

**Canadian Nuclear
Safety Commission**

**Commission canadienne de
sûreté nucléaire**

Public hearing

Audience publique

April 14th, 2011

Le 14 avril 2011

Auberge Godefroy
17575 Bécancour Boulevard
St-Grégoire District
Bécancour, Quebec

Auberge Godefroy
17575, boul. Bécancour
Secteur St-Grégoire
Bécancour (Québec)

Commission Members present

Commissaires présents

Dr. Michael Binder
Mr. Ken Pereira
Mr. Dan Tolgyesi
Dr. Ronald Barriault
Mr. André Harvey

M. Michael Binder
M. Ken Pereira
M. Dan Tolgyesi
Dr Ronald Barriault
M. André Harvey

Secretary:

Secrétaire :

Mr. Marc Leblanc

M. Marc Leblanc

Legal Counsel :

Conseillère juridique:

Ms. Lucille Collard

Mme Lucille Collar

1 les données avec moi. Ils ont échappé un dosimètre dans
2 le caloporteur à Point Lepreau et les mesures étaient
3 faites sur le dosimètre mais les doses ne sont pas
4 mortelles du tout. Et puis ça, c'était une indication que
5 -- le dosimètre c'était sur place pour deux ou trois jours
6 avant qu'il était enlevé. On peut déterminer c'était quoi
7 la valeur mais c'est pas du tout une dose mortelle.

8 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Tolgyesi.

9 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Une autre ici, à la
10 page 2 dans cette présentation, il y a une affirmation qui
11 dit que,

12 "Savez-vous que les normes d'émission
13 canadienne en substances radioactives
14 dépassent largement les normes de tous
15 les autres pays confondus, à une
16 exception de près?"

17 C'est tout de suite à la première "slide",
18 la première image, au milieu -- la colonne du milieu, un,
19 deux, trois, quatre, cinquième paragraphe.

20 **Dre THOMPSON:** Monsieur Tolgyesi, on voit
21 la référence mais étant donné qu'il n'y a pas plus
22 d'information, je ne sais pas exactement à quoi ça fait
23 référence mais les limites de rejet de radioactivité dans
24 l'environnement à Gentilly-2 et à d'autres ---

25 **M. JAMMAL:** Ici Ramzi Jammal.

1 En principe, notre norme internationale est
2 ce qu'on suit ici au Canada, c'est basé sur les normes
3 internationales de l'agence AIEA ou bien l'Agence
4 international d'énergie atomique. Les quantités
5 d'exemption sont tout à fait pareilles et en plus, ici au
6 Canada, surtout, on n'approuve pas une opération sans
7 avoir des seuils d'intervention. Ça veut dire qu'on
8 applique le principe ALARA au bout, qui représente une
9 fraction des limites réglementaires -- sur toutes les
10 limites canadiennes et les limites internationales.

11 **COMMISSAIRE HARVEY:** Merci.

12 **LE PRÉSIDENT:** Autres questions? O.k.,
13 merci beaucoup. Marc.

14 **M. LEBLANC:** Oui, tantôt, nous avons
15 demandé s'il y avait des volontaires pour commencer un peu
16 plus tôt de ce qu'on avait prévu et monsieur Jacques
17 Dagenais s'est porté volontaire. Donc, le mémoire porte
18 le numéro de document CMD 10-H15.53. C'est un sujet que
19 nous devons entendre un peu plus tard cet après-midi,
20 Monsieur Dagenais, mais la parole est à vous.

21

22 **10-H15.53**

23 **Exposé oral par**

24 **Jacques Dagenais**

25

1 **M. DAGENAI**S: Merci de nous recevoir ce
2 matin. Alors, le mémoire que j'ai déposé, comme vous le
3 voyez, s'appelle "*Plus dangereuse que Fukushima, Gentilly-*
4 *2 doit fermer immédiatement*". Alors, j'ai marqué aussi
5 "*Dernier mémoire*" que je vous présente parce que je suis
6 ici depuis 1999 devant l'ancienne CCEA et lors de ma
7 dernière présentation devant Madame Keen à Ottawa, lors
8 d'un dernier renouvellement de permis -- je me souviens
9 pas en quelle année, 2003, je pense -- j'avais soulevé que
10 votre Commission, après mon expérience de 1999, n'avait
11 pas la -- ne rencontrait pas la norme constitutionnelle
12 d'indépendance judiciaire que vous êtes supposé avoir en
13 fonction de l'arrêt Lippé de la Cour suprême du Canada.

14 J'avais même mentionné à Madame Keen que je
15 croyais, puis je me suis pas trompé, qu'à la première
16 décision qu'elle prendrait dans l'histoire de cette
17 Commission-là qui allait à l'encontre du gouvernement,
18 elle perdrait son boulot; c'est arrivé. Ce qui a prouvé
19 cette absence de norme constitutionnelle.

20 Votre décision ensuite de ne pas soumettre
21 la réfection de Gentilly lors des audiences qui ont eu
22 lieu ici à une commission indépendante m'a aussi confirmé
23 surtout que maintenant il y a une nouvelle loi à Québec
24 qui nous offre des instances indépendantes, le
25 vérificateur général qui est maintenant commissaire à la

1 loi durable et -- la loi du développement durable qui
2 soumet l'environnement à la Charte québécoise des droits
3 nous ouvre maintenant devant la Commission des droits de
4 la personne -- des droits de la personne.

5 Alors face à votre incapacité, je pense, et
6 selon cette norme constitutionnelle-là d'après le jugement
7 de la Cour suprême, j'invite tous les gens qui veulent se
8 faire valoir de plutôt aller devant ces instances-là qui
9 pourront et je sais que même si vous êtes un organisme
10 fédéral, je suis sûr qu'Hydro-Québec se penchera -- suivra
11 les décisions des ces instances-là si elles rendent des
12 décisions, entre autre, sur des normes peut-être plus
13 conformes à ce qui se fait ailleurs dans le monde.

14 Alors, la seule raison j'ai décidé d'être
15 ici aujourd'hui c'est que tout est faux dans ce truc-là et
16 tout apparaît faux maintenant. Tous ceux qui essaient de
17 défendre cette centrale, à partir d'hier, il y a une chose
18 de moins fausse; la dame d'Hydro-Québec a reconnu hier que
19 7.2 sous qu'on avait répété après 6 sous, qu'ils ont
20 jamais été capables de prouver depuis ce projet-là
21 n'existe plus. Alors au moins il y a une chose fausse qui
22 est disparue.

23 La stabilisation du réseau, ça n'existe
24 plus depuis 10 ans. La perte des emplois en cas de
25 fermeture c'est contrarié dans le plan même d'impact

1 d'Hydro-Québec où on dit qu'il y a aucune perte d'emploi
2 qui va arriver; les syndicats sont de très bons syndicats,
3 des très bons employés. Ils ont fait leur travail. Ils
4 ne perdront aucun emploi et les retombées... --

5 Alors j'en viens donc à mon mémoire. La
6 seule raison que je suis là c'est que c'est trop gros là
7 avec -- c'est des affirmations fausses qui sont faites en
8 disant que c'est sécuritaire plus que Fukushima. C'est le
9 respect de Fukushima qui m'amène ici parce que mon
10 expérience depuis '99 de tout ce que j'ai vu dans les
11 rapports de la Commission, qui finalement ont toujours le
12 même papier collant en avant que c'est sécuritaire et nous
13 recommandons l'émission du permis. Après avoir lu toutes
14 les horreurs qu'il y avait derrière et qu'on conclut ça,
15 il y a fausseté que je veux ramener. Je veux juste les
16 lier.

17 Alors pourquoi -- moi, d'après ce que j'ai
18 vu, moi, et ce que j'ai lu depuis, ici, sur Gentilly, que
19 Gentilly est beaucoup plus dangereux que Fukushima et
20 Fukushima vient de le prouver.

21 Je vais aller juste me rattacher à quelques
22 facteurs liés à la sécurité et à la sûreté. D'abord, on
23 nous dit que là-bas -- ici, ils ont des meilleurs systèmes
24 de contrôle en cas d'accident, des systèmes de protection.
25 Alors, à Fukushima, le premier système de protection a

1 fonctionné, les réactions ont arrêté. Ce qui n'a pas
2 fonctionné, c'est les deuxièmes, le refroidissement, et
3 après ça, il y a eu des problèmes... --

4 Alors, ici, dans vos rapports de '97-'98 de
5 la CCEA, on rappelle qu'il y a eu, en '95, un événement
6 qui a été étudié et jamais corrigé. Et jamais, jamais, en
7 fait, on a trouvé la cause où tous les systèmes on fait
8 défaut, ont été en panne en même temps.

9 Si un accident comme Fukushima était
10 arrivé, même le premier arrêt du réacteur n'aurait pas
11 arrivé et les conséquences auraient été beaucoup plus
12 graves que Fukushima parce que les réactions auraient
13 continué. Et même ce qu'on nous dit que l'eau qui est en
14 haut aurait tombé aurait aggravé le problème parce que si
15 de l'eau tombe sur un réacteur en pleine opération, parce
16 que les réactions ne sont pas arrêtées.

17 Alors j'ai rappelé ça devant le BAPE.
18 Madame Thompson était là. On a dit qu'on ne s'en
19 souvenait pas et alors que -- on a même peut-être nié que
20 ça existait ces événements-là qui avaient été rapportés.
21 Mais dans l'heure du lunch, les employés du BAPE avaient
22 recherché sur l'internet et avaient trouvé ces rapports-là
23 de '97-'98, où on parlait de cet événement-là.

24 Donc, plus dangereux que Fukushima parce
25 que les systèmes de protection, oui, sont là, mais nous,

1 on est loin d'être sûrs qu'ils fonctionnent. Ils ont déjà
2 été en panne.

3 Contamination au tritium. Les plus grands
4 opérateurs français, moi, je suis allé en France -- je
5 suis allé visiter toutes les centrales et, entre autre, à
6 la Hague -- ont refusé après avoir opéré une centrale à
7 l'eau lourde de continuer parce que ce sont des centrales
8 trop contaminantes à cause du tritium. Ils ont prouvé que
9 le dôme de béton -- les employés l'ont prouvé -- et si
10 vous allez voir le film "*Brennilis*", vous allez voir
11 comment ils l'ont fait -- prouvé que le dôme ne retenait
12 pas les émanations de tritium. Alors, ils ont forcé à
13 patcher, si vous regardez ici à Gentilly, le dôme est
14 lisse, lisse, on ne l'a jamais patché.

15 Alors, contamination au tritium parce qu'au
16 Japon, il n'y en a pas de -- il y a beaucoup moins de
17 tritium parce qu'il n'y a pas d'eau lourde. Donc, la
18 contamination ici serait beaucoup plus grande dans les
19 premières minutes d'un accident.

20 Deux mille cinq cent tonnes de combustible
21 irradié. Au Japon, on retraite -- donc, dans les
22 centrales, il n'y a pas d'accumulation, sauf dans les
23 piscines, comme ici, non-protégées, mais il n'y a pas
24 d'accumulation sur site parce qu'on retraitait en France,
25 maintenant, on retraite chez eux.

1 Alors beaucoup plus dangereux que Fukushima
2 parce que si un accident, dommage, attentat venait frapper
3 ici, la contamination la plus importante depuis les études
4 qui ont été faites aux États-Unis en 2001, après les
5 événements du 11 septembre 2001, ont prouvé que le plus
6 grand des dangers c'est pas le réacteur, c'est
7 l'accumulation du combustible irradié dans des piscines ou
8 dans des systèmes non-protégés par le dôme.

9 Alors, on avait même dit dans cette étude-
10 là de l'Académie des sciences des États-Unis qu'en cas
11 d'accident, le premier cercle serait cinq fois celui de
12 Chernobyl.

13 Alors quand on nous parle d'un périmètre de
14 sécurité aujourd'hui, si on se fie sur cette étude-là des
15 États-Unis à cause du combustible irradié, il faudrait --
16 la protection, ce cercle-là va aller de l'ouest de
17 Montréal jusqu'à l'île d'Orléans. Le site beaucoup plus
18 dangereux à Gentilly-2 qu'à Fukushima. Fukushima c'est
19 loin de Tokyo, hein, plus loin que Gentilly de Montréal.
20 Des vents dominants dans le même sens qu'ici. Malgré
21 tout, dans les premières heures -- dans les premiers
22 jours, on a commencé à voir de la contamination.

23 On nous dit, ce qui est toujours faux dans
24 tout ce qui est dit en nucléaire, ce qui est vrai, on nous
25 ment pas, les radiations sont pas très fortes autour.

1 C'est même normal dès qu'on s'éloigne un peu. On ne nous
2 parle pas de la contamination.

3 À Tokyo, ça a été contaminé. Pourquoi?
4 Pas parce qu'il y a un dommage dans le réacteur premier.
5 La contamination a commencé à Tokyo quand il y a eu un
6 problème dans la piscine non-protégée comme à Gentilly et
7 que le feu a pris dans la piscine.

8 Alors quand on nous parle des systèmes de
9 protection, donc beaucoup plus dangereux parce qu'il y a
10 2,500 tonnes d'accumulées ici à plus que -- dans la
11 piscine et dans des systèmes à l'extérieur.

12 Beaucoup plus dangereux que Fukushima aussi
13 à cause de la réfection qui se fait ici sans revision
14 environnementale. Le BAPE n'avait pas juridiction. Vous
15 avez décidé de ne pas soumettre une commission
16 indépendante parce que le BAPE avait fait une revision
17 alors que le BAPE n'avait pas juridiction, sauf sur l'aire
18 de déchet.

19 Alors quand Hydro-Québec dit qu'ils ont
20 tous des autorisations, ils ont raison parce qu'ils n'en
21 ont pas besoin. En appelant ça réfection, à deux fois le
22 prix de construction, on se soustrait complètement.
23 Imprécision dans le projet de réfection. Quand c'est
24 annoncé ici -- qui a été soumis devant vous, on parlait de
25 1.2 milliards. Quand il a été annoncé à la veille de

1 l'élection après des pressions politiques -- justement de
2 la FTQ puis ça, ça a été admis, sur le Parti libéral, en
3 catastrophe, à l'heure où exactement personne va pouvoir
4 l'écouter, on a fixé la conférence de presse pour
5 l'annoncer après que l'heure où le jeune Despaties devait
6 plonger aux Jeux olympiques, personne écoute ou le moins
7 de personnes possible écoute cette annonce-là.
8 Imprécision; on a annoncé \$1.9 milliards. Jamais on n'a
9 expliqué le \$700 millions. C'est plus le même projet que
10 vous avez regardé, 700 millions de plus, jamais personne
11 n'est venu nous expliquer ce qui en était.

12 Sauf qu'il y a eu une confusion parce
13 qu'après que moi, j'ai parlé au vérificateur général et
14 que ça a sorti, il y a eu des gens qui, sur des caméras,
15 ont dit à des journalistes que ça incluait le changement
16 de générateur de vapeur et immédiatement après, on a
17 contredit.

18 C'est important les générateurs de vapeur
19 seulement pour un point de vue d'argent parce que vous
20 savez très bien ce que ça change. Ça change la quantité
21 de déchet de réfection que ça va créer. Ça change
22 complètement la nature de la réfection.

23 Et hier encore, Monsieur Désilets disait
24 qu'il n'était pas sûr de ce qui allait arriver avec ces
25 déchets-là de moyenne -- avec de la radioactivité moyenne.

1 On parle de peut-être contacter des compagnies
2 américaines. Vous avez vu vous-même que vous êtes en cour
3 présentement à cause des générateurs de vapeur qui
4 doivent... --

5 J'espère que dans cette cour, on va vous
6 aider et ces règles là -- va soulever le manque de votre
7 indépendance selon la norme constitutionnelle définie dans
8 l'arrêt Lippé de la Cour suprême du Canada.

9 Gestion défailante tolérée. Moi, j'ai vu
10 les rapports de 2000 où on disait que le système de
11 contrôle de qualité était inacceptable d'après vos -- on a
12 quand même -- on a vu le permis -- inacceptable d'après
13 vos officiers, non-conforme aux normes AFNOR.

14 Quand on s'est présenté quatre ans plus
15 tard devant le BAPE, la semaine d'avant un de vos
16 officiers a émis une lettre qui est apparue comme disant
17 c'est réglé. Quand j'ai fait lire la lettre devant le
18 BAPE, ce qui était bien marqué dedans, c'est que c'était
19 pas réglé mais qu'on était d'accord avec le plan pour le
20 régler. On est aujourd'hui sept ans plus tard et vous
21 avez encore eu hier un plan où on est d'accord avec
22 l'agenda qui est mis en place pour le régler. Ça fait 11
23 ans, monsieur, que le système de protection -- de contrôle
24 de qualité fonctionne.

25 Monsieur Désilets nous avait dit devant le

1 BAPE, "Écoutez, nos gens ont de l'expérience. C'est un
2 problème de documentation que les gens d'expérience n'ont
3 pas toujours à mettre à l'ordre."

4 J'avais répondu à Monsieur Désilets puis je
5 lui répons encore aujourd'hui, c'est exactement comme un
6 pilote de 747 qui dit, moi, ça fait 20 ans que je mène ça,
7 le checklist avant le décollage, je ne fais pas ça.

8 Bien Monsieur, 300 personnes ne
9 décolleraient jamais d'un 747 dans cet ordre-là, et vous
10 mettez vous aussi trois millions de personnes derrière une
11 centrale beaucoup plus dangereuse qu'un 747 qui peut
12 s'écraser avec un contrôle de qualité qui, depuis 11 ans,
13 ne rencontre pas les normes.

14 Un autre rapport indiquait ---

15 **LE PRÉSIDENT:** Veuillez conclure, s'il vous
16 plaît.

17 **M. DAGENAI:** Est-ce que je suis arrivé à
18 10 minutes? Oui.

19 Alors au point de vue de la sûreté, j'ai
20 demandé en '99 des introductions de survol. Il n'y en a
21 pas. J'ai demandé une protection fluviale. Il n'y en a
22 pas. Très simple, on m'a dit qu'on n'avait pas les
23 moyens.

24 Distribution d'iode; il faudrait qu'elle
25 soit faite de l'île d'Orléans jusqu'à l'ouest de Montréal

1 et on a vu à Fukushima, ça a été fait dans les 30 à 40
2 kilomètres dans les premiers jours.

3 Systèmes d'alerte inexistantes. Qu'on mette
4 en circuit les bonnes vieilles sirènes de mon enfance qui
5 partaient tous les jeudis dans le temps de la guerre
6 froide, ce moyen-là le plus simple à partir de Montréal
7 jusqu'à l'île d'Orléans si on veut réellement avoir une
8 protection.

9 Je pense que la seule conclusion que vous
10 pouvez arriver ici c'est de mettre en dormance -- surtout
11 que le président d'Hydro-Québec a mis sur la glace depuis
12 trois semaines cette réfection-là, de mettre sur la glace,
13 de mettre en dormance Gentilly, de renouveler le permis
14 définitivement pour la gestion. Je pense que c'est la
15 seule décision, si vous aviez l'indépendance, que vous
16 prendriez. J'espère que vous l'aurez mais je suis sûr que
17 vous ne l'aurez pas.

18 Mais comme je vous ai dit, il y a d'autres
19 instances où on va présenter ça. Je suis ici juste pour
20 renverser cette croyance-là que c'est plus sécuritaire
21 ici, c'est pas pareil. Tout ce que j'ai vu depuis '99
22 indique le contraire et c'est ce que j'ai mis dans mon
23 mémoire.

24 Je suis près à répondre à vos questions.
25 Merci.

1 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup. Des
2 questions? Monsieur Harvey.

3 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je ferais une première
4 remarque en partant à Monsieur ---

5 **M. DAGENAIS:** Je voudrais juste m'excuser
6 d'avoir parlé vite mais j'avais que juste 10 minutes.

7 **COMMISSAIRE HARVEY:** Non, on est capable de
8 comprendre quand même.

9 **M. DAGENAIS:** D'accord.

10 **COMMISSAIRE HARVEY:** C'est pour les
11 traducteurs que c'est plus difficile.

12 **M. DAGENAIS:** Peut-être.

13 **COMMISSAIRE HARVEY:** Pour nous, c'est
14 correct.

15 Pour une première remarque, vous mentionnez
16 dès le départ que chaque fois que vous étiez venu, les
17 rapports de la Commission avaient été positifs. Bien sûr
18 que les rapports vont toujours être positifs parce que
19 quand ils vont être négatifs, ils vont fermer. On ne
20 laissera jamais, s'il y a des choses de sécurité qui ne
21 sont pas correctes, notre rapport va être négatif, mais la
22 station ne fonctionnera pas.

23 Alors c'est normal que vous ayez vu tous
24 nos rapports positifs.

25 Ceci étant dit, vous avez quand même brossé

1 un tableau -- plusieurs tableaux. Je vais en prendre un
2 qui est la comparaison avec Fukushima. Vous avez -- tout
3 semble pire ici selon vous que là-bas. Vous parliez des
4 piscines, vous parliez -- on va, je vais aller voir Hydro-
5 Québec pour parler des piscines justement, comparer ce
6 qu'on a ici avec ce qu'il y avait là-bas; comparer aussi
7 les déchets, le combustible usé qui est dans des silos.

8 J'aimerais ça avoir l'éclairage d'Hydro-
9 Québec et une certaine comparaison avec ce qui se passe au
10 Japon et qu'est-ce qu'ils font avec le combustible irradié
11 au Japon.

12 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets pour le
13 verbatim.

14 Je vais parler de nos piscines.
15 Premièrement, nos piscines sont renforcées, elles peuvent
16 résister à un séisme. Et une des grandes différences
17 entre le combustible utilisé dans les réacteurs CANDU et
18 celui qui a été utilisé à Fukushima c'est que nous, c'est
19 du combustible naturel, c'est pas du combustible enrichi
20 et la chaleur que ce combustible dégage est moins élevée.
21 Advenant le cas où on perdrait l'alimentation en eau des
22 piscines pour assurer le refroidissement, la quantité
23 d'eau qu'il y a dans les piscines est bonne pour 13 jours
24 avant d'avoir la première rangée de combustible qui vient
25 à l'air.

1 Alors 13 jours ça laisse amplement de temps
2 pour amener une source d'eau pour remplir les piscines.
3 Et dans le plan d'urgence corporatif d'Hydro-Québec, on a
4 accès à des sources d'alimentation -- vous savez, suite à
5 la crise du verglas, Hydro-Québec s'est muni de camions
6 avec des génératrices qui peuvent nous fournir jusqu'à 10
7 mégawatts de puissance et on peut en installer plusieurs
8 en parallèle pour fournir de l'alimentation. On a accès à
9 un réseau où on peut obtenir des camions-pompes qui
10 peuvent venir, amener de l'eau et puis on peut brancher
11 aussi sur nos systèmes pour se réalimenter.

12 Alors c'est ça qui fait la grosse
13 différence. Le temps qu'on a pour réagir est plus long
14 que ce que Fukushima ont vécu.

15 **COMMISSAIRE HARVEY:** À ce que je sache
16 aussi c'est que les piscines ne sont pas au troisième
17 étage ou en haut de la centrale. Les piscines sont dans
18 le sol.

19 **M. DÉSILETS:** Effectivement. Elles sont au
20 niveau du sol.

21 **COMMISSAIRE HARVEY:** Et ces piscines-là
22 sont couvertes, elles sont protégées de quelle façon?

23 **M. DÉSILETS:** Elles sont à l'intérieur de
24 l'installation. C'est pas des piscines extérieures, c'est
25 des piscines à l'intérieur protégées par un bâtiment.

1 **COMMISSAIRE HARVEY:** Et à propos du
2 combustible irradié, qui est dans les silos, quelle
3 protection ---

4 **M. DÉSILETS:** Les silos sont soumis aux
5 normes du code du bâtiment avec des standards assez
6 sévères pour résister à des séismes.

7 **COMMISSAIRE HARVEY:** À tous les séismes qui
8 pourrait y avoir dans ---

9 **M. DÉSILETS:** À tous les séismes qu'on peut
10 avoir dans notre région.

11 **COMMISSAIRE HARVEY:** Parce qu'encore là, je
12 reviens à vous.

13 **M. DAGENAI:** Est-ce que je peux répondre à
14 ce petit bout-là?

15 **COMMISSAIRE HARVEY:** Ah, vous pouvez donner
16 votre opinion.

17 **M. DAGENAI:** Alors d'abord, à votre
18 première affirmation que tout a été positif et que si ça
19 ne l'était pas, vous fermeriez, je tiens à vous rappeler
20 quand Madame Keen a annoncé qu'elle allait peut-être
21 fermer, le gouvernement est intervenu entre les deux pour
22 l'empêcher de le faire.

23 **LE PRÉSIDENT:** Ce n'était pas le
24 gouvernement, c'était le Parlement.

25 **M. DAGENAI:** Le Parlement.

1 **LE PRÉSIDENT:** Alors le Parlement a
2 l'autorité de le faire. O.k., c'est différent. C'est
3 très, très différent, n'est-ce pas?

4 **M. DAGENAI:** Deuxième chose, la piscine
5 qu'on parle n'est pas sous le dôme. Alors quand il y a eu
6 un accident il n'y a pas tellement d'années, ici à côté où
7 un moteur a revolé dans l'une des usines voisines à
8 quelques centaines de mètres de la centrale, s'il était
9 tombé sur la bâtisse non-protégée par le dôme et la
10 piscine, la quantité d'eau qu'il y a dans la piscine qui
11 se viderait, ce serait exactement comme Fukushima.

12 Alors, si un avion tombe, quand on est allé
13 devant le BAPE, on a dit, "C'est pas possible" on a mis en
14 parallèle le World Trade Centre puis ça, on a dit c'est
15 impossible pour un pilote d'aller frapper là.
16 Malheureusement, la semaine d'avant Monsieur Piché, qui
17 est un pilote bien connu au Québec maintenant, avait
18 expliqué que c'était très facile pour un pilote amateur
19 avec deux GPS. Alors je ne veux pas donner d'idée à
20 personne. La même chose pour la sortie d'eau; là-dessus,
21 encore là, je ne veux pas donner d'idée à personne, mais
22 la prise d'eau et il y a déjà eu une montée d'eau à
23 Gentilly où on a dû faire un muret en catastrophe.

24 Alors quand on parle d'une sorte de
25 catastrophe, on peut pas prévoir lesquelles elles sont.

1 Mettez, on est sur un fleuve où il y a des embâcles,
2 mettez un embâcle en haut de Gentilly, on peut passer
3 rapidement par-dessus -- alors tous les camions que vous
4 pouvez mettre autour pour amener l'électricité, ça ne
5 fonctionnera pas plus.

6 Alors, qu'on ne vienne pas nous dire que
7 tout est impossible. Il y a des erreurs humaines et de la
8 technologie et c'est plus grave ici parce que, un, on n'a
9 pas les ressources pour le faire avec une centrale. Et
10 deux, les Japonais ont une technologie supérieure à nous.
11 Moi, j'ai fait -- j'ai travaillé -- en haute technologie
12 et c'est ce qui m'a amené à m'intéresser à ce dossier-là,
13 quand il y a eu l'accident en '99, au Japon. Quand j'ai
14 vu que, eux, ils n'arrivaient pas à contrôler dans la
15 centrale de retraitement, c'est ce qui m'a amené à jeter
16 un coup d'œil ici et à trouver -- si on avait écouté en
17 '99, il y aurait 1,000 tonnes de moins de ce combustible
18 irradié-là qui nous menace à Montréal présentement.

19 **COMMISSAIRE HARVEY:** Écoutez, je respecte
20 votre opinion.

21 **M. DAGENAI:** O.k.

22 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais je peux vous
23 assurer que -- je reviens à ce que j'ai dit au départ, que
24 si, en tout cas pour ma part, j'étais pas certain que
25 c'est sécuritaire, bien moi, j'ai été nommé là pour une

1 seule raison, c'est d'assurer la sécurité du public puis
2 de l'environnement.

3 **M. DAGENAI:** Je ne dis pas ça contre vous.

4 **COMMISSAIRE HARVEY:** Bien c'est un peu ça.

5 **M. DAGENAI:** C'est la loi qui est comme
6 ça.

7 **COMMISSAIRE HARVEY:** Non, non.

8 **M. DAGENAI:** C'est la loi qui vous
9 constitue -- qui ne correspond pas à la norme
10 constitutionnelle qui était faite dans l'arrêt Lippé de la
11 Cour suprême qui, juste si vous voulez savoir un peu en
12 deux secondes c'est quoi l'arrêt Lippé, c'était pour les
13 juges des Cours municipales ici, au Québec, qui étaient
14 nommés comme vous de façon amovible et on a prouvé comment
15 elle était amovible Madame Keen. Alors, la Cour suprême a
16 dit que c'était le premier critère -- avec d'autres
17 qu'elle a déterminés, mais c'était le premier critère pour
18 déterminer l'indépendance judiciaire. Elle a ordonné au
19 Gouvernement du Québec de changer sa loi dans x-temps pour
20 la rendre amovible.

21 Alors j'espère que le Sierra Club dans ce
22 qu'ils ont fait, dans la présentation devant vous, vont le
23 soulever. Ça va régler votre cas.

24 Si le gouvernement vous donne la norme
25 constitutionnelle, vos décisions vont avoir une

1 crédibilité. Mais entre temps, nous, on a d'autres
2 instances ici, au Québec, présentement alors ça nous
3 effraie moins. On va se présenter devant ces instances-là
4 immédiatement si on est obligé parce que là, on pense que
5 le projet est en phase d'être annoncé. Bon, j'ai terminé.
6 Excusez.

7 **COMMISSAIRE HARVEY:** C'est votre opinion.

8 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Jammal.

9 **M. JAMMAL:** Merci, monsieur le président.

10 Moi, j'ai une chose à clarifier que je
11 n'accepte pas du tout qu'il attaque au niveau de sûreté de
12 la centrale, parce qu'on a du personnel qui se trouve sur
13 ce site, on travaille chaque jour pour s'assurer
14 l'exigence et puis comme vous avez mentionné que si ce
15 n'est pas sécuritaire, on vous demande d'émettre un ordre
16 pour arrêter l'opération, premièrement.

17 On existe pour un seul but, c'est la
18 protection du public, l'environnement et s'assurer que le
19 critère dès le premier c'est toujours en exigence.

20 Alors on ne laisse pas faire les choses ou
21 bien laisse tomber les choses. On existe. Encore une
22 fois, on effectue des inspections, inspections
23 quotidiennes, hebdomadaires et selon le cas pour s'assurer
24 qu'ils sont en exigence. Et c'est pourquoi le rapport est
25 positif.

1 Quand c'est négatif, c'est négatif et puis
2 on met des échéanciers pour qu'ils puissent être en
3 exigence et puis on les évalue selon le risque. Si c'est
4 un risque majeur, on arrête tout de suite.

5 **LE PRÉSIDENT:** Merci. D'autres questions?
6 Monsieur Tolgyesi.

7 **M. DAGENAI:** Excusez-moi, sur la sécurité,
8 j'aimerais juste répondre, je suis allé visiter la Hague
9 en France, après septembre 2001, et j'ai rencontré les
10 gens de la sécurité là-bas et, autant aux États-Unis qu'en
11 France, on avait mis beaucoup après septembre 2001, après
12 ça, on a révisé. Mais tous les endroits où il y a une
13 accumulation -- pas toutes les centrales, les centrales on
14 n'accumule pas nulle part en France, ni aux États-Unis,
15 presque nulle part aux États-Unis, de combustible en
16 quantité; partout où il y a accumulation de combustible,
17 il y a une protection aérienne, une interdiction de survol
18 et des protections.

19 À la Hague, je suis allé, et non seulement
20 on fait pas ça en secret comme vous pour montrer qu'il n'y
21 a presque rien -- excusez-moi là, mais je pense que c'est
22 ça qui sert de secret -- là-bas, on fait une
23 démonstration. Ils nous ont montré que dans les 10 jours
24 avant que je vienne visiter la Hague, il y a un Cessna qui
25 est arrivé à cinq kilomètres de la centrale. Il avait

1 deux Mirages dans le cul, comme parlent les Français, et
2 il ne se serait pas rendu au-dessus de la centrale. Il
3 est retourné au bout de cinq kilomètres.

4 Alors, c'est ce qu'il faut faire quand on
5 veut protéger notre -- aux États-Unis, il y a la même
6 chose aussi, partout où il y a du combustible irradié.

7 La grosse faiblesse -- et ça prend pas
8 grand-chose, j'ai prouvé ici au Canada, qu'on a les
9 moyens. Allez voir à Bagotville, tous les jours, à toutes
10 les heures, toutes les demi-heures, il décolle des F-18.
11 On a qu'à changer le plan de vol de deux F-18 à tous les
12 jours et on peut en avoir un à cinq minutes de la centrale
13 continuellement.

14 On a qu'à mettre une -- je vais terminer
15 là-dessus, on a qu'à mettre une navette fluviale des
16 courses -- comment on appelle ça, les ---

17 **COMMISSAIRE HARVEY:** La garde côtière.

18 **M. DAGENAIS:** La garde côtière canadienne,
19 excusez, en avant. Je suis encore allé vérifier, il n'y
20 en a pas depuis cinq ans, sept ans, je mentionne ça pour
21 protéger l'entrée d'eau.

22 Je ne veux pas donner d'idée à personne,
23 mais si quelqu'un vient bloquer l'entrée d'eau à Gentilly
24 malicieusement, on est à pire que Fukushima. Je vous
25 remercie de m'avoir écouté.

1 **LE PRÉSIDENT:** Merci.

2 **M. DAGENAI:** Avez-vous des questions?

3 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** J'avais une question
4 pour les gens de la Commission. Monsieur a soulevé le
5 système de contrôle de qualité qui est défaillant depuis
6 des années. Pouvez-vous commenter?

7 **M. RINFRET:** François Rinfret, directeur du
8 programme de réglementation pour Gentilly.

9 Il est difficile d'établir un moment où
10 lorsque tranquillement une diminution de qualité ou
11 d'éléments perceptibles où on doit intervenir.

12 Par contre, je vous dirais que le personnel
13 a un niveau de tolérance pas très élevé pour ça. Ainsi au
14 cours des années, bien, il a vu tranquillement cette
15 diminution pour une raison ou pour une autre et a décidé à
16 un moment donné d'établir avec Hydro-Québec le besoin
17 d'avoir un plan d'amélioration. Ce plan d'amélioration a
18 été amené au bon moment avec les bonnes ressources pour
19 corriger les vrais problèmes et au niveau où ils devaient
20 être corrigés, au niveau de la culture. C'est ce qui a
21 été fait au cours des derniers mois de la dernière année
22 presque pour assurer de redonner une dynamique à la
23 centrale.

24 J'aimerais -- donc ça, c'est à un niveau de
25 tolérance très bas. Aucun de ces éléments-là qui a été

1 relevé au cours des années, en lui-même ou même en groupe,
2 n'aurait pu encourager le personnel à dire que le système
3 était inacceptable. Je pense qu'on n'a jamais utilisé ce
4 mot-là dans nos évaluations. Mais par contre, on a un
5 seuil de tolérance très peu élevé pour les différences.

6 Donc, on parle d'événements mineurs. On
7 parle d'un manque de qualité mineur.

8 J'aimerais en profiter pour amener, si vous
9 voulez, un point sur la façon dont les Canadiens font leur
10 programme d'inspection. Pour avoir été membre d'un groupe
11 international où les pairs des organismes de
12 réglementation se comparent un peu à la manière où WANO se
13 compare entre les opérateurs de centrale, le groupe
14 international mené par l'Agence de l'énergie nucléaire,
15 l'AEN, a bien pu démontrer au Canada que ce système
16 d'inspection était très élaboré, très performant et
17 évoluait dans des domaines où peu de pays s'en allaient.

18 Je vais sans difficulté vous parler de ce
19 qui se faisait au Japon. Le Japon avait un programme
20 d'inspection très, très mince, très convergeant envers les
21 composantes elles-mêmes.

22 Au Canada, depuis plusieurs années, les
23 inspecteurs canadiens, avec les spécialistes dans tous les
24 domaines à Ottawa, ont élargi le programme, ont défoncé
25 des barrières et sont allés vérifier, valider la gestion

1 des centrales, chose que peu de pays font, d'ailleurs en
2 particulier, les pays asiatiques. C'est une culture qui
3 est différente.

4 Donc les Japonais ont appris lors des
5 dernières années dans ces forums internationaux que
6 c'était possible d'aller valider, d'aller évaluer sans
7 gêne avec un mandat, avec une loi et des règlements
8 adéquats, valider la qualité d'exploitation mais aussi de
9 la direction d'une centrale ou d'une organisation. Ça
10 c'est un point.

11 Le système aussi a poussé, avec l'aide d'un
12 autre groupe de travail international, ce qu'on appelle le
13 WADOF (ph). Il y a une synergie entre les deux comités
14 entre les deux groupes internationaux pour essayer de
15 déterminer comment maintenant on pouvait aller plus loin
16 et aller chercher des exemples, des faits, des exemples
17 utilisables pour des évaluations aussi quantitatives que
18 possible des programmes de performance humaine et de
19 culture de sûreté. Une culture de sûreté, on parle --
20 quand on parle de ---

21 **LE PRÉSIDENT:** Conclure s'il vous plaît.

22 **M. RINFRET:** Pardon?

23 **LE PRÉSIDENT:** Réponse courte s'il vous
24 plaît.

25 **M. RINFRET:** D'accord.

1 Alors tout simplement pour dire que le
2 Canada était déjà en train d'évaluer les programmes de
3 culture de sûreté, donc, des programmes de fond dans les
4 évaluations de centrales nucléaires, chose que peu de pays
5 faisaient et que même les États-Unis viennent de commencer
6 à faire tout récemment. Merci.

7 **LE PRÉSIDENT:** Merci. Le dernier mot pour
8 vous.

9 **M. DAGENAI:** Je voudrais juste corriger
10 les faits pour vous donner la référence sur l'inacceptable
11 là. C'est dans le rapport de la Commission sur la
12 centrale qui avait été demandé dans le cadre du permis
13 émis en 2000 qui a été déposé en décembre 2001, que vous
14 allez trouver ça qui était suite à l'audit de 2000 et on
15 l'avait reporté. Je veux juste porter une petite note là-
16 dessus; il devait être déposé au mois de novembre en même
17 temps que le renouvellement de permis de l'aire de déchet
18 de 2001. On l'a reporté d'un mois parce qu'un des
19 Commissaires, comme vous, a posé la question sur le permis
20 de l'aire de déchet, "est-ce qu'il y a un système de
21 contrôle de qualité?"

22 On a dit, comme s'est lié à l'opération de
23 la centrale, oui, il y en a un.

24 Alors on l'a reporté d'un mois et le mois
25 suivant, on a lu dans le rapport sur la centrale que ce

1 système-là était inacceptable basé sur l'audit de 2000.
2 Alors je vous réfère à vos documents et à mon procès-
3 verbal en 2003 parce que j'avais à ce moment-là interpellé
4 le Commissaire en disant vous vous laissez faire ça?
5 C'est-à-dire vous posez une question. On déporte d'un
6 mois un rapport qui aurait donné une réponse qui vous
7 aurait changé probablement votre jugement.

8 Alors, on a posé cette question-là, vous
9 vérifierez 2001, rapport sur la centrale en décembre qui a
10 été reporté d'un mois pour ne pas qu'il soit en même temps
11 que le permis sur l'aire de déchet. Je vous remercie.

12 **LE PRÉSIDENT:** O.k.

13 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** J'ai une seule;
14 monsieur a soulevé la question d'un système de protection,
15 système d'alerte. Est-ce qu'il y a quelqu'un de la Sûreté
16 du Québec ici; un représentant de la Sûreté du Québec ou
17 de la sécurité publique? Non?

18 **M. DAGENAI:** Dans le BAPE, on nous a dit
19 que le seul système qu'il y avait c'était la radio.
20 Alors, on avait fait une ---

21 **LE PRÉSIDENT:** Sûreté du Québec?

22 **M. DAGENAI:** Parce qu'on avait dit tout ce
23 qu'il y avait c'était par la radio. On a dit qu'il
24 fallait mettre de la veille dans toutes les maisons la
25 nuit. Excusez-moi.

1 **M. RAYMOND:** Jacques Raymond, directeur
2 régional de la Sécurité civile, Mauricie, centre du
3 Québec.

4 Les gens de la Sûreté du Québec ne sont pas
5 ici ce matin mais peut-être que je peux répondre à votre
6 question étant donné qu'on fait partie du même ministère.

7 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** La question était
8 quel est le système intégré au niveau régional de
9 protection d'intervenir en cas d'accident mais aussi en
10 cas d'acte quelconque qui ne vient pas nécessairement d'un
11 problème technique mais un acte criminel, par exemple?
12 Quel est le moyen ou système d'intervention; comment c'est
13 coordonné?

14 **M. RAYMOND:** Bien en fait, je suis un peu
15 mal placé pour vous répondre. C'est de l'équipement qui
16 appartient de façon spécifique à la Sûreté du Québec et
17 malheureusement, je ne suis pas en mesure de vous
18 expliquer de façon spécifique leur mode d'opération.

19 Évidemment, hier on a parlé du système
20 d'alerte à la population de façon générale. Je pense
21 qu'il devrait y avoir une implantation très bientôt. On
22 parle de juin au mois de décembre, de façon à ce que la
23 population dans le huit kilomètres serait informée presque
24 instantanément des mesures de protection à la population à
25 prendre en cas d'accident à Gentilly-2.

1 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Est-ce que vous avez
2 un plan d'évacuation, disons, quatre kilomètres, 10
3 kilomètres, 20 kilomètres? Est-ce qu'il y a une
4 planification quelconque qui permet à réagir rapidement?

5 **M. RAYMOND:** Oui, tout à fait. Il y a un
6 plan d'évacuation dans chacune des trois municipalités du
7 huit kilomètres, Bécancour, Municipalité de Champlain et
8 Trois-Rivières.

9 Il revient aux municipalités de réaliser
10 leur plan d'évacuation et de le mettre en branle lors des
11 événements venus.

12 Par contre, hier, je vous faisais part du
13 plan national de la sécurité civile où 42 ministères et
14 organismes du gouvernement du Québec sont impliqués. Et
15 on fonctionne avec le principe de mission. Une mission
16 c'est un besoin pour protéger la population en cas de
17 sinistres au Québec et la Sûreté du Québec a la
18 responsabilité de la mission, évacuation massive de la
19 population.

20 Donc, advenant le cas où il y aurait une
21 évacuation à faire dans le périmètre de huit kilomètres,
22 l'évacuation se ferait en coordination municipalité ou les
23 trois avec la Sûreté du Québec.

24 D'ailleurs, la Sûreté du Québec a un plan
25 qu'on appelle le Plan Tarentule. C'est un plan qui couvre

1 la zone du huit kilomètres de la centrale où ils vont
2 exercer avec le Ministère des Transports du Québec un
3 périmètre de sécurité pour contrôler les accès d'entrée et
4 de sortie.

5 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Mais ça va pas plus
6 loin que huit kilomètres? Il n'y a pas de modèle, et
7 cetera?

8 **M. RAYMOND:** En fait, le huit kilomètres a
9 été identifié suite au rapport du directeur de santé
10 publique en 2002 qui fait état des bases de planification
11 des mesures d'urgence et sa proposition a été entérinée la
12 même année par un groupe inter-ministériel à Québec à
13 l'effet qu'un périmètre de huit kilomètres serait celui
14 qui serait retenu suite au scénario d'accident.

15 Au-delà du huit kilomètres, ce qui a été
16 identifié également, c'est que c'était la planification
17 des mesures d'urgence conventionnelles qui s'appliquerait.
18 C'est-à-dire, chaque municipalité a quand même la
19 responsabilité de se faire un plan de mesures d'urgence.

20 Évidemment, lorsqu'on identifie un
21 périmètre comme le huit kilomètres, c'est pour nous, à la
22 sécurité civile, c'est pas un périmètre statique. On est
23 conscient que ça peut être moins que le huit kilomètres,
24 mais lorsqu'on a l'expertise et la structure
25 organisationnelle, on sait qu'on est capable de couvrir

1 plus grand que huit kilomètres.

2 Alors c'est pour ça que la Sûreté du Québec
3 qui a la responsabilité d'évacuation massive a prouvé lors
4 du verglas que c'était possible de réaliser des
5 évacuations massives quand même très rapidement.

6 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** À la Commission,
7 est-ce qu'on a les exigences spécifiques qui déterminent
8 un peu c'est quoi les plans d'évacuation, plans d'urgence?

9 **M. JAMMAL:** Ramzi Jammal ici.

10 Alors est-ce qu'on a une directive
11 prescriptive? La réponse c'est non, mais toujours c'est
12 la responsabilité du titulaire de permis avec la
13 municipalité pour mettre sur place le plan d'urgence et
14 puis je demande à monsieur Luc Sigouin pour élaborer un
15 peu plus.

16 Mais comme on a discuté ici, les mesures
17 qui se trouvent sur place sont adéquates. Elles sont en
18 conformité avec la capacité pour qu'elles puissent
19 évacuer, pour qu'elles puissent plutôt aviser la
20 population en cas d'urgence.

21 Et puis on doit toujours mettre sur place
22 que la réponse doit être en ligne avec l'événement.
23 Alors, si c'est un événement majeur, ça sera tout à fait
24 une réponse qui est tout à fait majeure. Mais la
25 collaboration qui se trouve entre tous, puis ce que nos

1 inspecteurs ont trouvé pendant l'exercice qui était
2 effectué, c'était acceptable pour nous autres.

3 **M. SIGOUIN:** Luc Sigouin, directeur des
4 programmes de gestion d'urgence à la CCSN.

5 En effet, il n'y a pas d'exigence de la
6 CCSN pour établir des délais d'évacuation. Par contre,
7 comme Monsieur Jammal l'a déjà précisé, le personnel de la
8 CCSN évalue les plans de mesures d'urgence du titulaire de
9 permis, d'Hydro-Québec, ainsi qu'on fait une révision des
10 plans d'urgence des autorités hors-site, donc du PMUNE, du
11 plan de mesures d'urgence de l'OSCQ.

12 Dans ces plans-là, on a identifié qu'il y a
13 bel et bien des systèmes de communication d'établis entre
14 les différents organismes pour coordonner l'évacuation à
15 une alerte d'évacuation si nécessaire.

16 Le plan provincial, régional et municipal
17 sont compréhensifs, assurent que tous les ministères et
18 organisations sont bien branchés et sont coordonnés et que
19 ce plan-là est bien intégré avec le plan de mesures
20 d'urgence d'Hydro-Québec de la centrale.

21 Comme Monsieur Jammal l'a précisé, lors des
22 inspections que nous avons faites, auxquelles nous avons
23 participé pendant les exercices DERAD, défense
24 radiologique, on a pu observer la coordination qui se
25 passait entre les différents -- entre les titulaires de

1 permis, les différents organismes et ministères, soit à la
2 centrale ou au centre des mesures d'urgence régional à
3 Trois-Rivières.

4 **LE PRÉSIDENT:** O.k., merci beaucoup. Merci
5 beaucoup, Monsieur Dagenais.

6 **M. DAGENAI:** Un petit mot sur ça là. Je
7 pense que Fukushima vient de prouver que huit kilomètres
8 ça veut plus rien dire. Au minimum, ça a été 20
9 kilomètres dans la première heure et ça a été à 30 et 40
10 kilomètres le lendemain.

11 Alors, prévenez le maire de Trois-Rivières
12 qu'il se prépare un plan d'évacuation parce que ça inclut
13 Trois-Rivières. On a de la place dans le Stade olympique
14 en autant que c'est pas en hiver parce que notre toit
15 supporte pas ça. Merci.

16 **LE PRÉSIDENT:** Merci. Merci beaucoup.

17 Le prochain mémoire est présenté par Nature
18 Québec et porte le numéro de document H15.38.

19 Monsieur Simard, vous avez la parole.
20

21 **10-H15.38**

22 **Exposé oral par**

23 **Nature Québec**

24 **M. SIMARD:** Bonjour, je me présente
25 Christian Simard. Je suis directeur général de Nature

1 Québec. Je suis accompagné aujourd'hui de monsieur Thomas
2 Welt, ingénieur en électricité, spécialiste des
3 technologies spatiales de formation et co-responsable de
4 la Commission énergie de Nature Québec.

5 Nature Québec rapidement, il y en a qui
6 nous connaissent mais rapidement c'est un organisme à but
7 non lucratif qui regroupe 5,000 sympathisants dont plus
8 d'une centaine d'organismes affiliés œuvrant à la
9 protection de l'environnement et à la promotion du
10 développement durable. L'objectif des principes ou la
11 mission de Nature Québec est de maintenir les processus
12 écologiques essentiels à la vie, préserver la biodiversité
13 biologique et favoriser l'utilisation durable des espèces,
14 des écosystèmes et des ressources.

15 Quelques remarques en introduction qui
16 s'adressent à la Commission mais au-delà, au public
17 québécois parce que c'est des audiences publiques
18 retransmises et on sait que dans nos recommandations et
19 dans nos constats, beaucoup dépassent le mandat d'une
20 commission régulatoire ou de sûreté nucléaire comme la-
21 vôtre.

22 Maintenant, on considère malheureusement
23 que le renouvellement que vous vous apprêtez à faire pave
24 la voie à la reconstruction de la centrale et nous croyons
25 qu'il s'agit là d'une grave erreur sur le plan économique,

1 écologique et éthique.

2 Donc, dans le présent mémoire, on fera
3 ressortir quelques éléments critiques sur ces trois plans.

4 Je voudrais souligner ici donc les
5 problèmes-retard et sur coup majeur lors de la réfection
6 de la centrale de Point Lepreau toujours en cours
7 devraient être pris en compte. À eux seuls, ils devraient
8 justifier le rejet de la demande.

9 Les questions écologiques qui militent en
10 faveur du rejet de la demande sont de deux ordres: les
11 impacts environnementaux directs reliés à la contamination
12 de l'eau, des sols et de l'air; et la question reliée à
13 l'équité intergénérationnelle. Nous y reviendrons.

14 Enfin, d'un point de vue éthique, Nature
15 Québec se demande comment une génération peut faire porter
16 aux générations futures le poids de la gestion de déchets
17 radioactifs et toxiques à très long terme ce, uniquement
18 pour satisfaire l'appétit énergétique de la génération
19 actuelle.

20 Donc, nous continuerons tout à l'heure. Je
21 vais vous aviser tout de suite qu'à la conclusion de notre
22 présentation, nous parlerons aussi des questions de
23 gouvernance qui sont apparues très criantes après
24 Fukushima et dont on n'a pas pu tenir compte lors de la
25 rédaction du mémoire.

1 Maintenant, je passe la parole à Monsieur
2 Welt qui ira, pour les Commissaires, à la page 16 à la
3 lecture des constats en les commentant. Monsieur Welt.

4 **M. WELT:** Merci monsieur le président.

5 Nous avons dans notre mémoire essayé de
6 voir d'une manière globale -- donc, nous avons un certain
7 nombre de constats qui s'adressent à chaque sujet.

8 Le premier constat que nous faisons que la
9 centrale Gentilly-2, pendant son exploitation et pendant
10 sa réfection, est susceptible d'émettre des rayonnements
11 potentiellement nuisibles à la santé publique et à la
12 santé des travailleurs de la centrale.

13 Hier, on a discuté -- on a présenté des
14 études à ce sujet. On a aussi présenté des contre-études.
15 Il y a énormément d'études à ce sujet, mais il en reste
16 pas moins qu'il y a une forte présomption que la centrale
17 en tant que telle, pendant son exploitation et pendant sa
18 réfection, est susceptible d'émettre des rayonnements
19 nuisibles à la population et aussi nuisibles au personnel.
20 Ça c'est le premier constat.

21 Nous avons un deuxième constat. La
22 centrale de Gentilly n'est pas totalement immunisée contre
23 les accidents de grande ampleur. Elle n'a pas planifié
24 pour résister aux attaques terroristes. La centrale due à
25 une grande quantité de déchets a également contribué à la

1 prolifération nucléaire.

2 Tout à l'heure, dans la présentation, on a
3 donné des exemples où la centrale pourrait être sujette à
4 un grand accident, mais personne ne peut garantir que des
5 accidents importants ne pourront pas arriver. Il y a une
6 probabilité que ces accidents arrivent et c'est inhérent à
7 la centrale nucléaire quelle qu'elle soit et quelles que
8 soient les précautions qu'on ait pu prendre.

9 Le troisième constat c'est que le fardeau
10 des traitements des déchets à long terme est légué aux
11 générations futures. Les déchets qui s'accumulent, qui
12 vont s'accumuler si la centrale fonctionne vont être
13 légués, vont être résolus éventuellement par des
14 générations futures. On ne sait pas si ces générations
15 futures auront le moyen ou même la volonté de le faire
16 d'une manière responsable.

17 C'est donc un constat évident que tout
18 fonctionnement de cette centrale dans les années à venir
19 est susceptible de gérer des quantités importantes de
20 déchets qui n'ont pas actuellement une solution évidente.

21 Le quatrième constat que nous faisons c'est
22 à propos des gaz à effet de serre. Il a été hier
23 mentionné par plusieurs que la centrale atomique peut
24 faire diminuer les gaz à effet de serre du Canada et aussi
25 sur le plan planétaire. Ceci est vrai que lors de la

1 fission il n'y a pas d'émission de gaz à effet de serre.
2 Mais sur tout le cycle de vie de la centrale, la
3 construction, le développement et aussi sur le cycle de
4 vie du combustible nucléaire, le raffinement, tous ces
5 cycles-là, il y a une émission, une grande et importante
6 émission de gaz à effet de serre. Il n'est pas exact de
7 dire que la centrale nucléaire -- une solution de gaz à
8 effet de serre. Ce n'est pas exact et c'est induire en
9 erreur la population de dire que le nucléaire est une
10 solution.

11 **M. SIMARD:** Le cinquième constat, les coûts
12 de réfection de la centrale sont fort incertains et la
13 durée de vie des centrales rénovées est courte. Les
14 dépassements pourraient être très importants et le coût du
15 kilowatt/heure pourrait augmenter considérablement. On a
16 l'exemple de Point Lepreau où les dépassements sont très
17 importants. On a même l'histoire de Gentilly-2 qui a
18 coûté quatre fois plus que prévu initialement et dont le
19 délai de construction s'est fait sur 10 ans au lieu des
20 cinq ans, je crois, qui étaient prévus initialement.

21 Constat numéro six. Par rapport à l'option
22 nucléaire, Hydro-Québec a à sa disposition plusieurs
23 options moins coûteuses, moins risquées et plus en accord
24 avec les principes de développement durable.

25 Constat numéro 7. Hydro-Québec n'a pas

1 population du Québec à d'énormes conséquences néfastes sur
2 le plan économique, sociétal et environnemental.

3 Je voudrais là spécialement attirer votre
4 attention que l'énergie nucléaire ne peut pas se comparer
5 à d'autres situations. Un accident majeur, peut-être peu
6 probable mais quand même ayant une certaine probabilité, a
7 des conséquences énormes par rapport au coût des
8 opérations et tous les autres bienfaits qu'on a reçus de
9 cette exploitation pendant sa durée de vie.

10 C'est un cas très unique, où les
11 conséquences sont énormes par rapport à quelque soit une
12 autre source d'énergie.

13 **M. SIMARD:** Donc, la réfection de Gentilly-
14 2 exposerait Hydro-Québec à d'importants dépassements des
15 coûts, tant au cours de la période de réfection qu'au
16 cours de l'exploitation de la centrale Gentilly-2.

17 La poursuite de cette activité au cours des
18 prochaines années n'allègera pas le bilan des gaz à effet
19 de serre au Québec et n'améliorera pas sa sécurité
20 énergétique ni la fiabilité de son réseau électrique.

21 La poursuite de cette activité viole les
22 principes de la loi québécoise sur le développement
23 durable, plus particulièrement les principes de précaution
24 et d'équité intergénérationnelle.

25 Actuellement, Hydro-Québec jouit

1 d'importants surplus d'énergie électrique. Si dans les
2 années futures on juge nécessaire d'augmenter la
3 production d'électricité, tant pour satisfaire les besoins
4 du Québec que pour les besoins d'exportation, on dispose
5 donc d'importants gisements d'énergie renouvelable ou de
6 conservation d'énergie, sans avoir besoin de recourir à
7 l'énergie nucléaire avec tous les risques que cela
8 comporte.

9 En conséquence, nous recommandons, en
10 regard de ce qui précède -- Nature Québec recommande le
11 refus de la prolongation de cinq ans du permis
12 d'exploitation de la centrale Gentilly-2. Nature Québec
13 recommande la cessation d'exploitation de la centrale
14 Gentilly-2 dans les meilleurs délais, au plus tard en
15 2013.

16 Quelques petites remarques que j'avais
17 annoncées pour finir sur la gouvernance. J'ai moi-même
18 personnellement été en politique. J'ai été député
19 fédéral. Je pense qu'il y a un problème de gouvernance
20 majeur et je pense que vous devriez, comme commissaires,
21 réfléchir à cette question. C'est pour ça qu'avec le
22 mouvement Sortons le Québec du Nucléaire, on aurait
23 préféré que vous annuliez ces audiences le temps de faire
24 le point complet sur ce qui se passe Fukushima.

25 Non pas uniquement au niveau technique,

1 mais au niveau de la gouvernance des agences régulatrices
2 parce que ce questionnaire-là est partout dans le monde
3 actuellement. Comment on fonctionne? Est-ce qu'on
4 fonctionne de la façon la plus transparente possible?
5 Est-ce qu'on est suffisamment indépendants ---

6 **LE PRÉSIDENT:** O.k., concluez s'il-vous-
7 plaît.

8 **M. SIMARD:** Pardon?

9 **LE PRÉSIDENT:** Veuillez conclure s'il-vous-
10 plaît.

11 **M. SIMARD:** Je conclus, c'est ce que je
12 fais.

13 Et donc, il est extrêmement important que
14 vous vous posiez cette question-là de votre gouvernance en
15 termes de transparence, d'indépendance avec l'industrie et
16 d'indépendance par rapport au gouvernement.

17 C'est d'autant plus frappant que c'est pas
18 le Parlement mais bien le gouvernement qui a forcé la
19 démission de Mme. Linda Keen. Bien sûr, le Parlement a
20 été un peu forcé pour des questions de disponibilité
21 d'isotopes à refaire redémarrer -- et je vous invite à
22 relire, là-dessus, les débats qui -- ça c'est fait dans
23 des grincements de dents au Parlement à l'époque.

24 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

25 **M. SIMARD:** Donc il faudrait que ---

1 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

2 **M. SIMARD:** --- vous vous interrogiez -- je
3 termine là-dessus -- fortement sur votre propre
4 gouvernance qui n'est pas satisfaisante au regard de
5 Fukushima.

6 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

7 Alors, est-ce qu'il y a des questions? M.
8 Harvey.

9 **COMMISSAIRE HARVEY:** Bonjour M. Simard.

10 Je commencerais, d'abord, en disant que --
11 il y a une partie, bien sûr, de votre présentation qui est
12 politique ou qui dépasse -- et vous l'avez mentionné vous-
13 même au départ -- notre mandat. Notre mandat qui est
14 quand même plus limité que ce que vous touchez.

15 Au départ, je dirais que votre rapport me
16 faisait penser au rapport du BAPE dans le format, où vous
17 avez une argumentation et vous arrivez à des constats.

18 La nuance c'est que pour plusieurs de vos
19 constats, l'argumentation est fragile. Et parfois, le
20 constat est fragile aussi.

21 Donc, pour en arriver à la conclusion, je
22 pense qu'on s'assurait, au BAPE, que chaque argumentation
23 -- chaque page -- arrivait au constat. Mais, il y a des
24 choses -- et j'en ai relevé. Je ne les relèverai pas
25 toutes -- que vous incluez dans ça en sachant probablement

1 fort bien que c'est une information qui a déjà été
2 discutée.

3 Encore hier, on parlait -- je vous donne un
4 exemple sur les malformations congénitales observées ici.
5 Depuis des années il y a eu des rapports qui ont dits que
6 ça n'existait pas, qu'il n'y avait pas de relation.

7 Hier encore, il n'y avait pas de relation
8 et on retrouve ça dans votre argumentation. On retrouve -
9 - écoutez, je ne veux pas faire tout le tour -- mais même
10 les constats eux-mêmes, j'arrive difficilement à la
11 conclusion lorsqu'un constat me dit « est
12 susceptible de ».

13 Bien sûr c'est susceptible, mais on
14 s'assure que -- en mettant « est susceptible de », c'est
15 pas un constat qui est très fort parce que c'est une
16 supposition, c'est une probabilité.

17 Constat numéro 2, vous dites :

18 "La centrale Gentilly-2 n'est pas
19 totalement immunisée contre les
20 accidents de grande ampleur et la
21 centrale peut également contribuer à
22 la prolifération d'armes nucléaires."

23 C'est charrié, selon moi.

24 Hier, on en a discuté. On a discuté de
25 toute les -- la sauvegarde ici, qui est appliquée ici, au

1 niveau du Canada, au niveau international, au niveau de
2 tous les pays avec qui le Canada fait affaire et où
3 l'uranium peut être exporté.

4 Donc, ce deuxième constat-là, pour moi, ne
5 mène pas à votre conclusion. Je passe l'argumentation, je
6 vais directement au constat.

7 Le fardeau du traitement des déchets à long
8 terme est légué aux générations futures. Encore là, c'est
9 pas certain, parce qu'on met déjà de l'argent -- et
10 beaucoup d'argent -- pour s'occuper des déchets.

11 Vous allez me dire: on en met pas assez, on
12 ne sait pas si on en met. Mais on en met dans la mesure
13 de nos connaissances et il y a très peu d'industries qui
14 ont déjà fait ça, très peu de systèmes où ils ont mis de
15 l'argent de côté. On a -- j'ai été longtemps en
16 environnement mais combien on a essayé d'en arriver à ça.

17 **M. SIMARD:** Vous me permettez, quand même?

18 **COMMISSAIRE HARVEY:** Oui, vous pouvez
19 réagir n'importe quand.

20 **M. SIMARD:** Quand même, là je trouve que --
21 bon, sur les constats. J'ai vu des constats, hier, à
22 l'appel des demandes de la Commission, on a constaté qu'on
23 n'a pas trouvé de tritium.

24 Hier, on faisait passer le Ministère de
25 l'Agriculture, le Ministère de l'Environnement. Les

1 constats étaient à deux coups de cuiller à peau: non, il
2 n'y a aucun problème, non, on a rien constaté. Non, non,
3 non. Alors que, on voit bien et on le sait qu'il y a --
4 est-ce que c'est des traces qui sont dangereuses? Est-ce
5 que c'est des éléments, c'est discutable.

6 Mais, dans les constats sur la sécurité,
7 c'est parfait mais la zone est de huit kilomètres. On
8 vient de le voir tantôt. Disons qu'au niveau des constats
9 -- certainement sur celui que vous venez de souligner --
10 je crois que quand on n'a pas encore trouvé de site
11 définitif, encore aujourd'hui -- et ça fait plusieurs...

12 Moi, j'ai rentré en 1989 dans l'UQCN --
13 l'Union Québécoise pour la Conservation de la Nature, qui
14 était avant Nature Québec -- et on travaillait déjà à
15 discuter d'un éventuel site d'enfouissement définitif.

16 Donc, on est en 2011 et on n'a toujours pas
17 trouvé de "willing community" et puis on a toujours pas
18 trouvé. Et les coûts de ça sont très durs à évaluer et
19 ça, ça va être reporté aux générations futures.

20 Le fait d'avoir à gérer des matières
21 radioactives qui ont des demi-vies, en certains cas, de
22 plusieurs milliers d'années, et bien, pour moi, c'est pas
23 éthiquement responsable et, effectivement, c'est repoussé
24 aux générations futures et c'est pas la provision de 600
25 millions -- vous le savez vous-même -- qui va régler ce

1 problème-là.

2 **COMMISSAIRE HARVEY:** Écoutez, vous avez
3 votre opinion, je la respecte.

4 Moi, ce que je constate aujourd'hui, c'est
5 qu'on met quand même des sommes importantes, qu'il y a une
6 société qui s'occupe du problème. C'est déjà mieux que si
7 on laissait ça.

8 **M. SIMARD:** Il n'y a pas beaucoup
9 d'industries qui génèrent des déchets qui durent pour des
10 milliers d'années non plus.

11 **COMMISSAIRE HARVEY:** Ah, bien ça ---

12 **M. SIMARD:** Pas beaucoup.

13 **COMMISSAIRE HARVEY:** En tout cas. Je ne
14 veux pas dire que le rapport -- qu'il n'y a pas de vérité
15 dans le rapport.

16 Ce que je veux dire, c'est qu'il y a des
17 choses qui sont fragiles et, en aillant ces choses-là
18 fragiles, ça -- votre objectif, ou votre prise de
19 position, votre décision, votre choix -- je n'y peux rien
20 et je le respecte. Ça, je vous le concède.

21 Mais, ce que je veux dire -- vous présentez
22 un rapport devant nous et il faut le regarder, c'est de
23 cette façon-là qu'on le regarde.

24 Soyez assuré -- je ne sais pas si vous avez
25 assisté ou écouté la première partie de l'audience -- on

1 en posé, et drôlement, des questions à Hydro-Québec sur
2 chaque point. On l'a fait au même titre que je vous pose
3 des questions là.

4 **M. SIMARD:** Vous me permettez?

5 Là-dessus, j'étais justement à la première
6 partie de l'audience. Si on peut parler de gouvernance,
7 je trouve ça absolument aberrant que le personnel de la
8 CCSN, qui a déjà une influence directement sur vous comme
9 commissaires -- parce que c'est lui qui alimente --
10 produise un mémoire où il recommande d'avance le
11 renouvellement du permis en début d'audience. Vous me
12 perdez en termes d'éthique et de justice naturelle, on a
13 un maudit problème.

14 **COMMISSAIRE HARVEY:** Parlons-en parce que
15 je vous ai écouté, justement, hier soir à la télévision
16 dire que notre opinion était faite.

17 C'est comme ça que ça a passé à la
18 télévision alors l'opinion ça fonctionne comme ça --
19 l'opinion c'est comme ça que ça fonctionne. Au BAPE, je
20 vous le rappellerai -- vous êtes très familier avec le
21 Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement au Québec
22 -- on avait le Ministère de l'Environnement qui donnait
23 son opinion.

24 **M. SIMARD:** Oui mais c'était le Ministère
25 de l'Environnement, ce n'était pas le BAPE!

1 Là c'est vos employés batèche!

2 **COMMISSAIRE HARVEY:** Non, non, c'est pas
3 nos employés. Je n'ai absolument rien à faire avec le
4 personnel.

5 J'ai été nommé, je suis complètement
6 indépendant -- je suis même indépendant de mes collègues.
7 On travaille chacun dans notre bulle et on vient ensemble
8 pour les audiences.

9 Donc, je n'ai rien à faire -- et c'est
10 heureux qu'on ait des spécialistes qui viennent comme ---

11 **M. SIMARD:** Oui mais c'est eux qui vous
12 recommandent ou non.

13 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais ils font leurs
14 recommandations ---

15 **M. SIMARD:** Oui, mais ils produisent un
16 mémoire dans vos audiences. J'ai un problème majeur.

17 **COMMISSAIRE HARVEY:** Oui mais c'est pas un
18 problème!

19 Ils viennent nous donner leur opinion,
20 c'est normal. Si on n'avait pas d'opinion ---

21 **M. SIMARD:** Ils vous la donnent d'avance,
22 ils vous la donnent directement pour prise de décision --
23 en dehors des audiences publiques!

24 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais pourquoi pas?
25 Nous, on est là pour écouter vos mémoires, mais le

1 personnel est là pour s'assurer du côté technique.

2 Je vais passer la parole au personnel.

3 **M. JAMMAL:** Ramzi Jammal.

4 C'est pas correct. En même temps que le
5 CMD est donné pour le public, c'est rendu à la Commission.
6 On n'a jamais partagé avec la Commission des notes, des
7 notes de service ou des mémoires.

8 Tout ce qu'on fait est, d'une façon
9 transparente avec le public et, la semaine passée, quand
10 nous étions à Vienne, une des bonnes pratiques que le
11 Canada a soumis -- et puis c'est rendu dans le rapport de
12 la convention internationale de sécurité -- c'est la
13 diffusion en web de ce qu'on parle. Aujourd'hui, ça veut
14 dire que la transparence est incroyable et on est le
15 meilleur pays au monde au niveau de la transparence.

16 On a jamais eu ni le droit de vous écrire
17 des notes de service sans que ça passe pas par le
18 secrétariat. Et puis ça c'est un document qui est tout à
19 fait en public. Ce que le public voit, vous le verrez en
20 même temps que le public.

21 On ne vous donne jamais l'opportunité de
22 lire un CMD avant que le public le reçoit. En plus ---

23 **M. SIMARD:** Oui mais ça n'exclut pas ---

24 **M. JAMMAL:** S'il te plaît, laisse moi
25 terminer.

1 On vous donne des recommandations parce que
2 vous autres, dans votre délibération, vous prendrez en
3 considération tous les intervenants, le "proponent" ou
4 bien les applicateurs et nous autres.

5 Et puis, plusieurs fois, quand vous n'aviez
6 pas accepté notre recommandation et vous nous aviez
7 demandé de vous présenter plus d'informations pour que
8 vous puissiez rendre vos décisions.

9 **M. WELT:** Est-ce que je peux répondre un
10 peu à ce que vous avez dit tout à l'heure à propos de la
11 fragilité?

12 C'est un fait, les constats sont fragiles.
13 Ils ne sont pas certains. Il n'y a pas 100 pourcent de
14 certitude.

15 Je prends comme exemple le premier constat.
16 L'effet sur la santé. Hier, on a mis en avant un certain
17 nombre d'études qui démontraient qu'il y a impact sur la
18 santé.

19 De l'autre côté, Mme. Thompson a aussi fait
20 remarquer qu'il y a d'autres études ou d'autres
21 interprétations qui annulent ceux-là.

22 Ce que je veux dire, que la fragilité est
23 dans notre constatation. Mais il y a aussi, cette même
24 fragilité, et même quelque fois plus encore de fragilité,
25 dans les réponses, dans les affirmations de ceux qui sont

1 dans bien des cas. Il y a des gens ici qui ont dit que
2 l'énergie nucléaire va combattre les gaz à effet de serre.
3 C'est un argument que l'industrie nucléaire ramène
4 constamment dans les organismes internationaux.

5 C'est un argument opportuniste pour faire
6 mousser l'énergie nucléaire mais ce n'est pas tout à fait
7 exact. Jamais ils font état des études sur le cycle de
8 vie, sur le cycle de vie de la construction et de
9 l'opération et le démantèlement des centrales et surtout
10 sur le cycle de vie du combustible nucléaire.

11 Enfin, je ne dis pas que nous avons la
12 vérité infuse. Je ne dis pas que nos arguments ne sont
13 pas fragiles. Effectivement, ils sont fragiles parce
14 qu'il n'y a pas, actuellement, des certitudes, ni dans un
15 côté, ni dans l'autre et, dans ce cas-là, il faut mettre
16 en avant -- le principe de précaution doit être le premier
17 principe qui doit être appliqué.

18 Je voudrais seulement dire encore un seul
19 argument.

20 On prend des risques -- ça dépend là aussi
21 de la finalité. Vous prenez votre voiture. Il y a un
22 risque, évidemment, de prendre la voiture mais vous devez
23 aller quelque part et vous avez calculé mentalement que ça
24 vaut le coup de prendre la voiture parce que il y a de
25 grands avantages.

1 Dans le cas de Gentilly-2, qui donne
2 seulement environ 2 pourcent de la puissance installée, en
3 termes négligeables par rapport à tout le réseau d'Hydro-
4 Québec. La finalité de la centrale, sur le plan
5 énergétique, sur la sécurité énergétique, est infime.
6 Elle est pratiquement inexistante.

7 Alors pourquoi prendre tous ces risques?
8 Pourquoi mettre en branle tout un système de précautions -
9 - enfin, tout le tralala qui est lié à une centrale?

10 La finalité n'est pas là! Pourquoi le
11 faire? On peut très bien ne pas le faire! Le risque, le
12 moins de risque c'est de ne pas le faire.

13 **LE PRÉSIDENT:** Merci. Il faut continuer.
14 M. Harvey.

15 **COMMISSAIRE HARVEY:** Bien, je terminerai --
16 c'est vrai qu'il y a des incertitudes. Dans la vie, il
17 n'y jamais une certitude et on essaie, nous, d'avoir
18 toutes les données possibles pour avoir la meilleure
19 précision possible.

20 Dire que les études contredisent les autres
21 -- hier, c'est pas tellement ça qu'on a vu. C'est que
22 même les études qui nous étaient présentées -- c'est les
23 études elles-mêmes qui, à la fin, disaient qu'on ne peut
24 pas conclure parce qu'on n'a pas assez de données.

25 C'est pas d'autres études qui sont venues -

1 --

2 **M. SIMARD:** Les études épidémiologiques,
3 par essence, peuvent pas établir de relation causale.
4 Mais il demeure que quand on a des méta-analyses de ces
5 études-là -- quand vous dites la sécurité avant tout, la
6 sécurité avant tout ça veut dire véritablement un principe
7 de précaution. De dire que même si aujourd'hui on n'a pas
8 la preuve de cause à effet -- quand on voit dans des
9 analyses en Allemagne, sur l'ensemble, qu'il y a des taux
10 de cancer supérieurs à la moyenne autour des centrales
11 nucléaires, on peut pas l'établir hors de tous doutes.

12 Mais moi je vous vois toujours depuis hier
13 comme des défenseurs absolus de la technologie nucléaire à
14 tous points de vues en aillant un soin jaloux de dire :
15 j'ai répliqué et puis on a la solution à tout ---

16 **COMMISSAIRE HARVEY:** Ça n'a rien à voir M.
17 Simard ---

18 **M. SIMARD:** --- on est meilleurs que les
19 japonais. La culture asiatique aujourd'hui, la culture
20 asiatique est de laissé aller. J'ai entendu ça ici
21 aujourd'hui!

22 **COMMISSAIRE HARVEY:** M. Simard, vous parlez
23 beaucoup.

24 C'est pas du tout le cas. Moi, le
25 nucléaire, avant d'être amené sur la Commission, j'avais

1 jamais travaillé dans le nucléaire de ma vie. Donc, je ne
2 suis pas un promoteur du nucléaire.

3 On m'a mis là pour, justement, surveiller
4 le nucléaire. Et c'est la différence, c'est ça qui est
5 important de faire. C'est quand on lance quelque chose,
6 soit par écrit ou soit à la télévision, où l'on dit une
7 chose qui est pas la bonne.

8 Ça, on y peut rien. C'est difficile de
9 défaire. Pourquoi on fait ça ici? On essaie de corriger
10 dès fois des dires ou des choses qui -- c'est facile, une
11 fois que c'est lancé -- et puis, vous le savez fort bien,
12 une fois que c'est lancé, c'est difficile de "backtracker"
13 pour nous.

14 C'est pas une défense du nucléaire. Moi --
15 le nucléaire, on le surveille. Demandez aux gens d'Hydro-
16 Québec, on les surveille. Et puis le personnel est même
17 là à la journée longue dans les centrales, à les
18 surveiller.

19 Et puis, je veux vous assurer -- et je ne
20 parle pas pour mes collègues -- en tout cas -- pour moi,
21 que je ne défends pas le nucléaire mais que je défends le
22 fait que j'ai été nommé pour surveiller le nucléaire.

23 **LE PRÉSIDENT:** Vraiment, il faut -- Mme.
24 Thompson.

25

1 **Dre. THOMPSON:** Peut-être de nuancer les
2 commentaires des intervenants.

3 Les méta-analyses ont beaucoup été
4 discutées hier et aujourd'hui encore, avec l'étude de
5 Manganu et d'autres. Ces études-là, le personnel en tient
6 compte, mais on tient compte aussi des lacunes et du
7 consensus scientifique.

8 Les études de Manganu ont été critiquées
9 fortement parce qu'il y a plusieurs -- dans la méta-
10 analyse, ils ont laissé de côté plusieurs études
11 épidémiologiques à cause de contraintes méthodologiques et
12 il y aucune population contrôle dans ces études là. Il
13 n'y a aucune mesure environnementale. Il n'y a aucune
14 mesure de dose; donc il y a beaucoup de lacune de ces
15 études là.

16 On en tient compte, mais on tient compte de
17 l'ensemble des données pour faire les recommandations aux
18 commissaires et aussi de voir si les règlements de la
19 Commission tiennent la route.

20 **LE PRÉSIDENT:** O.k. D'autres questions
21 s'il-vous-plaît?

22 Alors merci beaucoup pour cette
23 présentation.

24 Le prochain mémoire va être présenté par
25 Greenpeace Canada, le document est document H15.29. Alors

1 c'est monsieur Stensil qui va faire la présentation.

2 Vous avez la parole.

3

4 **10-H15.29**

5 **Exposé oral par**

6 **Greenpeace Canada**

7

8 **M. STENSIL:** Merci. Bonjour monsieur le
9 président et les commissionnaires. Mon nom est Shawn-
10 Patrick Stensil, je suis le responsable de la campagne
11 nucléaire avec Greenpeace au Canada. J'aimerais vous
12 remercier pour cette opportunité pour vous présenter nos
13 inquiétudes concernant le renouvellement de permis de
14 Gentilly-2.

15 Comme vous le savez, Greenpeace s'oppose à
16 la réfection de Gentilly pour plusieurs raisons.
17 L'accident nucléaire en cours à Fukushima au Japon nous
18 rappelle les dangers entourant l'utilisation de l'énergie
19 nucléaire.

20 La semaine passée moi, j'ai visité
21 Tchernobyl pour voir avec mes propres yeux l'impact d'un
22 accident nucléaire sur une société et l'environnement. Ce
23 que j'ai vu était terrible.

24 Là, j'ai rencontré l'ancien opérateur en
25 chef de la station Tchernobyl. Il a résumé le risque d'un

1 accident comme ceci. Fukushima et Tchernobyl nous
2 démontrent qu'une technologie aussi complexe que celle des
3 réacteurs nucléaires, gérés par des humains aux prises
4 avec des événements imprévisibles pourrait causer des
5 accidents graves. Autrement dit, des accidents graves
6 sont possibles ici au Québec et à Gentilly.

7 Greenpeace questionne l'intérêt pour la
8 société québécoise de dépenser deux milliards de dollars
9 pour la réfection de Gentilly-2 alors que le Québec
10 pourrait facilement développer d'autres options plus
11 sécuritaires.

12 La réfection de Gentilly cependant est en
13 doute. Hydro-Québec a jamais publié les chiffres pour
14 démontrer la rentabilité du projet. Il fait des
15 déclarations publiques tout le temps mais comme on dit en
16 anglais, « show us the goods ».

17 Greenpeace s'inquiète beaucoup du conflit
18 entre les exigences sécuritaires appliquées à la réfection
19 de Gentilly-2 par le CCSN et l'espoir d'Hydro-Québec de
20 minimiser les standards de sécurité pour aider la
21 rentabilité du projet. On pense que ça c'est une menace
22 réelle.

23 Un document que Greenpeace a reçu par une
24 demande d'information démontre ce conflit. En 2004,
25 Hydro-Québec a dit au staff de la CCSN que les avantages

1 économiques de la réfection étaient faibles, donc minces,
2 et dépendaient aux exigences imposées par la CCSN. C'est
3 tout à fait différent de que qu'il dit en public, hein.
4 C'est faible, c'est pas rentable comme on a entendu hier
5 et ce matin.

6 Si la rentabilité de la réfection de
7 Gentilly-2 a été faible en 2004, c'est difficile à
8 comprendre comment ça pourrait, avec l'augmentation des
9 estimés de prix, ça pourrait être rentable en 2011.

10 Étant donné le manque de transparence par
11 rapport aux exigences de sécurité par la CCSN, c'est une
12 « complaint » qui date de longtemps pour Greenpeace,
13 Greenpeace questionne les exigences de sécurité appliquées
14 à la réfection de Gentilly-2.

15 Autrement dit, Greenpeace fait pas
16 confiance à la CCSN pour assurer les autres niveaux de
17 sécurité. J'en ai marre d'entendre que tout est
18 sécuritaire sans preuve. La chose à faire la plus
19 sécuritaire pour le Québec est franchement de fermer la
20 centrale.

21 C'est pas votre décision, je sais. C'est
22 une décision politique. Cela dit, aujourd'hui je parle
23 pas de la réfection. Le focus des derniers deux jours
24 étaient la réfection, comment on va préparer, et cetera,
25 et cetera. Le focus de notre présentation aujourd'hui est

1 la bonne planification de la fin de vie de Gentilly-2.

2 Monsieur le président, dans vos
3 présentations publiques vous parlez souvent de la soi-
4 disant renaissance nucléaire. Vous dites d'habitude,
5 « c'est pas notre décision, » c'est vrai. Mais la CCSN se
6 prépare pour l'avenir.

7 Aujourd'hui, Greenpeace demande que la CCSN
8 prépare pour tout un autre avenir. Ça se peut bien que
9 Gentilly-2 soit fermé d'ici un an, deux ans. Le parti
10 Québécois s'oppose à la réfection de Gentilly et il y a
11 des élections l'année prochaine. Et même le chef d'Hydro-
12 Québec, Thierry Vandal, a dit hier qu'il étudie la
13 possibilité de fermeture. C'est un grand changement; ça
14 fait juste quatre ans.

15 Il y a dit pendant une conférence de presse
16 hier qu'il pense à fermer Gentilly-2 à cause 1) des
17 problèmes à Point Lepreau, les dépassements de coûts, la
18 rentabilité en question, les ventes d'Énergie atomique du
19 Canada qui va avoir un impact sur la rentabilité aussi, et
20 il a aussi mentionné les événements à Fukushima. C'est un
21 risque pour la société québécoise.

22 L'année passée, Ontario Power Generation a
23 annoncé qu'elle fermait la station de Pickering près de
24 Toronto. Pourquoi? Le projet de réfection n'était pas
25 rentable.

1 Aux audiences publiques l'année passée sur
2 le renouvellement de permis de Pickering, je vous ai
3 demandé d'assurer que OPG fait la bonne préparation pour
4 la fermeture et propose des options à la communauté de
5 Pickering pour le déclassement de la centrale. C'est
6 important pour la sécurité, mais c'est aussi important
7 pour la durabilité de la communauté ici. Aujourd'hui
8 Greenpeace demande la même chose.

9 J'aimerais que la Commission s'engage
10 d'avoir des audiences publiques d'ici à quelques années,
11 la fin de vie de Gentilly, concernant deux choses
12 principales.

13 Un, les plans et les propositions pour le
14 déclassement de Gentilly-2. Spécifiquement, on doit avoir
15 un débat public sur la stratégie de déclassement. Est-ce
16 qu'on commence à déclasser la station toute de suite et
17 créer des jobs locales? Ou est ce qu'on met ça à plus
18 tard comme est prévu dans le plan actuel?

19 Deux, on demande que Hydro-Québec présente
20 un plan pour comment elle va gérer ses déchets non-
21 combustibles à long terme. Il n'y a aucun plan
22 maintenant. Grosso modo, on pense qu'un permis de cinq
23 ans est pas prudent, on demande un permis plus court, avec
24 les conditions par rapport à la planification de la
25 fermeture de la centrale.

1 Alors, la stratégie de la fin de la vie et
2 déclassement, ça se peut bien que Gentilly ferme d'ici à
3 2013. Il faut avoir un débat sur comment on va déclasser
4 Gentilly-2. Maintenant Hydro-Québec prévoit la même
5 stratégie qu'Énergie atomique du Canada utilise pour
6 Gentilly-1. Laissez faire.

7 Gentilly-1 était en opération dans les
8 années '70, c'est toujours là, il fait rien avec, hein.
9 On ferme les portes, on attend quelques générations et
10 ensuite on commence à déclasser. Moi là, je pense qu'on
11 fait ça juste pour cacher les vrais prix, hein.

12 L'année passée, je vous ai dit qu'on doit
13 avoir un débat sur la stratégie de déclassement de
14 Pickering. Pickering va fermer en 2020. On a un peu plus
15 de temps pour la planification. C'est beaucoup plus
16 urgent ici. Vous étiez d'accord avec Greenpeace. Et on
17 vous remercie pour ça.

18 Et vous avez demandé un permis plus
19 court pour OPG et qu'il présente un plan en 2013 pour les
20 déclassements pour que la communauté puisse comprendre et
21 avoir un mot à dire sur comment on va déclasser cette
22 centrale.

23 Ailleurs au monde, il utilise une stratégie
24 de déclassement accélérée, donc on ferme le réacteur, on
25 commence à nettoyer le site, on crée des jobs.

1 Ici au Canada, on n'a jamais déclassé une
2 centrale, donc je pense que je propose un changement de
3 culture de la CCSN vers la surveillance de l'opération des
4 réacteurs vers une surveillance des déclassements et
5 démantèlements des réacteurs. Donc c'est nouveau. On a
6 commencé avec Pickering, on n'a pas eu ce débat. On doit
7 le débat sur Gentilly d'ici à deux ans.

8 Donc d'abord, on demande que vous faites
9 une condition sur Hydro-Québec de faire un plan pour le
10 déclasser et présenter sur la table des options. Est-
11 ce qu'on déclasser d'une façon accélérée? Ou est-ce qu'on
12 met ça à plus tard, puis tuer des jobs locaux?

13 Deuxièmement, les déchets radioactifs non-
14 combustibles. Il faut que je vous dise, je commence à me
15 sentir un peu vieux ---

16 **LE PRÉSIDENT:** Veuillez conclure s'il-vous-
17 plaît.

18 **M. STENSIL:** O.k.

19 Parce que vous êtes tous nouveaux sur
20 la Commission. Ça fait quatre ans dans la même chambre,
21 j'ai exposé le fait qu'Hydro-Québec à côté, avait pas un
22 plan pour gérer ces déchets non-combustibles à long terme.
23 Donc, Monsieur Harvey, vous venez de dire que on a mis
24 beaucoup d'argent de côté, c'est beau, peut-être qu'il y a
25 des incertitudes, mais on fait de notre mieux. J'aimerais

1 exposer encore une lacune dans la surveillance de la CCSN.

2 En 2005 pendant le BAPE, Greenpeace a
3 exposé le fait qu'Hydro-Québec voulait juste lancé ses
4 déchets en Ontario. Hydro Ontario a dit non. Et en
5 réponse le BAPE a dit, Hydro-Québec doit proposer un plan
6 techniquement faisable et socialement acceptable pour
7 gérer les déchets non-combustibles.

8 Dans les audiences ici, ça fait quatre
9 ans, j'ai dit la même chose à la Commission. La loi sur
10 la réglementation nucléaire qui était imposée en 2000, une
11 des choses nouvelles était que les opérateurs de réacteur,
12 pour la première fois, a une obligation de mettre de
13 l'argent de côté pour le déclassement et avoir des plans.
14 Donc, c'est une chose spécifique de vos obligations sur la
15 loi fédérale.

16 Quand j'ai exposé ce fait, le staff de la
17 CCSN a répondu comme suit: on va demander dans les
18 journées à venir, dans quelques jours, à Hydro-Québec de
19 soumettre nos demandes, pour mettre un plan sur la table
20 qui va adresser les déchets à long terme. Un plan qui est
21 réalisable et qui est acceptable au personnel de la
22 Commission.

23 Donc, ils ont pas mentionné à vous dans
24 leurs documents, mais ils étaient au courant. Ils
25 disaient, on va régler la situation après les audiences.

1 Ça fait quatre ans, j'ai pas vu d'avancement sur ce
2 dossier. J'ai rien vu dans les documents du staff.

3 Donc le BAPE a dit, il y un problème, on a
4 besoin d'un plan, vous avez une obligation sur la loi
5 nucléaire pour obliger les personnes comme Hydro-Québec
6 d'avoir les plans mais aussi une garantie financière pour
7 gérer ce plan, les deux sont connectés, et maintenant ce
8 n'est pas satisfait.

9 Donc on demande aujourd'hui qu'avant la fin
10 de vie du réacteur, Hydro-Québec doit proposer quelque
11 chose pour gérer ces déchets à long terme. En Ontario, on
12 fait un dépotoir, on ne sait pas ce qu'on va faire au
13 Québec mais maintenant il y a un bon plan.

14 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Alors merci beaucoup.

15 **M. STENSIL:** Merci.

16 **LE PRÉSIDENT:** Alors qui va commencer?

17 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je vais y aller.

18 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Harvey?

19 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je vais prendre toute
20 suite le propos que Monsieur Stensil tenait à la fin.
21 J'étais ici en -- j'étais sur le -- c'est un manque de
22 mémoire, j'étais là. Je me rappelle que vous étiez devant
23 moi. Je vais toute suite aller.

24 On a abordé un peu hier le côté des
25 déchets avec Hydro-Québec, les déchets radioactifs de

1 faible intensité, qui n'est pas le combustible, c'est de
2 ça que vous parlez je pense.

3 **M. STENSIL:** Mais aussi des déchets de
4 démantèlement ou réfection.

5 **COMMISSAIRE HARVEY:** Oui, oui absolument.
6 Ça fait qu'on va y aller, je pense qu'ils ont peut-être
7 travaillé un peu puis on ne le sait pas complètement. Je
8 sais qu'hier ils parlaient qu'ils avaient déjà faites des
9 démarches.

10 Mais j'aimerais, je ne sais pas,
11 Madame Pelletier ou Monsieur Désilets, qu'est-ce que vous
12 avez fait depuis quatre ans à ce niveau là?

13 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
14 verbatim.

15 On a construit sur notre site deux sites
16 d'entreposage, le GDRS Phase 1, les installations de
17 gestion des déchets de Phase 1, l'installation de déchets
18 de Phase 2 pour les déchets de réfection. Alors on a tout
19 ce qui faut en place pour assurer un stockage sécuritaire
20 de nos déchets.

21 J'ai mentionné ---

22 **COMMISSAIRE HARVEY:** Excusez, pouvez-vous
23 quand vous parlez à dire de sécuritaire, d'expliquer un
24 peu plus en quoi ça consiste pour voir la durée de vie de
25 ces choses là et la ---

1 **M. DÉSILETS:** C'est des silos de béton qui
2 sont construits de façon à résister aux plus hautes
3 normes, c'est-à-dire ils sont qualifiés sismiques, ils
4 sont suffisamment blindés pour protéger. Et on a tout un
5 programme de suivi environnementale autour de ces
6 installations là.

7 Et on a aussi mis en place un programme,
8 j'en ai parlé un petit peu hier, on a mis en place un
9 programme de gestion de déchet qui a des actions pour
10 réduire la consommation ou l'utilisation de déchet
11 compactable en centrale. On a remplacé des vêtements de
12 papiers par des vêtements qu'on peut laver et réutiliser.
13 On a mis en place des actions pour réduire l'introduction
14 dans la centrale de papier ou de carton qui emballait les
15 pièces qui rentraient.

16 Alors, il y a eu beaucoup de choses de
17 faites. Et il y a eu aussi de la ségrégation de déchet à
18 l'aide d'une équipe et de l'Université Laval où on a pris
19 des déchets et on a fait des analyses poussées pour
20 identifier si c'était radioactif ou pas, et si on pouvait
21 s'en départir autrement que de les stocker sur le site.

22 Alors il y a eu ces genres d'actions qui
23 ont été prises à l'interne pour assurer une gestion
24 optimale et adéquate des déchets.

25 Il y a eu une présentation aussi, je crois

1 que c'est vers la fin 2009 ou début 2010, il y a eu une
2 présentation de toute l'industrie nucléaire auprès de la
3 Commission qui a présenté les stratégies de gestion de
4 déchet dans les différentes centrales où Hydro-Québec a
5 faite une présentation aussi.

6 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais ce que vous avez
7 fait répond pas nécessairement, je pense, est-ce qu'on
8 peut qualifier les silos comme un court terme, ou un moyen
9 terme? Est-ce que c'est une gestion à long terme de ces
10 déchets-là? Comment ça se situerait dans une gestion à
11 long terme?

12 **M. DÉSILETS:** Les installations, c'est
13 construit et ça peut durer 50 ou 75 ans si on fait une
14 bonne gestion des silos. Mais notre plan prévoit qu'après
15 un certain temps, on revisite et on essaie de réduire les
16 volumes par de la ségrégation, par -- c'est ça, surtout de
17 la ségrégation avec des instruments spéciaux. Parce que
18 les déchets de faible activité ça décroît et on peut, en
19 revisitant, réduire encore le volume. Et c'est ce qui est
20 prévue dans le plan d'action qu'on a.

21 **COMMISSAIRE HARVEY:** Qu'est-ce qui se
22 passerait -- dans l'éventualité où Gentilly-2 ferme.
23 Qu'est-ce qui se passerait avec ces déchets là? Quelles
24 seraient les modalités de gestion? Puis est-ce qu'on a
25 une certaine garantie que ça serait pas laissé là, un peu

1 comme pouvait laisser penser Monsieur Stensil de dire ben,
2 il n'y a pas une surveillance ou une gestion suffisante,
3 puis les gens vont dire, ben maintenant, ben sont là, sont
4 là, on a pu de gestion à long terme?

5 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
6 verbatim.

7 Advenant le cas ou on fermerait, on a
8 soumis à la Commission un plan de déclassement, un plan
9 préliminaire de déclassement qui prévoit la gestion du
10 site pour le ramener, si on veut, à un site industriel.

11 Et à l'intérieur de ce plan là, on prend
12 soin des déchets. Autrement dit, quand on va, c'est un
13 plan qui s'échelonne sur à peu près une période de 50 ans,
14 et à la fin on a fait le transfert du combustible stocké,
15 ça été transféré dans le site d'entreposage que la société
16 de gestion va mettre en place. Et on a pris aussi le soin
17 d'adresser tout ce qui concerne les autres déchets
18 qualifiés de faible et de moyenne activité.

19 **COMMISSAIRE HARVEY:** Si on parlait du
20 déclassement -- je vous donnerai l'occasion Monsieur
21 Stensil toute suite après d'intervenir. Si on parlait du
22 déclassement, effectivement comme le mentionnait Monsieur
23 Stensil, ça se fait sur une période assez longue. Et
24 puis, on voit Gentilly-1 qui est là, on a d'autres cas
25 ici. On nous dit ben il faut laisser le temps de reposer

1 ces choses là avant de s'attaquer.

2 Est-ce qu'il y a des raisons fondamentales
3 ou c'est une façon de faire canadienne? Puis est-ce
4 qu'ailleurs, il y a d'autres façons d'intervenir? Et de
5 déclasser et de remettre les sites en condition où on va
6 mettre ça à l'industriel plus rapidement?

7 **M. JAMMAL:** Monsieur Ramzi Jammal.

8 Avant que je passe la parole à monsieur Don
9 Howard pour vous donner la réponse, il y a deux choses à
10 préciser. Que la gestion des déchets, c'est une activité
11 réglementaire où ils ont besoin d'avoir un permis sur
12 place. Le plan de déclassement, c'est un requis pour
13 qu'on puisse établir les financières garanties.

14 Mais avant que je passe la parole à
15 monsieur Don Howard, est-ce que vous me permettez monsieur
16 le président à préciser quelque chose que Monsieur Stensil
17 nous a démontré maintenant, l'indépendance de la
18 Commission.

19 L'année passée quand le personnel vous a
20 présenté une recommandation pour la durée du permis de
21 Pickering, la Commission a pris en considération la
22 recommandation de Greenpeace et pas celle du personnel.
23 Alors, on a eu la discussion de l'indépendance. Juste là,
24 je voudrais faire une démonstration que la Commission a
25 pris en considération l'intervenant. Mais je passe la

1 parole à Monsieur Howard.

2 **M. HOWARD:** Don Howard, Directeur de la
3 division des déchets du déclassement.

4 Pour répondre à ta question Monsieur
5 Harvey, c'est que les pratiques internationales, il y a
6 trois options qui est proposées. Le premier c'est le
7 déclassement immédiatement, o.k. Ça c'était une approche.

8 La deuxième, c'est déferer le déclassement
9 pour une date future. Puis la troisième approche, c'est
10 une combinaison des deux, des deux premières.

11 Il y a des choses qui sont attachées à
12 chaque option. Si on le fait immédiatement, ça veut dire
13 que on a le personnel qui connaît l'installation, puis ils
14 savent -- l'installation meilleure que les autres. Mais
15 avec ça, ça veut dire que la dose aux travailleurs peut
16 être plus élevée.

17 Si on va déferer les déclassements, ça veut
18 dire qu'on donne l'opportunité pour la radioactivité de
19 diminuer, ça veut dire l'impact sur les travailleurs va
20 être moins dans le futur, mais aussi ça veut dire que ça
21 se peut qu'on n'a pas les travailleurs qui connaissent les
22 installations comme aujourd'hui. Comme ça c'est une
23 décision que les titulaires de permis doivent prendre.

24 Nous autres à la Commission, on n'indique
25 pas quel choix qui prend mais c'est que, conformément avec

1 la politique du Gouvernement du Canada qui a été émis par
2 Natural Ressources Canada, ils disent que ceux qui
3 produisent les déchets sont responsables pour les déchets
4 à court et à long terme.

5 Comme ça c'est Hydro-Québec, faut prendre
6 soin de ses déchets pour faire certain que les déchets
7 sont stockés, qui sont sécuritaires et la Commission
8 vérifie que Hydro-Québec mets en place les mesures pour
9 s'assurer que les déchets sont sécuritaires tout le temps.

10 **LE PRÉSIDENT:** Alors, j'aimerais poser une
11 question sur le Gentilly-1. Alors dans quelle option se
12 retrouve Gentilly-1?

13 **M. HOWARD:** Don Howard.

14 Gentilly-1 était mis en une position de
15 déclassement en les mi-'80, je pense, '85-'86. À ce temps
16 là, ils ont mis l'installation dans un stade sécuritaire.
17 L'Énergie atomique du Canada a décidé à ce temps là de
18 déférer le déclassement pour plusieurs raisons.

19 Initialement c'était pour la radioactivité
20 puis pour l'impact sur les travailleurs. Asteure, ben
21 initialement AECL a indiqué qu'il travaille sur le long
22 terme pour les déchets jusqu'à temps qu'ils ont un
23 entreposage pour les déchets à long terme. Ils ont décidé
24 d'attendre jusqu'à temps que ces installations sont en
25 opération pour qu'ils peuvent avoir une place pour les

1 déchets.

2 Comme ça présentement, Gentilly-1 est en
3 stockage sécuritaire et bien surveillé. Il n'y a pas de
4 danger pour l'environnement puis il n'y a pas d'impact sur
5 le public ou les travailleurs. Comme ça, il n'y a pas
6 urgence pour le démanteler présentement à Gentilly-1.

7 **LE PRÉSIDENT:** Mais est-ce qu'il y a un
8 plan de long terme pour Gentilly-1?

9 **M. HOWARD:** AECL sont -- Don Howard encore.
10 AECL sont en train de -- un programme pour
11 chercher pour un dépôt à long terme pour leurs déchets,
12 même pour tous les déchets, même à Gentilly-1 puis Chalk
13 River, puis Douglas Point, sont en train de conduire un
14 essai pour trouver un dépôt comme OPG ont fait avec le DGR
15 à Cape Garden. Comme ça AECL sont en train de faire cet
16 essai-là pour trouver. Et puis, ça se déroule
17 présentement puis ça vient juste de commencer.

18 **COMMISSAIRE HARVEY:** Monsieur Howard quand
19 vous mentionnez que si le déclassement était fait plus
20 rapidement qu'il y aurait une dose supérieure aux
21 travailleurs, est-ce qu'on pourrait comparer ça aux doses
22 de réfection? À ce qu'on a pu avoir à Pointe Lepreau, par
23 exemple?

24 **M. HOWARD:** Don Howard.

25 Ça c'est une question, je ne connais pas la

1 réponse. Je m'excuse.

2 **COMMISSAIRE HARVEY:** O.k. Je comprends.

3 Oui, Monsieur Jammal?

4 **M. JAMMAL:** Ramzi Jammal, ici.

5 Quand il y a un déclassement ou bien
6 effectué des travaux concernant un arrêt et après un
7 arrêt. C'est la façon la plus sécuritaire qu'on doit
8 suivre. Alors s'il y a décroissance, c'est plus
9 sécuritaire d'attendre jusqu'à ce qu'il y ait une
10 décroissance de la matière ou bien la radioactivité, ça
11 serait plus sécuritaire à faire.

12 Pour les réfections. Avant qu'ils
13 effectuent la réfection, il doit y avoir sur place un plan
14 de radioprotection dans lequel ils peuvent utiliser le
15 robot, ils peuvent utiliser n'importe quelle méthode pour
16 qu'ils ne dépassent pas les doses limites en premier.

17 Et puis comme j'ai déjà mentionné, que les
18 travaux doivent être effectués à des niveaux en appliquant
19 le principe ALARA, ça veut dire le plus bas possible.

20 La pratique mondiale c'est oui d'attendre
21 après un arrêt sécuritaire pour que la radioactivité se
22 décroisse à un niveau qui est sécuritaire pour que les
23 travailleurs puissent faire les travaux.

24 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais ça veut dire que
25 c'est assez long. Si on regarde Gentilly-1, ça fait 25-30

1 ans.

2 **M. JAMMAL:** Ici, Ramzi Jammal.

3 Oui, c'est une période de temps. Et puis,
4 c'est une période de temps où il y a une surveillance
5 réglementaire pour s'assurer la sûreté de tous. Alors, ça
6 c'est la pratique et puis ce n'est pas unique au Canada,
7 c'est fait partout.

8 **COMMISSAIRE HARVEY:** Parce que dans le
9 fonds, plus ça serait fait rapidement, mieux ça serait
10 disons pour ---

11 **M. JAMMAL:** Mais il y a deux choses, il y a
12 la place où entreposer ces déchets, la décroissance et
13 puis la capacité à faire le travail.

14 **COMMISSAIRE HARVEY:** Fait que c'est un peu
15 un des problèmes, c'est les déchets dans le fonds, on
16 revient aux déchets.

17 Je vais donner la parole à Monsieur
18 Stensil. Je pense que vous avez des commentaires à --
19 non? Vous êtes pas obligé.

20 **M. STENSIL:** Merci pour les questions.

21 D'abord, je pense que le débat qui se passe
22 ici souligne qu'on a besoin d'un débat sur la stratégie de
23 déclassement. On prend juste comme acquis des documents
24 qui sont en garantie financière, ça c'est la stratégie.
25 Ça n'a jamais été présenté au public d'une façon où on

1 peut évaluer ça.

2 Et c'est pas juste une question --
3 j'aimerais souligner ça -- c'est pas juste une question de
4 la régulation, c'est aussi une question pour la durabilité
5 de cette communauté ici. Est-ce qu'on fait un « boom bust
6 economy » ou on fait juste fermer le réacteur et toutes
7 les jobs sont parties? Ou est-ce qu'on fait une
8 transition juste pour les travailleurs qui permet la
9 communauté de s'adapter à la fermeture de la centrale? Ça
10 c'est un débat social qui doit -- moi je pense que la CCSN
11 doit assister.

12 Pour ce qui est des déchets radioactifs, je
13 pense que la question était qu'Hydro-Québec a pas répondu
14 à la question. Chaque fois que je demande, il dit on a
15 des installations qui pourraient gérer ces déchets pour 50
16 ans.

17 Les déchets à moyen terme, c'est pas les
18 combustibles mais ils sont dangereux pour des milliers
19 d'années. Ça c'est la raison en Ontario. OPG fait un
20 dépotoir. C'est les mêmes genres de déchets et OPG a un
21 plan pour comment gérer ces déchets à long terme.

22 Ils ont des installations comme Hydro-
23 Québec pour gérer d'ici 50 ans aussi, mais ils ont aussi
24 un plan à long terme. Et une partie de ça, c'est la
25 garantie financière qui a une obligation sur le permis et

1 sur la loi fédérale.

2 Hydro-Québec a pas ça. Et je pense que
3 c'est ceux là que je veux que vous forcez Hydro-Québec de
4 présenter au moins un plan d'ici à deux ans. Ça c'est
5 juste; c'est la loi.

6 **COMMISSAIRE HARVEY:** Merci pour votre
7 message.

8 Merci.

9 **LE PRÉSIDENT:** Est-ce que tu veux faire une
10 réaction ici?

11 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
12 verbatim.

13 J'en ai parlé un petit peu hier. Pour ce
14 qui est du long terme, on a entrepris des discussions avec
15 la société de gestion des déchets nucléaires, Nouveau-
16 Brunswick, AECL, pour avoir un site comme OPG est en train
17 de se construire, pour la gestion de nos déchets à plus
18 long terme, ceux qui ont des durées de vies plus longues
19 que la période de 50 ans.

20 Alors ça c'est en discussion. Il y a une
21 rencontre prochainement encore à ce sujet là avec la
22 société, les gens d'Énergie atomique et de Nouveau-
23 Brunswick pour continuer à avancer cette piste là.

24 **LE PRÉSIDENT:** Un instant, pour le CCSN,
25 est-ce que nous sommes d'accord avec les interdictions de

1 Monsieur Stensil ici? Est-ce qu'il y a des plans? Est-ce
2 que nous sommes au courant? Est-ce que nous sommes
3 d'accord avec ça?

4 **M. RINFRET:** François Rinfret, pour le
5 personnel de la Commission.

6 Hydro-Québec respecte les exigences
7 présentement. Ils ont présenté en plus des garanties
8 financières, donc le montant, le gros magot d'argent
9 nécessaire pour le déclassement et l'évacuation de tous
10 les déchets radioactifs, un plan de déclassement
11 préliminaire, donc il respecte les règles dans ce domaine.

12 **LE PRÉSIDENT:** Mais si Gentilly-2 va être
13 fermé, est-ce qu'il y a un processus clair? Ce qu'on doit
14 faire?

15 **M. RINFRET:** Ça demeure un plan de
16 déclassement préliminaire. Je demanderais peut-être à
17 Monsieur Howard de discuter du contenu.

18 **M. HOWARD:** Don Howard.

19 Le plan préliminaire c'est -- d'Hydro-
20 Québec a été examiné par le personnel de la Commission
21 contre le document de la Commission G219, Déclassement des
22 installations nucléaires.

23 Si l'installation est fermée en 2013 ou
24 quoi, Hydro-Québec faut retourner avec un plan détaillé à
25 ce comment, qu'est-ce qu'ils vont faire avec

1 l'installation pour le déclassement?

2 Pour les déchets, si on fait les
3 démantèlements immédiatement, ça veut dire que les déchets
4 aillent dans des fosses de stockage jusqu'à temps qu'ils
5 trouvent une installation à long terme.

6 Il faut comprendre aussi quand on compare
7 Ontario Power puis Hydro-Québec puis Pointe Lepreau, c'est
8 que le montant de déchets entre Hydro-Québec puis New
9 Brunswick Power, c'est alentour de 2-3 pour cent de tous
10 les déchets qui sont produits dans les centrales
11 nucléaires. Et Ontario Power produit le restant 97 pour
12 cent des déchets qui sont produits.

13 Comme ça pour Hydro-Québec, ils essayent de
14 trouver une option pour adresser les 2-3 pour cent qui
15 restent et puis c'est pour ça qu'ils sont en train de
16 discuter avec les autres, avec le gouvernement, avec les
17 autres organismes pour trouver une solution pour les 2-3
18 pour cent des déchets qu'il reste.

19 **LE PRÉSIDENT:** Mais pour les processus de
20 déclassement, est-ce qu'il faut avoir une audience
21 publique? Est-ce que ça pourrait être présenté devant la
22 Commission? Est-ce que ça fait partie de votre processus?

23 **M. JAMMAL:** Ici, Ramzi Jammal.

24 Monsieur le président, c'est une activité
25 réglementaire, c'est un permis qui est tout à fait

1 indépendant. Ça veut dire que, selon les règles de la
2 Commission, oui, on va avoir une audience publique. En
3 plus, on va avoir des études d'évaluation environnementale
4 qui est selon le permis qui doit être émis avant qu'on
5 puisse émettre le permis.

6 Alors si l'évaluation environnementale
7 actuelle ne comprend pas le déclassement du site, on doit
8 effectuer ou bien remettre à jour l'étude environnementale
9 dans le public et émettre un permis en transparence
10 complète.

11 Et puis, en plus le permis de déclassement,
12 on ne peut pas oublier que le permis de déclassement et la
13 garantie -- pardon, le plan de déclassement et la garantie
14 financière prennent en considération toutes les activités
15 qui se trouvent sur le site, n'importe quoi. Si c'est la
16 gestion des déchets, combustibles usés et l'opération.

17 Alors, les garanties financières prennent
18 en considération le plan du site ce qui comprend toutes
19 les activités. Alors, quand il y a une demande pour
20 déclasser ou bien une demande pour changer l'opération
21 actuelle, ça va prendre une approbation de la Commission
22 selon la loi et les règles de la Commission.

23 **LE PRÉSIDENT :** O.k. Merci.

24 Monsieur Harvey; est-ce qu'il y a d'autres
25 questions?

1 Alors Monsieur Stensil, le dernier mot?

2 **M. STENSIL:** Excellent. Je pense qu'il
3 faut un échéancier pour Hydro-Québec. Ça c'est la raison
4 que j'ai demandé une condition, pour qu'ils mettent un
5 plan sur la table pour ses déchets.

6 Ils viennent juste de dire qu'ils font des
7 discussions avec la société de gestion et Énergie Nouveau-
8 Brunswick, ils n'ont pas dit ça au départ. C'était pas
9 mentionné dans les documents du staff. Et Monsieur Howard
10 en 2006 était la personne qui a dit, dans quelques jours,
11 il va demander Hydro-Québec de présenter un plan.

12 Qu'est-ce qui se passe? Pourquoi mettre ça
13 à plus tard? Les réacteurs pourraient fermer en deux ans.

14 Alors une condition pour qu'ils mettent
15 quelque chose sur la table d'ici à deux ans, je pense que
16 c'est fair et juste.

17 Et je pense que l'autre chose à souligner,
18 j'étais vraiment critique dans le passé comme vous le
19 savez, de l'approche de la CCSN vers les réfections. Vous
20 allez laisser l'industrie décider comment, c'est quoi
21 l'approche pour la réfection.

22 Je pense, dans cette instance ici, on va
23 voir un changement de surveillance de l'opération dès le
24 déclassement. Et je suggère à la Commission de prendre le
25 leadership pour assurer que le public pourrait avoir un

1 mot à dire sur les stratégies de démantèlement. C'est pas
2 seulement une chose de sécurité, il va y avoir des impacts
3 sur les personnes et l'économie locale.

4 Merci.

5 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

6 **(COURTE PAUSE)**

7 **M. LEBLANC:** Oui. Bonjour. On va faire
8 une autre intervention avant de prendre une pause.

9 Le prochain mémoire devait être présenté
10 par le groupe MCN21. Ils nous ont demandé de présenter en
11 fin de journée, pour des raisons logistiques. Mais vous
12 vous souviendrez que hier, on n'a pas eu la chance
13 d'entendre Sept-Îles sans uranium, compte tenu de l'heure.

14 Donc, on va leur donner l'occasion de
15 présenter immédiatement. Donc, nous allons procéder avec
16 la présentation orale de Sept-Îles sans uranium qui est au
17 document 10H15.37. Bienvenue.

18

19 **10-H15.37**

20 **Exposé oral par**

21 **Sept-Îles Sans Uranium**

22

23 **M. FAFARD:** Bonjour messieurs, mesdames,
24 Marc Fafard, porte-parole, Sept-Îles sans uranium. Roger
25 Michel, aussi porte-parole représentant de Sept-Îles sans

1 uranium de la communauté de Uashat Mak Mani-Utenam, et
2 puis Claude Francis aussi porte-parole représentant, ce
3 matin pour Sept-Îles sans uranium.

4 Donc sans plus tarder, on va laisser la
5 parole à Claude Francis qui va faire la moitié de notre
6 temps, ensuite je prendrai une autre moitié et puis
7 Monsieur Michel vous adressera quelques mots aussi.

8 **M. FRANCIS:** Bonjour à tout le monde, merci
9 à la Commission. Je dois féliciter l'ensemble des
10 questions que vous avez posées depuis hier à l'ensemble
11 des mémoires.

12 Ça nous éclaire beaucoup parce
13 qu'effectivement, vous conviendrez que monsieur/madame
14 tout le monde que je suis, on n'est pas des spécialistes
15 du nucléaire, nous ne sommes pas spécialistes de
16 l'environnement non plus. Mais nous vivons dans une
17 société où l'environnement et le nucléaire sont parties
18 prenantes.

19 On le vit maintenant avec Fukushima; on l'a
20 vécu aussi avec Tchernobyl. Vous conviendrez que c'est un
21 choix de société qui au Québec aurait dû se poser
22 normalement dans les années '70, il y avait eu un grand
23 débat qui ne s'est pas fait.

24 Par contre, il y a eu un travail exemplaire
25 qui avait été fait à l'époque qui s'appelait « Face au

1 nucléaire, » une publication faite par Québec science qui
2 soulevait toute les questions relatif à l'énergie
3 électronucléaire.

4 Et je crois que ce qu'on peut lire dans ces
5 documents là sont encore aujourd'hui, tout pertinent. Je
6 n'ai pas vu d'avancements réels, tous les points soulevés
7 sont encore là, les fuites dans les vapeurs, les fuites,
8 le tritium, l'eau lourde, l'environnement, le
9 réchauffement de l'eau, l'atrophie des eaux par rejet des
10 eaux utilisées pour le refroidissement.

11 Nous avons un fleuve ici qui nous irrigue.
12 C'est une masse économique extraordinaire et en tant que
13 citoyen de la Côte Nord, je me pose des grandes questions.
14 Est-ce qu'on va nous couper nos ressources pour vivre?
15 Parce que s'il arrivait malheureusement, je ne le souhaite
16 pas, un accident comme à Fukushima, nous serions privés de
17 beaucoup de ressources.

18 Juste une parenthèse, j'ai lu hier quelque
19 chose qui m'a fait sursauter. Et c'est publié dans le New
20 York Times. Ça vient de la Physicist Reviews Nuclear
21 Meltdowns.

22 « Depuis le début de l'utilisation de
23 l'énergie nucléaire, 582 réacteurs
24 nucléaires ont opérés à divers moment
25 pour un total combiné de 14,400 années

1 d'opération. Avec 11 accidents
2 endommageant le recteur lui-même, dont
3 quatre aux États-Unis. Cela fait un
4 réacteur endommagé par 1,309 années
5 d'opération. La norme américaine
6 mentionne un par 10,000 années
7 cumulées d'opération. Donc il y a en
8 réalité sept fois point six plus
9 d'accidents de réacteur que la norme
10 théorique de sécurité. Avec ce taux
11 et le nombre élevé de 439 réacteurs
12 actuellement en opération, et qui va
13 évidemment augmenter avec les
14 constructions futures, cela veut dire
15 que si la tendance se maintient, il
16 faut s'attendre à un accident de
17 réacteur à tous les trois ans. »

18 J'aimerais citer maintenant quelque chose
19 qui nous fera placer le débat dans un contexte un peu plus
20 efficace.

21 « La découverte de la finitude de
22 notre monde n'est pas, en soi, une
23 mauvaise nouvelle. À condition que,
24 conscients de nos limites, nous
25 sachions créer une gouvernance

1 planétaire de notre patrimoine commun,
2 dans l'intérêt des êtres humains
3 d'aujourd'hui et de demain »

4 Et c'était monsieur Albert Jacquart qui
5 disait ça. Et je crois que ça nous concerne directement
6 dans les gestes que nous posons aujourd'hui et dans les
7 décisions que la Commission devra prendre sur
8 l'orientation, oui ou non, du maintien d'un permis
9 d'opération de la centrale.

10 Nous avons ici un problème de baignoire.
11 Je m'explique. L'univers est fini effectivement. Et, si
12 je me réfère encore aux données de l'époque, nous avons
13 augmenté de six à sept fois le taux de radioactivité de
14 notre planète terre. Ce n'est pas sans incidence, même si
15 cela a diminué un petit peu à l'usage du temps parce que
16 les militaires ont réduit un peu leurs expériences.

17 Nous avons un problème majeur, de grande
18 pollution qui dépasse largement celle des gaz à effet de
19 serre. Vous en conviendrez que là on gère un peu un
20 inconnu qui gère notre patrimoine humain.

21 D'autant plus que toutes les analyses
22 sorties récemment et les documents que nous avons vus à
23 Radio-Canada sur les doses infiniment petites de
24 radiation, entre autre par l'uranium dit appauvri dans
25 l'armement, mais l'uranium appauvri, les mines, risque du

1 miniers, les rejets de centrales, tous ça est cumulatif.
2 La baignoire se remplit. Il faudra un jour être
3 conséquent avec nous-mêmes.

4 Est-ce qu'on va continuer à remplir la
5 baignoire? Et puis, pour continuer je vais placer l'enjeu
6 un plus régionalement. Je vais passer la parole à
7 monsieur Marc Fafard.

8 **M. FAFARD:** Donc comme vous avez pu prendre
9 connaissance de notre mémoire, on s'est pas attardé aux
10 détails techniques. On en connaît beaucoup, nous
11 commençons -- ça fait trois ans qu'on travaille sur le
12 dossier des mines d'uranium au Québec, puis on s'avait
13 fort bien que tous les gens de tous les partis allaient
14 élaborer des mémoires très exhaustifs avec les données
15 connues présentement.

16 Ce que nous avons voulu faire, par exemple,
17 on vous en remettra une copie, on a fait environ 500 pages
18 de recollage de différentes informations qui se retrouvent
19 sur le net. Donc si on regarde ce document là, on peut
20 s'imaginer que n'importe qui d'informé au Québec connaît,
21 a accès à tout ce qu'il y a là dedans assez facilement.

22 Donc, on vous en remettra une copie, puis
23 pour les questions à la fin, je pense qu'on a des
24 réponses, où il y a de l'information que vous semblez ne
25 pas connaître.

1 Donc pour ma présentation, j'ai quelques
2 points. Sur la Côte Nord évidemment, il y a une industrie
3 de la pêche qui est immensément vieille et qui est encore
4 très bien chiffrée en plusieurs milliards de dollars par
5 année. Est-ce que cette industrie là pourrait être mise
6 en péril par un éventuel accident à Gentilly?

7 Deuxièmement, est-ce que -- par exemple,
8 prenons la Ville de Sept-Îles qui a une source
9 d'approvisionnement en eau potable qui est une des seules
10 municipalités au Québec à utiliser de l'eau de surface, je
11 vous expliquerai pas pourquoi on s'abreuve dans un lac,
12 mais c'est la seule option qu'on a pour la Ville de Sept-
13 Îles qui comptent 25,000 habitants.

14 Donc ici aussi, s'il y avait un accident,
15 quels seraient les impacts sur notre source d'eau potable?
16 Quand on entend dans les nouvelles cette semaine que le
17 nuage du Japon a survolé le Vermont et puis le Québec il y
18 a quelques jours, et avec des traces détectables dans le
19 lait des vaches au Vermont. Que ce produirait-il s'il y
20 avait un accident?

21 Donc la question que je pose, puis je vais
22 fonctionner comme ça, je vais vous en poser trois. Dans
23 le plan de contingence en cas d'accident, quelle est la
24 progression du panache d'éléments radioactifs qui va
25 sortir éventuellement, si un accident le cause, de la

1 centrale de Gentilly?

2 Est-ce que nous connaissons -- nous on le
3 sait à Sept-Îles, les vents viennent toujours d'en haut de
4 la rivière, donc on est en bas de Gentilly, les vents
5 dominants vont apporter ce nuage-là vers la Côte Nord.
6 Va-t-il se déposer? Aurons-nous un orage au moment ou
7 est-ce qu'il va passer au dessus de notre tête? Puis est-
8 ce qu'on aura ces radioéléments dans notre source d'eau
9 potable? Donc je demande s'il y a une évaluation, une
10 démonstration des profils de déplacement de ce panache-là
11 en considérant les vents dominants?

12 Deuxième question. Quelle est la quantité
13 par année, d'éléments radioactifs qui sont émis de la
14 centrale de Gentilly? On a vu des données hier qui nous
15 parlaient de quantité de becquerels ou de microsievverts
16 sur la neige, dans l'eau.

17 Donc est-ce qu'on est capable, est-ce qu'on
18 comptabilise, est-ce qu'on est capable de dire en grammes
19 ou en kilogrammes, quelle quantité d'électro de
20 radioéléments qui sont diffusés par la centrale? Donc ma
21 deuxième question.

22 Puis celle-ci se rapproche aux mines, nous
23 sur la Côte Nord, on est un endroit très, très favorable à
24 l'exploitation d'une mine. Nous vivons dans une anomalie
25 radioactive. On connaît la teneur en uranium du bouclier

1 canadien.

2 Dans notre coin, les teneurs sont faibles
3 mais les quantités sont immenses. C'est pour ça qu'il y a
4 de l'exploration puis qu'il y a des projets miniers qui
5 lorgnent notre région.

6 Donc si par exemple, on se fie aux données
7 qu'on a eu dernièrement d'un professeur de l'université de
8 Sherbrooke, qui est venu nous expliquer combien de radon
9 est émis par un kilomètre carré d'un site minier avec une
10 concentration commerciale comme on la connaît sur la Côte
11 Nord. Lui nous a expliqué que, sur un kilomètre carré, on
12 pouvait établir, parce que le radon s'évacue du premier
13 millimètre de roche de la surface, à 60 grammes par année
14 la quantité de radon qui est émis par l'aire si on veut
15 d'un kilomètre carré, le premier millimètre de roche en
16 surface.

17 Imaginez si on broie par exemple, 30 mètres
18 d'épais de cette roche-là par année pour ensuite l'envoyer
19 à la centrale d'extraction ou à l'usine d'extraction.
20 Donc ça fait des quantités assez énormes.

21 Puis de là, je reviens au sujet qui a été
22 abordé hier concernant le 80 pour cent de la radioactivité
23 qui est extraite lors de l'extraction, c'est pas tout à
24 faite clair je crois encore pour vous. Moi, je vais, on a
25 entendu 80, 85, moi, je vais dire 90 pour cent.

1 Il y a environ 90 pour cent des éléments
2 radioactifs qui sont contenus dans la roche naturelle,
3 puis pour reprendre les propos de Madame Thompson hier,
4 c'est très bien connu la quantité de chacun des ces sous-
5 éléments là, qui sont à la page trois du document qu'on va
6 vous remettre par la suite, les concentrations ou les
7 ratios puisque l'uranium 238 est en haut de la chaîne, a
8 une demi-vie de 4.5 milliards d'années, à peu près l'âge
9 de la terre.

10 Donc on peut arriver à un ratio pour chacun
11 des sous-éléments, c'est stable partout sur la terre.
12 Toute roche naturelle contient les mêmes proportions de
13 chacun des ces éléments-là.

14 Donc quand on dit qu'il y a 10 pour cent ou
15 huit pour cent des éléments radioactifs dans la roche
16 naturelle, sont l'uranium 235 et l'uranium 238, les deux
17 qui nous intéressent par l'industrie du nucléaire.

18 Madame Thompson nous disait qu'on en retire
19 98 à 99 pour cent, donc il y a un pour cent de cet
20 uranium-là ou de ces deux uraniums-là qui est laissé sur
21 place. Mais il y a aussi 90 pour cent des autres éléments
22 qui ne sont pas intéressant commercialement qui sont
23 laissés dans les résidus miniers.

24 Tous a leurs différences ou ont leurs
25 différences en termes de toxicité, de radio émettance.

1 Donc ils sont tous différents. C'est un peu comme l'iode
2 ou le tritium, c'est deux éléments, ce sont des isotopes,
3 ce n'est pas des éléments naturels

4 **LE PRÉSIDENT:** Veuillez conclure s'il-vous-
5 plaît.

6 **M. FAFARD:** Effectivement.

7 Donc, moi, ce que je demande c'est -- on le
8 sait que le radon se transforme éventuellement toute en
9 polonium pour ensuite devenir du plomb 210.

10 Donc, si dans 60 grammes de radon, quand je
11 sais que, par exemple, la toxicologie du polonium ça prend
12 1 picogramme, 1 millionième de gramme, de polonium pour
13 tuer quelqu'un. Donc, 60 grammes divisés par ça, ça nous
14 fait 60 millions de doses mortelles de polonium qui est
15 émis par année de une surface minière d'un kilomètre carré
16 en termes de radon.

17 Donc, si on se réapproprie le principe de
18 la fumée secondaire chez les fumeurs, pourquoi le
19 gouvernement canadien et puis toutes les provinces sont
20 embarqués dans enlever les fumeurs des endroits fermés?

21 C'est parce que le gouvernement, depuis les
22 événements aux États-Unis, les poursuites, étaient
23 conscients que de la boucane de cigarettes sortent des
24 éléments radioactifs ou cancérigènes.

25 **LE PRÉSIDENT:** O.k., merci beaucoup. Merci

1 beaucoup.

2 **M. FAFARD:** Donc, je conclurais en
3 demandant: Pourquoi est-ce que nous appliquons pas cette
4 même logique par rapport à un industrie qui produit des
5 éléments aussi cancérigène, le radon? On connaît très
6 bien.

7 Donc, pourquoi cette logique-là ne serait
8 pas appliquée qui est un peu les principes de précaution?

9 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Merci beaucoup.

10 **M. FAFARD:** Monsieur -- dernier point,
11 Monsieur Michel.

12 **LE PRÉSIDENT:** Écoute, c'était 14 minutes.

13 **M. FAFARD:** Oui, mais ---

14 **LE PRÉSIDENT:** Il faut avoir d'autres ---

15 **M. FAFARD:** Vous allez prendre -- on tient
16 notre temps, on n'est pas tout à fait 14 minutes. Vous
17 allez laisser une seconde à Monsieur Michel qui va vous
18 demander ---

19 **LE PRÉSIDENT:** Très vite, s'il vous plaît.

20 **M. FAFARD:** La question de Monsieur Michel,
21 je vais la faire pour que ça prenne pas de temps: Est-ce
22 que les Autochtones sont consultés pour des projets comme
23 celui-ci?

24 On le sait que dans tous les projets de
25 développement industriel minier, par exemple, le Ministère

1 des ressources naturelles doit -- puisque le Fédéral est
2 fiduciaire et le Fédéral doit être au courant -- consulter
3 les Nations autochtones ou aborigènes avant d'aller de
4 l'avant avec un projet.

5 Donc, la question de Monsieur Michel
6 aujourd'hui c'est: Est-ce que la Commission de la sûreté
7 nucléaire agit comme les autres gouvernements provinciaux
8 et consulte les Autochtones puisque ces travaux-là --
9 prenons, Gentilly, par exemple, qui est sur un territoire
10 qui est éventuellement revendiqué par les Autochtones --
11 mais les impacts viennent affecter directement le
12 Nitassinan des Innus sur la Côte Nord?

13 C'était la troisième question que je pose
14 aujourd'hui.

15 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Merci.

16 Alors, des questions? Qui va commencer?

17 Alors, on pourrait poser la -- c'est la
18 dernière question -- peut-être Hydro-Québec pourrait nous
19 informer s'il y a des consultations avec les Autochtones?

20 **Mme PELLETIER:** Tout à fait, c'est prévu
21 dans l'ensemble des organismes et des groupes de personnes
22 qu'on consulte pour nos travaux et on a différents comités
23 durant lesquels -- que ce soit avec les communautés, des
24 municipalités, des MRC et les Autochtones avec lesquels on
25 discute.

1 On fait connaître nos projets, qu'ils
2 soient les projets reliés à l'exploitation ou à
3 l'opération de Gentilly ou d'autres projets dans la
4 région.

5 On a des liens bien orchestrés avec les
6 différentes communautés y compris les Autochtones et nous
7 avons un rendre compte à faire à la Commission sur les
8 différentes étapes d'échanges que nous avons avec eux.

9 C'est documenté dans les dossiers de la
10 Commission.

11 **LE PRÉSIDENT:** Merci.

12 Et pour le staff?

13 **M. RINFRET:** François Rinfret pour le
14 personnel du CCSN.

15 Oui, la CCSN -- le personnel de la CCSN a
16 consulté les regroupements d'Autochtones dans un rayon
17 assez intéressant autour de la centrale. Il y en avait
18 quatre qui étaient visés.

19 Il y a eu un intérêt exprimé par deux
20 groupes et la Commission a effectué des communications
21 avec ces groupes, s'est imposée presque à un de leur
22 rassemblement, une de leur réunion pour aller demander
23 s'il y avait des -- d'abord, exposer les projets et aussi
24 voir s'il y avait des points que eux auraient voulu
25 discuter avec nous.

1 Et, en plus, le personnel est allé vérifier
2 si le titulaire de permis, qui est aujourd'hui Hydro-
3 Québec, faisait ces consultations-là.

4 Tout ça, toutes ces communications-là sont
5 tenues en compte, sont enregistrées dans un log dans un
6 journal, donc, pour pouvoir le démontrer là à cette
7 Commission.

8 **M. FAFARD:** J'aurais une question: C'est
9 qui les Nations qui ont été consultées qui sont près de
10 Trois-Rivières, par exemple, ou près de Gentilly?

11 Est-ce qu'on parle des Mohawks près de
12 Montréal ou est-ce qu'on parle des Hurons? Est-ce qu'on
13 parle de la Nation Innu? Abénakis?

14 De qui on parle là?

15 **LE PRÉSIDENT:** Vous avez les information?

16 **M. RINFRET:** Oui. François Rinfret ici.

17 Il y a eu un intérêt exprimé par les
18 Abénakis, deux groupes autour de la centrale, Wôlinak et
19 Odanak.

20 On a poursuivi des échanges à travers le
21 Chef du Conseil -- pardon, le Grand Chef du Groupe à
22 Monsieur Bernard.

23 Les Hurons-Wendat, Wendake -- je confonds
24 toujours les deux -- ont été consultés et ils ont exprimé
25 qu'ils n'avaient aucune -- aucun intérêt à discuter avec

1 la Commission canadienne de la sûreté nucléaire ou même
2 avec le titulaire.

3 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Merci.

4 Monsieur Harvey?

5 **COMMISSAIRE HARVEY:** Monsieur Fafard a
6 posé quand même quelques questions, j'aimerais un peu les
7 explorer.

8 Au niveau de la progression de l'effet d'un
9 panache, c'est peut-être hypothétique, mais avez-vous une
10 idée -- ma question s'adresse au personnel -- advenant un
11 événement important à Gentilly-2, comment se comporterait
12 le panache et -- j'imagine que ça dépend des temps de
13 l'année, des conditions atmosphériques mais pouvez-vous
14 donner une appréciation préliminaire?

15 **M. JAMMAL:** Ici, Ramzi Jammal.

16 Les évaluations sont toujours -- on
17 effectue toujours les évaluations concernant l'opération
18 du réacteur et hors de dimensionnement et dedans le
19 dimensionnement, et tout ça.

20 Alors, je peux vous donner une expérience
21 actuelle. On a été capables de déterminer ce qu'on
22 appelle les termes de source, de l'accident qui s'est
23 passé à Fukushima et puis on était capables de déterminer
24 ce sera quoi l'inventaire et puis, selon le modèle qui se
25 trouve, selon le vent, le transport, le matériau, toute

1 l'information que nous avons. On a été capables de
2 déterminer ce sera quoi la dose ou bien le transport de
3 cette dose.

4 En conclusion, oui, ces modèles sont faits
5 et puis on est capables de déterminer le panache en cas
6 d'un accident.

7 Mais je passe la parole à Dr. Thompson.

8 **M. FAFARD:** Je pourrais-tu faire un
9 commentaire en passant?

10 Si ces modèles-là existent, je crois que
11 peut-être les Wendats qui sont à quelques kilomètres là,
12 on pourrait dire 125, seraient peut-être intéressés de
13 savoir ce qu'il va leur passer au-dessus de la tête comme
14 les Nord-Côtiers et les gens de Québec et puis tous les
15 gens qui sont en bas du courant là dans le sens du vent
16 aussi.

17 Donc, y sont où ces analyses-là? Pourquoi
18 est-ce qu'on n'a jamais vu ça?

19 **COMMISSAIRE HARVEY:** Dr. Thompson?

20 **DR. THOMPSON:** Merci, Patsy Thompson.

21 Quand les analyses sont faites, il y a des
22 analyses de faites pour des événements, par exemple, des
23 déversements accidentels au fleuve et il y a des analyses
24 qui sont faites si c'est des rejets aériens.

25 Donc, les deux types d'analyses sont

1 faites.

2 Quand l'évaluation environnementale a été
3 faite pour la réfection de la centrale en 2006, ces
4 analyses-là faisaient partie de la documentation qui nous
5 permettait de faire les recommandations à la Commission
6 sur l'importance des impacts environnementaux en
7 conditions normales d'opération et en conditions
8 accidentelles.

9 Dans le cas des scénarios d'accidents, les
10 étapes c'est -- comme Monsieur Jammal le disait,
11 l'identification d'un terme source qui correspond à
12 certains scénarios d'accidents.

13 Les scénarios d'accidents qui ont été
14 choisis c'est des accidents qui mèneraient à des rejets à
15 l'extérieur de la centrale pour qu'on puisse voir les
16 conséquences et la possibilité des mesures d'urgences à
17 être mises en place pour protéger les citoyens.

18 Donc, il y a l'identification du terme
19 source et il y a aussi une modélisation qui se fait qui
20 tient compte des conditions météorologiques les plus
21 graves qui donnent les doses les plus élevées aux
22 personnes qui seraient sujettes à recevoir les retombées
23 d'un accident.

24 Dans le cas d'un -- hors de évaluations
25 environnementales mais s'il y avait un incident ou un

1 accident, le même cheminement serait fait et c'est à ce
2 moment-là la coordination du Programme de mesures
3 d'urgence de la centrale au niveau provincial et, si
4 nécessaire, au niveau fédéral.

5 Et ces modèles-là sont disponibles. Les
6 scénarios sont disponibles et toute l'information qui est
7 nécessaire pour pouvoir rapidement prendre des décisions
8 sur qui évacuer, dans quelles circonstances, sont prises à
9 l'aide des données de modélisation.

10 Et, par exemple, Environnement Canada avec
11 le Service météorologique sont un acteur important parce
12 qu'ils fournissent l'information des conditions de vent,
13 direction, vitesse en temps réel pour permettre de faire
14 une évaluation correcte des populations qui pourraient
15 être visées et, donc, qui doivent être évacuées ou qui
16 doivent se réfugier pour se protéger.

17 **COMMISSAIRE HARVEY:** Est-ce qu'il y a des
18 scénarios fictifs qui ont été réalisés?

19 Est-ce que il y a un type d'accident et une
20 intensité?

21 Pouvez-vous nous donner quelques
22 informations sur ce qui a été fait comme étude?

23 Je comprends là que vous avez des modèles
24 qui, en cas d'accident, pourraient simuler toutes ces
25 choses-là pour avertir la population mais est-ce qu'il y a

1 des études qui ont été faites, des rapports qui ont été
2 faits?

3 Par exemple, les gens de Sept-Îles,
4 jusqu'où un modèle peut prédire les choses et donner des
5 renseignements valables?

6 **DR. THOMPSON:** Patsy Thompson.

7 Les scénarios qui ont été utilisés pour
8 l'évaluation environnementale, le choix d'accident part
9 des analyses de sûreté de la centrale. Donc, les analyses
10 de sûreté tiennent compte d'un ensemble de scénarios et
11 les probabilités d'accident.

12 Donc, l'accident qui a été choisi c'est un
13 accident sévère avec une probabilité de à peu près 1 en
14 1 million d'années de probabilités d'occurrence. Donc,
15 c'est un accident sévère et la modélisation a été faite en
16 tenant compte des conditions météorologiques les plus
17 conservatrices, donc, les plus graves pour voir le maximum
18 d'impact que pourrait avoir un accident aussi grave.

19 Et ça commence à faire un bout de temps là
20 qu'on a fait ces analyses-là, elles ont été présentées en
21 2006, mais si je me souviens bien le rayon qui serait --
22 aurait un impact correspond aux zones qui ont été
23 identifiées par la Sûreté publique pour préparer les zones
24 d'évacuation et de refuge.

25 Donc, ces exercices-là ont validé les

1 programmes de mesures d'urgence qui sont présents dans la
2 région et démontrent que il y a un système en place
3 réaliste pour protéger les citoyens s'il y a un accident.

4 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais c'est surtout à
5 court rayon là?

6 **DR. THOMPSON:** C'est ça, oui.

7 **COMMISSAIRE HARVEY:** À court rayon. C'est
8 que ---

9 **DR. THOMPSON:** Mais -- donc, les impacts
10 ---

11 **COMMISSAIRE HARVEY:** --- les préoccupations
12 des citoyens de Sept-Îles lorsqu'ils parlaient d'une prise
13 tôt des retombées éventuelles et tout ça, est-ce qu'il est
14 possible de prévoir ou de savoir un peu qu'est-ce qui pourrait
15 se produire?

16 **DR. THOMPSON:** Patsy Thompson.

17 Oui, en fin de compte, on peut -- nous, ce
18 qui était intéressant c'est de -- ce qui était nécessaire
19 c'est de voir: Est-ce qu'il y a un impact qui ne pourrait
20 pas être atténué par les mesures d'urgence?

21 Et la réponse c'était: Les mesures
22 d'urgence sont efficaces.

23 On peut avec ces modèles-là prévoir ou
24 prédire les concentrations à très longues distances mais
25 ça pas été fait pour l'exercice. Mais étant donné que,

1 dans un rayon assez rapproché de la centrale les doses
2 seraient en bas des seuils d'intervention, on peut dire
3 que, à longue distance, les impacts sur les populations
4 seraient mesurables mais négligeables.

5 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Alors ---

6 **M. FAFARD:** J'aurais ---

7 **LE PRÉSIDENT:** --- merci beaucoup.

8 **M. FAFARD:** --- j'aurais peut-être un
9 commentaire: Après l'accident de Chernobyl, le caribou de
10 la Rivière George -- qui est un des plus gros troupeaux là
11 avec un million de têtes à un certain moment donné -- a
12 été mesuré et sa viande était plus bonne pour la
13 consommation.

14 Donc, ça c'est après Chernobyl. Puis si on
15 se rapporte à cette semaine, le lait des vaches du Vermont
16 subissent les influences parce que chacune des centrales
17 là émet des isotopes radioactifs qui sont traçables et
18 reliables ou identifiables à sa provenance.

19 Donc, ce que Madame Thompson nous dit c'est
20 que, oui, comme vous dites toujours, à 5 kilomètres, à 8
21 kilomètres, il y a comme par magie un écran qui fait
22 tomber toute au sol mais la réalité n'est pas telle.

23 Le caribou a encore -- tout de suite, a
24 encore des teneurs en éléments radioactifs qui sont
25 reliables à Chernobyl puis on parle de 20 ans plus tard.

1 Il y a une quinzaine d'années, les teneurs
2 étaient assez élevées que on a vu même en Laponie des
3 caribous se faire -- étaient trop dangereux, trop
4 radioactifs pour être jetés dans les dépotoirs.

5 Donc, ce que Madame Thompson nous dit c'est
6 pas un déni, c'est peut-être un manque de volonté mais,
7 nous, on le sait quand on regardait le Japon pendant
8 combien de jours est-ce que les médias ont parlé que le
9 Japon était chanceux parce qu'il ventait, si on veut, pour
10 amener les éléments radioactifs vers le Pacifique et non
11 vers le pays du Japon lui-même, vers le sud de son pays.

12 Donc, ici, quand on connaît les vents
13 dominants puis quand on le sait que tout le vent --
14 mettons, on peut parler peut-être de 60 pour-cent des
15 vents -- vont de l'ouest en est ou en nord-est, ils sont
16 dans le tunnel si on veut -- si on prend la Vallée du St-
17 Laurent comme un grand conne coupé en deux, il y a un
18 effet de Venturi qui garde les vents là-dedans.

19 Donc, on est sur la trajectoire immédiate
20 puis on est à quelques heures d'un déplacement là.

21 Moi, je suis venu de Sept-Îles hier, je
22 suis parti à six heures du matin pis à trois heures
23 j'étais ici. J'ai roulé à 100 kilomètres/heure. Un vent,
24 en altitude, a à peu près cette vitesse-là, ça veut dire
25 que dans l'espace de huit heures on serait sous les

1 influencée, par exemple, par les rejets de tritium de la
2 Centrale de Gentilly-2 et, assurément, il y a pas de
3 tritium de la Centrale de G-2 qui est mesurable à Sept-
4 Îles.

5 On connaît la zone d'influence des stations
6 de référence existe.

7 Monsieur Fafard a raison, il y a du caribou
8 dans le nord de l'Europe qui est contaminé avec le
9 Caesium-137 mais il ne faut pas oublier que les scénarios
10 d'accident pour les centrales comme Gentilly-2 ne
11 permettent pas de croire que c'est un scénario d'accident
12 crédible.

13 L'accident qui est arrivé à Chernobyl ne
14 pourrait pas arriver à une centrale comme à Gentilly-2.

15 Donc, le scénario qui a été utilisé c'est
16 un scénario d'accident grave pour le type de centrale
17 qu'est Gentilly-2.

18 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Merci beaucoup.

19 **M. FAFARD:** Dernier commentaire.

20 **LE PRÉSIDENT:** C'est fini.

21 **M. FAFARD:** En conclusion, comment on fait
22 pour dire qu'un scénario d'accident comme Chernobyl ou
23 comme au Japon n'est pas crédible?

24 Comment est-ce que la Commission de la
25 sûreté nucléaire peut être assez confiante? Elle admet

1 qu'il y a des risques qui sont peut-être -- on parlait
2 d'un risque de 1 sur 1 million d'années tantôt -- mais
3 comment est-ce qu'on fait pour être assez sûrs de nous-
4 mêmes pour dire que: Y peut pas avoir d'accident à
5 Gentilly-2?

6 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Alors, merci pour
7 cette intervention.

8 Alors, on doit continuer mais, maintenant,
9 on va prendre une petite pause. C'est 10 minutes.

10 --- L'audience est suspendue à 11h10

11 --- L'audience est reprise à 11h23

12 **M. LEBLANC:** Oui, bonjour. Je vous
13 demanderais de prendre place.

14 **LE PRÉSIDENT:** Le prochain mémoire est
15 présenté par le Groupe de recherche en écologie sociale et
16 porte le numéro de document H15.44. C'est Madame Tardif.
17 Vous avez la parole.

18

19 **10-H15.44**

20 **Exposé oral par le**
21 **Groupe de recherche en**
22 **écologie sociale**

23

24 **Mme TARDIF:** Alors, bonjour, messieurs,
25 madame, les commissaires.

1 Alors, donc, d'abord, le Groupe de
2 recherche en écologie sociale, donc le GRÉSOC, s'est
3 d'abord formé par une équipe de recherche constituée de
4 professeurs et des chercheurs poursuivant des études
5 graduées à l'Université de Montréal.

6 Alors, on s'intéresse et on étudie les
7 aspects sociaux des problèmes environnementaux qui sont,
8 évidemment, en lien avec des questions politiques,
9 éthiques. Bon, alors, c'est des gens qui ont œuvré dans
10 les disciplines de la sociologie, la politique et
11 l'anthropologie enfin pour vous situer un petit peu sur la
12 nature de nos champs d'intérêt.

13 Alors, les thématiques qu'on a abordées à
14 différents moments c'est soit, bon, la gestion de l'eau,
15 la paix, le désarmement, les changements climatiques, la
16 question des déchets, bon, et, bien sûr, l'énergie.

17 Dans cette optique, le GRÉSOC a collaboré
18 très très étroitement à la réalisation d'un multimédia
19 éducatif qui s'adresse au milieu scolaire autant au niveau
20 primaire, secondaire et collégial; donc, ce multimédia qui
21 aborde les questions énergétiques de manière très très
22 large.

23 On peut pas dire que c'est exhaustif parce
24 que l'énergie c'est véritablement très très -- très très
25 large mais, tout de même, il y a un effort qui est fait

1 dans ce sens et cette approche nous permet de présenter
2 l'énergie d'un point de vue physique.

3 On va parler de l'atome, du carbone, par
4 exemple, de toutes les sources d'énergie, des
5 transformations ce qui inclut, bien entendu, les centrales
6 dont la centrale nucléaire, ensuite, les usages de
7 l'énergie et, également, les impacts environnementaux qui
8 sont liés, bien entendu, à notre utilisation de l'énergie.

9 Et tout ça avec un profil où on tient
10 compte des sociétés, de la politique et de l'éthique.

11 Donc, une des raisons pour laquelle on a
12 décidé de présenter un mémoire dans ce cadre-ci c'est
13 évidemment suite à la réalisation de ce document-là qui
14 nous a obligés à nous intéresser de manière vraiment très
15 très large à la question énergétique et à la question,
16 bon, en quoi, par exemple, ça peut engager les générations
17 futures.

18 En fait, je vous dirais que c'est
19 essentiellement ce qui nous préoccupe c'est de savoir,
20 bon, dans 30 ans. Dans 30 ans c'est demain mais 30 ans
21 c'est nos enfants, c'est nos petits-enfants et déjà, nous
22 -- en tout cas, moi dans mon cas -- évidemment, il y en a
23 qui sont peut-être moins engagés mais -- ou plus -- mais
24 il est pas certain, évidemment, que je serai là.

25 Donc, moi, je trouve qu'on a une

1 responsabilité. Nous, en fait, on trouve qu'on a une
2 responsabilité qu'on doit assurer dès aujourd'hui. O.k.,
3 c'est dans cet esprit-là qu'on veut ...

4 Alors, je vais me permettre de lire ce
5 passage-là même si je sais que vous en avez très bien pris
6 connaissance. Donc, bon, alors:

7 « Les différents travaux du GRÉSOC
8 dont, particulièrement, la réalisation
9 de L'ère de l'énergie, nous amène à
10 intervenir dans le dossier Gentilly-2
11 en considérant comme toile de fond la
12 responsabilité que nous devons assumer
13 par rapport aux générations qui vont
14 suivre.

15 En fait, c'est ce qui devrait
16 apparaître en haut de la liste de nos
17 priorités comme citoyens. 30 ans
18 c'est demain. Ce sont nos enfants et
19 nos petits-enfants. Avons-nous si peu
20 de considération et d'amour pour eux
21 pour souhaiter leur léguer une
22 infrastructure nucléaire à déclasser à
23 fort coût, assortie d'une
24 impressionnante panoplie de déchets
25 nucléaires; des déchets qui resteront

1 dangereux et fortement toxiques
2 pendant plus de générations que nous
3 sommes capables d'en retrouver en
4 remontant notre arbre généalogique et
5 tout cela en espérant... »

6 j'utilise le mot :

7 « ... naïvement qu'il n'y aura eu aucun
8 accident ou problème d'opération sans
9 compter les radiations 'normales'
10 émises par le fonctionnement du
11 réacteur?
12 Que feront-ils de ces monstres que
13 nous aurons constitués, continué
14 d'alimenter pour satisfaire les
15 intérêts de quelques uns?
16 Comment vivront-ils avec les problèmes
17 de santé occasionnés par notre choix?
18 Et rappelons-nous que cette énergie
19 produite ne sera pas accumulée,
20 qu'elle aura été consommée au fur et à
21 mesure étant inutilisable pour les
22 autres générations qui auront pourtant
23 à en gérer les conséquences?
24 Il y a-t-il vraiment une considération
25 économique et/ou politique qui

1 tienne devant cela? »

2 Bon, évidemment, on amène quelques points.
3 Par exemple, le fait que l'exploitation d'un réacteur
4 nucléaire représente des dangers réels, bon, je veux dire
5 qu'on ne veut pas ici quantifier à plus ou moins. Je
6 pense qu'il y a des spécialistes qui le feraient beaucoup
7 mieux que nous on peut le faire.

8 Mais on sait qu'il y en a. C'est -- nous,
9 notre intérêt, c'est de prendre une certaine distance et
10 de dire: Ben, écoutez, on sait qu'il y a un danger. Ce
11 danger-là, comme l'a dit un des présentateurs précédents,
12 c'est le principe de précaution. Si on sait qu'il existe,
13 pourquoi le faire? Surtout si on n'a pas vraiment de
14 raison, si on n'a pas un besoin et que nous ici au Québec
15 on a la chance de pouvoir dire: Ce n'est pas absolument
16 nécessaire pour nous. C'est donc quelque part un luxe.

17 Évidemment aussi, le fait que, quand on
18 propose la réfection de Gentilly, on parle de la
19 technologie CANDU. C'est comme s'il y a pas d'appels
20 d'offre, c'est la seule chose qui est considérée.

21 L'énergie nucléaire, contrairement à ce qui
22 parfois circule, n'est certainement pas -- ne peut pas
23 être considérée comme une énergie nucléaire -- pardon,
24 nucléaire, certainement, oui, mais renouvelable -- alors,
25 excusez-moi le ... -- parce que, évidemment, on utilise de

1 l'uranium.

2 Comme j'ai à travailler régulièrement dans
3 des milieux d'éducation, je suis obligée de vous dire que
4 c'est loin d'être assimilé. Alors, on entend et il y a
5 encore des gens qui croient que l'énergie nucléaire est
6 une énergie renouvelable. C'est assez incroyable mais
7 c'est comme ça.

8 Bon, d'un point de vue économique
9 également, je veux dire il faut -- nous, on considère que
10 il faut vraiment procéder au déclassement parce que, de
11 toute façon, pour nos générations futures, c'est quelque
12 chose que nous aurons fait qui pourra servir parce que on
13 a démontré qu'il y avait des filières -- pardon, qu'il y
14 avait des réacteurs un petit peu partout à travers le
15 monde, donc, il y a pas d'intérêt à ce que nous on
16 conserve nécessairement une expertise à ce niveau-là mais
17 l'expertise qui pourrait être acquise avec un
18 démantèlement ou un déclassement nous semble plus
19 intéressante.

20 Le fait -- je reviens là-dessus -- que les
21 déchets nucléaires représentent un danger réel et
22 permanent, alors, qui augmente avec les quantités et avec
23 le temps, bien entendu. Alors, on se demande pourquoi
24 accepter de prendre un risque aussi disproportionné pour
25 quelque chose dont on n'a pas réellement besoin.

1 Alors, je pense que je vais être en avance
2 presque sur mon temps. Vous allez être fiers de moi.

3 Donc, ce que l'on propose, en fait, ce que
4 l'on veut faire entendre ici comme voix c'est la voix donc
5 de ces générations-là. Alors, je suis mère et je suis
6 même grand-mère, une nouvelle grand-mère, et pour ma
7 petite-fille qui ne peut pas s'exprimer aujourd'hui parce
8 que, quelque part, je sais bien que les décisions qui ont
9 été prises d'avoir Gentilly -- d'aller dans le nucléaire,
10 donc, avec Gentilly-1, par exemple, ce sont mes grands-
11 parents qui l'ont prise.

12 Donc, évidemment, à ce moment-là, je ne
13 pouvais pas avoir voix au chapitre alors je prends la
14 parole pour ma petite fille et je vous demande, donc, de
15 considérer ça au premier chef et de dire pourquoi
16 continuer dans quelque chose que l'on sait dangereux peu
17 importe le degré de dangerosité.

18 Donc, on demande que l'on procède au
19 démantèlement de Gentilly-2 et, conséquemment, que le
20 prolongement du permis d'exploitation soit refusé.

21 Et puis, un point peut-être un peu plus
22 pour l'avenir parce que ça nous préoccupe de savoir
23 qu'est-ce qu'on va laisser aux générations futures, eh
24 bien, on demande que le Québec -- et pourquoi pas le
25 Canada, bien sûr, s'engage réellement et de manière

1 implicitement le régime acceptable de
2 7,000 becquerels. »

3 Est-ce que c'est le CANDU qui gère les
4 exigences réglementaires ou établit les exigences
5 réglementaires ou il y en a d'autres considérations? Je
6 sais pas.

7 **DR. THOMPSON:** Patsy Thompson.

8 Les exigences réglementaires de la
9 Commission sont basées sur des études scientifiques de
10 longue date et c'est sur cette base-là que les limites de
11 doses de la Commission et le principe ALARA a été mis dans
12 les règlements.

13 Au niveau du 7,000 becquerels par litre,
14 c'est une recommandation de l'organisation -- c'est basé
15 sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la
16 santé et n'ont rien à voir avec une technologie ou une
17 autre. C'est basé sur un dixième de la limite de dose au
18 public; donc, 0.1 mSv.

19 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Je pense que vous
20 n'êtes pas d'accord?

21 **Mme TARDIF:** Bien, non, évidemment.

22 C'est sûr que c'est notre perception des
23 choses, il faut bien le comprendre et surtout par le fait
24 que ce n'est pas une norme internationale, donc, et que
25 d'autres pays font beaucoup mieux à ce niveau-là.

1 Alors, c'est ce qui justifie la perception
2 qu'on en a que c'est cette technologie qui entraîne ces
3 normes et, bon, évidemment, c'est notre perception et
4 peut-être qu'on pourrait se tromper mais ...

5 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Si j'ai bien
6 compris, Dr. Thompson, vous avez dit que c'est l'Organisme
7 mondial qui déterminait le 7,600 becquerels par litre.

8 Je parle pas -- vous dites que ça existe
9 pas ailleurs mais si c'est l'Organisme mondial qui le
10 recommande, ça existe ailleurs et peut-être ça vaut la
11 peine de regarder un petit peu.

12 Peut-être je reviens, pouvez-vous répéter,
13 hier soir, on l'a expliqué à un moment donné, je ne sais
14 pas si vous étiez présente.

15 La question de 7,000 becquerels, comment ça
16 se compare avec les autres mesures? Parce que Madame
17 Tardif n'était pas ici.

18 **DR. THOMPSON:** Patsy Thomson.

19 Les recommandations de l'Organisation
20 mondiale pour la santé sont reprises ou non par divers
21 pays.

22 Quand on regarde les normes qui sont en
23 place dans divers pays, les normes -- donc, ce qui est au
24 niveau réglementaire -- varient entre 740 becquerels par
25 litre et 100,000 par litre dans divers pays.

1 Le niveau de 100 becquerels par litre qui
2 est donné en Europe c'est pas un niveau règlementaire,
3 c'est un niveau d'intervention qui demande que des mesures
4 supplémentaires soient pris pis qu'on identifie la source
5 qui pouvait -- qui amène la contamination.

6 En Californie et au Colorado, il y a des
7 objectifs de santé publique qui ont été établis à 15 et 18
8 becquerels par litre mais c'est pas des normes
9 règlementaires mais c'est des objectifs de santé publique
10 qui sont basés sur des risques de cancer de 1 par 1
11 million de personnes.

12 Ce qu'il faut noter aussi c'est que, même
13 si au Canada la norme est de 7,000 becquerels par litre,
14 dans la pratique, de la façon dont l'industrie est
15 règlementée par la Commission, toutes les sources d'eau
16 potable qui sont autour des centrales nucléaires ont des
17 teneurs en tritium en bas de 18 becquerels par litre.

18 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Vous avez dit qu'en
19 Californie l'objectif c'est 15. Le règlement c'est
20 combien?

21 **DR. THOMPSON:** Le règlement c'est le
22 règlement américain et c'est 740 becquerels par litre.

23 **LE PRÉSIDENT:** Merci.

24 Autres questions? Monsieur Harvey.

25 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je voudrais dire

1 d'abord, Madame Tardif, que je souscris entièrement au
2 sens de votre message qui est de: on est tous père, on a
3 tous des enfants, on a des petits-enfants.

4 Moi, pour ma part, j'ai travaillé pendant
5 des années dans l'environnement. J'ai été Directeur du
6 développement durable au sein du Ministère de
7 l'environnement et le message que vous lancez est très
8 bon.

9 Mais je vous rappelle juste une chose c'est
10 que, à l'époque où les centrales nucléaires ont été
11 construites, c'était un choix de société de construire les
12 centrales et ils ont mis, pour s'assurer de la sécurité,
13 une commission en place et, nous, on est sur cette
14 commission-là qui surveille le mieux possible, avec toutes
15 les connaissances -- on a des connaissances différentes
16 sur la Commission -- pour s'assurer que le mandat qui nous
17 a été donné va être respecté pour s'assurer que nos
18 objectifs et nos aspirations, comme les vôtres, vont
19 pouvoir se réaliser.

20 Et, aujourd'hui, si la société veut prendre
21 une autre direction, bien, c'est pas nous, c'est la
22 société qui va la prendre.

23 Fait que c'est le message -- dans le fond,
24 ce que je veux vous dire c'est que la sécurité c'est notre
25 rôle principal et c'est ce sur quoi on va jouer tant qu'il

1 y a des centrales. Le jour où il n'y a plus de centrales,
2 bien là, on va jouer sur le déclassement des centrales.

3 Mais le rôle ici -- et c'est pour ça qu'il
4 y a un message -- il y a des messages dans vos -- dans
5 votre message, il y a des parties qui s'adressent à la --
6 peut-être à la Commission mais une large partie qui
7 s'adresse à d'autres. Merci.

8 **Mme TARDIF:** Si vous me permettez, Monsieur
9 Harvey, je pense que, peu importe, je comprends que vous
10 avez -- que vous ayez un mandat limité dans ce cadre-ci
11 mais, jusqu'à preuve du contraire, vous faites partie du
12 débat de société et quand vous envisagez l'aspect
13 sécuritaire, l'intervention que je fais elle est faite
14 dans ce sens-là.

15 Il y a beaucoup de choix de société qui ont
16 été faits, évidemment, donc le nucléaire malheureusement
17 fait partie qui ont été faits dans l'état des
18 connaissances que les gens avaient à ce moment-là.

19 On pourrait parler du pétrole, par exemple.
20 Au tout début, évidemment, c'était formidable.
21 Maintenant, on se retrouve avec un certain nombre de
22 problèmes.

23 Alors, on est aujourd'hui un peu dans une
24 -- dans un embranchement, si on veut. Alors, on a la
25 chance d'y être. On a la chance, nous, d'y être et de

1 télécronférence par le Réseau québécois des groupes
2 écologistes et porte le numéro de document H15.47.

3 C'est Monsieur Masse qui va faire la
4 présentation -- Monsieur Massé, je m'excuse.

5 **MONSIEUR MASSÉ:** Oui.

6 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Massé, vous avez la
7 parole.

8
9 **10-H15.47**

10 **Exposé oral par le**
11 **Réseau québécois des**
12 **groupes écologistes**

13
14 **M. MASSÉ:** O.k., oui, merci. Merci
15 beaucoup.

16 Alors, premièrement, merci de me recevoir
17 aujourd'hui. On aurait -- il nous aurait fait plaisir de
18 vous présenter notre mémoire en personne mais on a eu
19 beaucoup de contraintes et vous savez certainement que,
20 cette année, c'est très chargée au Québec pour toute la
21 question de l'énergie alors on est très -- on est sur
22 plusieurs dossiers en même temps et on tenait quand même à
23 vous parler donc aujourd'hui.

24 Le mémoire qu'on a déposé s'intitule
25 L'impasse nucléaire et puis, bon, faites-moi signe si

1 jamais vous avez de la difficulté à m'entendre là.

2 Donc, voilà, donc, l'impasse nucléaire, je
3 prendrai pas énormément de votre temps. En fait, on a
4 tenté surtout de résumer les positions de nos groupes à ce
5 sujet.

6 Le Réseau québécois des groupes
7 écologistes, c'est un réseau qui existe depuis presque 30
8 ans. On est dans notre 29^{ième} année. C'est en 1982 que le
9 réseau s'est premièrement constitué et puis le nucléaire
10 était dans les plus grandes priorités. À ce niveau-là, ça
11 été, je vous dirais même, une des luttes rassembleur pour
12 le milieu citoyen environnemental au Québec.

13 Et puis, on a été très présents dans toutes
14 les grandes questions environnementales depuis 30 ans. On
15 a presque 80 membres, donc, qui sont tous des groupes
16 écologistes au Québec qui travaillent sur différents
17 dossiers mais le nucléaire est un des dossiers le plus --
18 en tout cas.

19 Le réseau fait partie du mouvement
20 « Sortons le Québec du nucléaire ». Il fait aussi partie
21 de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine qui
22 -- cette coalition-là travaillait beaucoup sur la question
23 des mines d'uranium qui alimente les centrales.

24 Et, bon, c'est ça, comme je disais, on
25 s'est servi de la synthèse des positions de nos groupes-

1 membres pour rassembler ce mémoire.

2 Et puis, je vais essayer de vous résumer
3 les plus grands points. Il y a certains points que je
4 pourrai pas résumer, donc, je vais simplement lire les
5 extraits.

6 Alors, donc, L'impasse du nucléaire. Assez
7 simple. En fait, il semble que les faits parlent d'eux-
8 mêmes et que, pour une question pratiquement de gros bon
9 sens mais on va quand même essayer d'expliquer notre
10 pensée.

11 En fait, notre demande à prime abord est
12 assez simple là: au nom de l'intégrité de l'environnement
13 naturel, la santé de la population, donc, de la santé
14 publique du Québec aussi de l'économie de la province, le
15 Réseau québécois des groupes écologistes demande
16 simplement de refuser l'émission à Hydro-Québec d'un
17 permis de réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2 et
18 on exige son déclassement immédiat.

19 Alors, oui, surtout que la question de
20 Gentilly-2 est dans l'actualité récemment. C'est un
21 dossier que plusieurs groupes suivent depuis quelques
22 années mais, si on recule un peu, on voit que, depuis les
23 deux derniers siècles, l'ère de l'industrialisation a
24 permis à l'humanité des expériences tout à fait
25 désastreuses.

1 On a vu les mêmes erreurs se répéter encore
2 et encore et, bon, je peux vous citer Bopal, Chernobyl.
3 On a vu tout récemment Fukushima.

4 On voit que, dans tous ces désastres, où il
5 y des dizaines de milliers de personnes qui perdent la
6 vie, un nombre pratiquement incalculable de malades et
7 puis un effet qui se fait sentir dans l'environnement
8 naturel pendant des centaines d'années.

9 On voit à chaque fois un peu les mêmes --
10 la même recette pour les désastres. On voit des gens, en
11 fait, qui ont un intérêt très visé, très particulier et
12 pécunier pour pour l'exploitation des ressources
13 naturelles et on a aussi toute une sorte de spécialistes
14 qui assurent à la population que il y a un risque qui
15 serait semblablement un risque zéro.

16 Et puis, on a toujours le même impératif
17 qu'il faut absolument développer de façon économique et
18 que le développement économique passe par l'exploitation
19 des ressources naturelles et puis on nous dit que, bon, à
20 long-terme ça va être -- on va tirer des bénéfices.

21 Et puis, ce qu'on voit ce que, en fait, les
22 bénéfices sont en-dessous des gains, qu'il y a pas de
23 risque zéro et puis que, quand on est prêts à faire ce
24 pari-là et qu'on se trompe, on voit que toutes ces voix
25 qui s'enlignaient pour nous dire que on courrait aucun

1 risque, que tout était beau, qu'on avait fait les calculs.
2 Quand finalement l'erreur humaine ou l'erreur
3 technologique arrive, eh bien, on n'arrive pas à réparer
4 les dégâts parce que, à ce moment-là, il est trop tard.

5 Et puis, ces mêmes gens-là qui sont
6 responsables, en fait, ne peuvent pas eux-mêmes retourner
7 en arrière.

8 Alors, donc, on voit un peu la même logique
9 qui revient avec Gentilly-2 et puis on trouve ça très
10 inquiétant.

11 Donc, les plus grandes inquiétudes,
12 évidemment, bien, en premier lieu, il y a la question de
13 la santé publique. Les effets de Gentilly-2 sont -- même
14 si on parle pas d'un désastre, au quotidien, il y a des
15 effets nocifs sur la santé publique.

16 Et puis, bon, évidemment, même si le risque
17 d'un désastre est réel, bon, le simple fait qu'il y ait
18 une pollution quotidienne qui affecte la vie des gens, il
19 me semble que c'est suffisant pour suggérer le
20 déclassement.

21 Dans les risques, bon, évidemment, on a des
22 problèmes de la pollution quotidienne. À chaque jour,
23 Gentilly-2 déverse là plusieurs centaines des milliers de
24 becquerels par litre de tritium dans l'air ou dans l'eau.

25 Le tritium, c'est un déchet radioactif qui

1 s'accumule dans l'écosystème tout le long de la chaîne
2 alimentaire et puis le système de traitement des eaux
3 locaux est pas capable de le filtrer; donc, la population
4 locale en boit à tous les jours.

5 Donc, les risques là de consommation de
6 tritium sont -- ont été prouvés comme quoi il y a une
7 corrélation avec le cancer, une question génétique et puis
8 on a une littérature quand même assez impressionnante à ce
9 sujet-là puis je peux vous citer rapidement les articles
10 de Baker, 2007, Clarke et al 1989, la Durham Region Health
11 Department en 2007, Green et al '97, Johnson et Rouleau
12 2001, Catch et al 2008, Mongano et Sherman 2008,
13 McLaughlin et al, '92.

14 Donc, on a tous ces documents qui nous
15 prouvent une corrélation claire entre les centrales
16 nucléaires et puis la population environnante; donc, une
17 occurrence de cancer beaucoup plus élevée, par exemple, la
18 leucémie.

19 Alors, outre la pollution au quotidien,
20 évidemment, le risque d'un désastre. Il y a déjà eu tout
21 un paquet d'incidents nucléaires à travers le monde --
22 donc, plusieurs dizaines -- et puis les risques, en fait,
23 qui pourraient amener à un désastre toutes les variables
24 qui rentrent dans l'équation sont tellement élevés que
25 c'est à peu près incalculable.

1 Et puis, on croit qu'il ne faut pas s'en
2 tenir à l'avis des spécialistes qui prétendent maîtriser
3 toutes ces variables-là parce que, en fait, ça échappe et
4 puis le fait qu'il y a eu tous ces accidents-là nous
5 prouve que il y a pas de risque zéro.

6 Et puis, on pourrait aussi mentionner que
7 la Commission pour la sûreté -- la Commission canadienne
8 pour la sûreté nucléaire avait reconnu en 2007 que la
9 fonte d'un réacteur était possible.

10 Dernier point pour la question de la santé
11 publique, évidemment, l'entreposage et le transport des
12 déchets. Comme il n'y a pas de plan viable à long-terme
13 pour l'entreposage des déchets radioactifs, donc, on se
14 questionne sur la pertinence même de cette filière-là.
15 Les déchets radioactifs continuent à s'accroître au fil du
16 temps et sont toujours dangereux pour la santé.

17 Donc, comme il y a pas de plan, c'est resté
18 -- ces déchets-là restent et puis c'est quelque chose
19 qu'on lègue aux générations futures.

20 Le problème, en fait, ce qui a déjà été
21 causé par le simple fait qu'on ait déjà ces déchets-là à
22 gérer c'est un problème en soi et continuer d'empiler,
23 continuer d'en mettre ça dépasse la raison.

24 Aussi, bon, il y a la question du transport
25 des déchets qui fait l'objet de beaucoup d'opposition

1 récemment là sur le St-Laurent. On transporte la
2 contamination, « on transporte le problème », et puis
3 c'est sûr que s'il y avait un incident sur les voies
4 maritimes, ça c'est assez difficile à concevoir là les
5 impacts négatifs sur l'environnement que ça pourrait avoir
6 tant y sont grands.

7 Donc, autre point suivant la santé
8 publique, simplement, le point économique qui, en soi,
9 même si on parlait pas de tous les dangers à la santé puis
10 à l'environnement nous semble suffisant pour justifier le
11 déclassement. Donc, on estime le coût de la réfection à
12 deux milliards mais on sait que les grands projets
13 d'envergure au Québec et puis, si c'était possible
14 d'apprendre un peu les leçons de l'histoire, ça pourrait
15 fort bien nous enseigner.

16 Dans ces grands projets, c'est très très
17 très rare -- en fait, ça arrive à peu près pas -- que on
18 s'en tient au coût. Le coefficient qui a été estimé pour
19 les coûts des grands projets de la sorte c'est
20 généralement qu'on double de deux à trois fois les coûts
21 initiaux.

22 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Massé ---

23 **MONSIEUR MASSÉ:** Oui?

24 **LE PRÉSIDENT:** --- veuillez conclure, s'il
25 vous plaît.

1 **MONSIEUR MASSÉ:** Conclure? Oui, très bien.
2 On m'avait pas dit que j'avais une limite
3 de temps. Donc, ---

4 **LE PRÉSIDENT:** C'était 10 minutes.

5 **MONSIEUR MASSÉ:** Oui? Bon, bien, vous me
6 l'apprenez.

7 Donc, oui, bon, gouffre économique
8 injustifiable. Il est question aussi des emplois et
9 l'équité sociale. Donc, c'est pas vrai que on peut
10 maintenir des emplois avec ces coûts-là et puis on est
11 certain que si y avait -- si on pouvait simplement créer
12 des emplois dans les filières énergétiques, on pourrait en
13 créer beaucoup plus en investissant beaucoup moins.

14 Donc, en conclusion, on vient simplement
15 ramener une des valeurs les plus importantes du Réseau
16 québécois des groupes écologistes qui est le principe de
17 précaution. La centrale est un danger pour la société et
18 puis quiconque maintient le cap devant l'évidence de ce
19 danger va être responsable aux yeux des générations
20 futures et on invite à déclasser la centrale Gentilly-2
21 immédiatement.

22 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

23 Il y a des questions? Dr. Barriault.

24 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Oui, j'aimerais
25 qualifier un point.

1 Dans votre deuxième paragraphe de L'impasse
2 nucléaire, Bopal n'était pas un désastre nucléaire, j'ai
3 l'impression que c'était un désastre chimique produit par
4 le cyanure.

5 Puis c'est quelque chose que je -- j'aime
6 une clarification parce que on a vu se répéter dans
7 plusieurs documents durant ces présentations ici puis dont
8 je sais que ça se répète puis ça se répète puis ça se
9 répète.

10 Alors, à moins que quelqu'un connaisse
11 quelque chose dans le désastre nucléaire à Bopal, moi, je
12 suis pas au courant. Merci.

13 **M. MASSÉ:** Est-ce que je peux répondre?

14 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Bien, certainement.

15 **M. MASSÉ:** Oui.

16 **LE PRÉSIDENT:** Alors, oui.

17 **M. MASSÉ:** O.k.

18 En fait, oui, vous avez absolument raison,
19 Bopal n'était pas un désastre nucléaire et c'était pas
20 sous-entendu dans ces paragraphes. En fait, je faisais
21 référence aux grands désastres écologiques.

22 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Sauf que c'est
23 « L'impasse nucléaire » qu'est le titre du paragraphe.

24 C'est tout. Merci.

25 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

1 Monsieur Tolgyesi.

2 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Monsieur, à la page
3 6 de votre intervention, le paragraphe juste avant 2.3,
4 vous dites que:

5 « ... une étude mentionne également que
6 le site de la centrale Gentilly-2 est
7 construit sur le point -- sur un des
8 points centraux où l'impact du
9 changement climatique seront les plus
10 importants ... »

11 Est-ce que vous pouvez élaborer davantage
12 comment que ça été déterminé que c'est à Gentilly-2, que
13 c'est pas à Montréal ou à Québec ou à New York ou je sais
14 pas, mais c'était précisément -- un des points forts où on
15 sentirait les changements climatiques ça sera à Gentilly-
16 2?

17 **M. MASSÉ:** Oui, bien, en fait, c'est sûr
18 que je serais incité à vous référer à l'œuvre de Bourque,
19 Simonin et al là en 2007.

20 Étant moi-même géographe là, je peux peut-
21 être pas faire justice à cette étude. Ce qu'on comprend,
22 en fait, c'est que Gentilly-2 étant situé dans les -- du
23 St-Laurent, avec l'impact du changement climatique, on
24 peut se questionner sur les questions, par exemple, de
25 l'érosion des berges et puis comme les changements

1 climatiques vont avoir des changements qui sont difficiles
2 à prévoir, ce qui était simplement entendu dans cette
3 étude-là, au meilleur de ma connaissance, c'était que il y
4 avait certains points qui allaient -- où il y allait avoir
5 des effets plus significatifs.

6 Et puis, c'est effectivement quelque chose
7 qui est pas très bien connu et puis c'est pas quelque
8 chose qui est absolument -- qui est explicité là hors de
9 tout doute mais c'est une inquiétude qui est soulevée, en
10 fait.

11 Et puis, en fait, on présume, on sait pas
12 là, mais on présume que c'était pas prévu non plus dans la
13 construction de la centrale.

14 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Parce que je
15 comprends que s'il y a des changements climatiques, il y
16 aurait les effets.

17 Quand vous parlez des berges, c'est tout le
18 long du St-Laurent mais est-ce que vous -- vous précisez
19 que c'est un des points centraux.

20 Est-ce qu'il y en a des études
21 prospectives, et cetera, qui parlent des changements
22 climatiques et c'est quoi l'effet sur pas nécessairement
23 directement seulement sur la centrale mais c'est quoi
24 l'effet globalement sur ...

25 **COMMISSAIRE HARVEY:** Juste ajouter, c'est

1 que c'est tiré du groupe de recherche Ouranos qui a fait
2 des changements -- c'est un groupe de recherche au Québec
3 qui a fait des changements -- du moins, à ce que je crois
4 bien -- qui a fait une évaluation de l'impact des
5 changements climatiques un peu partout sur le Québec.

6 Fait que j'imagine que c'est un rapport qui
7 est issu du groupe de recherche et qui, oui, je veux dire,
8 c'est peut-être possible là que, eux, ils ont identifié
9 les endroits les plus probables où il y aura des
10 modifications soit au climat, soit -- probablement que
11 c'est beaucoup lié au niveau d'eau du St-Laurent parce
12 qu'il y avait une grosse influence, les changements
13 climatiques, qui pouvaient faire varier de trois, quatre
14 -- un mètre peut-être, trois/quatre pieds là les niveaux
15 des Grands Lacs, les niveaux du St-Laurent.

16 Donc, ça peut avoir un impact sur la
17 centrale si le niveau d'eau baisse dans le St-Laurent, sur
18 la prise d'eau, sur les rejets, sur ...

19 Fait que j'imagine que c'est -- je sais pas
20 le personnel mais c'est ma connaissance de l'affaire.

21 **DR. THOMPSON:** Patsy Thompson.

22 Quand l'évaluation environnementale a été
23 fait pour la réfection de la centrale, une des exigences
24 de la *Loi canadienne d'évaluation environnementale* est de
25 tenir compte des effets de l'environnement sur le projet.

1 Donc, une partie de l'évaluation
2 environnementale a porté sur les changements climatiques
3 et l'effet que les changements climatiques pourraient
4 avoir sur l'opération de la centrale.

5 Une fois ça dit, l'exigence et le fait
6 qu'il y ait un programme de conformité et de surveillance
7 continue, on s'attend à ce que, si jamais les impacts sont
8 plus importants que qu'est-ce qui avait été prévu lors de
9 l'évaluation environnementale, que les mesures appropriées
10 seront mises en place par le programme qui est relié au
11 renouvellement de permis et au programme de conformité.

12 **LE PRÉSIDENT:** Merci.

13 Monsieur Tolgyesi? Monsieur Harvey?

14 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je reconduirais un peu
15 la question à Hydro-Québec.

16 Dans leur analyse de sûreté, dans les
17 rapports de sûreté, est-ce que des choses comme le niveau
18 du St-Laurent qui est une des -- un des points sensibles
19 sur le réchauffement climatique, est-ce que c'est pris en
20 considération?

21 **Mme PELLETIER:** Je complèterais -- Louise
22 Pelletier, pour le verbatim.

23 Je complèterais votre affirmation sur
24 OURANOS. C'est une organisation avec laquelle Hydro-
25 Québec collabore à tous les jours. Évidemment, le premier

1 mandat c'est de vraiment s'assurer d'une bonne prévision
2 des niveaux d'eau, les mesurer aussi dans le temps, 30,
3 40, 50 ans passés et pour les années à venir.

4 Mais, aussi, si on a besoin de quelque
5 question qui touche soit l'opération de Gentilly, soit
6 d'autres activités d'Hydro-Québec, on a accès à cet
7 organisme et on souscrit avec eux depuis déjà plusieurs
8 années; depuis même sa création, à mon avis.

9 Pour l'autre partie de la sûreté, je vais
10 laisser Monsieur Désilets répondre.

11 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
12 verbatim.

13 Effectivement, quand on fait nos études, on
14 tient compte des variations du niveau du fleuve là. C'est
15 tenu compte dans nos études.

16 **COMMISSAIRE HARVEY:** Oui, mais ma question
17 était plus précise.

18 C'était à long-terme. Je comprends qu'à
19 court-terme il y a des variations là tous les ans du
20 niveau du fleuve, même avec les marées -- même si à Trois-
21 Rivières, elles ne sont pas énormes -- mais c'est à long-
22 terme s'il y a des changements climatiques.

23 **M. DÉSILETS:** Patrice, est-ce que tu peux
24 répondre, s'il te plaît?

25 **M. DESBIENS:** Patrice Desbiens, pour le

1 verbatim.

2 Je peux répondre en partie seulement à
3 votre question. Ce qu'on fait c'est des relevés
4 bathymétriques pour être certains que la profondeur du
5 canal d'amené est toujours suffisant malgré le transport
6 de sédiment puis s'assurer qu'on a suffisamment d'eau qui
7 arrive à la station de pompage.

8 Donc, c'est fait de façon périodique. Ça
9 nous permet de voir venir si jamais y avait évolution.

10 Est-ce qu'on a une étude spécifique pour
11 prévoir à l'avenir le futur niveau du fleuve? Je peux pas
12 vous répondre mais c'est une information que je peux aller
13 chercher.

14 **COMMISSAIRE HARVEY:** Parce que dans ce que
15 je connais d'OURANOS pis à l'époque j'ai travaillé, moi,
16 dans -- beaucoup dans l'eau aussi, dans une autre vie, et
17 une des conséquences -- pis, d'ailleurs, j'étais sur la
18 Commission mixte -- sur un organisme de la Commission
19 mixte internationale et une des conséquences c'était la
20 baisse du niveau d'eau dans le Fleuve St-Laurent.

21 Il y avait des impacts pour la navigation
22 et ça peut avoir un drôle d'impact pour un canal d'amené.

23 **LE PRÉSIDENT:** Autres questions?

24 Alors, Monsieur Massé, dernier mot?

25 **M. MASSÉ:** Non, ça va.

1 **LE PRÉSIDENT:** Alors, merci beaucoup pour
2 votre intervention.

3 **M. MASSÉ:** Merci.

4 **LE PRÉSIDENT:** Le prochain mémoire a été
5 déposé -- je m'excuse -- c'est déposé par monsieur
6 François Lachapelle. Il porte le numéro de document
7 H15.49 et .49A.

8 Alors, Monsieur Lachapelle nous avait
9 demandé par écrit de permettre à madame Danielle Boily de
10 présenter à sa place.

11 Alors, Madame Boily, vous avez la parole
12 pour 10 minutes.

13

14 **10-H15.49 / 10-H15.49A**

15 **Exposé oral par**

16 **François A. Lachappelle**

17

18 **Mme BOILY:** Merci, monsieur le président,
19 Membres de la Commission.

20 Monsieur Lachapelle s'excuse, il est en
21 dehors. Il aurait aimé le faire lui-même.

22 Alors, ce qu'il trouve le plus important
23 dans son mémoire c'est la dédicace à ses trois petits-
24 enfants: Catherine, Sophie et Félix qui auront mieux à
25 inventer et à vivre que de gérer les déchets radioactifs

1 de leurs aînés.

2 François a souligné la notion
3 d'acceptabilité sociale, c'est-à-dire, l'acceptation
4 anticipée d'un risque à court et à long terme qui
5 accompagne un projet.

6 Donc, un risque est considéré acceptable
7 lorsqu'on peut vivre avec les conséquences et les dommages
8 selon la probabilité que l'événement se produise. Et la
9 notion de risque c'est très personnel.

10 Dans notre cas, le cas de désastre est sans
11 doute très faible mais les conséquences sont intolérables.

12 Il faut faire aussi une évaluation du coût
13 avantage à payer et coût dans les différentes notions pour
14 trouver un équilibre entre les craintes et les avantages
15 qu'on en retire.

16 Alors, est-ce qu'on connaît tous les
17 risques? Même encore là, toutes les nations voulaient pas
18 avoir d'accident. Ils ont tous pris le maximum de
19 précaution en se disant: On perdra pas le contrôle, on va
20 tout prévoir là, on va tout envisager.

21 Mais le fait est que un accident peut
22 arriver et on veut pas vivre avec qu'est-ce qui va en
23 ressortir.

24 Comme, par exemple, on a eu la crise du
25 verglas, c'était des conditions de météo extrêmes.

1 C'était très peu probable qu'on vive ça. Les pilons sont
2 tombés, on a gelé quelques semaines, on a failli manquer
3 d'eau; on les a relevés, on n'en parle plus.

4 Mais un accident nucléaire, on en parlerait
5 encore.

6 Donc, est-ce que, comme citoyens, on veut
7 vivre avec ce risque-là?

8 Il faut pas être alarmiste, c'est peu
9 probable que ça arrive. Mais, on peut pas se permettre.
10 Même si on a un beau plan d'évacuation, disons, on a tout
11 prévu, la population serait -- en cas d'accident, se
12 remémore exactement ce qu'il faut faire. Ça va dans
13 l'ordre parfait, tout le monde est sorti, pas eu de
14 dommages.

15 Mais on revient vers quoi après? Et dans
16 combien de temps? Est-ce que -- les gens de Bécancour, il
17 y a beaucoup -- c'est rural, des gens qui aiment les
18 animaux, qui aiment les plantes, est-ce que tu reviens
19 avec tes épinards radiés, ton cheval en bbq sur place?

20 Tout va bien mais la conséquence c'est
21 intolérable.

22 Le niveau de risque acceptable. On parle
23 dans la *Loi sur la sûreté et la réglementation* de la santé
24 et la sécurité des personnes et la protection de
25 l'environnement. On s'est donné des normes en disant: Ça

1 pas de conséquences. C'est des rejets. Si y a des --
2 l'environnement peut le prendre.

3 Mais on s'est déjà dit ça dans le passé.
4 On a dit: On peut déverser pis ça se dilue mais, après
5 quelques années, on se dit: Oups, ça devient saturé, on
6 peut plus.

7 Alors, les décisions qu'on prend là, on les
8 prend avec les connaissances qu'on a en ce moment mais nos
9 petits-enfants vont-tu dire: Là, ça ne se gère plus.

10 C'est parce qu'on est dans un contexte
11 aussi où tout sature. Il y a pas juste le nucléaire, il y
12 a le chimique qui a de différentes conséquences. Il y a
13 de plus en plus de cancer. Il y a des gens qui ont des
14 allergies. Tu sais pas d'où ça vient. C'est quoi le
15 facteur qui cause ça?

16 Alors, avant d'isoler statistiquement la
17 cause, on se remet en opération puis on dit: Non, non, ça
18 pas de conséquence, ça pas de conséquence.

19 Mais on pourra pas le mesurer un coup que
20 c'est parti. Là, il faut fier sur ceux qui ont testé
21 malgré eux pis qu'y ont vu les conséquences. Il faut --
22 le principe de précaution -- se fier sur ce qu'eux-autres
23 ont vécu.

24 Le critère d'évaluation c'est -- on parlait
25 beaucoup aussi de l'économie. François a repris

1 l'exercice du 7.2 sous de prix de revient et a essayé de
2 refaire l'exercice. Lui, il arrivait avec un coût de 15
3 sous, 15.8 sous. Il a essayé de prendre les mêmes
4 ingrédients et de refaire la recette pis il dit: Bien,
5 moi, je réussis pas.

6 Entre autres, il parlait du réacteur, la
7 réfection du réacteur qu'on a 1.9 milliards mais il
8 parlait aussi des générateurs de vapeur. Il dit: Bien,
9 ça date à peu près de la même époque, est-ce qu'on va
10 commencer une réfection puis dire ça aussi il faut les
11 remettre à jour aussi donc d'autres millions à remettre
12 là-dedans.

13 Comme citoyens, encore une fois, voir à
14 s'assurer que toute l'évaluation a été faite, qu'on a tous
15 les coûts avant de commencer.

16 Puis, pour lui, la réfection ou démanteler,
17 à court terme avait autant d'avantages pour les emplois;
18 avoir une expertise qui peut s'exporter aussi c'est bien
19 faire les démantèlements puis la gestion des déchets.
20 Donc, ce qu'il proposait c'est commencer déjà là. À 100
21 tonnes par an là, on a déjà 2,700 tonnes d'entreposées, on
22 en aura encore plus si on continue.

23 Donc, adresser déjà cette situation-là
24 parce qu'il va falloir y faire face là.

25 Bon, en tout cas, on a dit c'est une

1 énergie qui est propre mais qui est dangereuse quand même.

2 Donc, en conclusion, il faut faire des
3 choix responsables en tenant compte non seulement des
4 risques mais des conséquences et on demande le permis pour
5 la décontamination et le démantèlement et on voudrait pas
6 -- je réside au Centre du Québec et c'est sûr qu'on veut
7 pas perdre des emplois mais si on a 1.9 milliards à mettre
8 on peut le mettre santé, éducation, en d'autres choses, ça
9 va faire pareil.

10 Là, je vous remercie de votre attention et
11 si vous avez des questions, je vais répondre au mieux.

12 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

13 Alors, des questions?

14 **COMMISSAIRE HARVEY:** Bien, je profite --
15 Madame a parlé des générateurs de vapeur. Je l'aborde pas
16 au point de vue des coûts parce que, nous, les coûts pour
17 la Commission on n'est pas dans l'économie, on est dans la
18 sécurité, la sûreté.

19 Est-ce que c'est quelque chose -- parce que
20 ça fait abondamment la une des journaux, les générateurs
21 de vapeur, et on s'aperçoit qu'ailleurs, lorsqu'ils ont
22 fait des réfections, ils les ont enlevés. Ils les ont
23 changés. Ils ne les ont pas enlevés mais ils les ont
24 changés.

25 Donc, qu'est-ce qui fait que, à Gentilly-2,

1 on peut garder les générateurs de vapeur alors qu'ils ont
2 été enlevés ailleurs?

3 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
4 verbatim.

5 Je voudrais juste aussi mentionner d'abord
6 qu'à Point Lepreau ils ne les ont pas changés les
7 générateurs de vapeur. Ils ont changé -- actuellement,
8 les générateurs de vapeur qui ont été changés c'est ceux
9 de la Centrale de Bruce.

10 Gentilly-2 a un programme d'inspection et
11 on a un contrôle chimique pour s'assurer de la qualité de
12 notre eau puis de l'intégrité de nos tubes à l'intérieur
13 des générateurs de vapeur. L'évaluation qui a été faite
14 démontre que la qualité de nos générateurs de vapeur est
15 bonne pour les -- la deuxième durée de vie.

16 On a, à Gentilly-2, je dirais les
17 générateurs de vapeur au Canada qui ont le moins de tubes
18 bouchés parce que quand on fait nos inspections, si on
19 trouve que y a un épaisseur qui est pas acceptable dans un
20 tube, on le bouche et les générateurs de vapeur de G-2
21 sont parmi les générateurs de vapeur dans les centrales
22 qui ont une des meilleures performances.

23 **COMMISSAIRE HARVEY:** À ce que je me
24 rappelle, il y avait des kilomètres et des kilomètres de
25 tubes dans ces générateurs de vapeur-là, je pense, je sais

1 pas là la longueur, est-ce que c'est difficile d'avoir un
2 portrait global?

3 Parce que il y a tellement de longueur de
4 tuyau, comment vous faites pour justement dire: C'est
5 bouché. C'est pas bouché.

6 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
7 verbatim.

8 Il existe des outils spéciaux qui ont été
9 développés. Vous savez, des générateurs de vapeur, il y a
10 ça dans toutes les centrales à eau pressurisée, alors, il
11 y a des outils qui ont été développés qu'on installe en-
12 dessous de la plaque et qui font l'inspection des tubes de
13 façon automatique et d'une façon assez rapide.

14 Alors, c'est toute un -- effectivement, y a
15 des -- y a des milliers -- y a plusieurs kilomètres de
16 tuyauterie là-dedans.

17 Je voudrais mentionner que, nous, nos
18 générateurs de vapeur quand on les a installés, on s'est
19 aperçus que les tubes à l'intérieur, le recuit à
20 l'installation, la construction n'avait pas été fait de
21 façon adéquate à l'usine par le contrôle de qualité quand
22 on a vérifié les papiers et qu'à l'époque de la
23 construction on a fait le changement des tubes à
24 l'intérieur.

25 Alors, ça s'est fait ça dans -- nos tubes

1 ont été vraiment -- on s'est assurés qu'à l'installation
2 on avait la meilleure qualité quand on a fait
3 l'installation à la construction.

4 **COMMISSAIRE HARVEY:** Vous mentionnez dès le
5 départ que votre eau est très propre pis tout ça.

6 C'est l'eau lourde qui est à l'intérieur
7 des tubes; c'est bien ça?

8 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
9 verbatim.

10 Il y a l'eau lourde à l'intérieur puis, à
11 l'extérieur, il y a de l'eau déminéralisée qui circule
12 dans le circuit secondaire.

13 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais le problème est à
14 l'intérieur ou à l'extérieur -- c'est à l'intérieur des
15 tubes? S'il y a un problème, il est à l'intérieur.

16 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
17 verbatim.

18 Il peut avoir des problèmes à l'intérieur
19 et il peut avoir des problèmes à l'extérieur. La qualité
20 de l'eau est aussi importante pour l'eau qui -- l'eau
21 lourde qui circule à l'intérieur des tubes que pour le
22 côté -- que pour l'eau légère qui circule du côté
23 secondaire.

24 Alors, le contrôle chimique, il faut le
25 faire sur les deux côtés pour s'assurer que -- soit que le

1 tube à l'intérieur il est correct ou que les plaques qu'il
2 y a qui soutiennent les tubes du côté secondaire sont dans
3 un eau qui a un contrôle chimique adéquat.

4 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais qu'est-ce qui
5 fait que la chimie de l'eau est différente des centrales
6 de Bruce avec Gentilly-2?

7 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
8 verbatim.

9 C'est pas nécessairement la qualité de
10 l'eau comme le matériel qui a été utilisé pour faire les
11 tubes.

12 Alors, dans le CANDU-6, Monsieur Desbiens
13 pourrait peut-être donner le type de matériel mais on n'a
14 pas le même type de matériel qui a été utilisé pour la
15 fabrication que les générations précédentes.

16 **COMMISSAIRE HARVEY:** Merci.

17 **LE PRÉSIDENT:** Autres questions?

18 J'ai une question pour Hydro-Québec: Avez-
19 vous l'occasion d'analyser les calculs extraordinaires des
20 calculs de coûts qui ont été faits par Monsieur
21 Lachapelle?

22 C'est dans l'Annexe A. L'Hydro-Québec
23 pourrait considérer engager lui pour comme un expert.

24 **(RIRES)**

25 **Mme BOILY:** Je ne crois pas que c'était sa

1 prétention.

2 **LE PRÉSIDENT:** Moi, j'ai compris pas ça.

3 Avez-vous eu l'occasion ...

4 **Mme PELLETIER:** Louise Pelletier, pour le
5 verbatim.

6 Évidemment, nous n'avons pas la même façon
7 de faire les calculs, premier constat, et on n'arrive pas
8 au même résultat.

9 Donc, nous, par rapport au coût unitaire,
10 ça été bien mentionné hier, nous considérons toutes les
11 dépenses alentour de l'installation, dans son opération,
12 dans la gestion des déchets, dans les investissements
13 qu'on fait aussi pour l'avenir et ça ça donne un coût
14 unitaire et ce coût unitaire-là est variable bon an, mal
15 an en fonction des travaux que nous faisons, de
16 l'envergure de nos arrêts annuels ou de quelques
17 modifications que nous avons à faire.

18 Donc, je peux pas m'exprimer par rapport à
19 cette architecture de coûts. Je respecte qu'elle a dû
20 être faite avec les principes financiers mais, pour nous,
21 ces coûts-là ne rencontrent pas ceux avec lesquels nous
22 travaillons.

23 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

24 Et merci beaucoup pour cette présentation.

25 **Mme BOILY:** Merci.

1 Puis, justement, si on pouvait avoir public
2 ces coûts-là, juste pour être sûr -- c'est ça le point de
3 François -- que la facture reflète la réalité.

4 C'était ça son but de refaire l'exercice.

5 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Merci.

6 Le prochain mémoire est présenté les
7 CentricoiSES et MauricienNES et porte le numéro de
8 document H15.24.

9 Alors, c'est Monsieur Bois qui va faire la
10 présentation. Alors, Monsieur Bois, vous avez la parole
11 pour 10 minutes.

12

13 **10-H15.24**

14 **Exposé oral par les**
15 **Centricoises et Mauriciennes pour**
16 **le déclassement nucléaire**

17

18 **M. BOIS:** Bonjour.

19 **LE PRÉSIDENT:** Il faut pousser le bouton.

20 **M. BOIS:** Bonjour. Donc, on voulait
21 mentionner je suis porte-parole des CentrecoiSES et
22 MauriciennNES pour le déclassement nucléaire qui comporte
23 plus de 500 membres actifs et sympathisants.

24 Je suis de la région d'ici, donc, j'aurais
25 aimé vous souhaiter la bienvenue ici mais ce n'est pas le

1 cas malheureusement. Mais j'ai rien contre vous.

2 En introduction, si on se compare à
3 d'autres pays, le Canada et le Québec furent lents à
4 réagir. À l'instar d'une pluralité de pays, suite aux
5 accidents japonais, alors que l'Allemagne vient d'imposer
6 un moratoire sur la réfection de ses centrales, la Suisse
7 en emboîta le pas en décrétant un moratoire sur la
8 construction prévue de trois centrales, la Suède, l'Italie
9 et la Pologne ont demandé une révision stratégique de
10 cette filière et la Chine a suspendu les approbations pour
11 la construction de nouvelles centrales, qu'attend le
12 Québec et le Canada pour faire de même?

13 Quelques questions au niveau
14 santé/environnement. Hydro-Québec admet avoir observé une
15 quantité inquiétante de tritium, substance hautement
16 radioactive, dans les eaux souterraines d'une section du
17 site de Gentilly-2. On parlait de vêtements et tout qui
18 avaient été brûlés dans les années '70. Comment Hydro-
19 Québec peut-il éviter le déplacement du tritium et les
20 risques associés à la nappe phréatique et à la santé
21 humaine?

22 En fait, Hydro-Québec a dit que c'est une
23 nappe phréatique qui captive. Je sais pas sur quoi qu'ils
24 se basent pour dire que c'est captif pis que c'est
25 profondément étanche, que ces eaux contaminées-là soient

1 correctes.

2 Pourquoi les prélèvements de radioactivité
3 dans l'air, dans l'eau et sur la terre rejetés
4 quotidiennement sont-ils prélevés et soumis par le
5 propriétaire de la centrale même, Hydro-Québec, et non par
6 une instance indépendante?

7 Hydro-Québec a reporté la réfection,
8 reporté les audiences de la CCSN, voilà qu'elle a demandé
9 récemment le report de la prochaine révision du rapport de
10 sûreté à la CCSN au 31 décembre 2011. Oups, oubliez-là
11 celle-là.

12 Pourquoi la CCSN et le gouvernement
13 refusent-ils de financer les études indépendantes sur la
14 santé des populations et des travailleurs?

15 Le Dr. Grenier ainsi que Mme Patsy Thompson
16 rejettent nombre d'études. Moi, je reste dans la région
17 puis j'ai pas le goût d'être un cobaye. Puis j'en ai un
18 petit peu mon quota de batailles scientifiques sur mon dos
19 et sur le dos aussi des membres de notre regroupement.

20 Économie -- d'ailleurs, j'inviterais la
21 CCSN à avoir ses bureaux peut-être à côté de Gentilly-2.

22 Économie. Pourquoi Gentilly-2 est-elle
23 entièrement sous la responsabilité financière des
24 contribuables québécois contrairement à Point Lepreau où
25 un appui fédéral est prévu pour les dépassements de coûts?

1 Les coûts présentés incluent-ils le
2 déclassement, la gestion des déchets et les dépenses
3 associées à la santé?

4 Qu'est-ce que j'entends par là c'est le
5 monitoring, la sensibilisation, les pilules d'iode ainsi
6 que la militarisation du site qui demeure secret. Mais je
7 crois que ça va coûter -- ça coûte une beurrée la
8 militarisation actuellement, on parle de 650 emplois,
9 comment est-ce qu'il y a de militaires et de
10 paramilitaires qui travaillent actuellement à la Centrale
11 Gentilly-2?

12 Pourquoi Hydro-Québec présente un plan de
13 réflexion -- de réflexion! Malheureusement, il n'y en a
14 pas beaucoup. On souhaite plus de réflexion. Pourquoi
15 Hydro-Québec présente un plan de réfection sur cinq ans?
16 Il y aurait-il des coûts à ajouter après tel que le cœur
17 du réacteur et les ballons de vapeur comme ce fut le cas
18 en Argentine pour une centrale identique bâtie à une
19 période similaire?

20 Comment de temps qu'il me reste?

21 **LE PRÉSIDENT:** Huit minutes.

22 **M. BOIS:** C'est bon. Merci.

23 Alors que les ressources en uranium sont
24 limitées -- ça c'est intéressant, c'est le Vice-président
25 Énergie de SNC-Lavalin qui m'a même confié ça qu'y sont

1 limitées. On parle 50/60 ans et que plusieurs centrales
2 sont rendues à leur fin de vie utile. Pourquoi ne pas
3 développer une expertise en démantèlement nucléaire
4 exportable et rentable économiquement?

5 En terminant sur l'aspect économique
6 puisque vous m'avez dit que c'était pas nécessairement
7 votre dossier mais je crois quand même important de
8 soulever puisque, nous au Québec, on n'a pas eu la chance
9 d'avoir un BAPE ou des audiences donc ça fait quand même
10 du bien de pouvoir s'exprimer là-dessus d'autant plus
11 qu'Hydro-Québec sont à nos côtés.

12 Si l'industrie nucléaire était aussi sûre
13 de sa filière, pourquoi aurait-elle fait adopter par le
14 Parlement canadien une loi qui limite à 75 millions les
15 indemnités totales qu'elle devrait verser en cas de
16 problème?

17 Autre section, gestion des déchets. Alors
18 qu'il y a toujours pas de solution durable pour la gestion
19 des déchets radioactifs, pourquoi vouloir doubler les
20 2,500 tonnes déjà accumulées?

21 L'administration d'Obama, nos voisins du
22 sud, a rejeté le Projet Yucca Mountain de 10 milliards de
23 dollars, entre autres, dû à la dangerosité associée au
24 transport de matières radioactives.

25 Pourquoi la CCSN est-elle plus confiante

1 que les Américains à ce niveau? Puis qu'en plus de pas
2 seulement transporter les déchets par camion, elle entend
3 les transporter jusqu'en Europe pis nous les reshipper
4 après par ici.

5 Comment s'assurer de la pérennité de la
6 gestion d'un site de déchets et des organismes
7 responsables de sa sécurité pour des milliers d'années à
8 venir?

9 Autre section, la technologie CANDU. Ça
10 c'est une phrase qui provient de la CCSN:

11 « L'expérience en matière de
12 réglementation et d'industrie
13 concernant l'opération des réacteurs
14 CANDU a mené à l'identification de
15 plusieurs problèmes en matière de
16 sécurité. Malgré les efforts continus
17 visant à assurer et à améliorer la
18 sécurité dans les centrales, ces
19 questions de sécurité sont toujours à
20 divers stades de résolution. »

21 Aujourd'hui, le 14 avril 2011, les nombreux
22 problèmes techniques sont-ils aujourd'hui résolus?

23 Pourquoi la CCSN a-t-elle significativement
24 baissé ses nouveaux critères de sécurité par rapport à la
25 dernière proposition datant de 2005?

1 Ça c'est un autre petit commentaire qui
2 nous provient du Président et Chef de la Direction d'AREVA
3 Canada, monsieur Armand Laferrère qui dit:

4 « Le gouvernement québécois a décidé
5 de remettre en état le vieillissant et
6 unique réacteur à eau lourde de la
7 province, la Centrale Gentilly-2.
8 L'eau légère est aujourd'hui la
9 technologie privilégiée. »

10 Que répond Hydro-Québec aux propos tenus par Armand
11 Laferrère et la CCSN, pourquoi pas?

12 Monsieur François Rinfret, responsable pour
13 Gentilly-2 à la CCSN a déclaré:

14 « Lors de son évaluation pour l'année
15 2009 d'Hydro-Québec à Gentilly, le
16 personnel de la CCSN avait détecté et
17 rapporté un problème de culture et de
18 qualité à Gentilly. »

19 J'aimerais avoir plus d'information là-dessus. Est-ce
20 qu'on parle d'insouciance? Est-ce que le monde manque de
21 culture? C'est quoi l'affaire?

22 Puisque l'on sait que les accidents peuvent
23 subvenir à la suite d'erreurs humaines, comment nous
24 assurer que le transfert de connaissances se fasse
25 adéquatement?

1 Ça c'est intéressant, ça me provient d'un
2 technicien nucléaire à Gentilly-2, sous couvert de
3 l'anonymat, qu'y m'a dit cette information-là que lui
4 qu'est-ce qu'y l'inquiétait c'était le transfert de
5 connaissances associé à Gentilly-2.

6 Les personnes qui partent à la retraite
7 soit qu'ils passent pas l'information ou soit qu'ils
8 gardent l'information pour garder un pouvoir d'autorité
9 sur les plus jeunes.

10 Le Président du Syndicat professionnel des
11 ingénieurs d'Hydro-Québec, Ramzi Chahine, allègue que des
12 fuites radioactives surviennent régulièrement et accuse la
13 société d'État de vouloir uniquement -- société d'État,
14 Hydro-Québec -- redémarrer la centrale le plus rapidement
15 possible.

16 Est-il normal d'avoir régulièrement des
17 fuites radioactives?

18 On parle souvent -- moi, j'entends beaucoup
19 parler de Chernobyl, de Fukushima. Pour moi, je considère
20 qu'une centrale nucléaire c'est un accident en soi, son
21 fonctionnement normal, étant donné les émissions
22 quotidiennes qui sont rejetées par Gentilly-2.

23 Puis, souvent, on souligne pas non plus les
24 différents accidents, on joue avec les mots 'incidents',
25 'accidents', 'catastrophe'. Je pense ici à des

1 déversements qu'il y a eus à Chalk River en Ontario, à
2 Tricastin en France. On les entend très peu ces
3 incidents-là puis, pour moi, c'est pas des incidents, en
4 fait, c'est des accidents. On parle de milliers de litres
5 d'eau lourde hautement à saveur de tritium et cancérogène
6 qui furent déversés.

7 Comment est-ce qu'on pourrait éviter que le
8 tritium soit déversé dans le fleuve?

9 Puis je reviens encore à la fameuse nappe
10 phréatique qui est en-dessous de Gentilly-2 qu'on dit qui
11 est étanche mais qui est fortement contaminée au tritium.

12 Après 30 ans d'usage, pourquoi les plans
13 d'Hydro-Québec ne prévoient-ils pas le changement du
14 réacteur tel que jugé nécessaire en Argentine?

15 Considérez-vous le fait que le Québec n'a
16 aucunement besoin de la filière nucléaire à court, moyen
17 et long terme?

18 Autre sujet, sécurisation du site. Peut-
19 être, juste avant de parler de la sécurisation du site,
20 j'aimerais ça revenir à un point de -- on a parlé de
21 prolifération d'armement nucléaire ce matin avec Monsieur
22 Simard, il faut peut-être aussi comprendre que les CANDU
23 c'est une super bonne technologie pour la prolifération
24 des armements nucléaires. On dit pas que Gentilly-2 fait
25 des bombes atomiques à toutes les jours, qu'est-ce qu'on

1 dit c'est que les pays qui ont des CANDU sont
2 problématiques.

3 Au Pakistan, la bombe islamique, il y a un
4 petit peu de nous-autres là-dedans. En Inde, les bombes
5 indiennes -- puis on a d'ailleurs ré-ouvert l'entente avec
6 l'Inde avec les Conservateurs -- il y a un petit peu de
7 nous-autres là-dedans aussi.

8 Nagasaki, Hiroshima, y avait du plutonium
9 canadien. Il y a un petit peu de nous-autres aussi là-
10 dedans.

11 Donc, je pense que c'est important d'en
12 prendre en considération et d'être responsable par rapport
13 à ça et même d'être imputable. Selon moi, même en tant
14 que citoyen, moi, je m'excuse à ces pays.

15 En août 2010, la GRC procède à
16 l'arrestation -- je reviens à la sécurisation du site -- à
17 l'arrestation de deux présumés terroristes qui ciblaient
18 une centrale nucléaire canadienne. Il apparaît que cette
19 centrale -- il apparaît que cette centrale ne respecte pas
20 les exigences de sécurité post-11 septembre.

21 Comment Gentilly-2 peut-elle répondre
22 adéquatement à ces normes? On parle ici des piscines.

23 Hydro-Québec a acheté un tank l'année
24 dernière et des paramilitaires travaillent sur le site.
25 Pourquoi est-ce qu'il y a pas de sécurité maritime et

1 aérienne autour de Gentilly-2?

2 Dernier sujet, problèmes institutionnels et
3 démocratiques. Ça, à ce niveau-là, je ne veux pas que
4 vous le preniez personnel mais davantage sur un angle
5 professionnel. Merci.

6 Alors qu'Hydro-Québec annonce la réfection
7 de Gentilly-2, fait des appels d'offre et que la Ville de
8 Bécancour est à élaborer un système d'alerte de plusieurs
9 millions de dollars, la CCSN et la population n'ont
10 toujours pas donné leur approbation.

11 Comment se fait-il qu'Hydro-Québec et le
12 gouvernement provincial n'aient pas respecté les règles
13 élémentaires du processus décisionnel?

14 Ça c'est mettre le 'Charest' devant les
15 bœufs.

16 Une majorité de contrats en lien avec la
17 réfection se sont faits sans appels d'offre et plusieurs
18 sont déjà attribués. Le fait qu'il y ait pas eu d'appels
19 d'offre, est-ce que cela peut nuire à la qualité ainsi
20 qu'au coût d'une éventuelle réfection?

21 Quand la CCSN et le gouvernement prendront-
22 ils en considération l'acceptabilité sociale d'un tel
23 projet?

24 On parle pas de rénover la grange de
25 quelqu'un, on parle d'une centrale nucléaire.

1 **LE PRÉSIDENT:** Là, il faut conclure, s'il
2 vous plaît.

3 **M. BOIS:** Il faut conclure?

4 Je vais faire un mini pas par rapport à
5 l'OMS puis l'ingérence avec l'Énergie Atomique -- l'Agence
6 internationale de l'énergie atomique.

7 Est-ce que vous en avez entendu parler?

8 Est-ce qu'on a abordé ce sujet-là?

9 **LE PRÉSIDENT:** Je m'excuse, là c'était?

10 **M. BOIS:** Est-ce qu'on a abordé de l'OMS
11 puis de l'Agence de l'énergie atomique internationale?

12 **LE PRÉSIDENT:** Oui. Je pense que oui.

13 **M. BOIS:** O.k.

14 **LE PRÉSIDENT:** Oui, c'était souligné hier.

15 **M. BOIS:** C'est bon.

16 Mais pour conclure, en fait, c'est un
17 commentaire au niveau institutionnel aussi: Pourquoi la
18 CCSN ne fait que rassurer la population?

19 Madame Patsy Thompson nous comparait la
20 centrale nucléaire en parlant de radioactivité comme des
21 bananes. Vous savez, des bananes il y a de la
22 radioactivité aussi. Je sais aussi que le soleil émet de
23 la radioactivité.

24 Que Gentilly-2, vous savez, des accidents
25 ça peut arriver. Vous pouvez traverser la rue, il y a des

1 accidents. Moi, ce que j'ai besoin c'est pas un
2 psychologue nucléaire, c'est des experts indépendants pis
3 impartiales.

4 La CCSN ne devrait-elle pas recommander un
5 arrêt temporaire de ces projets nucléaires comme une forme
6 de moratoire? La CCNS ne devrait-elle pas acquiescer et
7 même demander une commission royale d'enquête sur
8 l'ensemble de la filière nucléaire canadienne pour
9 s'assurer de plus de transparence?

10 Bon, en fait, je vais peut-être juste vous
11 dire mes demandes. J'ai plein d'inspiration. On pourrait
12 aller prendre une bière après, j'ai plein d'affaires à
13 dire.

14 Les CMDM, nous on demande -- en fait, moi
15 et les 500 membres de notre regroupement dont plusieurs
16 voisins de la centrale -- une commission royale d'enquête
17 sur l'ensemble de l'industrie nucléaire puis je vous
18 invite même à vous positionner à ce niveau-là, l'arrêt
19 immédiat du processus de réfection de la Centrale
20 Gentilly-2, un débat public sur la réfection et la mise
21 sur pied d'une politique énergétique viable à long terme
22 et, en terminant, que le Parti Libéral du Québec tienne sa
23 promesse préélectorale de 2003 de ne pas investir dans le
24 développement et la continuité de l'énergie nucléaire.
25 Merci.

1 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

2 Des questions? Monsieur Tolgyesi.

3 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Dans la
4 présentation, l'intervenant a parlé des fuites
5 radioactives régulières.

6 Est-ce que c'est quelque chose qui est
7 enregistré s'il y en a et c'est quoi?

8 **LE PRÉSIDENT:** La question était posée à
9 qui?

10 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Au personnel.

11 **M. RINFRET:** François Rinfret, pour le
12 personnel du CCSN.

13 Je vais demander à nos collègues de pouvoir
14 donner des détails mais, typiquement, tout ce qui
15 s'appelle 'fuites' ou 'déversements' c'est comptabilisé et
16 ces événements-là font partie du suivi normal, de rapports
17 faits aux instances gouvernementales requises. Dans la
18 plupart des cas, on parle de la CCSN puis on parle du
19 Ministère de l'environnement, fédéral et provincial.

20 Les mêmes listes sont disponibles. Ce sont
21 des informations qui sont publiques et, d'ailleurs, lors
22 de l'audience du mois de décembre, nous avons commencé à
23 vous parler de ce qui était à ce moment-là les 19
24 déversements, si je me souviens, qui avaient eu lieu
25 pendant une certaine période.

1 Alors, c'est des informations qui sont bien
2 connues et, typiquement, le titulaire prend les mesures
3 appropriées pour aviser les autorités, prendre les mesures
4 immédiates et s'assurer avec les autorités que les bonnes
5 mesures ont été prises pour empêcher un déversement ou des
6 conséquences vers l'environnement.

7 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Quand on parle des
8 fuites, est-ce qu'on parle des fuites qui -- il y a les
9 fuites qui sont directement dans l'environnement ou est-ce
10 qu'il y en a une fuite, disons, dans le réacteur qui est
11 contenue et recyclée ou c'est une fuite qui il y a une
12 fuite et ça s'en va directement dans le St-Laurent ou dans
13 la nature?

14 Est-ce que -- quand on ---

15 **M. RINFRET:** Je m'excuse, monsieur le
16 commissaire, pourriez-vous répéter votre question?

17 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Quand on parle des
18 fuites ---

19 **M. RINFRET:** Oui?

20 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** --- est-ce qu'on
21 parle des fuites dans un sens que il y a un déversement
22 dans la nature ou il y en a c'est une fuite qui est
23 contenue, par exemple, dans le cœur du réacteur, elle est
24 contenue. Il y a un système ---

25 **M. RINFRET:** Oui, je pense que je comprends

1 le sens de votre question.

2 Les fuites de système normalement sont
3 envoyées vers des réservoirs qui les accumulent et là il y
4 a une décision qui est prise dépendant des éléments qui
5 sont inclus dans ça pour respecter les critères
6 environnementaux. Alors, ça c'est la première chose.

7 L'autre, si on parle de déversements qui
8 peuvent se produire et qui sont comptabilisés, on a même
9 dans la liste des 19 déversements le cas d'un litre
10 d'antigel qui est renversé dans un stationnement. Ça fait
11 partie des rapports qui sont faits aux instances
12 gouvernementales. Alors, avec toutes les mesures qui sont
13 prises pour récupérer.

14 Alors, ça inclut tout ça.

15 **M. JAMMAL:** Je passe la parole à Madame
16 Thompson parce qu'on a les données et puis concernant les
17 fuites et c'est quel type de fuites.

18 **DR. THOMPSON:** Patsy Thompson.

19 Comme le disait Monsieur Rinfret, les
20 événements sont rapportés à la Commission et aux autorités
21 provinciales et fédérales là selon la nature du
22 déversement.

23 Il y a certains incidents qui sont appelés
24 'déversements' qui se retrouvent dans les puiseurs et à
25 l'intérieur de la centrale sans impact à l'environnement

1 mais ces informations-là sont comptabilisées parce
2 qu'elles nous permettent de voir s'il y a des tendances et
3 des mesures correctrices à apporter.

4 Mais dans l'ensemble des déversements qui
5 sont à l'environnement, ça va de l'huile à chauffage, le
6 propane, de l'huile hydraulique en petit volume souvent
7 par terre et Hydro-Québec a des kits pour nettoyer le sol
8 et récupérer le sol contaminé et le traiter de façon
9 appropriée.

10 Le Ministère du développement durable de
11 l'environnement et des parcs est aussi impliqué pour
12 s'assurer que le nettoyage et les résidus sont traités de
13 façon appropriée ainsi que le personnel de la Commission
14 qui soit sur le site ou avec les spécialistes d'Ottawa
15 selon la nature du déversement.

16 **LE PRÉSIDENT:** Mais qui fait la mesure de
17 toutes les données? C'est -- l'affaire d'indépendance des
18 données c'est fait par qui?

19 **DR. THOMPSON:** Patsy Thompson.

20 Les déversements sont identifiés et
21 rapportés par Hydro-Québec et l'information est transférée
22 au Ministère du développement durable de l'environnement
23 et des parcs à la Commission et c'est des rapports
24 d'événements qui sont analysés par la Commission; et, au
25 besoin, on consulte nos collègues provinciaux pour

1 s'assurer d'un suivi approprié.

2 **LE PRÉSIDENT:** Mais est-ce qu'il y a des
3 organisations qui font les audits? Qui essaient de
4 vérifier si les données étaient correctes?

5 **DR. THOMPSON:** Patsy Thompson.

6 Le personnel de la Commission fait des
7 inspections des programmes de protection de
8 l'environnement de Gentilly-2 et ça inclut les programmes
9 de gestion d'événements.

10 Donc, on fait des vérifications des
11 événements, comment les évaluations sont faites des
12 volumes, par exemple, si les niveaux de décontamination
13 ont été appropriés et s'il y a un suivi à faire.

14 Donc, les vérifications sont faites par le
15 biais d'inspections et par la revue documentaire.

16 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Tolgyesi.

17 **M. BOIS:** Bien, moi, peut-être juste une
18 petite précision, messieurs, dames.

19 Afin d'être plus précis qu'au niveau on
20 parle dans le fond de déversements d'antigel ou une flaque
21 d'huile, est-ce que c'est pas vrai que, voilà quelques
22 mois, il y a un travailleur qui a été éclaboussé par de
23 l'eau au tritium, contenant du tritium? Parmi les
24 différents incidents?

25 **M. RINFRET:** François Rinfret.

1 Je vais demander à monsieur Rick Aubrey qui
2 est notre superviseur au site parce que, tantôt, on a fait
3 allusion d'ailleurs au fait que la CCSN devrait avoir un
4 bureau près de la centrale.

5 La CCSN a un bureau dans la centrale avec
6 un groupe de quatre inspecteurs et deux personnes -- deux
7 adjointes administratives qui suivent les déroulements.

8 Je renvoie donc à monsieur Rick Aubrey qui
9 pourrait nous parler de ce type d'événement qui est
10 reconnu -- là, on s'en souvient -- et qui donne lieu à des
11 analyses et des actions correctrices.

12 **M. AUBREY:** Bonjour, Rick Aubrey, pour
13 l'enregistrement.

14 Comme Monsieur Rinfret a dit, nous-autres,
15 on surveille quotidiennement les -- qu'est-ce qu'on fait à
16 la centrale, les rapports pour correctifs et amélioration
17 pour voir s'il y a des choses qui sont arrivées les
18 dernières 24 heures ou même pas dans la fin de semaine.

19 Donc, on surveille ça régulièrement pour
20 voir toutes sortes d'incidents. Donc, on fait un suivi
21 routinier et systématique.

22 Pour répondre spécifiquement à propos
23 l'allégation de une « uptake » comme on dit en anglais de
24 tritium dernièrement, moi, j'ai aucun souvenir d'un tel
25 évènement dernièrement. Ceci étant dit, on a trois autres

1 inspecteurs dans la centrale qui sont plus jeunes et peut-
2 être y se souviennent plus que moi, puis s'y se
3 souviennent, peut-être qu'y peuvent venir devant pour dire
4 de quoi, mais moi je me rappelle de rien de cette sorte
5 là.

6 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Tolgyesi?

7 **M. RINFRET:** On pourrait demander à Hydro-
8 Québec si on pouvait préciser la date ou en tout cas dans
9 quel rapport. On pourrait à ce moment-là revoir nos
10 propres notes pour -- parce que je me souviens d'un
11 événement récent sans avoir de détails. Je suis encore
12 plus vieux que notre collègue ici.

13 **M. GÉLINAS:** Claude Gélinas.

14 L'événement, c'est un événement qui est
15 arrivé lors d'une fuite d'eau lourde lors d'un travail à
16 l'arrêt 2010, et j'ai passé devant la Commission pour
17 expliquer ce type d'événement. Et les gens qui ont été
18 éclaboussés c'est l'eau qui est allée sur le plancher qui
19 s'était rendue le long du mur puis tombée sur l'étage
20 inférieure et deux travailleurs avaient reçu un petit peu
21 d'eau lourde.

22 Ils avaient réagi exactement comme nos
23 procédures le disent et y avaient pris des doses vraiment
24 minimes.

25 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Ma dernière

1 question, monsieur le président, c'est selon l'intervenant
2 dans son document, il dit que les CANDU après réfection
3 n'ont pas opéré pour la durée de vie prévue.

4 Quelles sont les raisons et y a-t-il des
5 moyens de s'assurer qu'il atteint cet objectif parce que
6 quand on les répare, bien on s'attend qu'ils vont opérer
7 pour la durée qu'ils sont supposés?

8 **LE PRÉSIDENT:** La question a été posée au
9 staff.

10 **M. RINFRET:** C'est difficile pour nous de
11 parler de vie de conception parce que l'exploitation et
12 l'entretien d'une centrale visent à toujours prévoir pour
13 la période qui va suivre; donc, pour les cinq prochaines
14 années ou les 10 prochaines années. C'est comme ça que
15 l'on fonctionne.

16 Alors, que la vie a été prévue pour 30 ans
17 ou pour 25 ans, peu importe; les normes canadiennes
18 forcent le titulaire à démontrer par inspections, par
19 analyses et par les dispositions la qualité des
20 composantes qui doivent être -- qui doivent être utilisées
21 pour le fonctionnement normal de la centrale.

22 Je sais pas si ça répond à votre question?

23 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** C'est-à-dire quand
24 vous regardez strictement -- je me souviens plus si c'est
25 Pickering ou y en a -- les réacteurs qui étaient

1 « refurbished » et ils n'ont pas opéré. Ils étaient
2 prévus à opérer 25 ou 30 ans. Ils ont opéré beaucoup
3 moins.

4 Est-ce que c'est parce que c'était dû à la
5 technique, conception ou c'était dû parce qu'y avait une
6 décision prise de ne pas l'opérer?

7 **M. JAMMAL:** Ramzi Jammal.

8 En principe, une réponse qui est très vite
9 là, aucune réfection a été faite jusqu'à date ou tout à
10 fait complétée. Il y avait des hausses ou bien des
11 mises à jour dans le réacteur, mais à Pickering et
12 ailleurs, c'était une question économique. C'est pas une
13 question de sûreté pour exploiter ces centrales ou bien ce
14 type de réacteur.

15 En plus, quand on révise la réfection ou
16 bien le rapport pour la réfection, on a toujours un
17 rapport de sûreté intégré qui va établir le programme
18 d'amélioration pour effectuer la réfection et puis, ça
19 nous donne un point zéro dans la vie du réacteur et puis
20 on s'avance vers le futur. Et puis ça c'est la réfection
21 au complet qui sera faite.

22 Mais jusqu'à date là, tous les arrêts
23 étaient basés sur des faits économiques plutôt que sûreté.

24 **LE PRÉSIDENT:** Mais une chose claire, il y
25 a une vie dans les designs, n'est-ce pas? C'est « design

1 base ». Il y a une vie claire.

2 **M. JAMMAL:** Ici Ramzi Jammal.

3 C'est une vie hypothétique. Alors, c'est
4 la vie hypothétique.

5 **LE PRÉSIDENT:** Parfait, mais est-ce que le
6 design était -- procédait avec une vie précise, 20 ans ou
7 25 ans? Peut-être c'est Hydro-Québec.

8 Pour les cas économiques, il faut avoir une
9 vie pour cette réfection, n'est-ce pas? Alors, quelle est
10 la vie du design pour réfection?

11 **Mme PELLETIER:** Louise Pelletier, pour le
12 verbatim.

13 C'est une prolongation d'une durée de vie
14 de 25 ans et toutes les vérifications et toutes les
15 préparations en ingénierie, préparation de travaux sont
16 faites en fonction.

17 **LE PRÉSIDENT:** Merci.

18 Alors, Monsieur Bois, un dernier mot.

19 **M. BOIS:** J'espère qu'on va aller prendre
20 une bière ensemble éventuellement pour fêter le
21 déclassement de Gentilly-2.

22 Merci.

23 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

24 Alors, c'est un bon temps pour prendre une
25 heure.

1 (RIRES/LAUGHTER)

2 M. LEBLANC: Oui. Juste avant, j'aimerais
3 mentionner que le prochain mémoire devait être présenté
4 par madame Brigitte LeBlanc, mais elle nous a indiqué
5 qu'elle n'était pas en mesure de présenter aujourd'hui et
6 nous a demandé de considérer son intervention ou son
7 mémoire comme étant un mémoire écrit à la fin des
8 procédures.

9 Donc, au retour du lunch dans une heure, ça
10 sera le mémoire à être présenté par madame Julie Lemieux.

11 Merci.

12 --- L'audience est suspendue à 12h50 /

13 Upon recessing at 12:50 p.m.

14 --- L'audience est reprise à 13h48 /

15 Upon resuming at 1:48 p.m.

16 M. LEBLANC: Bon après-midi. Prière de
17 prendre place.

18 Avant de poursuivre avec les interventions,
19 le personnel de la CCSN aimerait apporter une précision
20 sur je pense la dernière intervention qui nous a été
21 présentée.

22 S'il vous plaît.

23 M. AUBREY: Oui, c'est exact. Merci
24 beaucoup. C'est Rick Aubrey, pour l'enregistrement.

25 Quand le dernier intervenant, Monsieur

1 Bois, a parlé de l'événement qui a eu lieu dernièrement,
2 dans ma tête dernièrement ça veut dire il y a quelques
3 mois.

4 L'événement en question évidemment ça eu
5 lieu en effet le 31 mai 2010. Donc, ça fait à peu près un
6 an et c'est pas vraiment un événement qui a compris un
7 aspergement de -- une aspersion d'eau lourde sur quelqu'un
8 mais au lieu de ça c'était un gant qui était déchiré. Y
9 avait juste une paire de gants.

10 Qu'est-ce qu'on a fait c'est vu que c'était
11 pendant l'arrêt, c'est qu'on a rencontré Hydro-Québec à
12 quelques reprises pour voir l'action prise qu'ils allaient
13 prendre à court terme et à long terme.

14 Et en court terme qu'est-ce qu'ils ont
15 exigé de faire c'est que, pour les travaux semblables, y
16 allaient mettre une deuxième paire de gants. C'est une
17 action qu'on a vue comme une action appropriée et c'est
18 quelque chose qu'y ont mis effectivement aussi dans leurs
19 procédures.

20 Donc, c'est deux choses qu'on a discuté
21 avec eux autres pendant l'arrêt. Donc, on a suivi la
22 chose de près et finalement à plus long terme on a mis
23 dans nos pratiques d'inspections comme agent local le fait
24 qu'on allait regarder d'avantage les « pre-job briefings »
25 pour s'assurer que cette sorte d'affaire serait discutée

1 avec les employés.

2 Merci.

3 **LE PRÉSIDENT:** Alors, merci beaucoup pour
4 cette précision.

5 Et on va continuer. O.k. Le prochain
6 mémoire est présenté par téléconférence par Madame Lemieux
7 et porte le numéro de document H15.56.

8 Madame Lemieux, vous avez la parole pour 10
9 minutes.

10

11 **10-H15.56**

12 **Exposé oral par**

13 **Julie Lemieux**

14

15 **Mme LEMIEUX:** Parfait. Bonjour tout le
16 monde. Bonjour, monsieur le commissaire, les
17 commissaires, Monsieur Binder.

18 Moi j'ai présenté un mémoire dans lequel je
19 parle des risques environnementaux et sanitaires de
20 l'énergie nucléaire. Mon nom c'est Julie Lemieux. Je
21 suis chercheuse indépendante et auteure du livre Avez-vous
22 peur du nucléaire?

23 Je m'intéresse au sujet des centrales
24 nucléaires et au sujet dans le fond de la contamination
25 radioactive depuis trois ans maintenant.

1 Alors, j'aimerais commencer en parlant des
2 produits de fission qui sont -- il faut savoir que les
3 produits de fission, ce qui sort des réacteurs nucléaires
4 qui est produit par la fission nucléaire dans les
5 réacteurs comme Gentilly-2, ça n'existait qu'à l'état de
6 traces à quelques endroits sur terre jusqu'en 1943.

7 Est-ce que vous m'entendez bien? J'ai
8 oublié de vérifier.

9 **M. LEBLANC:** Très, très bien. Merci.

10 **Mme LEMIEUX:** Parfait. Alors, il faut
11 savoir que suite aux essais de bombes nucléaires dans
12 l'atmosphère jusqu'à environ en '63, on a mesuré sept à
13 huit fois plus de radioactivité ambiante que les seuils
14 naturels antérieurs.

15 Ça c'est un premier point mais c'est sûr
16 qu'on parle ici de nucléaire des armes. Donc, c'est un
17 peu différent.

18 Au Canada, en 1976, des scientifiques ont
19 découvert -- en fait, ils ont inventorié des endroits où
20 la radioactivité ambiante était plus élevée que la
21 radioactivité naturelle. Ces endroits-là c'était des
22 mines, des dépotoirs.

23 C'était aussi des endroits où on avait
24 construit avec des remblais radioactifs, ce qui se fait
25 souvent dans les campagnes. Ça se fait encore

1 aujourd'hui. Quand y a des résidus de la terre
2 contaminée, les gens veulent des résidus pour faire du
3 remplissage et comme c'est invisible, y peuvent pas savoir
4 si c'est contaminé.

5 Alors, y avait eu de la dispersion de
6 contaminants de cette façon-là au début des années '70.

7 Le problème de la contamination qui est
8 supérieure dans certains milieux aujourd'hui c'est présent
9 un peu partout dans plusieurs pays du monde.

10 On voit ça près des mines d'uranium. On
11 voit ça près des sites d'accumulation de résidus miniers.
12 On voit ça près des usines qui utilisent ou fabriquent des
13 isotopes radioactifs, ainsi que près des réacteurs
14 nucléaires et des sites où on entrepose des déchets
15 nucléaires.

16 Ce que je veux dire par là dans le fond
17 c'est que l'ensemble de l'industrie nucléaire ajoute donc
18 des produits radioactifs dans l'environnement en quantités
19 significatives. Puis dans les cas d'accidents comme ce
20 qui se passe à Fukushima Daiichi en ce moment, c'est pire.

21 Mais ce qu'y faut savoir surtout c'est que
22 ces produits actifs là, une fois qu'ils sont émis dans
23 l'environnement, ils deviennent biodisponibles puis ça
24 c'est important. Ça veut dire qu'ils peuvent être
25 intégrés dans la chaîne alimentaire et ça, ça pose un

1 sérieux problème éventuellement pour la santé publique.

2 J'ai trouvé des données concernant un --
3 bon, je vais passer tout droit vu que j'ai pas beaucoup de
4 temps, mais y a des problèmes même de contamination
5 radioactive.

6 J'ai trouvé un document de Henri Métivier
7 qui travaille pour la Société française de
8 radioprotection. C'est une conférence qu'il a donnée à
9 Lausanne en 2007 dans laquelle il reconnaît que le
10 polonium-210 dont parlait monsieur Marc Fafard de la SISUR
11 ce matin, il reconnaît qu'il y en a dans le sang des
12 français, de la plupart des français aujourd'hui puis ça
13 serait attribuable -- même si c'est des quantités infimes,
14 c'est attribuable au fait qu'il y a eu des mines d'uranium
15 sur le territoire français.

16 Donc, ça reste présent dans l'environnement
17 et on en a dans le sang. C'est ça le problème. Quand on
18 en émet, ensuite ça s'accumule puis même si c'est des
19 doses infimes avec des effets non mesurables, y peut y
20 avoir -- en tout cas, si ça s'accumule, on l'a dans le
21 corps.

22 Alors, pour ce qui est de la
23 bioaccumulation, on sait que les réacteurs -- en fait,
24 depuis Tchernobyl en particulier, on sait que le tritium
25 qui est émis par les réacteurs nucléaires remplace

1 l'hydrogène dans les molécules d'eau. Ça remplace
2 l'hydrogène; donc, ça va partout où y a du H₂O. Ça veut
3 dire que, nous, notre corps est fait aux deux tiers d'eau.
4 Y en a dans toutes nos cellules. Y en a partout. Y en a
5 dans l'ADN. Ça c'est un problème.

6 S'il y en a qui est stocké dans certaines
7 cellules, ça continue à irradier puis ça peut être
8 problématique à long terme dépendamment des doses
9 accumulées.

10 Le caesium-137 agit de manière analogue au
11 potassium et il a tendance à se loger au niveau des
12 muscles et du cœur.

13 L'iode-131, on en a beaucoup entendu parler
14 avec Fukushima Daiichi au Japon. Ça va dans la glande
15 thyroïde. Ça crée différents effets au niveau de la
16 croissance des enfants s'ils sont trop exposés, et cetera,
17 et cetera.

18 Le strontium-90 ressemble au calcium et se
19 fixe dans les os. Le carbone-14 remplace le carbone non
20 radioactif et va toutes les molécules vivantes.

21 Je ne répéterai pas quelque chose que
22 Monsieur Bois tout à l'heure a dit juste avant le dîner
23 concernant la contamination au caesium-137. Après
24 Tchernobyl, y a eu des cas de contamination plus
25 importants dans certains animaux, des caribous, après les

1 essais nucléaires atmosphériques. Dans un endroit à 1,000
2 kilomètres de Tchernobyl, la viande était impropre à la
3 consommation de façon marquée.

4 Au niveau du tritium dans le monde
5 maintenant, ça nous rapproche de Gentilly parce qu'on sait
6 que les CANDU sont des grands émetteurs de tritium.

7 Dans un rapport publié par l'Autorité de
8 sûreté nucléaire française en 2010, Le livre blanc sur le
9 tritium, il est écrit noir sur blanc, o.k., que l'ensemble
10 des réacteurs CANDU exploités au Canada sont
11 respectivement responsables de -- en fait, ils émettent
12 3,700 terabecquerels par année de tritium dans
13 l'environnement. Un terabecquerel ça veut dire 1,000
14 milliards de becquerels de tritium.

15 La plus grande partie est sous forme
16 gazeuse et y a une partie sous forme liquide aussi qui est
17 très importante.

18 Y faut savoir que, au niveau de la
19 production d'électricité nucléaire à l'échelle mondiale, 5
20 pour cent de l'électricité nucléaire provient de réacteurs
21 à l'eau lourde, dont comme les CANDU, o.k., mais les
22 réacteurs de ce type, les réacteurs à l'eau lourde
23 génèrent 85 à 90 pour cent du tritium artificiellement
24 émis dans l'environnement à l'échelle planétaire.

25 Ça je pense que c'est quelque chose qui est

1 très important à considérer, puis comme c'est fait par une
2 autorité de sûreté, j'imagine que leurs sources sont
3 crédibles.

4 Y a également le problème de la
5 contamination au tritium dans les puits de surveillance
6 aux alentours des installations nucléaires au Canada.

7 Dans un rapport qui a été publié par votre
8 organisme, la Commission canadienne de sûreté nucléaire,
9 j'ai pu voir des mesures qui datent de 2006 qu'à Gentilly-
10 2 y a un puits de surveillance où on mesure 20,553
11 becquerels par litre d'eau. C'est trois fois la norme
12 canadienne de 7,000 becquerels.

13 Près du réacteur NRU de Chalk River, trois
14 millions de becquerels par litre; c'est énorme, 430 fois
15 la norme canadienne.

16 À Pickering près des piscines de
17 combustibles irradiés, c'est pire, et à Pickering,
18 tranches 1 à 4, on a mesuré 128 millions de becquerels par
19 litre de tritium; 18,000 fois la norme canadienne.

20 J'ai fait le calcul. Le tritium a une
21 demi-vie de 12,3 ans. Fait qu'en tenant compte on sait
22 que si c'est dans une nappe phréatique, c'est sous l'eau.
23 Y a pas un brassage puis y a pas une dilution rapide comme
24 dans un fleuve.

25 Alors, j'ai calculé Gentilly-2, ça va

1 prendre, s'il y a pas d'ajout supplémentaire, 24 ans avant
2 qu'on atteigne la norme canadienne de 7,000 becquerels par
3 litre.

4 Pour le réacteur NRU, on parle de 110 ans;
5 les piscines de Pickering, 148 ans; et les tranches 1 à 4
6 de Pickering, ces fuites accumulées dans des puits, 185
7 ans. C'est donc considérable.

8 Les accidents nucléaires sont nombreux et
9 variés partout dans le monde et ça surprend à chaque fois.
10 J'aimerais là-dessus parler du déni des risques chez les
11 experts parce que, quand j'ai fait mon livre qui est un
12 travail de recherche à partir de la catastrophe de
13 Tchernobyl, j'ai été estomaqué par certains propos que
14 j'ai lus. J'en revenais pas. C'était quand même très
15 étonnant et assez choquant.

16 Boris Semenov était expert en sûreté
17 nucléaire en URSS et directeur général adjoint de l'Agence
18 internationale de l'énergie atomique en 1983. Convaincu
19 que le réacteur de type RBMK, le réacteur de Tchernobyl,
20 le type de technologie là-bas, était très sécuritaire, il
21 a écrit:

22 « Le fait qu'il existe plus de 1,000
23 circuits primaires individuels
24 augmente la sûreté du réacteur. Un
25 accident grave par perte de

1 réfrigérant est pratiquement
2 impossible. »

3 Ça c'est un cas puis comme j'ai pas
4 beaucoup de temps, j'en ai trouvé plusieurs comme ça puis
5 ça parle toujours de la même manière, puis ça dit toujours
6 c'est impossible et pourtant on sait que c'est là que ça
7 s'est passé Tchernobyl.

8 Pourquoi je note ce -- parce que j'en ai vu
9 d'autres aux États-Unis aussi, le même genre de problème,
10 c'est que comme si y avait une assurance un peu exagérée
11 du risque. C'est comme si on évaluait ou on sous-évaluait
12 le risque.

13 Je sais pas pourquoi et d'ailleurs à ce
14 propos, j'aimerais dire que le rapport annuel que vous
15 avez produit pour -- la Commission canadienne a produit
16 pour 2009-2010, la couverture de ce document, moi ça m'a
17 beaucoup choqué. Le titre du document c'est, « Fait: Le
18 nucléaire au Canada est sans danger ».

19 Puis cette phrase-là qui est sur le titre
20 en gros caractères, elle est répétée plus de 30 fois sur
21 90 pages environ. Et ça je me dis pour un organisme qui
22 assure notre sécurité d'affirmer ça, moi avec ce que j'ai
23 fait comme recherche sur Tchernobyl, je peux vous dire que
24 j'ai trouvé ça assez perturbant. Très gênant et en tout
25 cas ça me fait beaucoup réfléchir puis maintenant on

1 dirait j'ai plus -- ma loupe est plus aiguisée puis ça m'a
2 beaucoup troublée.

3 En tout cas, c'est tout au moins maladroit
4 je crois de votre part en tout cas.

5 Pour ce qui est de Tchernobyl, j'aimerais
6 juste rappeler que le territoire contaminé, on a dit que
7 c'était très grave, plus grave que Fukushima Daiichi parce
8 que le réacteur a été éventré complètement.

9 Le territoire contaminé, on parle d'une
10 zone de 350 kilomètres par 450 kilomètres environ. Y a eu
11 des effets sanitaires marqués mais, par exemple, décès
12 suite aux radiations massives chez les pompiers de Prypiat
13 et les liquidateurs gravement exposés; malformations
14 congénitales chez les humains et les animaux de ferme dans
15 un assez large territoire; baisse du nombre de naissances
16 dans les zones habitées qui étaient contaminées; fausse
17 couches de fœtus malformés; épidémies de cancer de la
18 thyroïde chez les enfants.

19 Ça c'est une pathologie qui est en
20 augmentation au Canada actuellement mais à Tchernobyl là,
21 ça été tellement marqué là, la hausse est tellement rapide
22 qu'il y a eu des rapports qui ont été envoyés à des
23 spécialistes de la santé, à la revue britannique The Lens.
24 Ça, ça été refusé. Ça été refusé mais y a été obligé de
25 le reconnaître par la suite tellement c'était marqué.

1 Beaucoup de décès d'enfants de 13 et 14 ans
2 en 1999-2000, des enfants qui avaient été gravement -- qui
3 avaient subis un choque radioactif soit dans leur période
4 intra-utérine ou en très bas âge.

5 Connaissez-vous beaucoup d'industries qui,
6 suite à un accident, on a des décès 14 ans plus tard?
7 Moi, je -- ça juste pour ça, le nucléaire me gêne
8 beaucoup.

9 Les cancers sont plus nombreux et plus
10 précoces en zones contaminées. Les dommages neurologiques
11 sont graves et invalidants chez beaucoup d'enfants. Y a
12 eu même des orphelinats maintenant qui n'existaient avant
13 Tchernobyl.

14 Il faut savoir que notre système nerveux a
15 tendance à accumuler certains types de métaux, des métaux
16 traces. Alors, si y en sort des réacteurs nucléaires, y a
17 des chances que ça soit à un endroit où ça se loge et ça
18 peut générer des effets sur le système nerveux.

19 Ça c'est aussi -- actuellement on voit
20 beaucoup d'augmentations de pathologie neurologique dans
21 beaucoup de domaines dans beaucoup de pays. Y faudrait
22 peut-être se poser des questions sur ce qu'il y a à
23 l'échelle mondiale comme relâchement provenant des
24 centrales nucléaires et de tous les types d'usage.

25 Je pourrais continuer, y en a plein.

1 **LE PRÉSIDENT:** Madame Lemieux, il faut
2 conclure.

3 **Mme LEMIEUX:** Il faut conclure? Mon Dieu,
4 o.k., je vais être capable.

5 J'aimerais juste dire que pour le suivi des
6 cas de maladies suite à Tchernobyl, y a eu des choses qui
7 ont été empêchées. Ça n'a pas été facile pour les
8 médecins puis encore aujourd'hui y a des choses qui n'ont
9 pas été reconnues.

10 Mais j'aimerais surtout dire une chose.
11 Après Tchernobyl, dans la contamination radioactive qui a
12 été émise en France, on a relevé les normes de teneurs en
13 produits radioactifs dans les aliments de 500 becquerels
14 par kilogramme ou par litre d'aliments à 2,000. On a
15 multiplié par quatre en France suite à Tchernobyl à cause
16 des relâchements de caesium.

17 Savez-vous qu'est-ce qui vient d'arriver à
18 Fukushima Daiichi? J'ai entendu ça y a à peu près une
19 semaine et demie. On a remonté les normes de teneurs en
20 contaminants radioactifs dans les aliments. On les a
21 multipliés par quatre de la même manière qu'on avait en
22 France suite à Tchernobyl.

23 Alors, ça c'est un effet durable. Alors
24 j'aurais juste trois questions rapides.

25 En cas d'accident majeur à la centrale

1 Gentilly-2, qui est responsable légalement et jusqu'à
2 quels coûts?

3 Deuxième question: Dans les puits de
4 surveillance qui sont supposés d'assurer un suivi de la
5 contamination, est-ce que vous mesurez d'autres
6 contaminants radioactifs que le tritium? Parce que là je
7 n'ai parlé que de tritium mais y a probablement autres
8 choses.

9 Y faut savoir qu'il y a des infrastructures
10 aussi qui fuient. Après 30-40 ans d'usage, le béton c'est
11 pas étanche à vie.

12 Troisième question: Dans tous les cas de
13 relâchements accidentels d'eau lourde, d'eau
14 deminéralisée, et cetera, la CCSN parle toujours de doses
15 négligeables.

16 Moi ce que j'aimerais savoir, je veux pas
17 me faire parler en millisieverts ou en doses relatives
18 parce que je trouve que c'est des mesures ou de façons de
19 parler qui ne sont pas claires et ça je dois vous avouer
20 que moi, personnellement, ça m'inquiète plus que ça me
21 rassure.

22 Et plus vous parlez d'une manière
23 alambiquée, plus ça devient difficile de faire confiance.
24 Alors ---

25 **LE PRÉSIDENT:** O.k., merci beaucoup. Merci

1 beaucoup.

2 **Mme LEMIEUX:** Oui, juste ma petite dernière
3 question. À partir de quelles mesures en millisieverts ou
4 en becquerels considérez-vous qu'il y a un risque pour la
5 santé publique?

6 **LE PRÉSIDENT:** O.k., merci beaucoup.

7 **Mme LEMIEUX:** D'accord.

8 **LE PRÉSIDENT:** Alors, c'est ouvert pour les
9 questions. Est-ce qu'il y a des questions?

10 Monsieur Tolgyesi?

11 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Merci, monsieur le
12 président.

13 Dans le document de Madame Lemieux, avant-
14 dernière page où elle parle de contamination de l'eau
15 souterraine près des réacteurs CANDU, elle évoque
16 Gentilly, réacteurs NRU, Pickering et aussi Pickering
17 tranches.

18 Pouvez-vous apporter un peu de précision?
19 C'est quoi? C'est où? Dans quelles circonstances s'est
20 mesuré?

21 **LE PRÉSIDENT:** C'est posé à la CCSN?

22 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** C'est ça, oui.

23 **LE PRÉSIDENT:** Staff?

24 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

25 Les données qui ont été présentées par

1 l'intervenante se retrouvent dans un des rapports que la
2 Commission -- le personnel de la Commission a déposé en
3 juin dernier et les mesures dans l'eau souterraine qui
4 sont rapportées sont des mesures sur le site, donc pas
5 dans des endroits publics.

6 Et dans le cas de Pickering, c'est des --
7 la contamination de l'eau souterraine en-dessous du
8 bâtiment du réacteur due à des fuites des piscines qui
9 contenaient le combustible.

10 Et quand OPG a mesuré, a pris des mesures,
11 ils ont aussi -- la Commission a exigé que les piscines
12 soient étanchéifiées pour arrêter. Donc, la fuite a cessé
13 et le programme qui est en place c'est un suivi de la
14 contamination mais c'est sur le site dans un endroit où y
15 pas de public d'exposé et les travailleurs sont pas
16 exposés, mais on en fait le suivi.

17 À Chalk River c'est la même chose. C'est
18 de l'eau souterraine contaminée suite à des défauts.
19 C'est sur le site. Ni les travailleurs ni le public sont
20 exposés et des moyens correctifs ont été apportés suite
21 aux actions de la Commission.

22 Et dans le cas de Gentilly-2, on en a parlé
23 aujourd'hui et hier. C'est suite à des pratiques
24 d'incinération dans les années '70 où l'eau contaminée --
25 l'eau a été contaminée par les rejets de tritium lors des

1 procédures d'incinération.

2 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Quel genre de suivi
3 qu'on utilise? On a vu à Gentilly que c'était une nappe
4 qui tranquillement diminue de teneur, si j'ai bien
5 compris, et c'est contenu; c'est suivi. Dans les deux
6 autres cas -- dans les trois autres cas, quels sont les
7 moyens de suivi et quels sont les résultats avec le temps?

8 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

9 Avec le temps, quand la contamination à
10 Pickering a été découverte, ça été rapporté à la
11 Commission et la Commission a exigé que des analyses
12 hydrogéologiques soient faites pour s'assurer que la
13 contamination ne dépassait pas le site de la centrale et
14 pour bien définir le panache de contamination.

15 Et l'exigence ça été de colmater la fuite
16 et de continuer à faire le suivi pour s'assurer que la
17 contamination ne se rende pas vers des lieux publics.

18 Donc, c'est ce qui est arrivé et dans les
19 autres cas également. C'est les mesures qui sont en place
20 pour s'assurer que la contamination ne chemine pas vers
21 des endroits publics où elle pourrait contaminer par
22 exemple des eaux de surface ou des terrains qui sont
23 occupés par le public.

24 **Mme LEMIEUX:** Est-ce que je peux poser une
25 petite question? Ça veut dire que vous comptez sur la

1 décroissance radioactive naturelle pour que la
2 contamination diminue je veux dire?

3 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

4 Effectivement, donc avec les calculs que
5 vous présentez avec les temps de demi-vie, ce qui est --
6 l'attente de la Commission c'est que ces informations-là
7 soient prises en compte dans les plans de déclassement de
8 l'installation pour s'assurer que les mesures qui vont
9 être prises en place au déclassement de l'installation
10 tiennent compte des niveaux de contamination pour qu'on
11 puisse bien gérer le site et déterminer à quelles fins le
12 site peut être utilisé lorsque l'activité nucléaire sera
13 terminée.

14 Mais ces données-là sont gardées. On en
15 fait le suivi. Y a un contrôle de qualité sur les données
16 et on s'assure que l'information reste pour qu'au plan de
17 déclassement on puisse en tenir compte.

18 **Mme LEMIEUX:** Excusez-moi, avez-vous des
19 mesures? Par exemple, si on parle d'une durée-là dans le
20 cas de Pickering de 184.5 ans avant que le tritium soit à
21 un niveau comme la norme canadienne de 7,000 becquerels
22 par litre, est-ce que vous pouvez -- est-ce que vous avez
23 les moyens de vérifier le voyage de la nappe phréatique?
24 Parce que c'est quand même -- on a beau dire que c'est
25 parfaitement scellé, en près de 200 ans j'imagine que ça

1 bouge.

2 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

3 Le personnel a demandé au détenteur de
4 permis de mettre en place un réseau de puits pour bien
5 comprendre le mouvement et les caractéristiques de la
6 nappe phréatique. Donc, ces mesures-là ont été faites.
7 On comprend le comportement de la nappe phréatique et y a
8 un suivi et les puits de mesures ont été installés en
9 fonction des connaissances hydrogéologiques du site.

10 **LE PRÉSIDENT:** Autres questions? Monsieur
11 Harvey?

12 **Mme LEMIEUX:** Oui.

13 **LE PRÉSIDENT:** Un instant. C'est à nous de
14 poser des questions maintenant.

15 **Mme LEMIEUX:** Ah, excusez.

16 **COMMISSAIRE HARVEY:** On a vu dans d'autres
17 mémoires aussi la même phrase ou même chose que le CANDU
18 était le plus grand émetteur de tritium dans le monde.

19 Les figures données par Madame Lemieux
20 seraient que 5 pour cent -- les CANDU représentant 5 pour
21 cent de la flotte de réacteurs nucléaires émettraient
22 entre 85 et 90 pour cent du tritium.

23 **Mme LEMIEUX:** C'est pas 5 pour cent de la
24 flotte. Je crois que 5 pour cent de la production
25 énergétique totale, la production d'électricité nucléaire

1 totale, puis ça par exemple je ne sais pas exactement
2 combien de kilowatts sortent par types de réacteurs là.

3 **COMMISSAIRE HARVEY:** Oui, je me suis peut-
4 être mal exprimé mais de toute façon, ça doit être assez
5 près un de l'autre là, disons en tout cas 5 pour cent et
6 90 pour cent.

7 Est-ce que le personnel de la Commission
8 pourrait éclaircir ce point-là qui est revenu dans
9 plusieurs mémoires?

10 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

11 En terabecquerels total, j'ai pas les
12 chiffres mais les chiffres ont été -- ont été analysés et
13 sont fournis dans certains des rapports qu'on a faits pour
14 la Commission et qui sont sur notre site web.

15 Mais un des rapports, je pense que c'est le
16 rapport de 2006 dont l'intervenante a fait référence,
17 auquel l'intervenante a fait référence, et la technologie
18 CANDU produit du tritium de façon plus importante que
19 d'autres types de réacteurs, mais la réglementation au
20 Canada fait en sorte que les doses au public et les
21 mesures de tritium dans l'environnement restent à des
22 niveaux très faibles et sécuritaires.

23 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais je comprends avec
24 les mesures mais est-ce que c'est -- là on parle
25 d'émission. Quand on parle de 5 pour cent, émettrait de

1 85 à 90 pour cent, est-ce que ce sont des figures
2 réalistes?

3 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

4 Y faudrait vérifier mais ça semble
5 réaliste.

6 **LE PRÉSIDENT:** C'est à cause de la
7 technologie qui utilise l'eau lourde mais est-ce que les
8 autres technologies des autres réacteurs produisent des
9 émissions, n'est-ce pas? C'est chaque machine a leur
10 émission particulière, n'est-ce pas?

11 **M. JAMMAL:** Ici Ramzi Jammal.

12 Oui, c'est chaque réacteur et puis chaque
13 technologie a des émissions. Si on va comparer un contre
14 l'autre, y a toujours du tritium qui est émis.
15 Potentiellement la technologie diffère mais le point ici
16 est l'impact sur l'environnement et puis qu'il n'y a aucun
17 impact, et puis les mesures ont été faites.

18 Mais quand on lance les chiffres en
19 milliards et des milliards et des milliards, le point
20 final c'est le risque pour l'environnement et le public.

21 Alors, chaque technologie a ses
22 défaillances et -- pas défaillances, ses défis et chaque
23 technologie a des effluents qui sont en corrélation avec
24 la technologie.

25 **LE PRÉSIDENT:** Alors, Tchernobyl,

1 Fukushima, c'était différentes technologies avec
2 différentes émissions, n'est-ce pas?

3 **M. JAMMAL:** Ici Ramzi Jammal.

4 C'est tout à fait différent et puis on peut
5 comparer les deux. Ça veut dire que la conception à
6 Tchernobyl est tout à fait différente du CANDU. Et puis
7 on a déjà parlé plusieurs fois au niveau des mesures
8 sécuritaires du CANDU et ça commence avec la conception et
9 puis avec les mesures d'urgence qu'on a sur place qui font
10 partie intégrale du CANDU qui sont tout à fait
11 indépendants et tout à fait sécuritaire.

12 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Harvey?

13 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je continue dans le
14 tritium. C'est que ce sont des émissions. Quand on dit
15 l'environnement, les mesures prises dans l'environnement
16 font qu'y a pas d'impact sur la santé, sur
17 l'environnement, sur les citoyens, mais c'est une quantité
18 de tritium qui est émise. Y a rien qui peut être fait
19 pour la retenir ou si c'est parce que les coûts pour
20 réduire ces quantités-là ce serait trop élevés?

21 Qu'est-ce qui fait que c'est émis dans
22 l'environnement? J'imagine qu'il y en a beaucoup dans
23 l'eau et dans l'atmosphère aussi. C'est dans les deux
24 médias.

25 Qu'est-ce qui fait que ça se produit sans

1 qu'on puisse rien faire?

2 **M. JAMMAL:** Ici Ramzi Jammal.

3 J'ai deux points à préciser que les
4 événements historiques ont déjà passé et puis si on trouve
5 le tritium sous le réacteur à cause des fuites, alors on
6 évalue le risque-là. Est-ce qu'on doit essayer à enlever
7 le tritium? Puis le risque qu'il va causer avec
8 l'événement? Ça veut dire que la capacité à enlever le
9 tritium de l'environnement?

10 Alors, c'est une évaluation du risque?
11 Est-ce que c'est contenu? Est-ce que c'est contrôlé? Et
12 puis on l'utilise -- comme Docteur Thompson a déjà
13 mentionné qu'on le laisse décroître parce qu'il n'y a pas
14 aucune migration et puis on fait des mesures. On effectue
15 des vérifications à ce moment-là, ceci est beaucoup plus
16 efficace et plus sécuritaire de le laisser où il se
17 trouve.

18 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais je comprends
19 l'explication pour la nappe qui est identifiée sous le --
20 à l'endroit où y ont brûlé des matières radioactives. Ça
21 je comprends que -- mais c'est pas à ce niveau-là.

22 Moi, je me dis si au jour le jour la
23 centrale relâche dans l'environnement une quantité de
24 tritium -- et moi ces chiffres-là je l'ai relis au jour le
25 jour. Je relis pas à des données historiques.

1 Si tous les jours y a un déversement dans
2 l'environnement qui est continué, c'est ça que je veux
3 éclaircir là.

4 **M. RINFRET:** François Rinfret, pour le
5 personnel de la Commission.

6 Juste remettre au jour le fait que
7 typiquement puis depuis des années, les quantités qui se
8 retrouvent dans l'environnement par la voie gazeuse ou par
9 la voie des rejets dans l'eau sont contrôlées, sont
10 connues, sont qualifiées et quantifiées.

11 Et typiquement, ces rejets sont de l'ordre
12 de un dixième de 1 pour cent des limites, ce qu'on appelle
13 les limites opérationnelles dérivées; donc, des limites
14 qui éventuellement font leur chemin pour ce qu'on appelle
15 l'individu critique, donc qui donnerait une dose annuelle
16 légale là, maximale légale.

17 **COMMISSAIRE HARVEY:** Ça veut dire que même
18 si les quantités sont très petites, elles représentent 95
19 pour cent de choses qui sont très petites?

20 **M. JAMMAL:** Exactement. Ça c'est le
21 point. Ici Ramzi Jammal.

22 On parle d'une quantité qui est tout à fait
23 petite. Ça veut dire que la racine carrée d'un zéro c'est
24 un zéro, et puis ça c'est le point.

25 Et puis en plus, pour préciser ce que

1 Monsieur Rinfret a dit, on a le seuil d'intervention et
2 puis dans chaque permis, on met dans le permis les limites
3 qu'ils peuvent opérer c'est pas une question parce que
4 c'est une opération normale et puis il y a des limites,
5 des limites qui représentent à peu près 1 pour cent des
6 limites règlementaires. Et puis chaque permis a des
7 limites -- des limites -- des conditions de permis et des
8 limites opérationnelles.

9 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je comprends mieux
10 maintenant. Je comprends mieux. Ces limites-là
11 correspondent j'imagine aux exigences internationales.
12 Est-ce qu'il y a une correspondance entre nos limites et
13 les limites qu'il peut y avoir partout dans le monde?

14 **M. JAMMAL:** Ici Ramzi Jammal.

15 Les limites qu'on a ici au Canada sont plus
16 sévères que les limites internationales. On a déjà eu les
17 discussions concernant les limites et puis les LOD. Ce
18 sont les limites dérivées qui sont basées pour une
19 population critique. Et comme on a déjà mentionné que les
20 limites opérationnelles sont -- à peu près représentent un
21 dixième ou bien un centième selon le cas.

22 **LE PRÉSIDENT:** O.k.

23 **COMMISSAIRE HARVEY:** C'est beau.

24 **Mme LEMIEUX:** Est-ce que je peux ---

25 **LE PRÉSIDENT:** Docteur Barriault? Un

1 instant.

2 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Oui. Je veux me
3 pencher sur cette deuxième question qu'on vous demandait
4 au point de vue de la dégradation du béton et le programme
5 de surveillance.

6 **Mme LEMIEUX:** Oui.

7 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Est-ce que je
8 pourrais demander à CCSN pour nous donner un relevé de
9 votre programme de surveillance?

10 **M. RINFRET:** François Rinfret, pour la
11 Commission.

12 Je sais pas si on pourrait répéter la
13 question?

14 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Oui. La
15 dégradation du béton et le programme de surveillance que
16 vous avez pour contrôler ça.

17 **Mme LEMIEUX:** Julie Lemieux. Est-ce que je
18 peux reposer ma question? Ça va être plus simple.

19 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Oui, vas-y.

20 **LE PRÉSIDENT:** Allez-y.

21 **Mme LEMIEUX:** Julie Lemieux.

22 La question c'était, est-ce que vous
23 mesurez d'autres contaminants radioactifs que le tritium
24 dans les puits de surveillance puis je dis en tenant
25 compte de la dégradation parce qu'on sait qu'y a beaucoup

1 d'endroits. Même au Vermont récemment, y a eu des fuites
2 puis c'est à cause de la détérioration d'installations de
3 béton construites y a 40 ans?

4 Alors, c'est ça que je posais. Est-ce que
5 vous surveillez d'autres types de contaminants puis dans
6 quelle mesure c'est surveillé? Est-ce que c'est fait
7 d'une façon vraiment très sérieuse et très appliquée?

8 **M. JAMMAL:** Ici Ramzi Jammal.

9 Concernant le béton et puis on -- c'est
10 obligatoire et puis nos centrales ici au Canada effectuent
11 des tests, des tests de confinement. J'ai oublié la
12 fréquence mais on effectue les tests de confinement.

13 Et puis il y a des limites réglementaires
14 qui représentent le pourcentage de fuites ou bien ils
15 doivent effectuer tout à coup le travail ou bien remplacer
16 ou bien refaire. Mais on n'a pas eu aucune installation
17 déjà failli et c'est tout correct jusqu'à date.

18 Alors, on fait des inspections. Les
19 titulaires de permis sont obligés de vérifier et effectuer
20 les tests de confinement et du béton, et puis s'applique
21 partout.

22 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Merci. C'est ça la
23 réponse que vous cherchiez?

24 **Mme LEMIEUX:** Non, pas tout à fait.

25 **LE PRÉSIDENT:** Alors, Madame Lemieux, vous

1 avez le dernier mot.

2 **Mme LEMIEUX:** O.k. C'est juste parce que,
3 regardez, depuis tantôt vous parlez qu'on respecte les
4 limites. Moi ce que je comprends, y a quelqu'un -- j'ai
5 entendu quelqu'un, un intervenant sur webdiffusion là,
6 j'ai pu entendre qu'il a parlé d'une baignoire. Y a parlé
7 de la similitude de la terre.

8 Le fait que -- regardez, le tritium dans le
9 rapport de l'Autorité de sûreté nucléaire française de
10 2010 qui est un rapport très étendu sur les effets
11 biologiques, c'était comme une recension de tout ce qui se
12 faisait. Fait qu'y a même des contradictions
13 scientifiques là-dedans là. C'est un document de 300
14 pages qui a fait intervenir des gens de plusieurs pays
15 d'Europe, o.k., plusieurs scientifiques de plusieurs
16 endroits, plusieurs autorités, plusieurs organismes
17 publics.

18 Et puis ce qui me tracasse c'est qu'y
19 disent que même si on sait que le tritium a une demi-vie
20 de 12.3 ans, qui est somme toute pas si important comparé
21 à beaucoup d'autres contaminants radioactifs, y a encore
22 -- on mesure encore l'input de tritium radioactif
23 attribuable aux essais nucléaires atmosphériques qui sont
24 stoppés depuis un bout de temps-là, puis c'est encore
25 présent et mesurable.

1 Alors, quand on dit qu'on fait des -- moi
2 ce que je comprends c'est qu'on fait des rejets à
3 Gentilly-2, mais ce qu'on fait c'est que la contamination
4 est diluée puis c'est pour ça que c'est acceptable.

5 Mais globalement à l'échelle de la terre, y
6 a une augmentation de ces contaminants-là dans
7 l'environnement, puis on tient même pas compte de la
8 bioaccumulation dans les organismes vivants puis le fait
9 que c'est pas uniforme cette contamination-là parce que
10 des fois y a des endroits où s'il y a de la pluie, y va y
11 avoir une concentration à un endroit des contaminants.
12 Donc, l'impact peut être plus important à tel endroit.

13 Quand on parle de petits enfants qui
14 l'absorbent, l'impact peut être plus grand, d'où les
15 différences de mesures de consommation de produits
16 radioactifs de lait contaminé selon le groupe d'âge. Fait
17 que c'est quand même très important là. Fait que c'est
18 pour ça que je dis que -- en tout cas, moi, je suis
19 opposée au renouvellement du permis de Gentilly-2.

20 Celle-là je pense que vous l'avez compris
21 parce que je trouve qu'on en ajoute puis y a beaucoup
22 problèmes de santé actuellement au niveau immunitaire
23 partout dans l'hémisphère nord. C'est en progression
24 marquée.

25 Et puis un moment donnée y va falloir

1 commencer à faire des recherches sérieuses et puis même
2 Monsieur Métivier que j'ai cité tantôt qui est un
3 spécialiste de radioprotection français, savez-vous
4 qu'est-ce qu'il a dit dans sa conférence à Lausanne devant
5 des organismes très haut placé là, y a dit, « La recherche
6 industrielle... » -- monsieur Henri Métivier:

7 « La recherche industrielle avance.
8 La radiotoxicologie est en panne. Ce
9 domaine de recherche comporte trop
10 d'incertitudes. »

11 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Alors, merci beaucoup
12 pour votre intervention.

13 **Mme LEMIEUX:** Merci.

14 **LE PRÉSIDENT:** Il faut continuer.

15 Le prochain mémoire est présenté par
16 monsieur Philippe Giroul et porte le numéro de document
17 H15.57.

18 Monsieur Giroul, vous avez la parole pour
19 10 minutes.

20

21 **10-H15.57**

22 **Exposé oral par**

23 **Philippe Giroul**

24

25 **M. GIROUL:** Monsieur le président,

1 messieurs les commissaires, monsieur le secrétaire, madame
2 la conseillère juridique, mon titre de l'intervention
3 c'est « Le passé est-il garant de l'avenir de Gentilly-
4 2? »

5 Ma réponse, surtout pas avec le titulaire
6 de permis Hydro-Québec qui a démontré son manque de
7 professionnalisme dans la gestion de la qualité de ses
8 opérations à G-2 au cours des 30 dernières années.

9 Au-delà des longues guerres de chiffres
10 expertisés par les deux clans pros et anti-nucléaires, au-
11 delà des millisieverts, becquerels, milligrammes, tritium,
12 cobalt et autres quarante radionucléides qui s'échappent
13 quotidiennement du ventre du dragon, au-delà de retombées
14 économiques aussi contradictoires que subtilement
15 démagogiques, au-delà des algarades quotidiennes entre les
16 pros et les anti-nucléaires qui ont mauvaise presse auprès
17 de messieurs et mesdames tout le monde, nous croyons que
18 le nucléaire est une énergie à risques énormes et
19 irréversibles.

20 Ni propre, ni sécuritaire, on ne peut pas
21 s'y fier. La pollution nucléaire n'a pas de frontière.
22 La preuve est faite qu'il faut en finir avec l'atome.

23 Le nucléaire n'est pas une partie de carte
24 où les dés sont pipés d'avance. Continuer le nucléaire
25 avec ce que l'on sait maintenant ça relève clairement de

1 l'inconscience. Il faut fermer progressivement le
2 réacteur de Gentilly-2 et surtout ne pas le reconstruire.

3 Le principe de risque est à la base du
4 développement du nucléaire promu par l'oligarchie
5 nucléaire au détriment du principe de précaution qui est
6 réclamé par les citoyens qui y ont droit en toute
7 démocratie.

8 En démocratie, il est nécessaire de faire
9 participer les personnes concernées au processus
10 décisionnel et ce n'est pas en accordant un petit 10-
11 minutes d'exposé oral aux citoyens que l'on peut passer de
12 l'oligarchie à la démocratie.

13 Il est intolérable que les populations au
14 Japon, comme en France, au Canada, au Québec, soient
15 otages du risque nucléaire permanent. La seule position
16 politique responsable est d'engager un plan de sortie du
17 nucléaire.

18 D'ores et déjà, ce qui se passe au Japon
19 doit nous conduire à exiger un débat véritablement
20 démocratique et transparent sur la place du nucléaire dans
21 le mixte énergétique de demain.

22 Les autorités internationales, françaises,
23 canadiennes, québécoises, tentent de dissimuler, déformer
24 et minimiser l'effet pour préserver l'image du nucléaire
25 au détriment du droit à l'information des citoyens. Il

1 faut dénoncer les mensonges, l'omerta et la solidarité
2 internationale des lobbys nucléaires.

3 Après l'exercice de l'audience publique
4 supposément démocratique auxquels nous assistons
5 aujourd'hui, que ferons les commissaires de la Commission
6 à qui le personnel a déjà recommandé d'aller de l'avant
7 malgré les nombreuses lacunes qui est la marque de
8 commerce des opérations à Gentilly-2?

9 Seront-ils à l'écoute des citoyens ou à
10 l'écoute du lobby nucléaire pour qui ils travaillent?

11 J'ai trois questions, trois thèmes de
12 questions.

13 Au niveau de la sécurité, le port de
14 Bécancour est à très grand risque. C'est le seul port
15 canadien autorisé à transborder des munitions, des
16 explosifs, de la dynamite en catimini la nuit. Il est à
17 1.8 kilomètres de la centrale.

18 Quels sont les moyens de sécurité qui ont
19 été pris pour surveiller ces transbordements?

20 À CIL un peu plus loin, à quelques
21 kilomètres de la centrale, y a une grosse citerne de
22 nitroglycérine sans protection particulière. Quelles
23 mesures sont prises pour qu'il y ait -- qu'il n'y ait pas
24 d'accident majeur?

25 La piscine -- et on en a parlée plusieurs

1 fois, la piscine et la salle de contrôle ne sont pas
2 sécurisés par trois mètres de béton selon les nouvelles
3 normes internationales.

4 Allez-vous imposer à Hydro-Québec une
5 construction de trois mètres de béton autour de ces
6 installations pour y assurer la sûreté?

7 La problématique de l'usure des générateurs
8 de vapeur ne semble pas être considérée dans les
9 estimations financières du projet de reconstruction.
10 Quelle est la vraie vérité? Quand faudra-t-il l'échanger
11 et à quels coûts?

12 Durant une quinzaine d'années, des
13 dirigeants de Gentilly-2 ont demandé aux travailleurs de
14 ne pas générer des rapports de non conformité après des
15 inspections routinières. Y a-t-il un gros problème de
16 rague comme à la centrale de Beauharnois? Est-ce que le
17 béton devait-il y être vérifié, corrigé comme il s'est
18 fait à G-1 y a une dizaine d'années? Ils ont du refaire
19 une partie de G-1.

20 Plusieurs éléments de vérification
21 technique ne seraient pas considérés parce que l'on s'en
22 occupera plus tard lors de la réfection. Est-ce que c'est
23 possible?

24 Il y a de nombreuses lacunes qui subsistent
25 à Gentilly-2 dans le domaine de la gestion de la qualité,

1 comme cela est décrit dans le dernier document de la CCSN
2 publié le 3 mars.

3 Parmi la soixantaine de lacunes identifiées
4 dans le rapport, combien en reste-t-il à régler? Sont-ils
5 majeurs, mineurs? Mineurs plus mineurs plus mineurs plus
6 mineurs, ça devrait bien être un moment donné majeurs tout
7 ça.

8 Pourquoi Hydro-Québec a-t-il décliné
9 l'offre de changer de combustibles?

10 Deuxième chapitre, protection et conditions
11 de travail des travailleurs.

12 Serait-il possible que des travailleurs
13 mettent leur dosimètre de côté pour pouvoir faire du temps
14 supplémentaire sans protection? Est-il possible qu'une
15 directive de la haute direction de Gentilly inciterait les
16 travailleurs à ne pas postuler à d'autres postes ailleurs
17 qu'à la centrale nucléaire, mettant ainsi en doute le
18 recrutement du personnel qualifié?

19 La formation des nouveaux travailleurs se
20 fait par les paires qui sont obligés de faire des heures
21 supplémentaires. Y aurait-il un problème de recrutement
22 de formateurs?

23 Le climat de travail entre les sous-
24 traitants majeurs, SNC, EPR, Dessau, Pluritec, Johnston-
25 Vermette, et cetera, et les employés de G-2 ne serait pas

1 au beau fixe. Il n'y aurait pas trop d'atomes crochus
2 entre certains.

3 Enfin, point de vue éthique, il faut
4 dénoncer les tactiques de tout le lobby nucléaire qui a
5 comme objectif essentiel de protéger les emplois et la
6 technologie sans égard à la sécurité, à la protection de
7 l'environnement et au principe de précaution.

8 Il faut dénoncer le camouflage systématique
9 d'information, distorsion des faits hors de toutes règles
10 démocratiques. Il est indéfendable de refiler aux
11 générations futures nos déchets en toute connaissance de
12 cause quand on sait que les chercheurs cherchent depuis 40
13 ans à s'en débarrasser et ne trouvent pas.

14 Je vais déposer un document, un recueil de
15 lettres d'opinion qui ont été écrites en 2008, 2009, 2010
16 et 2011 sur l'avenir de l'énergie nucléaire au Québec pour
17 évaluation de l'acceptabilité sociale, économique et
18 environnementale du projet de reconstruction de la
19 centrale G-2.

20 Il est déposé à l'audience et là-dedans --
21 je vais le déposer également à Madame Pelletier pour
22 Hydro-Québec.

23 Là-dedans la première lettre est adressée à
24 Monsieur Charest. Elle date du 9 août 2008. Il n'a pas
25 encore donné de réponse et on espère qu'il va donner la

1 réponse dans les prochaines semaines.

2 Il y a entre autres un document « On se
3 moque de nous ». Après la présentation de la CCSN je
4 crois que c'est en décembre 2010, on a écrit une lettre
5 cosignée par plusieurs personnes, « On se moque de nous ».
6 Elle est dedans. Vous pourrez la regarder.

7 Y a également toute à la fin un petit
8 document -- ah oui, y a également les pétitions; six
9 pétitions -- sept pétitions qui sont -- dont deux sont en
10 cours pour le moment -- qui regroupent 25,000 signataires.
11 Ça complète les 750,000 citoyens représentés par la
12 résolution municipale de Monsieur Ruest.

13 Et y a tous les commentaires également qui
14 ont été écrits. Y a 202 commentaires qui ont été écrits
15 par ceux qui ont signé la pétition sur le site du
16 mouvement « Sortons le Québec du nucléaire ».

17 Et ici il y a un registre que je vous
18 demanderais de signer si vous pouvez, si vous le voulez.
19 C'est un registre des volontaires liquidateurs pour ceux
20 qui croient beaucoup au nucléaire et qui signent le
21 registre pour demander d'être les liquidateurs en première
22 ligne quand ils seront appelés quand y aura un accident.

23 Alors, ce document, je le remets à la
24 Commission et je le remets à Madame Pelletier.

25 Il y a également -- ah oui, j'ai réussi --

1 avant-hier j'ai reçu cinq kilos d'information. Je vais
2 vous les proposer, cinq kilos d'information qui viennent
3 de France. On est en bon contact avec « Sortons du
4 nucléaire en France » et je les ai achetés pour vous
5 démontrer toute l'information qui se trouve disponible en
6 France. Y sont pas ici au Québec. Y viennent d'arriver y
7 a deux jours. Ça va coûter 500\$.

8 Je compte les déposer à la bibliothèque de
9 Trois-Rivières. J'ai un bon contact. Y m'ont dit être
10 intéressés par ce projet pour qu'y puissent mettre cette
11 documentation importante à la disposition de toute la
12 population.

13 Ah oui, je vais vous proposer -- faire un
14 marché avec vous, si vous voulez. Est-ce que ce serait
15 possible que vous puissiez subventionner toutes les
16 bibliothèques de la région pour qu'ils puissent acheter
17 toute cette documentation-là? Ça va peut-être coûter
18 cinq, 6,000, 10,000\$ cette audience-ci, ajouter peut-être
19 un autre 5,000\$ pour que ça puisse être distribué dans la
20 région ici pour que les gens soient très bien informés.

21 Votre rôle c'est d'informer les gens et ça
22 complèterait d'avantage les informations partiales et
23 partisanes que vous donnez de temps en temps à la
24 population.

25 Deux dernières affaires, je tiens à

1 dénoncer l'intervention du maire de Trois-Rivières qui,
2 par abus de pouvoir, n'ayant pas consulté les 16
3 conseillers municipaux et la population, qui a déposé en
4 toute illégitimité un mémoire copié/collé de 2005 du BAPE
5 là et j'espère que vous pourrez entendre la requête tantôt
6 de monsieur Robert Duchesne qui a demandé de faire un
7 petit appel là-dessus.

8 Et enfin pour terminer, ce qui me désole
9 beaucoup c'est que je fais partie des citoyens
10 responsables qui est sur la liste de surveillance de la
11 GRC et de la Sûreté du Québec. Je trouve ça inconcevable.
12 Est-ce que c'est une commande du lobby nucléaire?

13 Merci, messieurs.

14 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

15 Des questions? Qui va commencer? Monsieur
16 Harvey?

17 **COMMISSAIRE HARVEY:** C'est pas facile où
18 commencer parce que vous avez amené un tas d'éléments qui
19 parfois surprennent parce que vous parliez du port où on
20 peut décharger de la dynamite, je sais pas trop. Y a
21 beaucoup de ports où on peut débarquer n'importe quoi. Je
22 veux dire vous parlez ---

23 **M. GIROUL:** Le seul port où c'est admis
24 c'est à Bécancour.

25 **COMMISSAIRE HARVEY:** Est-ce qu'il y a des

1 références? Est-ce que vous avez des -- l'information
2 vient d'où?

3 **M. GIROUL:** Vous pourriez demander ça au
4 directeur du port. Y va vous le confirmer.

5 **COMMISSAIRE HARVEY:** Parce que c'est --
6 enfin, pour vous donner un exemple, ça en couvre large.

7 On a parlé -- je sais pas si vous avez été
8 ici depuis le début mais y a beaucoup de points que vous
9 avez parlé qui ont été discutés pendant ces deux jours-là.
10 Fait que je veux pas reprendre tous ces points-là.

11 J'irais à Hydro-Québec cependant pour -- y
12 a un point où vous avez parlé des travailleurs. Vous avez
13 parlé du recrutement. Vous avez parlé d'empêchements pour
14 les travailleurs de faire tels et telles choses.

15 J'aimerais qu'Hydro-Québec commente ces
16 propos.

17 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
18 verbatim.

19 Y a été mentionné que, effectivement, on
20 avait ordonné à du personnel de ne pas faire des non
21 conformités. Je travaille à la centrale moi depuis 1979.
22 Je pense que Claude -- excusez, '78. Je pense que Claude
23 a commencé quelques années -- une année après moi en '79.

24 Et moi je peux témoigner qu'y a jamais
25 personne de la direction qui m'a demandé de ne pas

1 rapporter des choses quand c'était pas correct.

2 Et vous pourrez vous informer aux officiers
3 de la CCSN qui sont sur le site et y ont accès à nos
4 rapports de -- nos rapports correctifs que notre personnel
5 peut faire et notre personnel nous rapporte tout qu'est-ce
6 qui peut -- qu'y peuvent voir qui est pas correct.

7 Sur l'aspect de la formation, on a des
8 programmes très élaborés pour notre personnel exploitant.
9 Ça commence -- y a un programme de 18 mois avant d'être
10 mis sur des quarts et y ont tous un cheminement de
11 carrière qui les amène à être soit premier opérateur ou
12 soit chef de quart et ce programme-là est sous la
13 surveillance du personnel de la Commission et il est
14 audité. Y a des rapports d'audit avec des actions
15 d'amélioration ou des correctifs à apporter qu'on suit
16 avec le personnel de la Commission.

17 Pour le personnel d'entretien, y a aussi un
18 programme de formation qui est audité par le personnel de
19 la Commission et y est formé d'une partie qui est
20 théorique et d'une partie qui est pratique qui consiste à
21 faire du compagnonnage.

22 Y a eu aussi une mention à l'effet que du
23 personnel ne portait pas leur dosimètre quand y avait des
24 travaux à faire. La façon que notre -- la façon que notre
25 chantier est fait, quand du personnel a à accéder en zone

1 contrôlée, ils doivent présenter leur dosimètre pour
2 pouvoir entrer ou se faire monitorer.

3 Alors, y a pas personne qui peut aller
4 faire un travail de l'autre côté sans avoir les
5 instruments de mesure nécessaires à assurer leur
6 surveillance.

7 **COMMISSAIRE HARVEY:** Même pas de temps
8 supplémentaire j'imagine?

9 **M. DÉSILETS:** Pardon?

10 **COMMISSAIRE HARVEY:** Même pas de temps
11 supplémentaire parce que monsieur faisait allusion au
12 temps supplémentaire que pour faire plus d'heures, y a
13 enlevé les dosimètres ou ---

14 **M. DÉSILETS:** Non, ça l'arrive -- même en
15 temps supplémentaire, c'est aussi rigoureux que quand on
16 travaille en heures normales.

17 **LE PRÉSIDENT:** Dans la même ligne, Monsieur
18 Giroul, est-ce que vous étiez un employé de Gentilly-2 ou
19 d'Hydro-Québec? Alors, d'où vient cet -- on a eu
20 plusieurs employés qui étaient devant nous dans les
21 derniers deux jours et tout était exprimé de bonnes
22 relations dans le syndicat et la haute gestion.

23 Alors, je comprends pas d'où vient cette --
24 cette allégation très, très sérieuse.

25 **M. GIROUL:** Y a des informations -- c'est

1 des informations que j'ai eues de personnes qui
2 travaillent à l'intérieur.

3 **LE PRÉSIDENT:** Alors, c'est une personne
4 qui se plaint de ---

5 **M. GIROUL:** C'est pas une plainte. C'est
6 une -- c'est une information que j'ai et ce serait
7 fantastique de faire une enquête publique sur tout ça.

8 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Je comprends la
9 source. J'aimerais savoir la source de cette information.
10 Alors, Monsieur Harvey?

11 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je reviendrais sur
12 l'éthique. Monsieur a touché l'éthique, a parlé de la
13 déformation des faits.

14 Il est très difficile pour nous de déformer
15 les faits. Nous, on reçoit les données d'Hydro-Québec.
16 On a un personnel, le personnel de la Commission qui
17 surveille, qui vérifie les données, qui sort des données
18 et je vois pas comment -- vous allez me dire que tout peut
19 arriver dans la vie mais au nombre de données, au nombre
20 de choses à surveiller dans une centrale nucléaire, si
21 quelqu'un voulait trafiquer un tas de choses, ben ça
22 serait d'abord très dangereux bien sûr.

23 Mais d'où part votre affirmation qu'on
24 pourrait déformer les faits?

25 **M. GIROUL:** C'est des lectures que j'ai

1 faites surtout en France où y a beaucoup de faits comme
2 ça. Est-ce que ça se passe ici dans un autre milieu ici
3 au Québec? Une enquête pourrait déterminer ça.

4 **COMMISSAIRE HARVEY:** Merci.

5 **LE PRÉSIDENT:** Mais la France, c'est la
6 même France qui est le plus grand promoteur d'affaires
7 nucléaires. Moi, je pense que c'est drôle voir qu'on
8 utilise leur avis le même temps qu'ils sont les plus
9 grands promoteurs de cette centrale, n'est-ce pas?

10 **M. GIROUL:** Ce sont les plus mal pris à
11 travers le monde.

12 **LE PRÉSIDENT:** Alors, quant à vous, est-ce
13 que France va engager -- désengager du nucléaire, faire
14 sortir des -- engager de sortir du nucléaire?

15 **M. GIROUL:** Y devraient se diriger dans
16 cette direction-là. Ça va prendre beaucoup de temps mais
17 le Québec en faisant -- en montrant l'exemple de ne pas
18 renouveler la construction de Gentilly serait un exemple
19 mondial à suivre et les Français pourraient suivre notre
20 exemple.

21 **LE PRÉSIDENT:** O.k. D'autres questions?

22 **M. GIROUL:** Je peux conclure?

23 **LE PRÉSIDENT:** Alors, vous avez le dernier
24 mot.

25 **M. GIROUL:** Merci. En votre âme et

1 conscience et au nom de vos enfants, de nos enfants et
2 petits-enfants et arrière-petits-enfants, nous vous
3 demandons de ne pas accorder le renouvellement du permis
4 d'exploitation au titulaire Hydro-Québec mais plutôt de
5 lui accorder demain matin seulement un permis de
6 déclassement immédiat pour nos enfants et nos petits-
7 enfants.

8 J'aurais voulu amener ma petite-fille de 11
9 ans ici que ça concerne également.

10 Merci, messieurs les commissaires.

11 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

12 The next submission is from Mr. Zach
13 Ruiter, as outlined in CMDs H15.58 and H15.58A.

14 Mr. Ruiter, are you -- is he coming by
15 teleconference? Are you on?

16

17 **10-H15.58 / 10-H15.58A**

18 **Oral presentation by**

19 **Zach Ruiter**

20

21 **MR. RUITER:** Hello.

22 **THE CHAIRMAN:** Go ahead. You've got 10
23 minutes.

24 **MR. RUITER:** Hello. I will have a pizza,
25 hold the tritium and easy on the mushroom cloud. Oh, I'm

1 sorry, I'm not calling the pizza place. I'm calling the
2 nuclear establishment.

3 But it's a joke about the fustian bargain
4 that we find ourselves in and I say that the fustian
5 bargain is for a pizza. It's not a very necessary bargain
6 that we need to take or continue.

7 When we speak about -- can you hear me by
8 the way?

9 **THE CHAIRMAN:** Yes, we can hear you.

10 **MR. RUITER:** Okay, thanks.

11 When we speak about the radiation release,
12 there's also something else that parallels it and it's the
13 information that we get about radiation release.

14 I'm very much disturbed by the subjectivity
15 in which we measure the release in radiation. I've heard
16 earlier today there is this permissible limit and that
17 Gentilly emits 1 percent of that regulatory limit. And
18 the regulatory limit is something that is decided upon by
19 humans.

20 But there's something else that isn't
21 decided upon by humans, which is the background radiation
22 that we've received over a millennia since the start of
23 the earth that actually was this sort of energy by which
24 we sort of grow in the day and we sleep in the night and
25 this is a stable flow increase in background radiation

1 from the sun. There's something called an equilibrium.

2 Many people that in our house we have
3 something called a thermostat and we also have a neurostat
4 in our bodies and these are stats that cover the
5 regulation of our body. But these sort of stats -- I mean
6 the thermostat we can control in the house, but the body's
7 stats are the regulations that are genetic codes and our
8 sort of tangled up DNA strands have developed over
9 thousands and thousands of years. And they're a different
10 kind of regulation than the regulation that allows for
11 permissible limits of radiation or tritium in drinking
12 water.

13 And when I was at the Joint Panel Review in
14 Darlington or Courtice, Ontario, I was speaking to a
15 retired nurse named Myra Crow of Gores Landing, Ontario,
16 and she came in 1969 from England as an immigrant with her
17 four children and paid attention to the nuclear story and
18 she's continued to pay attention.

19 So she was a little disappointed that there
20 weren't as many people there as there could be because
21 people like to put it out of their mind, but she wanted to
22 ask the nuclear regulators in this country, in referring
23 to the 73,000-litre leak into Lake Ontario on I think
24 March 15th from the Pickering station -- and this applies
25 to all nuclear stations on Canada and maybe the world --

1 she asked how any little leaks does it take to equal one
2 big leak and one big problem, and I thought that that was
3 a very wise question.

4 Sometimes nurses are not the ones who are
5 in control of making the decisions, which are the doctor,
6 but I thought that was very good as an immigrant and a
7 mother and someone who has been paying attention to this.

8 And I'd like to congratulate the CNSC and
9 Mr. Binder and Mr. Pereira here for drinking tap water
10 because I noticed that at the Darlington panel review,
11 they were drinking bottled water and this sort of
12 undermines their words when they say that they are
13 upholding the Canadian environmental regulations and the
14 purpose of environmental assessments, which are to protect
15 the environment and not the -- not the Applicant.

16 So I congratulate you for drinking tap
17 water because this is something that we all have to share
18 and we all have to keep and maintain.

19 So back to how radiation leaks and how
20 information leaks, there's a funny thing going on right
21 now is that the Japan government is leaking information
22 faster than someone who is constipated and out of their
23 prune juice laxative.

24 So it's very slow in other words and
25 there's conflicting information.

1 The Japanese government says eat the food
2 to support the economy and the international community
3 says if you're a foreign national, get out of there.

4 So what we're seeing here is that goes
5 beyond the way we sort of argue it that there's a
6 censorship that goes on that makes certain kinds of images
7 unseeable, certain kinds of noises inaudible and certain
8 kinds of words unsayable.

9 It's a censorship that restricts what we
10 can know but also hampers our capacity to understand who
11 is harmed and what violence is right and what the values
12 of human lives really are.

13 So basically, my message here is that for
14 the people of Quebec and Canada, we cannot be burdened
15 with the next generation of nuclear waste onto our future
16 generations when we have better alternatives available to
17 us.

18 And I think that this should be the
19 crowning accomplishment of anyone in the room who is
20 listening right now's career that if today or if by the
21 end of these hearings we could send a message to the world
22 in solidarity with those who are interested in human
23 health and maintaining human health and epigenomic
24 environmental genomes that we will not renew the licence
25 of the Gentilly-2 reactor.

1 It takes a lot of humility and courage to
2 be able to go back on your decision to say I may have been
3 wrong then but because I was wrong then, I don't have to
4 continue being wrong now. And we can make the right
5 decision.

6 The cost of renewable energy is going down
7 and clinging to this is sort of like clinging to a sinking
8 ship.

9 So the next -- I have a quote from
10 Elizabeth Kolbert in the New Yorker:

11 "As the disaster in Japan illustrates,
12 so starkly and so tragically, people
13 have a hard time planning for events
14 that they don't want to imagine
15 happening. But these are precisely
16 the events that we must take into
17 account in a realistic assessment of
18 risk. We've more or less pretended
19 that our nuclear plants are safe, and
20 so far we have got away with it. The
21 Japanese have not. The Fukushima
22 power station was designed to
23 withstand powerful earthquakes and
24 also to resist the tsunami. But it
25 seems not to have been designed to

1 cope with an earthquake combined with
2 a tsunami, even though earthquakes are
3 generally what cause a tsunami."

4 Now, I'd like to refer the Commission to a
5 study by the Philosophical Transactions of the Royal
6 Society of Mathematical, Physical and Engineering
7 Sciences. It's called "Climate Forcing of Geological and
8 Geomorphological Hazards".

9 It argues that periods of exceptional
10 climate change in earth history are associated with
11 dynamic response from the solid earth.

12 And just as a note here, I would say it's a
13 dynamic response from under the solid earth and I would
14 also point you to the leak in the earth's -- the ocean
15 floor this past summer with BP, British Petroleum, and
16 they said, "Oh, we're going to fix it. We're going to fix
17 it. We can fix it."

18 But we weren't able to fix it in so much
19 time and then there was just this big leak which comes
20 back to Myra Crow's statement like how many leaks can we
21 have until this becomes obviously unsustainable?

22 And so this study argues that involving
23 enhanced levels of potentially hazardous geological and
24 geomorphological activity, the response is expressed
25 through the adjustment modulation or triggering of a wide-

1 range of surface and crustal phenomenon, including
2 volcanic and seismic activity, submarine and sub-aerial
3 landslides, tsunamis and landslide splash waves glacial
4 outbursts and rock-dam failure floods, debris flows and
5 gas-hydrate destabilization.

6 They argue looking ahead, modelling studies
7 and projection of current trends point towards increased
8 risks in relation to a spectrum of geological and
9 geomorphological hazards in a world warmed by
10 anthropogenic climate change, which means manmade, while
11 observations suggest that the ongoing rise in global
12 average temperatures may already be eliciting a hazardous
13 response from the geosphere.

14 So this was a review of papers of the
15 potential influences of anthropogenic warming in relation
16 to the array of geological and geomorphological hazards
17 across the range of environmental settings.

18 So what you can -- what you can see here is
19 that it's almost more of a philosophical debate we should
20 be having, not just sort of bickering about the pettiness.

21 I saw, you know, the English leaders
22 debate, the federal politicians debate, and every time I
23 see a politician's debate in the last few years, I've
24 always lamented the fact that I cannot vote for Gilles
25 Duceppe but that if Quebec does separate and it decides to

1 go anti-nuclear and the rest of Canada decides to stay
2 with nuclear, I will be applying to immigrate to Quebec
3 and become a citizen of the nation of Quebec because I
4 feel that so far that there's a lot of wonderful potential
5 for people to stand up for what they believe in in Quebec
6 and Quebec shows a wonderful history of sovereignty.

7 But the thing is that any sovereignty we
8 have as a people is threatened when our health is
9 threatened and we live with this risk.

10 And there's also another health impact that
11 we're not mentioning ---

12 **THE CHAIRMAN:** Could you please wind up;
13 time is up?

14 **MR. RUITER:** Yes. Thank you, Mr. Binder.

15 The other health impact is our mental
16 state, our mental stat. You can't measure how
17 antagonising it is to live with the constant fear of
18 something like Japan happening.

19 So I thank you very much for your time and
20 I look forward to all of you listening to my anti-nuclear
21 news YouTube web show. It's called the Anti-Nuclear News
22 and it's a very embracing of incredible information, the
23 incredibility that we are alive and enjoying our life and
24 the meaning of life today. I say go with the incredible.
25 Thank you very much.

1 **THE CHAIRMAN:** Thank you.

2 Des questions? Questions?

3 **MEMBER HARVEY:** Or maybe just a comment
4 saying that the message sent by Mr. Ruiter is of political
5 nature and we received the message but we have repeated
6 many times during the hearings that the Commission was
7 there for the safety concerns and that maybe your message
8 is not addressed to the right place.

9 So that's it.

10 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Merci beaucoup.

11 On va continuer.

12 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire devait
13 être présenté par la Coalition pour que le Québec ait
14 meilleure mine, qui porte le document 10-H15.59. Monsieur
15 Ugo Lapointe nous a avertis qu'il n'était pas disponible
16 pour faire la présentation et que son mémoire soit
17 considéré avec les autres mémoires écrits en fin d'après-
18 midi aujourd'hui.

19 Merci.

20 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Merci, Marc.

21 Le prochain mémoire est présenté par
22 monsieur Michel Duguay et porte le numéro de document
23 H15.60.

24 Alors, Monsieur Duguay, vous avez la
25 parole. C'est Professeur Duguay, je m'excuse.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

10-H15.60

Exposé oral par

Michel Duguay

M. DUGUAY: Oui, oui, merci.

Bon, merci de l'invitation à participer à cette audience.

Alors, le titre de ma présentation que vous voyez ici c'est « Problème de sûreté et de date dans le projet de réfection de Gentilly-2 ».

Et en fait, je vais commencer tout de suite par la question du problème de date, mais en préambule je pense que j'aimerais dire que moi, je suis un lecteur assidu de la documentation très volumineuse de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et je veux féliciter le personnel de la CCSN qui compose cette documentation technique et qui a très bien détaillé les nombreux problèmes techniques de la technologie CANDU.

Cependant, j'ai des réticences au niveau de la façon dont le statut qu'on a accordé à la Commission canadienne de sûreté nucléaire qui se voit obligée très souvent de travailler étroitement avec l'industrie nucléaire, alors que normalement un chien de garde doit maintenir une certaine distance par rapport à sa

1 clientèle.

2 Je vais revenir là-dessus mais moi je vois
3 un conflit ici fondamental entre le fait qu'on a affaire à
4 une technologie qui est très dangereuse et qu'on voit que
5 des compagnies, en particulier Hydro-Québec, ont un
6 certain échéancier à suivre et on arrive à ce problème de
7 date que je vais détailler qui est très facile.

8 Alors, je dis dans le document H15.C du 8
9 novembre 2010, le nombre de problèmes techniques
10 importants, ce qu'on appelle en anglais « technical
11 issues », avait été réduit à 10. L'année auparavant y
12 était au niveau d'à peu près 16 problèmes techniques.

13 Et en plus, le document de novembre que la
14 Commission a publié comportait une cinquantaine de lacunes
15 qu'ils avaient observées à Hydro-Québec. Donc, on voyait
16 que la situation n'était pas si rose que ça dans le
17 domaine nucléaire à Hydro-Québec à Gentilly.

18 Dans le plus récent document de la
19 Commission canadienne de sûreté nucléaire identifié 10-
20 H15.F daté du 3 mars 2011, la CCSN décrit un échéancier
21 qu'Hydro-Québec doit observer en regard des modifications
22 et plans d'action pour satisfaire les meilleures normes de
23 sûreté.

24 Depuis juin 2008, vous annoncez toujours
25 que le Canada a monté aux meilleures normes

1 internationales, ce que j'applaudis. Alors, Hydro-Québec,
2 on le sait, on eu bien de la misère avec ça.

3 Hydro-Québec était supposé soumettre leur
4 examen de sûreté intégrée en décembre 2008. Ça été
5 reporté, ce que vous avez accepté, en décembre 2010. Puis
6 en janvier, y ont encore demandé un rapport de ce document
7 clé. L'examen intégré de sûreté est reporté à décembre
8 2011.

9 Et moi je me suis objecté au fait que le
10 personnel de la CCSN déjà en novembre recommandait
11 d'accorder le permis d'exploitation pendant cinq ans, ce
12 qui inclut donc la réfection, avant même d'avoir le
13 rapport de sûreté qui fait partie du EIS, examen intégré
14 de sûreté, en anglais « integrated safety report, ISR »,
15 qui est maintenant dû pour décembre 2011.

16 Donc, vous dites que vous êtes un tribunal
17 quasi judiciaire. Est-ce qu'un tribunal doit accorder --
18 prononcer le verdict en avril 2011 puis attendre en
19 décembre 2011 d'avoir vu tous les témoignages, toutes les
20 données?

21 Alors, là y a beaucoup d'étapes-là dans les
22 travaux que Hydro-Québec doit faire et l'échéancier va
23 assez loin parce qu'en fait dans ce même document de
24 novembre 2010, on voit que ce fameux choix entre la
25 solution analytique ou le changement de combustible pour

1 résoudre le grand problème du coefficient positif de
2 réactivité nucléaire dû au vide, que la réponse ne viendra
3 pas avant 2013.

4 Alors, on comprend mal là pourquoi y a cet
5 échéancier accéléré alors qu'y a plein de problèmes et
6 qu'on -- moi je serais -- c'est sûr qu'on va s'opposer à
7 une décision aujourd'hui ou demain ou la semaine
8 prochaine. Vous accordez le permis pour cinq ans quand
9 toutes les données ne sont pas en main.

10 Alors, pour attirer votre curiosité un
11 petit peu, vous savez fort bien, surtout Monsieur Binder,
12 Monsieur Binder et moi nous avons beaucoup communiqué par
13 les médias. J'écris dans les journaux puis je suis
14 extrêmement impressionné par le fait que Monsieur Binder,
15 la journée même, découvre ce journal dans le Saguenay dont
16 je connaissais même pas l'existence, et répond tout de
17 suite, une réplique très costaude.

18 Donc, on a eu un échange et je suis un peu
19 fier d'être devenu une des cibles préférées de Monsieur
20 Binder au Québec.

21 (RIRES/LAUGHTER)

22 M. DUGUAY: Alors, dans notre match, vous
23 savez que -- je sais pas si vos associés vous ont montré
24 le dernier rapport de l'actualité. Y a un article
25 justement sur le projet de réfection où je suis cité et où

1 monsieur François Rinfret aussi est cité.

2 Là vous savez que notre mouvement pour
3 empêcher la réfection à gagner du terrain. Les sondages
4 montrent là que la majorité des Canadiens et des Québécois
5 ne sont pas favorables à l'énergie nucléaire. La très
6 grande majorité, 80 pour cent, veulent investir dans le
7 solaire; ensuite c'est l'éolien; ensuite
8 l'hydroélectricité, puis très au bas de la page y a -- au
9 bas de la page y a le charbon puis ensuite y a le
10 nucléaire juste au-dessus du charbon.

11 Je pense que vous savez fort bien que vous
12 devez commencer à penser, comme disait Shawn-Patrick
13 Stensil, vous réglementez tout au Canada. Donc, y faut
14 penser à réglementer le déclassement.

15 Donc, il me semble que moi vous êtes
16 arrivés un point où vous devriez -- moi je vous considère
17 vous autres les commissaires comme nos représentants.
18 C'est nous autres que vous protégez, pas l'industrie
19 nucléaire.

20 Énergie atomique sont déjà prêt à faire
21 l'entreposage à long terme du combustible irradié,
22 démantèlement des réacteurs nucléaires. Y vont trouver du
23 travail à faire, mais comme la sûreté est votre priorité,
24 vous savez fort bien qu'un réacteur nucléaire qui est en
25 arrêt, en arrêt sécuritaire comme vous l'appellez dans

1 votre jargon, c'est bien plus sécuritaire qu'un réacteur
2 qui est en opération.

3 Je m'excuse d'aller un peu à l'écart de mon
4 article écrit là mais je pense que vous le permettez.
5 J'apprécie beaucoup votre ouverture, Monsieur Binder.
6 Vous êtes très tolérant je trouve. Je vous remercie.

7 **(RIRES/LAUGHTER)**

8 **M. DUGUAY:** Alors, à Darlington, je me suis
9 écarté de ma présentation à Darlington parce que y a un
10 dénomme Louis Bertrand qui habite près de Darlington
11 justement puis qui a l'air d'avoir très peur des réacteurs
12 nucléaires.

13 C'est un homme dans la sécurité
14 informatique et y a montré que la façon dont OPG procède
15 pour contrôler le réacteur nucléaire par des méthodes
16 d'ordinateur et de logiciel n'est pas à la hauteur des
17 normes maintenant internationales. Et les gens de OPG ont
18 été pris en dépourvu, en désarroi par cette attaque de la
19 part de Louis Bertrand.

20 Alors, moi j'ai résumé un peu pour les
21 commissaires après ce que Louis Bertrand avait dit en
22 juste deux phrases, ça revient à ceci.

23 Le fait qu'on met le réacteur nucléaire
24 sous contrôle informatique c'est très dangereux parce que
25 vous savez fort bien le problème du coefficient positif

1 c'est qu'en une seconde, y peut y avoir une impulsion de
2 puissance qui monte d'un facteur de 10, et en deux
3 secondes y peut avoir assez d'énergie déposée dans le
4 réacteur pour commencer à faire fondre les tuyaux. C'est
5 grave. énergie

6 Alors, on a toujours que ce réacteur est
7 sous contrôle informatique. Ben y a des avions qui se
8 sont écrasées parce qu'ils étaient sous contrôle
9 informatique. Puis je suis pas sûr qu'y a quelqu'un dans
10 la pièce ici qui va dire que moi je suis prêt à ce que --
11 je vais m'asseoir sur le côté droit de mon auto dans le
12 siège du passager puis c'est un ordinateur qui va conduire
13 l'auto dans le trafic d'une ville.

14 Moi je pense que je peux enseigner à
15 quelqu'un en une semaine comment conduire une auto, mais
16 pour opérer un réacteur nucléaire ça prend deux ans
17 d'entraînement. Le réacteur nucléaire CANDU c'est
18 probablement la chose la plus difficile à contrôler, à
19 opérer au Canada, et c'est sous contrôle informatique tout
20 le temps.

21 C'est une grande faiblesse puis les gens de
22 OPG ont pas été capables de bien répondre à Louis Bertrand
23 vendredi dernier. Vous pourrez consulter la
24 transcription.

25 Alors, je vais revenir rapidement sur mon

1 document écrit. Ben, moi je suis peut-être le meilleur
2 lecteur de votre documentation technique au Québec. Même
3 mes collègues pour qui j'ai beaucoup d'estime se
4 contentent de lire une page quand je fais un résumé. Si
5 j'écris 25 pages, y disent, « Ah oui, Duguay, c'est beau
6 mais on n'a pas le temps de lire ça ».

7 Bon, mais le fait est que votre
8 documentation qui est excellente, puis encore une fois je
9 félicite tous les ingénieurs et physiciens nucléaires qui
10 ont travaillé là-dessus, ça décrit en détail tous les
11 problèmes.

12 Et Monsieur Jammal a fait référence à ce
13 problème du coefficient positif à Vienne dans sa
14 présentation et il a dit justement que c'est un problème à
15 régler.

16 Et moi j'ai de la misère à faire la
17 compatibilité entre la dernière page de la présentation
18 d'Hydro-Québec, page 33. Je pense que c'est hier matin
19 qu'ils l'ont fait. Moi j'étais pas ici.

20 Mais en tout cas, j'ai leur slide ici là,
21 page 33. Alors, la recommandation du personnel -- non,
22 non, ça c'est le document de la CCSN.

23 La CCSN recommande d'accepter les
24 conclusions du personnel de renouveler le permis
25 d'exploitation pendant cinq ans jusqu'au 30 juin 2016.

1 Puis là à la fin-là, c'est -- là c'est quelque chose de
2 pas mal fort; accepte le report de la soumission du
3 rapport de sûreté au 31 décembre 2011.

4 Ça c'est l'examen intégré qui fait partie
5 -- le rapport de sûreté fait partie de l'examen intégré de
6 sûreté. En anglais c'est ce qu'on appelle « integrated
7 safety report ».

8 Moi j'ai été très impressionné par le
9 document du 7 avril 2008 écrit par Tom Schaubel et son
10 équipe, une lettre adressée à Mr. O'Neil de OPG. Ils
11 refusaient -- Schaubel avec l'équipe de la CCSN refusaient
12 ce rapport, le rapport de sûreté qui faisait partie du
13 « integrated safety report ».

14 Puis y avait une critique vive. Moi j'ai
15 jamais critiqué aussi vivement la technologie CANDU que ne
16 l'a fait Schaubel le 7 avril 2008 dans son document.

17 Mais évidemment, vous avez des experts vous
18 autres qui modélisent les réacteurs nucléaires à journée.
19 Vous savez ce qui se passe puis vous avez écrit les faits.

20 Et le résultat c'est que OPG a dû pédaler
21 puis finalement comme vous le savez fort bien l'année
22 passée, y ont dit bon ben, nous autres on va pas les
23 refaire les réacteurs nucléaires. On va passer à autre
24 chose.

25 Alors, moi j'ai beaucoup d'admiration pour

1 l'Ontario. Nous avons des amis en Ontario que je
2 fréquente souvent. La technologie du CANDU ça vient de
3 l'Ontario. Quand le Ontario Power Generation décide que
4 c'est pas rentable, puis sans le dire, on sait fort bien
5 qu'ils sont très au courant de tous les problèmes
6 technique du CANDU, quand y décident de pas refaire la
7 CANDU, est-ce que nous autres au Québec on devrait pas
8 écouter nos collègues de l'Ontario?

9 Alors, pour finir, à Darlington -- parce
10 que vous êtes si tolérant Monsieur Binder là, je profite
11 un peu de votre tolérance. À Darlington ---

12 **LE PRÉSIDENT:** C'est à cause de tous les
13 compliments que vous rendez.

14 **(RIRES/LAUGHTER)**

15 **M. DUGUAY:** Oui. Ben à Darlington, moi
16 j'ai parlé spontanément à Darlington puis j'ai été un
17 petit peu critiqué par un collègue d'ailleurs, mais
18 spontanément j'ai dit que je considère que votre travail-
19 là, tous les gens ici dans la salle, est d'importance
20 extrême. Avec Fukushima, ça devient très évident.

21 Mais moi j'ai toujours pensé que si on
22 n'avait pas eu la Commission canadienne de sûreté
23 nucléaire, on aurait déjà eu un accident genre Three Mile
24 Island, un accident grave, Windscale en Angleterre.

25 Et donc c'est grâce à vous que les

1 plusieurs des choses qui ont été soulignées.

2 Monsieur Harvey?

3 **COMMISSAIRE HARVEY:** Monsieur Dugay, je
4 pense que, oui, vous êtes sûrement un fidèle lecteur de
5 tout ce qui sort de la Commission mais on est aussi un
6 fidèle lecteur de ce que vous pouvez produire et on lit
7 très bien vos rapports. On lit même sur les journaux vos
8 interventions.

9 Parfois y sont différentes avec ce qu'on
10 vit ici. Vous arrivez ici et vous nous parlez comme un
11 professeur et des fois vous citez juste le -- c'est un
12 article qui est paru récemment. Vous devez les avoir
13 d'ailleurs.

14 « 'Le CANDU est un enchevêtrement de
15 tuyaux qui se tordent et enflent sous
16 l'effet des radiations', explique
17 Monsieur Duguay. 'C'est une
18 technologie de broche-à-foin.' »

19 Je mets ça un peu pour dire que c'est
20 certain que c'est des messages. Vous arrivez ici avec --
21 et c'est sérieux. Je pense ce que vous nous amenez c'est
22 -- je veux dire la caractéristique du CANDU de réactivité
23 est quelque chose de sérieux. Je pense c'est une
24 caractéristique qu'il faut prendre.

25 Et c'est un peu une dichotomie entre des

1 fois l'image que vous pouvez envoyer dans le public et ce
2 que vous venez faire devant nous.

3 Ceci étant dit, je pense que je vais aller
4 aux choses plus directes.

5 Le rapport de sûreté on en a discuté
6 beaucoup hier. Je sais pas si vous étiez pas ici, vous
7 avez pas écouté, et ce que j'ai compris puis on ira au --
8 ça nous inquiétait aussi nous. On a posé beaucoup de
9 questions. On en a posé énormément au mois de décembre
10 quand on a eu, puis j'étais un peu comme vous au départ à
11 dire mais un rapport de sûreté. Est-ce qu'on a compris?
12 Ça été expliqué en long et en large hier.

13 C'est que les analyses de sûreté, ils les
14 ont et le rapport de sûreté est une consolidation des
15 analyses qui ont été produites selon la ---

16 Fait que je vous donne ce que j'ai compris
17 hier. Je vais aller au personnel maintenant pour qu'il
18 nous l'explique encore ce matin pour vous donnez une bonne
19 idée de ce que ça représente.

20 **M. JAMMAL:** Ici Ramzi Jammal.

21 Je voudrais préciser plusieurs choses que
22 le Docteur Duguay a déjà mentionnées.

23 Premièrement, c'est au niveau du rapport de
24 sûreté. Il est en train de mélanger deux choses. Comme
25 il l'a appelé au niveau -- le titre en anglais,

1 « integrated safety review » ou bien le rapport de sûreté
2 intégré, c'est pas le rapport de sûreté premièrement, ce
3 qui est lié à la réfection.

4 Le rapport de sûreté intégré c'est pour
5 déterminer le cas d'état actuel de la centrale contre les
6 nouvelles normes ou bien les nouveaux standards,
7 premièrement. Et puis je veux passer la parole à mon
8 collègue Monsieur Rinfret.

9 L'autre chose que -- excuse là, je veux
10 préciser les points qu'il a déterminés parce qu'il est en
11 train de présenter des faits qui sont pas tout à fait
12 corrects.

13 La réjection de monsieur Tom Schaubel à
14 Pickering c'était concernant la fin de vie et le plan de
15 la fin de vie de Pickering. On ne l'a pas accepté. On
16 n'a pas accepté ce qu'OPG nous a donné. On n'est pas ici
17 pour discuter OPG. Je comprends très bien mais je
18 voudrais préciser le fait qu'on rejette les rapports quand
19 les rapports ne sont pas en conformité avec nos demandes
20 parce que la Commission nous a demandé d'avoir un plan fin
21 de vie de Pickering et c'était pas adéquat. C'est
22 pourquoi on l'a rejeté. Ce n'était pas un rapport de
23 sûreté.

24 Alors, je passe la parole à Monsieur
25 Rinfret.

1 **M. RINFRET:** Merci, Monsieur Jammal.

2 François Rinfret, pour le dossier pour le personnel.

3 Bon, je vais revenir sur les mots utilisés.

4 On a confondu le rapport de sûreté qui est une -- dont la

5 fonction c'est la consolidation administrative. On a

6 confondu ça avec l'EIS en français, l'examen intégré de

7 sûreté. Certains disent l'évaluation intégrée de sûreté.

8 En tout cas, de toute façon, ces documents

9 de l'EIS ont tous été reçus et sont en train d'être

10 validés -- pardon, vérifiés avant d'être envoyés pour

11 commentaires.

12 C'est présentement en cours avec un

13 échéancier précis et une date limite qui tient compte des

14 espérances du titulaire pour la fonction de réfection.

15 Donc, une mauvaise information qui est

16 donnée puis malheureusement qui est multipliée à travers

17 un paquet d'autres groupes qui utilisent ces affirmations

18 là. Donc, première chose.

19 Aussi y faut savoir que le personnel vit

20 dans un aquarium. Tout ce qu'on fait c'est public.

21 Alors, ces informations-là sont disponibles à moins qu'il

22 y ait des notions précises de sécurité physique ou notions

23 de personnel sur ces documents. Ça, ça fait partie du

24 premier point.

25 Est-ce que je devrais aller vers les autres

1 points tout de suite ou vous voulez y aller avec des
2 questions?

3 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je sais pas là.

4 Monsieur Duguay, est-ce que les
5 informations qui vous sont données répondent un peu là à
6 -- éclaircissent -- je dirais éclaircissent?

7 **M. DUGUAY:** Est-ce que je peux prendre ma
8 défense?

9 **COMMISSAIRE HARVEY:** Ah ben écoutez, vous
10 pouvez -- oui, vous avez la parole.

11 **M. DUGUAY:** Ben la lettre de Schaubel là,
12 ça refusait ce qu'on appelle en anglais « the safety
13 report as part of the integrated safety review ». De
14 toute façon, whatever we call it, peu importe ce qu'on
15 l'appelle, ça été refusé.

16 Je l'ai dans mon ordinateur. Je pourrai
17 vous le montrer après si vous me croyez pas.

18 **M. RINFRET:** François Rinfret.

19 On parle d'une partie du « integrated
20 safety review » ou l'analyse qu'on appelle l'EIS en
21 français qui manquait.

22 Pour le cas qui nous concerne à Gentilly,
23 cette information-là a été donnée. Donc, la lettre
24 costaude de mon collègue Schaubel, on n'a pas eu besoin de
25 la faire pour Hydro-Québec parce que cette information-là

1 est déjà reçue par le personnel.

2 **M. DUGUAY:** Mais si je peux répondre là ---

3 **M. JAMMAL:** S'il vous plaît, ici Ramzi
4 Jammal.

5 La raison qu'on a refusé ce rapport-là,
6 rapport de sûreté, ce n'était pas un rapport intégré.
7 Alors, ça c'est le point que je voudrais préciser. Ce
8 n'était pas un rapport intégré de sûreté.

9 On discute pas ici OPG mais je voudrais
10 préciser qu'on l'a rejeté parce que ce n'était pas en
11 conformité avec nos exigences et puis ce n'est pas
12 présenté, o.k., d'une façon intégrale le système et le
13 haussement au niveau de la réfection qui était planifié à
14 Pickering.

15 **M. DUGUAY:** Bon, pour prendre ma défense,
16 peu importe le nom que vous lui donnez, c'est pas ça
17 l'important. L'important c'est le contenu.

18 Exemple du contenu, OPG avait utilisé des
19 vieux logiciels qui étaient pas à date pour modéliser le
20 réacteur nucléaire, puis y montraient à OPG qu'y étaient
21 pas justement à jour avec la nouvelle -- les nouvelles
22 connaissances sur les réacteurs CANDU. C'était une des
23 raisons, y a 40 pages de critiques très sévères qui
24 accompagnent la lettre de Schaubel, ça été refusé. Ça
25 pris un an à OPG à revenir avec une nouvelle édition de

1 peu importe comment vous appelez ce rapport.

2 **COMMISSAIRE HARVEY:** Bon, je pense qu'on se
3 comprend.

4 Il y aurait un autre point que je voudrais
5 éclaircir qui a été apporté pis qui est important aussi
6 que Monsieur Duguay a mis sur la table. C'est à propos
7 justement des logiciels, à propos de la conduite des
8 opérations d'une centrale avec des logiciels.

9 J'aimerais avoir vos commentaires parce que
10 je serais un peu inquiet aussi moi si il y avait juste des
11 logiciels qui fonctionnent, j'aurais les mêmes
12 inquiétudes.

13 Hydro-Québec?

14 **LE PRÉSIDENT:** Alors je pense qu'il faut le
15 temps pour notre expert, Michel Couture, qui pourrait
16 expliquer comment le logiciel et la sûreté des centrales
17 fonctionnent dans -- je ne veux pas avoir une heure de
18 discussion ici mais seulement des choses claires et
19 précises.

20 Michel?

21 **M. COUTURE:** En ce qui concerne les ---

22 **M. DUGUAY:** Vous demandez à Michel Couture?

23 **M. COUTURE:** Michel Couture.

24 **LE PRÉSIDENT:** Derrière vous.

25 **COMMISSAIRE HARVEY:** Non, mais c'est ça

1 c'est que ça été redirigé à l'arrière.

2 **M. COUTURE:** Michel Couture, Directeur de
3 la physique et du combustible à la CCSN.

4 Tout ce que je peux dire sur les logiciels
5 ici, sont soumis à des mesures de validation très
6 strictes. Et nous, par exemple, à l'intérieur de la CCSN
7 on avait fait la revue de leur façon de valider ces
8 logiciels-là.

9 Donc je vais me limiter à cela pour
10 l'instant.

11 **COMMISSAIRE HARVEY:** Non, mais au delà de
12 la validation, moi je remets pas en cause pis peut-être
13 que Monsieur Duguay ne remettait pas en cause le logiciel
14 comme tel, mais dire que c'est des logiciels qui menaient
15 la centrale.

16 C'est là que je demanderais à Hydro-Québec
17 de répondre.

18 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
19 verbatim.

20 C'est une des caractéristiques des CANDU,
21 c'est un ordinateur de contrôle qui contrôle la puissance
22 puis qui maintient le niveau des barres liquides qui
23 contrôlent les neutrons pour la réaction.

24 Mais les systèmes d'arrêt d'urgence sont
25 complètement indépendants de ce système-là. Fait

1 qu'aussitôt que -- le système de contrôle par ordinateur
2 possède deux moyens d'arrêter le réacteur; soit une baisse
3 contrôlée, soit un recul rapide, qui feront l'arrêt du
4 réacteur si il arrive quelque chose avec le programme de
5 contrôle.

6 Mais pour donner plus de profondeur, on a
7 mis deux systèmes d'arrêt d'urgence qui sont complètement
8 indépendants de ce système de contrôle là et les deux
9 systèmes d'arrêt d'urgence sont complètement indépendants
10 l'un de l'autre aussi.

11 Ce qu'on a vu un petit peu hier, les barres
12 d'arrêt pis le système d'injection. Et eux ne sont pas
13 contrôlés à partir d'un ordinateur.

14 **COMMISSAIRE HARVEY:** On s'imagine qu'au-
15 delà de ça, y a toujours quelqu'un dans la centrale qui
16 peut aussi appuyer sur le frein si il y a quelque chose.

17 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
18 verbatim.

19 En salle de commande, y a toujours un
20 premier opérateur autorisé par la Commission pis y a
21 toujours un chef de quart qui est autorisé aussi qui sont
22 présents et qui font la surveillance 24 heures sur 24.

23 **COMMISSAIRE HARVEY:** Merci.

24 Une dernière question, c'est au niveau du
25 combustible, le changement de combustible. Est-ce que

1 vous pouvez commenter sur ça?

2 Le passage du combustible, est-ce que c'est
3 quelque chose qui a déjà été évalué, a déjà été dans le
4 portrait ou si ce n'est pas le cas?

5 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
6 verbatim.

7 Au niveau de toute l'industrie, on a
8 regardé ça tous ensemble et l'approche qui a été prise --
9 parce que Bruce a fait beaucoup d'essais, on suivait les
10 essais qu'ils faisaient et on était au courant. Et ils
11 ont eux certaines difficultés avec les essais pour le
12 nouveau combustible.

13 Alors il y a eu une approche différente qui
14 a été proposée au personnel de la Commission pour adresser
15 la problématique.

16 **M. COUTURE:** Alors pour mettre ça dans le
17 bon contexte, environ voilà deux ans, en 2008 et 2009, les
18 agents de la Commission ainsi que le personnel de
19 l'industrie se sont réunis et font un groupe de travail et
20 nous fait une revue complète de l'analyse de la Perca
21 majeure puis différentes options ont été considérées.

22 Une ça été un nouveau cadre d'analyse et je
23 pourrais expliquer pourquoi que ça serait une piste de
24 solution et l'autre c'est pour adresser les marges de
25 sureté de la Perca majeure et l'autre c'était des

1 solutions de conception ou des mesures opérationnelles.

2 Et parmi ces solutions de conception là, il
3 y a la possibilité d'améliorer les systèmes d'urgence,
4 d'arrêt d'urgence. En fait, actuellement, Bruce Power
5 sont en train de regarder cette possibilité-là.

6 Et l'autre possibilité ça aurait été de
7 changer le combustible pour un combustible qui -- en fait,
8 je pourrais expliquer les détails du combustible. Donc
9 ces options-là sont encore possibles.

10 Actuellement, l'industrie travaille sur la
11 solution analytique, c'est-à-dire le cadre d'analyse et on
12 regarde -- ils regardent les différentes options, les
13 différentes possibilités.

14 Je vais donner un exemple, lorsque vous
15 évaluez les marges de sûreté. Dans l'analyse actuelle,
16 dans le cadre actuel -- et là je reviens au problème du --
17 caractéristique du CANDU qui est le coefficient de vide
18 positif.

19 Ce coefficient de vide positif va avoir un
20 effet sur la marge de sûreté mais ça dépend de la quantité
21 d'eau que vous allez perdre si vous avez une brisure de un
22 de vos tuyaux.

23 Actuellement dans le cadre d'analyse, on
24 suppose une brisure en une milliseconde, c'est-à-dire --
25 oui, une milliseconde. Évidemment si j'assumais une

1 brisure complète en une milliseconde, vous allez avoir une
2 perte d'eau qui peut aller jusqu'à 40,000 kilogrammes par
3 seconde. La question, est-ce que c'est réaliste?

4 Avec de telles hypothèses, évidemment vous
5 allez avoir des marges de sûreté ou des conséquences plus
6 importantes. Malgré tout ça, ils rencontrent pour
7 l'instant, leurs critères de sûreté.

8 Mais ça veut pas dire nécessairement que
9 c'est -- il pourrait peut-être y avoir des arguments, une
10 base technique, pour considérer des brisures peut-être
11 plus lentes. Et là ils sont en train de faire des équipes
12 pour étudier la métallurgie des -- toute la science
13 derrière ça.

14 Actuellement il semblerait avoir des
15 données qui pourraient supporter le fait que une
16 milliseconde pour une brisure instantanée d'un gros tuyau
17 est pratiquement impossible.

18 Donc ils sont en train de regarder le cadre
19 d'analyse et ça va prendre environ -- Monsieur Duguay a
20 mentionné et il a raison -- présentement le corps
21 d'analyse de ces travaux-là devrait être terminé dans --
22 2013, au mois de mars 2013.

23 Si jamais ça s'avérait -- et la CCSN vont
24 faire la revue de ces analyses-là. Et on va avoir
25 également des revues indépendantes de ces travaux-là

1 également.

2 Donc si ça, ça s'avérait pas suffisant ou
3 pas acceptable pour toutes sortes de raisons, à ce moment-
4 là y aurait des mesures de conception qui seraient
5 considérées.

6 **COMMISSAIRE HARVEY:** Monsieur Jammal?

7 **M. JAMMAL:** Ici, Ramzi Jammal.

8 C'est juste là pour continuer sur ce que
9 Dr Couture a mentionné. J'apprécie très bien les suivis
10 de Dr Duguay et surtout la référence à ma présentation à
11 Vienne.

12 C'est exactement ce que j'ai dit à Vienne,
13 que les mesures et les marge de sûreté actuelles sont
14 adéquates. Et on travaille vers le futur au niveau de
15 recherche pour -- on s'améliorer d'une façon continuelle.

16 Le point c'est les marges de sûreté
17 actuelles sont adéquates parce que ça fait une partie
18 intégrale de la conception. Nos réacteurs fonctionnent
19 comme un système intégral et puis tout ça a été pris en
20 considération lors de l'approbation et lors de la
21 conception du réacteur.

22 **COMMISSAIRE HARVEY:** Merci.

23 **LE PRÉSIDENT:** Autres questions?

24 Monsieur Duguay, le dernier mot.

25 **M. DUGUAY:** Bien le dernier mot c'est que

1 ça m'avait impressionné que la Commission canadienne de
2 sûreté avait annoncée, je pense autour de juin 2008, que
3 non seulement il y avait des normes de sûreté très bien
4 surveillées mais qu'elle devait évoluer vers le haut avec
5 le temps.

6 Donc -- puis Monsieur Jammal a parlé à
7 Vienne d'avoir des mesures de sûreté, des normes de sûreté
8 rehaussées puis obligatoires en plus, sur un plan
9 international.

10 Ben, si il s'avère qu'à l'automne -- je
11 sais pas à l'automne de cette année, que la communauté
12 internationale décide que il faut que les réacteurs
13 nucléaires aient des -- aient par exemple un coefficient
14 négatif de réactivité nucléaire, ce qui est exigé déjà aux
15 États-Unis et en Angleterre, alors vous allez avoir un
16 problème avec le CANDU parce qu'il a un coefficient
17 positif.

18 Pis c'était le but du nouveau combustible
19 que Bruce essayait d'avoir un coefficient négatif comme
20 avait recommandé Énergie atomique déjà en 2002 et 2003.

21 Donc vous savez que vous êtes dans un
22 guêpier et une façon de s'en tirer, c'est de faire comme
23 OPG, décider de pas faire la réfection, ben plus facile,
24 ben moins coûteux et c'est ce qu'on recommande.

25 Merci.

1 **LE PRÉSIDENT:** Alors merci beaucoup pour
2 cette présentation.

3 **(APPLAUDISSEMENTS)**

4 **LE PRÉSIDENT:** Alors le prochain mémoire
5 est un mémoire conjoint présenté par la MRC de Bécancour,
6 la Ville de Bécancour et le Centre Local de Développement
7 de la MRC de Bécancour et porte le numéro de document
8 H15.65.

9 Alors c'est monsieur le maire qui va faire
10 la présentation ---

11 **M. LEBLANC:** Monsieur le maire et le
12 président du CLD.

13 **LE PRÉSIDENT:** --- alors vous deux, vous
14 avez la parole.

15

16 **10-H15.65**

17 **Présentation orale par la MRC de**
18 **Bécancour, la Ville de Bécancour et**
19 **le CLD de la MRC de Bécancour**

20

21 **M. RICHARD:** Maurice Richard, maire de
22 Bécancour et préfet de la MRC et permettez-moi de vous
23 présenter mon collègue, maire de Saint-Pierre-les-
24 Becquets, municipalité voisine de Bécancour et président
25 de notre CLD, le CLD étant l'équivalent des commissariats

1 industriels et touristiques ailleurs au Canada. Alors
2 Monsieur Dubois -- Monsieur Paré, je m'excuse, monsieur
3 Jean-Guy Paré, vous présentera le volet « retombées
4 économiques ».

5 Messieurs les commissaires, madame,
6 permettez-moi de vous présenter notre mandat. Notre
7 premier mandat en est un de sécurité et de consolidation
8 en fait économique, d'une entreprise importante qui
9 emploie au-delà de 800 emplois et qui a un impact
10 économique dans nos deux régions.

11 Notre première préoccupation c'est avec
12 tous nos partenaires nous participons à la formation
13 continue en sécurité civile. Le document que vous avez,
14 le mémoire, vous explique ce qui est une MRC, ce qui est
15 la ville et je passe outre que ça et je pense vous en avez
16 fait la lecture.

17 Gentilly-2 se situe effectivement sur notre
18 territoire régional et il est directement comme
19 dangereux parce qu'il fait partie de notre préoccupation
20 mixte de l'ensemble des dangers sur notre territoire.

21 Donc notre réflexion avec nos partenaires,
22 les ministères, les industries, les entreprises et nous du
23 monde municipal, nous avons une première préoccupation
24 ayant comme responsabilité légale, le conseil municipal et
25 le maire particulièrement, la responsabilité publique de

1 la sécurité des personnes.

2 En fait, la sécurité d'abord de nos
3 citoyens, vous comprendrez bien, des travailleurs qui sont
4 chez nous quotidiennement et des gens qui transitent, qui
5 sont de passage sur notre territoire.

6 Nous avons une préoccupation qui chez nous
7 est quotidienne, reliée aux dangers existantes et au
8 potentiel qui sont situées sur notre territoire. Et nous
9 sommes éveillés à toute la jurisprudence qui se passe dans
10 le domaine.

11 Il y a quelques semaines il y a eu des
12 émanations de gaz à Berthierville pas loin de chez nous,
13 250 personnes évacuées. Des le lendemain, notre directeur
14 général était en contact avec la ville de Berthier,
15 « Comment vous avez fait ça? De quelle façon? » pour
16 apprendre et toujours bonifier notre système de protection
17 civile.

18 Et nous développons cet exercice continu en
19 partenariat. En développant ce que nous avons appelé chez
20 nous avec les années « la science de l'alerte » par nos
21 formations continues, par nos rencontres fréquentes entre
22 nous, par nos exercices, par des journées de réflexion et
23 d'échange, et par des intervenants compétents et bien
24 équipés techniquement.

25 Nous avons l'obligation ferme de continuer

1 et de bonifier particulièrement les communications et nos
2 mesures de sécurité en appliquant des principes de
3 précautions obligatoires. Puisque la rotation des
4 intervenants et la rotation des citoyens et des familles,
5 ce qui n'était pas le cas dans le passé.

6 Des intervenants changent, que ça soit au
7 niveau policier, au niveau ambulancier, au niveau des
8 pompiers, au niveau du propre personnel que nous avons
9 dans nos entreprises et au niveau municipal.

10 L'effet de cette rotation de plus en
11 fréquente, nous oblige à la répétition de l'information et
12 à la consigne ferme d'une mise à jour continue et c'est
13 effectivement notre grand défi en matière de sécurité
14 civile et de protection de nos citoyens.

15 Les partenaires de ce mémoire, la MRC, le
16 CLD et la ville, ont convenu de porter leurs
17 préoccupations sur deux éléments, la sécurité et les
18 impacts économiques du projet de renouvellement du permis
19 et donnant une deuxième vie à Gentilly-2 jusqu'en 2035.

20 Et avec approbation, je cèderais la parole
21 à mon collègue, Monsieur Paré. Et je vous reviendrai si
22 vous le permettez, madame, messieurs, pour la conclusion à
23 la fin.

24 **M. PARÉ:** Merci, Maurice.

25 Madame, messieurs les commissaires.

1 La centrale ou Hydro-Québec -- nous on
2 l'appelle la centrale chez nous, constitue un levier
3 important de l'économie régionale et l'exploitation de
4 cette centrale contribue de façon significative au
5 développement de l'économie des régions du centre du
6 Québec et de la Mauricie ainsi que pour l'ensemble du
7 Québec, même dans nos villages.

8 Moi je suis de Saint-Pierre-les-Becquets,
9 un village de 1,200 habitants, on a une quinzaine de
10 travailleurs en temps régulier et lorsque -- c'est pour ce
11 qu'on appelle les « shutdowns » donc ça monte jusqu'à 30
12 personnes qui par leurs métiers travaillent à cette
13 centrale-là.

14 Les dépenses associées au projet généreront
15 des retombées économiques de l'ordre de 600 millions pour
16 l'ensemble du Québec. Sur le plan des retombées
17 économiques régionale, la réfection générera au moins 200
18 millions pour les régions du centre du Québec et de la
19 Mauricie.

20 La centrale Gentilly-2 est en exploitation
21 commerciale depuis 1983, elle emploie actuellement plus de
22 700 personnes dont 692 permanents. La poursuite de
23 l'exploitation de Gentilly-2 permettra de conserver ces
24 700 emplois et de générer des retombées économiques de 110
25 millions par année dans les régions du centre du Québec et

1 de la Mauricie.

2 En 2010, la masse salariale du personnel de
3 la centrale était de l'ordre de 92 millions, dont 74
4 millions pour les régions de la Mauricie et du centre du
5 Québec.

6 Dans le cadre de l'avant-projet de la
7 réfection de la centrale Gentilly-2, Hydro-Québec a mis
8 sur pied de 2003 à 2006, une table d'information et
9 d'échange avec des représentants du milieu. Nous en
10 faisons partie, le CLD.

11 Donc on s'organise et les contrats sur la
12 réfection -- nous, nous invitons les entrepreneurs de la
13 région à venir sous-traiter, à venir rendre les services
14 adéquats, pour l'entreprise qui est Hydro-Québec, donc la
15 centrale nucléaire.

16 On favorise l'achat local et aussi le
17 service de chez nous. Quand une entreprise peut pas
18 servir parce qu'elle est trop petite ou de petite taille,
19 donc on regroupe des entreprises pour pouvoir servir
20 l'entreprise Hydro-Québec, donc la centrale nucléaire.

21 Chez nous, c'est extrêmement important de
22 rendre le service le plus près possible de Gentilly-2,
23 donc par les gens du milieu, donc ça favorise aussi la
24 multiplication des emplois et des sous-traitants.

25 Les organisations du territoire ont été

1 impliquées lors de ces rencontres et ont assisté aux
2 présentations et aux échanges d'information. Donc Hydro-
3 Québec avec leurs besoins rencontrent les entrepreneurs
4 dans une vaste réunion et par la suite y a des rencontres
5 un à un avec les entrepreneurs et les chefs de service
6 d'Hydro-Québec et les acheteurs d'Hydro-Québec.

7 De plus, des campagnes d'information et les
8 consultations publiques ainsi que des audiences publiques
9 sur l'évaluation environnementale du projet ont aussi
10 lieu.

11 C'est en 2006 qu'Hydro-Québec a mis sur
12 place un comité économique et un comité de liaison
13 regroupant des représentants d'organismes régionaux
14 facilitant la communication et les échanges avec ces
15 derniers, favorisant la maximisation des retombées
16 économiques régionales.

17 Donc le parc industriel de Bécancour fait
18 partie de ces organismes-là, la CLD, nous par madame Diane
19 Daviau, la CLD aussi de Francheville, de Trois-Rivières et
20 aussi l'Organisme de développement économique de la
21 Mauricie et celle du centre du Québec et la Chambre de
22 commerce, bien sûr, par madame Martine Pépin.

23 À ce titre, le centre local de
24 développement a coordonné le comité de maximisation des
25 retombées économiques régionales en organisant des salons

1 de sous-traitance, des soirées d'information sur les
2 projets des phases préparatoires, de l'installation de la
3 gestion des déchets radioactifs solides.

4 La collaboration des professionnels
5 d'Hydro-Québec dans le cadre de ces activités, nous a
6 permis de bien informer les entrepreneurs, fournisseurs et
7 sous-traitants de la région, des possibilités et
8 conditions d'affaire avec Hydro-Québec.

9 Je repasse la parole à Monsieur Richard.

10 **M. RICHARD:** Merci. En conclusion --
11 Maurice Richard.

12 En conclusion, la MRC, notre commissariat
13 industriel le CLD, la ville, sont favorables au
14 renouvellement des permis d'exploitation et à la
15 rénovation de Gentilly-2.

16 Merci de votre écoute, messieurs et madame.

17 Et monsieur le président, si vous
18 permettez, j'aimerais ajouter -- un de nos prédécesseurs
19 ici, Monsieur Giroux, a fait une allusion et c'est en
20 complément à sa réponse, pas en contradiction, qui se
21 transbordait des munitions au quai portuaire de Bécancour
22 qui est à 1.8 kilomètre de la centrale.

23 Juste positionner, ça se passe une fois par
24 année, c'est une entente entre le Canada et la Grande-
25 Bretagne, c'est l'armée britannique qui vient faire des

1 exercices au Canada entre autre dans l'ouest canadien et
2 au Labrador.

3 Ce sont des containers qui arrivent par
4 bateau et qui sont transbordés par le chemin de fer
5 Canadien National, ce sont des exercices annuels sous très
6 haute surveillance et avec l'ensemble des permis
7 nécessaires et y a pas de feux d'artifice régulièrement au
8 bout du quai à Bécancour.

9 **LE PRÉSIDENT:** Merci pour cette
10 clarification.

11 Alors, des questions?

12 Monsieur Tolgyesi?

13 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Monsieur le maire,
14 je vais retourner un peu -- je vais pas parler de l'impact
15 économique parce que c'est pas notre objectif, je veux
16 parler un peu de sécurité.

17 Vous avez eu l'occasion -- on a eu
18 l'occasion d'échanger hier un peu, le système que vous
19 avez et les communications avec intervention en cas
20 d'urgence. Vous avez parlé de Bécancour, mais qu'est-ce
21 qui en est avec -- au niveau plus grand, au niveau
22 régional? Est-ce que -- jusqu'à quel point la Rive sud,
23 Champlain et ses municipalités, sont impliquées? C'est
24 quoi votre façon de communiquer, échanger? Est-ce que
25 vous avez les exercices réguliers?

1 **M. RICHARD:** Oui, vous parlez
2 particulièrement du huit kilomètres de rayon de la
3 centrale qui implique à ce moment-là une partie de Trois-
4 Rivières qui était autrefois ce qu'on appelait Sainte-
5 Marthe-du-Cap, et Champlain, qui sont en face de la
6 centrale.

7 Effectivement, l'organisme de synthèse de
8 la protection civile c'est évidemment le Ministère de la
9 sécurité civile qui coordonne l'ensemble des activités.
10 Prenons l'élément Sûreté du Québec. La Sûreté du Québec
11 -- et à ce moment-là nous touchons trois postes de la
12 Sûreté du Québec, un pour la partie Champlain, un pour la
13 partie qui était Cap-de-la-Madeleine autrefois qui est
14 Sainte-Marthe-du-Cap, et le poste de Gentilly.

15 La coordination se fait par une même
16 direction régionale au niveau de la Sûreté du Québec qui
17 sont les premiers à agir en matière de sécurité civile.

18 Les rencontres maintenant sont planifiées
19 en fonction des pompiers volontaires qui sont un peu les
20 premiers répondants en matière d'urgence. Les équipements
21 pour la protection, les dosimètres, les portails, y a des
22 portails qui sont affectés, un pour Champlain, un pour
23 Sainte-Marthe-du-Cap, et deux pour la région de Bécancour.

24 Tout ça est déjà dans la planification du
25 plan des mesures d'urgence régionales et c'est chapeauté

1 par la protection civile du Québec.

2 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Est-ce que vous avez
3 les exercices quelconque en ce concerne la communication
4 après évacuation? Est-ce que vous êtes au courant qu'il y
5 a les plans qui vont au delà des kilomètres?

6 **M. RICHARD:** Oui. La première
7 préoccupation que nous avons, nous, c'est premièrement le
8 contact avec l'entreprise où pourrait originer le
9 problème, premier chose.

10 À l'instant où nous savons qu'une
11 problématique interne, nous mettons en marche toute une
12 attente, en fait un standby, et là toute notre mécanique
13 se met en marche au niveau des trois municipalités, gérée
14 et chapeauté par la protection civile du Québec.

15 À partir de ce moment-là, nous pratiquons
16 nous, puisque j'avais souligné hier qu'il y a deux
17 organismes de consultations continues dans notre région,
18 le PMUNE et le CMMI, qui se réunient à une fréquence d'à
19 tous les deux mois.

20 Et ça ce sont tous les intervenants de tous
21 les ministères, un entre autre impliquant -- et dans les
22 deux cas, la santé à ce niveau-là et tous les ministères
23 qui peuvent être impliqués dans une démarche d'évacuation
24 ou une démarche de sécurité civile.

25 Alors toute cette coordination là se

1 complète, ça rime, nous pratiquons régulièrement. Y a des
2 pratiques de table qu'on appelle, où les groupes -- et on
3 fait des scénarios.

4 Y a déjà eu dans le passé à quelques
5 reprises, des exercices que nous appelions dans le jargon
6 DÉRAD pour faire l'exercice avec même des mannequins pis
7 avec l'exercice -- des acteurs sur place, pour simuler et
8 voir quelle est la concordance et de quelle façon chacun à
9 réagit, est-ce que chacun a bien pris les bonnes
10 directives et comment ont été faits les communications
11 auprès du citoyen.

12 Nous devrions avoir d'ici la fin de juin,
13 ce que j'ai souligné hier, une nouvelle façon de
14 communiquer avec nos gens avec -- nous avons demandé des
15 soumissions. Les soumissions au moment où nous parlons
16 sont étudiées et ce sont des choses qui sont défrayées par
17 l'ensemble des partenaires.

18 Et à ce moment-là on serait innovants, ça
19 n'existe pas nulle part, une façon de communiquer par un
20 principe de téléphonie à n'importe quelle heure, sept
21 jours sur sept et pouvoir aller jusqu'à contacter 5,000
22 personnes en 30 minutes. Ça c'est le défi technique qui
23 n'était pas réalisable y a un an et demi, deux ans, mais
24 qu'il l'est maintenant avec le développement de la
25 technologie.

1 Les appels d'offre ont été ouverts. C'est
2 maintenant un comité technique très pointu, qui est en
3 train d'étudier les deux offres que nous avons sur la
4 table et nous souhaitons mettre ça en application d'ici la
5 fin de 2011, cette année.

6 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Et ma dernière
7 question, nous avons parlé hier, Dr Grenier il s'appelait
8 ---

9 **M. RICHARD:** Dr Grenier.

10 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** --- qui est venu.

11 **M. RICHARD:** Oui.

12 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Dites-moi jusqu'à
13 quel point les municipalités, vous trois néanmoins, vous
14 êtes informées, impliquées, dans les études
15 épidémiologiques? Vous êtes au courant, informées,
16 impliquées?

17 **M. RICHARD:** Premièrement le Dr Grenier,
18 monsieur Gilles Grenier, participe au groupe que je
19 mentionne. D'ailleurs le Dr Grenier et son équipe, les 27
20 et 28 avril prochain, y a au Delta ici en région à Trois-
21 Rivières, donc l'Agence de santé, un forum sur les
22 communications et les risques. Et ça là c'est pas prévu à
23 cause du Japon, c'est prévu depuis plusieurs mois, c'est
24 en organisation. Et eux ils sont présents -- la santé
25 dans tous les groupes de réflexion que j'ai sous-entendu

1 tout à l'heure.

2 Ils y sont depuis des années, ils sont pas
3 là depuis quelques mois, le Dr Grenier -- nous sommes en
4 contact avec lui et son équipe de façon régulière. Nous
5 sommes très au fait de toutes les études qu'ils amorcent.
6 On est partenaires des consultations qu'ils font, ils sont
7 totalement autonomes; ils ont pas notre influence.

8 Ils sont là en partenaire et ils sont là --
9 évidemment c'est leur mandat au même titre que le MAPAQ,
10 au même titre que le ministère de l'Environnement, c'est
11 l'ensemble des ministères de la région qui sont
12 partenaires depuis des années à Bécancour.

13 Justement parce qu'il y a une
14 multiplication d'entreprises, entre autre au parc
15 industriel et portuaire de Bécancour, au même titre que
16 nous avons des stations pour vérifier de façon permanente
17 depuis des années tout ce qu'il y a dans l'air de façon
18 technique.

19 On a énormément de technologie de façon
20 continue pour avoir l'heure juste qui si un jour y
21 arrivait une problématique. Mais le Dr Grenier, la santé,
22 sont partenaires d'une façon continue chez nous.

23 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Et est-ce que la
24 municipalité Bécancour et les autres municipalités, à
25 votre connaissance, est-ce que vous faites

1 l'échantillonnage des eaux, l'aqueduc, pour les produits
2 que -- quel genre d'échantillonnage vous faites?

3 **M. RICHARD:** L'échantillonnage est fait par
4 le MATAQ, le ministère d'Agriculture, parce que nous on a
5 un territoire qui est assez particulier. C'est un immense
6 territoire qui a été fusionné et 70 pour cent c'est un
7 territoire agricole et de bonnes terres agricoles -- dans
8 les plus belles terres agricoles du Québec, cotées ce
9 qu'ils appellent deux et trois, et le ministère
10 d'Agriculture est très présent sur le terrain.

11 Au niveau de la qualité de l'eau, la très
12 grande partie de nos citoyens sont desservis par un
13 aqueduc municipal où nous puisons notre eau en plein
14 centre du fleuve dans la zone de non-ancrage à la tête du
15 lac Saint-Pierre qui est le plus grand bassin de
16 décantation sur le fleuve Saint-Laurent.

17 Alors on a, je dirais, une qualité d'eau
18 exceptionnelle qui est vérifiée, comme vous le savez,
19 quotidiennement à notre usine de filtration qui est à la
20 tête du pont Laviolette. Alors cette préoccupation-là
21 pour l'eau, nous l'avons chez nous.

22 Pour ce qui est de toutes les terres
23 agricoles, la qualité, ça c'est vérifié par le
24 Gouvernement du Québec par le ministère et c'est
25 d'ailleurs sa responsabilité. Et évidemment, c'est en

1 parallèle avec le ministère de l'Environnement parce que
2 le ministère de l'Environnement c'est relié aux cours
3 d'eau, c'est relié aux nappes phréatiques, et ce sont les
4 deux ministères qu'ont cette responsabilité-là.

5 Et notre prétention, puisqu'on les côtoie
6 régulièrement, ils sont présents sur le terrain, et les
7 bureaux d'ailleurs sont régionaux, c'est pas des gens qui
8 partent de Montréal. Je veux pas dire que Montréal c'est
9 loin là, le iPad deuxième génération, on a ça ici aussi
10 là. On est vraiment très à date, je pense.

11 **(RIRES)**

12 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Avez-vous les --
13 obtenez-vous les résultats de ces -- réguliers ou
14 périodiques?

15 **M. RICHARD:** Oui.

16 **M. PARÉ:** Oui, si je peux ajouter pour les
17 municipalités environnantes, parce qu'on a pas les mêmes
18 services que nos amis de Bécancour.

19 Donc dans nos petites municipalités de
20 petite taille, donc nous une fois par semaine donc les
21 échantillons d'eau sont prises. Nous, on puise dans une
22 source d'eau potable, dans un lac, donc à surface. On
23 traite l'eau et on dessert 2,000 personnes, donc deux
24 autres villages là qui sont environnement au nôtre.

25 Et de cette façon-là, à toutes les semaines

1 les tests sont pris et une étude spécialisée -- et à tous
2 les jours des données sont prises à partir de notre usine
3 de traitement de l'eau potable. Donc là aussi y a
4 beaucoup de sécurité.

5 Le colloque dont parlait Monsieur Richard
6 tout à l'heure, ben tous nos fonctionnaires au niveau de
7 nos municipalités de plus petite taille, vont y assister
8 aussi parce qu'on a un plan d'évacuation.

9 Donc nous, exemple à Saint-Pierre-les-
10 Becquets, nous allons nous retrouver à Victoriaville si y
11 arrive quelque chose à cet égard là au niveau de la
12 centrale.

13 Donc oui, puis on a des pratiques puis on
14 met les gens au courant périodiquement, au moins une fois
15 par année de ce qu'ils devraient faire. Puis les nouveaux
16 arrivants c'est la même chose, ça fait partie du protocole
17 parce que nous sommes en région secondaire là de l'impact
18 direct de la centrale.

19 **M. RICHARD:** Maurice Richard.

20 Directement à votre question, est-ce que
21 nous avons les informations du Dr Grenier et de son
22 équipe? Je vous affirme que oui, régulièrement, il le
23 faut d'ailleurs puisque nous sommes l'intervenant légal.
24 Si j'avais une dangerosité ou une problématique
25 particulièrement en matière de santé, et soyez assurés

1 qu'on n'hésiterait pas à réagir immédiatement.

2 Donc ce contact-là, il est même en direct
3 parce moi-même je parle régulièrement au Dr Grenier, donc
4 ce n'est pas par la bande et quelqu'un là dans l'appareil
5 qui porte les messages, c'est pas ça du tout.

6 Au même titre que chez nous, quelqu'un qui
7 veut rejoindre d'urgence ou informer, l'hôtel de ville est
8 ouverte même sur l'heure du midi et ce n'est pas un
9 répondeur, c'est un humain qui répond. Et à n'importe
10 quelle heure du jour il y a quelqu'un 24 sur 24. À ce
11 moment-là c'est relégué après les heures de travail de
12 l'hôtel de ville, à l'usine de filtration où il y a une
13 permanence humaine 24 sur 24, sept sur sept. Et c'est
14 pour des fins de sécurisation de notre population et
15 d'efficacité.

16 **LE PRÉSIDENT:** Autres questions?

17 Moi, j'ai une question.

18 **M. RICHARD:** Oui.

19 **LE PRÉSIDENT:** Quand à vous, monsieur le
20 maire, est-ce qu'il y a des choses qu'il faut améliorer
21 pour -- à faire plus d'information disponible à tous?
22 Parce qu'il y a beaucoup de gens qui étaient ici qui
23 manquent d'information de toutes les choses, la santé, la
24 manière de faire les urgences quand il y a des -- si il y
25 a des choses -- des accidents.

1 Alors est-ce que -- quand à vous, est-ce
2 qu'il y a des choses qu'il faut faire mieux?

3 **M. PARÉ:** Si vous permettez ---

4 **M. RICHARD:** Oui.

5 **M. PARÉ:** Si vous permettez, monsieur le --
6 une petite anecdote, donc moi de Saint-Pierre-les-
7 Becquets, j'ai deux voisins qui ont travaillé à Gentilly-1
8 pour la mise en route et la construction de Gentilly-1 et
9 par la suite de Gentilly-2. Il y en a un de 79 ans,
10 l'autre de 80 ans.

11 Ils ont perdu des compagnons mais ils l'ont
12 perdu sur la route, jamais à cause de santé ou de problème
13 de santé à la centrale elle-même. Donc c'est plus
14 dangereux de voyager entre Trois-Rivières sur le pont
15 Laviolette. Donc ils ont perdu cinq compagnons mais
16 jamais à cause de santé, ont perdu de compagnons dans les
17 30 ans qu'ils ont travaillé à cette centrale-là.

18 Donc c'est une -- oui, il y a de
19 l'information parce que nos gens dans nos villages --
20 écoutez, ils vont pas là à risque, donc ils ont les tests
21 lorsqu'ils sortent du travail, rentrer du travail. Ils
22 ont un suivi médical très important.

23 Donc y a beaucoup d'information par la
24 famille parce que ça se multiplie donc les gens -- son
25 oncle, son cousin, sa cousine, qui travaillent à la

1 centrale puis ils sont au courant de ce qui se passe là.

2 Mais, oui, on devrait informer peut-être
3 plus nos jeunes là au niveau de l'école secondaire et pour
4 qu'ils puissent justement s'approprier cette centrale là
5 qui est très importante dans notre milieu.

6 **M. RICHARD:** Monsieur le président --
7 Maurice Richard.

8 Monsieur le président, ce qu'il faudra
9 toujours bonifier, communication et vulgarisation. Parce
10 que si vous êtes dans un monde -- le monde nucléaire, où
11 ce sont des termes, ce sont des ingénieurs, c'est une
12 complexité, mais c'est la même chose au niveau de la
13 production de l'aluminium, c'est la même chose au niveau
14 de la production du chlore.

15 C'est une technologie que la masse de
16 population n'a pas nécessairement à connaître non plus par
17 cœur, pas tout le monde qui est ingénieur peut-être c'est
18 mieux comme ça, mais il reste qu'il faut vulgariser.

19 Notre mandat à nous d'élus et de personnes
20 publiques, c'est comment vulgariser une problématique pour
21 pouvoir donner l'heure juste aux gens et ce sera toujours
22 la communication qui sera une problématique. C'est au
23 monde -- on a jamais -- je termine en disant on a jamais
24 eu autant de cellulaire et vous avez jamais autant parlé à
25 des boîtes vocales.

1 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

2 **M. PARÉ:** Merci.

3 **LE PRÉSIDENT:** Marc?

4 **M. LEBLANC:** Oui. Avant la pause, on va de
5 façon exceptionnelle permettre à monsieur Robert Duchesne
6 de prendre cinq minutes pour nous résumer son mémoire
7 écrit qu'on a reçu dans les délais impartis, et Monsieur
8 Duchesne nous a demandé y a quelques jours si il y avait
9 du temps de prendre quelques minutes pour nous résumer
10 l'essentiel de son mémoire.

11 Et ce qu'on va faire maintenant, suivi
12 d'une pause et ensuite il nous restera un mémoire, celui
13 de MCN21 ainsi que tous les mémoires -- je veux dire une
14 présentation orale suivie des mémoires écrits.

15 Ici c'est le document H15.50 et H15.50.A,
16 vous comprenez, Monsieur Duchesne, c'est une façon
17 exceptionnelle, on vous donne cinq minutes et non 10,
18 c'est peu de temps mais vous -- si y a des questions aussi
19 par la suite, les commissaires vous les adresserons
20 directement.

21

22 **10-H15.50 / 10-H15.50A**

23 **Exposé oral par**

24 **Robert Duchesne**

25

1 **M. DUCHESNE:** D'accord.

2 Alors comme vous pouvez le constater, je
3 suis le délégué personnel du père Noël. Et le père Noël,
4 les becquerels, l'énergie positive, tout ça il s'y connaît
5 pas mais il s'y connaît en bonne foi et en bon sens. Et
6 c'est ce dont j'ai envie de vous parler.

7 Je suis pas un scientifique ni un
8 ingénieur, je suis un simple citoyen qui cherche à
9 comprendre tout ça. Et comme j'ai seulement cinq minutes,
10 j'irai pas dans tout ce que je souhaitais dire mais
11 j'aimerais rappeler ce qu'un monsieur disait plus tôt, il
12 parlait de finalité à tout ça.

13 Et moi la finalité de tout ça, o.k., y a la
14 sécurité qui est votre mandat et y a des choses dont les
15 gens ont parlé, c'est-à-dire les enfants, les générations
16 qui viennent.

17 La question que je pose en coupant au plus
18 court c'est est-ce qu'on en a besoin? C'est pas dans
19 votre mandat d'en décider ici les commissaires. Vous
20 c'est la sécurité.

21 Mais c'est indéniable, c'est évident, qu'on
22 ne peut oublier les autres événements. Moi, quand je
23 regarde ça comme citoyen, les arguments que j'entends me
24 semble tous plus farfelus les uns que les autres. Je suis
25 pas en mesure d'en parler techniquement. Quand j'entends

1 des gens dire, « Ça fait 28 ans que ça fonctionne » donc
2 ça fonctionne bien.

3 À Fukushima ça fait 40 ans, la quarante et
4 unième année ça leur saute dans face. Et c'est pas
5 seulement la centrale qui leur saute dans face, c'est
6 toutes les cachotteries qui a eu pendant 40 ans.

7 À Tchernobyl, ça été la même chose, un tas
8 d'incidents mineurs. À Chalk River la même chose, y a des
9 choses qui ont été abriées.

10 Moi, en tant que citoyen, ça me rassure
11 pas. Ça me rassure pas que la chose soit réduite à des
12 aspects économiques alors que c'est l'évidence même pour
13 n'importe quel citoyen qui a un peu de jugement, qu'on en
14 a pas besoin.

15 Moi je viens d'un milieu où les gens
16 étaient modestes, ils se servaient de leur jugement, de
17 leur bon sens et de leur bonne foi pour prendre des
18 décisions. Ils se demandaient, « Est-ce que c'est bon
19 pour ma famille, pour mes proches, pour mes voisins et
20 est-ce que ça peut nuire? »

21 Et lorsqu'ils ne pouvaient pas répondre
22 favorablement à ces deux questions-là, ils laissaient
23 tomber.

24 C'est devenu -- ça c'était avant l'heure --
25 avant le temps, le principe de précaution. C'était pas

1 écrit nulle part, les gens en tenaient compte
2 naturellement depuis des générations et chez tous les
3 peuples j'en suis certain.

4 C'est devenu un élément de loi, de
5 convention, de toutes sortes de choses et ça me semble
6 être l'élément dont on tient le moins compte. As-t-on
7 besoin du nucléaire à notre époque?

8 Le Québec a la chance inouïe de pouvoir
9 faire un virage en ayant pas besoin du nucléaire, en ayant
10 tous les autres éléments pour faire un virage vert. Et
11 qu'est-ce que j'entends c'est parler de becquerels, c'est
12 parler d'énergie positive ou peu importe les termes. On a
13 une chance inouïe, on est à un virage, un virage pour
14 l'humanité et un virage pour toutes les régions de
15 l'humanité.

16 Si on regarde le principe de sécurité,
17 personne ne peut assurer que ça ne sera pas dangereux,
18 Gentilly, c'est impossible, toute entreprise humaine
19 comporte des dangers.

20 Quelqu'un me disait -- je parlais avec un
21 ingénieur du nucléaire ces jours-ci, il me disait,
22 « Personne ne peut assurer que le barrage Gouin en Haute-
23 Mauricie pètera pas. »

24 Si il pète par contre, je peux vous
25 garantir qu'on va boire une tasse à Trois-Rivières pis

1 qu'à Gentilly y vont avoir plus que les pieds dans l'eau.

2 Y a des tas d'éléments qui sont des
3 impondérables, des imprévisibles et on nous dit toujours,
4 « Ça va arriver ailleurs; ça ne peut pas arriver ici. »

5 Ça pouvait pas arriver à Fukushima, ça
6 pouvait ailleurs et ça arrive. Comme si au Québec, on
7 oubliait jamais une valve ouverte ou fermée. Comme si on
8 oubliait jamais le robinet dans l'eau du bain pour aller
9 répondre au téléphone et ainsi de suite.

10 On est une société distincte mais pas au
11 point de ne pas commettre d'erreur. Et moi j'ai pour mon
12 dire que si -- je reviens au principe de finalité, au
13 principe de précaution, on en a pas de besoin.

14 J'aurais pu développer -- avoir plus de
15 temps j'aurais développé mais j'aurais répéter ce que
16 d'autres ont dit avec beaucoup plus de compétence que moi.

17 Comme simple citoyen, je regarde aller ça
18 et j'ai l'impression que tout le monde fait le loufoque
19 autour du principe de précaution, le principe de risque a
20 été évoqué, moi j'ai envie de me mettre dans leur peau. Y
21 avait une Madame Tardif ce matin qui disait qu'elle est
22 grand-mère, elle a une petite-fille.

23 Si je me mets dans sa peau, ce qu'elle va
24 nous dire dans 20 ans, cette petite fille-là qui va être
25 une jeune femme, elle va nous dire, « Vous aviez la

1 possibilité de faire un virage et vous ne l'avez pas fait.
2 Vous avez pris le risque sur ma génération. »

3 Moi j'aimerais que cette petite fille-là
4 puisse dire à sa grand-mère et à tout le monde ici, « Vous
5 avez pris le risque du virage, vous avez pris le risque de
6 transformer ces emplois-là ... » parce que ça se résume à ça
7 là, de préserver des emplois et des intérêts financiers
8 pour certaines personnes, on en a pas de besoin.

9 Alors c'est des intérêts financiers,
10 prenons le risque de transformer le nucléaire en énergie
11 propre, viable pour nos enfants, nos petits-enfants. Tout
12 tourne autour de ça.

13 Alors j'apprécie beaucoup moi que vous
14 m'ayez donné quelques minutes. Je suis conscient que
15 j'apporte pas d'éléments techniques nouveaux mais le père
16 Noël vous fait dire de faire un effort. Le père Noël vous
17 fait dire de faire un effort pis si vous le faites, je
18 vais lui dire un bon mot pour vous autres pour Noël
19 prochain.

20 J'aurais aimé en dire plus mais je veux pas
21 ambitionner, j'aurais aimé étirer ça. Je suis pas
22 familier avec le fait de parler en public ni devant les
23 médias.

24 Mais en tant que parent, en tant que
25 citoyen, je me sens terriblement concerné, les becquerels,

1 je m'en fous. En a-t-on de besoin? Peut-on se permettre
2 un risque semblable même minime à court terme?

3 C'est pas vrai que c'est sans danger, tout
4 le monde le sait que c'est pas vrai.

5 **LE PRÉSIDENT:** O.k., merci.

6 **M. DUCHESNE:** J'avais envie de vous le
7 dire.

8 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

9 **M. DUCHESNE:** Je sais pas si y a des
10 questions mais ---

11 **(APPLAUDISSEMENTS)**

12 **LE PRÉSIDENT:** Est-ce qu'il y a des
13 questions?

14 Dr Barriault?

15 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Seulement un
16 commentaire. Je vous remercie de votre présentation,
17 c'était très bien.

18 Sauf que vous nous demandez de faire une
19 décision qui est une décision politique puis c'est pas
20 dans notre mandat de faire des décisions politiques.

21 Alors je m'excuse c'est qu'on peut pas ---

22 **M. DUCHESNE:** Alors à ce moment-là,
23 monsieur, ---

24 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Oui?

25 **M. DUCHESNE:** --- je me permets -- je

1 connais pas tous les aléas politiques de votre mandat puis
2 tout ça, mais je me permets en tant que citoyen, de vous
3 le demander.

4 Comme le disait quelqu'un plus tôt, de
5 rehausser votre mandat, de rehausser vos décisions,
6 d'imposer votre point de vue qui sera celui de la sécurité
7 pour les générations futures, qui sont pas loin là, qui
8 sont à côté.

9 Vous savez y a un siècle, y a des gens qui
10 commençaient déjà à dire, « Ça pas d'allure d'envoyer dans
11 l'atmosphère autant de scrap, il va venir un moment où on
12 pourra plus le faire. »

13 On essaie de mettre un gallon dans une
14 pinte pis ça rentre pas. Alors va bien falloir -- je veux
15 simplement vous mentionner une petite chose pis je vous
16 jure que je termine là-dessus.

17 J'ai un livre qui date de '77, « Rays of
18 Hope ». C'était pas -- la transition pour un monde post-
19 pétrole, c'était pas un hippie halluciné le gars-là, il
20 venait du milieu de l'environnement du gouvernement
21 américain. En '77 ce type-là disait, « Le nucléaire et le
22 charbon comme transition vers des énergies propres. »

23 J'entends le même argument de ceux qui
24 préconisent le nucléaire et le gaz de schiste maintenant.
25 Ils sont 30 ans en retard pour ça. C'est il y a 30 ans,

1 40 ans, qu'il fallait le faire, pressons-nous, ça presse.

2 Comme dirait le Dr Schweitzer, il est
3 minuit moins une.

4 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

5 **M. DUCHESNE:** Alors, je vous remercie
6 beaucoup.

7 **LE PRÉSIDENT:** Merci.

8 Alors c'était -- 10 minutes -- une pause de
9 10 minutes.

10

11 --- La séance est suspendue à 16h06

12 --- La séance est reprise à 16h22

13

14 **M. LEBLANC:** Juste pour vous donner une
15 idée du déroulement du reste de l'audience, nous allons
16 procéder, si Monsieur Breton est arrivé -- non, il n'est
17 pas encore arrivé, donc on va procéder avec les mémoires
18 écrits en premier lieu.

19 Il nous reste une dernière présentation
20 orale du groupe MCN21 avec Monsieur Daniel Breton, s'il
21 arrive avant qu'on termine.

22 Ensuite je vais demander à quelques
23 représentants d'Hydro-Québec et de la CCSN de se joindre à
24 nous pour une session « in camera » sur des questions de
25 sécurité physique. Et puis par la suite -- en fait, ça va

1 clore notre audience publique et on aura la session -- une
2 session fermée par la suite.

3 Donc c'est comme ça, donc c'est à moi.

4 Donc en ce qui a trait aux mémoires écrits,
5 comme j'avais mentionné ce matin lorsque nous avons
6 commencé, on va les passer une à une, on va demander si
7 les commissaires ont des questions et on passera ensuite à
8 la suivante.

9 Donc on va commencer avec Coalition Pour
10 que le Québec ait meilleure mine, qui était supposée être
11 une présentation orale mais monsieur Ugo Lapointe n'était
12 pas disponible donc ça sera maintenant traité comme un
13 mémoire écrit. C'est le document 10-H15.59.

14 C'est pour la Coalition Pour que le Québec
15 ait meilleure mine.

16

17 **10-H15.59**

18 **Mémoire de la Coalition**

19 **Pour que le Québec ait**

20 **Meilleure mine**

21

22 **M. LEBLANC:** Donc est-ce que les
23 commissaires ont des questions?

24 **LE PRÉSIDENT:** Moi j'ai le premier -- c'est
25 monsieur Claude Lussier.

1 **M. LEBLANC:** Non, c'est -- it's the one
2 that we had to postpone -- from your other binder. Then
3 we go with Monsieur Lussier.

4 Monsieur Tolgyesi, vous avez une question?

5 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Non, c'est juste un
6 commentaire que y a en beaucoup de choses qui sont dans ce
7 mémoire qui étaient déjà posées comme questions et
8 discutées à travers des autres participants.

9 Alors je pense que les questions étaient --
10 ce que j'aurais eu -- étaient répondues.

11 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Harvey? Qu'est-ce
12 qu'il a dit?

13 **COMMISSAIRE HARVEY:** La même chose, j'avais
14 quelques questions mais c'est des questions qui ont déjà
15 été ---

16 **M. LEBLANC:** Donc le prochain mémoire est
17 celui de monsieur Claude Lussier, tel qu'indiqué sur les
18 numéros de documents 10-H15.2 et 10-H15.2A.

19

20 **10-H15.2 / 10-H15.2A**

21 **Mémoire de**

22 **Claude Lussier**

23

24 **M. LEBLANC:** Est-ce qu'il y a des
25 questions?

1 **LE PRÉSIDENT:** Moi j'ai une question sur
2 page 1 de 2, c'est les phrases:

3 « Compte tenu que beaucoup de déchets
4 nucléaires se trouvent dans les armes
5 ou des bombes. »

6 Alors, la Commission -- le CCSN, est-ce
7 qu'il y a des risques que les déchets nucléaires va se
8 trouver dans les armes ou des bombes?

9 **M. JAMMAL:** Ici, Ramzi Jammal.

10 Comme on a déjà discuté qu'il y a un
11 système de sauvegarde dans le monde qui est très précis et
12 exigeant. Une réponse, c'est non. Si vous désirez avoir
13 plus d'information, je demande à monsieur Raoul Awad de
14 vous donner une autre précision.

15 **LE PRÉSIDENT:** Il a parti.

16 **M. JAMMAL:** Alors la réponse c'est non.

17 **LE PRÉSIDENT:** Autre -- vas-y.

18 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire est celui
19 qui a été déposé par monsieur Jean Chatillon sous le
20 numéro de document 10H15.3.

21

22 **10-H15.3**

23 **Mémoire de**

24 **Jean Chatillon**

25

1 **M. LEBLANC:** Des questions?

2 **LE PRÉSIDENT:** Moi j'essaie de trouver une
3 question pour chaque intervention. Alors la première page
4 il y a toujours les choses -- combien de gens qui
5 travaillent à Gentilly-2? Il a dit c'est 1,400, 600, 800
6 et 1,000, alors il faut clarifier une fois ---

7 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
8 verbatim.

9 Sur tout le site, on est aux alentours de
10 800.

11 **LE PRÉSIDENT:** Merci, c'est très clair.
12 Marc?

13 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire est celui
14 de l'Association sportive et écologique de Batiscan Inc.
15 sous le numéro de document 10-H15.4.

16
17 **10-H15.4**

18 **Mémoire de l'Association**
19 **sportive et écologique de**
20 **Batiscan Inc.**

21
22 **M. LEBLANC:** Des questions?

23 **COMMISSAIRE HARVEY:** Un tas de -- c'est
24 tout ce qui a été déjà répondu sur les 7,000 becquerels,
25 1.9 milliard. C'est -- y avait la dernière phrase en bas.

1 Je disais, « Quel était le point zéro du site avant la
2 première installation de Gentilly? »

3 La réponse était d'essayer de comparer
4 l'état de la -- si il y avait de la contamination de voir
5 est-ce qu'il y avait des données qui avaient été prises
6 avant Gentilly puis avec les données actuelles.

7 Je sais pas si y a moyen de ---

8 **LE PRÉSIDENT:** Il y a plusieurs de gens qui
9 soulignaient les points zéro et exercice DERAD, qu'est-ce
10 que c'est exercice DERAD?

11 **M. JAMMAL:** Ici, Ramzi Jammal.

12 C'est -- je vous donne un autre -- DÉRAD,
13 ça ç'est l'exercice radiologique en réponse des mesures
14 d'urgence, ça c'est DÉRAD. Et puis monsieur Luc Sigouin
15 peut vous donner une précision en détail.

16 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais on en a parlé
17 hier.

18 **M. JAMMAL:** Mais oui, on en a parlé
19 plusieurs fois.

20 **COMMISSAIRE HARVEY:** La seule que moi je
21 posais c'était au niveau de la -- du point zéro vraiment,
22 de dire on est où par rapport à où est-ce qu'on était
23 avant la construction de Gentilly?

24 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

25 Essentiellement ce qu'on a pris c'est --

1 pour répondre à la question, c'est les données de Santé
2 Canada qui font des mesures en continu à plusieurs
3 endroits, dont y a un site de référence à Trois-Rivières
4 et les données sont disponibles depuis une longue période.

5 À Trois-Rivières, le niveau de bruits de
6 fond est autour de 130 microsievverts par année puis si on
7 ajoute les quelques microsievverts qui sont la dose
8 attribuable à l'opération de la centrale de Gentilly, on
9 serait autour de 140.

10 Donc on est parti de 130 millisievverts
11 (sic) pour la contribution de dose externe avec une dose
12 supplémentaire de quelques microsievverts.

13 **COMMISSAIRE HARVEY:** Merci.

14 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire est celui
15 du groupe Environmental Coalition of Prince Edward Island
16 indiqué sous le numéro 10-H15.6.

17
18 **10-H15.6**

19 **Mémoire du groupe Environmental**

20 **Coalition of Prince**

21 **Edward Island**

22

23 **M. LEBLANC:** Des questions sur ce mémoire?

24 Dr Barriault?

25 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Seulement qu'une

1 question. C'est parce qu'il fait le relevé du *Nuclear*
2 *Liability Act*, peut-être qu'on pourrait juste brièvement
3 en parler. CNSC, s'il vous plaît?

4 **M. RINFRET:** Oui, François Rinfret, pour le
5 personnel de la CCSN.

6 Est-ce qu'on lui parle en français ou on y
7 répond en anglais?

8 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** En français, s'il
9 vous plaît.

10 **M. RINFRET:** Je vais vous faire part d'un
11 écrit qu'on a mis ensemble pour être bien à l'aise:

12 « La *Loi sur la responsabilité*
13 *nucléaire* est entrée en vigueur en
14 1976 afin d'assurer le public de la
15 mise en place d'un processus
16 permettant d'indemniser rapidement des
17 dommages aux tiers du fait de
18 blessures ou de dommages causés par un
19 accident nucléaire lequel est
20 également défini dans la loi. » (As
21 read)

22 Une telle assurance était évidemment
23 considérée comme importante. Y a certaines exclusions.
24 Cette loi exigeait que les exploitants de centrale
25 nucléaire souscrivent à une assurance de responsabilité

1 nucléaire. Pour les dommages c'est une concurrence de \$75
2 millions.

3 Donc, G-2 est une installation qui doit
4 être couverte par une telle assurance et l'exploitant,
5 Hydro-Québec, maintient ce niveau d'assurance. Jusqu'à
6 présent, aucune demande d'indemnisation n'a été formulée à
7 l'application de la loi.

8 Donc on peut parler des descriptions plus
9 précises de la loi. Je pense qu'il y un intérêt pour
10 savoir ce qui se passe après. Les nouvelles dispositions
11 législatives destinées à remplacer la loi sont la loi --
12 seraient la *Loi sur la responsabilité et l'indemnisation*
13 *en matière nucléaire*, qui a passé déjà au parlement mais
14 sans se rendre jusqu'au bout à cause des conditions du
15 parlement qu'on connaît.

16 Alors cette loi-là aurait des --
17 augmenterait la limite de coassurance de la centrale, je
18 pense pour un facteur de 10 et présentement est en attente
19 d'être acceptée par tout le groupe parlementaire.

20 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Merci.

21 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Est-ce que vous
22 pouvez nous décrire à peu près c'est quoi les étapes,
23 qu'est-ce que ça prend pour le déclassement? Et du point
24 de vue de temps, qu'est-ce que ça peut être?

25 **M. JAMMAL:** Monsieur Jammal.

1 Je demande ou bien à Monsieur David ou bien
2 ou bien à Monsieur Howard, pour vous donner la réponse.

3 **M. DAVID:** Bonjour, mon nom est Claude
4 David.

5 Le plan préliminaire de déclassement déposé
6 par Hydro-Québec et accepté par le personnel de la CCSN,
7 prévoit la fin -- en supposant que la réfection va de
8 l'avant, prévoit une fin d'exploitation vers l'an 2040 et
9 ensuite une période de stockage sous surveillance pour une
10 période d'environ 24 ans qui nous amènerait environ à
11 2064. Et ensuite le démantèlement qui serait complété en
12 2071.

13 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Ça veut dire que
14 quand y en a après le démantèlement, qu'est-ce qu'il a
15 encore les déchets qui sont gardés sous surveillance,
16 parce que ça va prendre un peu plus que -- '71 c'est le
17 début de démantèlement, ça va prendre un certain temps.

18 **M. DAVID:** Claude David.

19 Soixante et onze ('71), c'est la
20 restauration du site.

21 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Restauration du
22 site?

23 **M. DAVID:** Oui, c'est ça.

24 Donc on prévoit commencer l'entreposage du
25 combustible irradié dans le site futur là ---

1 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Oui.

2 **M. DAVID:** --- dans la formation rocheuse
3 vers la -- début 2050.

4 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Début?

5 **M. DAVID:** Début 2050.

6 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** O.k. À ce temps-là
7 tout va être transféré à cette aire de stockage-là?

8 **M. DAVID:** Claude David.

9 La période va durer environ jusqu'à 2069,
10 c'est-à-dire qu'on va transférer le combustible irradié
11 dans le site permanent à partir de -- on va commencer vers
12 2050 et terminer en 2069.

13 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** O.k.

14 Merci.

15 **M. LEBLANC:** Prochain mémoire, soit le CMD
16 10-H15.8, a été déposé par monsieur Sylvain Dussault.

17

18 **10-H15.8**

19 **Mémoire de**

20 **Sylvain Dussault**

21

22 **M. LEBLANC:** Est-ce que vous avez des
23 questions?

24 Monsieur Harvey?

25 **COMMISSAIRE HARVEY:** Juste -- parce que ça

1 parle d'économie d'énergie, différents types d'énergie.
2 Est-ce que dans l'analyse en vue de la réflexion, est-ce
3 que y a eu des études au sein d'Hydro-Québec de fait sur
4 les différentes filières, les possibilités des différentes
5 filières et la valeur potentielle de ces filières-là?

6 **Mme PELLETIER:** Louise Pelletier, pour le
7 verbatim.

8 Effectivement, depuis déjà plusieurs
9 années, Hydro-Québec s'est inscrite dans des
10 collaborations pour par exemple l'éolienne, on a des
11 collaborations techniques dans certains dossiers. On
12 supporte le Gouvernement du Québec aussi pour le
13 cheminement de certains dossiers.

14 Mais aussi en matière d'économie d'énergie,
15 on a des initiatives -- de nombreuses initiatives qui sont
16 supportées par Hydro-Québec auprès d'entreprises PME ou
17 même de particuliers. Et je ne pas l'ordre de grandeur de
18 ces initiatives mais c'est bien présent chez nous ce
19 vocabulaire là des « négaWatts » dont on appelle -- donc
20 tout à fait l'économie d'énergie.

21 Mais la contribution faite directement à
22 l'égard du projet, je ne peux pas répondre à la question.

23 **COMMISSAIRE HARVEY:** Merci.

24 **LE PRÉSIDENT:** Mais est-ce que les coûts
25 pour démanteler la centrale -- l'intervenant écrit dans la

1 page 1, que le coût pour démanteler la centrale G-2 dans
2 25 ans est \$1.9 milliard. Est-ce que ce coût était
3 publié, était connu?

4 **Mme PELLETIER:** En 2008, Hydro-Québec a
5 annoncé son intention de projet de réfection pour la
6 centrale. Et à ce moment-là un coût de 1.9 milliard avait
7 été mis sur la table mais ça ne comprenait que les travaux
8 -- la préparation et les travaux pour faire la réfection
9 de la centrale.

10 Ça ne comprenait pas la mention que vous
11 venez de faire par rapport à la désaffectation.

12 **LE PRÉSIDENT:** Mais il y a un compte pour
13 déclassement, n'est-ce-pas? Et c'est un compte toujours,
14 toujours à des -- chaque année était révisé, ce compte
15 existe maintenant?

16 **Mme PELLETIER:** Oui, depuis plus de 10 ans
17 je crois, vous me corrigerez -- mes confrères me
18 corrigerons -- depuis plus de 10 ans, nous faisons ces
19 versements-là en fiducie pour s'y préparer.

20 **M. RINFRET:** Le personnel de la Commission
21 -- pardon, François Rinfret pour le personnel, confirme --
22 d'ailleurs c'est une obligation règlementaire de mettre de
23 l'argent de côté si on peut dire, pour cette garantie
24 financière et toutes les activités de déclassement. Et
25 ils sont à jour.

1 **LE PRÉSIDENT:** Mais les montants étaient
2 bien connus? Est-ce que c'était public? Je me souviens
3 pas.

4 **M. RINFRET:** Pardon, j'ai vu les échanges
5 écrits, je sais pas si le montant est public mais les
6 montants ont été évalués chez nous comme étant conformes
7 aux attentes.

8 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Howard? Est-ce que
9 tu voulais ajouter quelque chose?

10 **M. HOWARD:** Non, j'ai juste venu -- c'est
11 juste en tout cas qu'il y avait des questions ---

12 **(RIRES)**

13 **LE PRÉSIDENT:** Je pensais que vous en allez
14 -- nous partagez les montants.

15 **M. HOWARD:** Ben asteure que je suis ici, je
16 peux ajouter un petit peu.

17 La garantie financière pour déclassement
18 est soumise à la Commission. Le personnel examine ça
19 contre le document de la CCSN, G-206, financière garantie
20 pour les installations nucléaires. Et puis la garantie
21 financière faut que ça soit réexaminée, revisitée chaque
22 cinq ans sauf si il y a quelque chose majeur qui va
23 arriver comme réfection, faut réexaminer la garantie
24 financière pis la mettre à jour.

25 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Harvey?

1 **COMMISSAIRE HARVEY:** Juste dans la même
2 veine, c'est -- pour établir une garantie financière, il
3 faut savoir comment ça va coûter. Je pense comment ça va
4 coûter pour démanteler la centrale et comment ça va coûter
5 ensuite pour -- fait que vous devez avoir une idée de
6 qu'est-ce que ça peut être le coût de démantèlement d'une
7 centrale?

8 **M. HOWARD:** Don Howard.

9 Ça commence avec le plan préliminaire de
10 déclassement. Comme ça il vient avec ce plan-là pis il
11 démontre comment -- qu'est-ce que la fin de vie va être
12 pour la centrale. Puis après ça qu'est-ce qu'ils font, il
13 prend ce plan-là pis il va calculer combien ça va coûter.
14 Ça c'est -- on appelle ça « detail cost estimate » pour le
15 plan de déclassement.

16 Pis après ça, ça fait la fondation pour la
17 garantie financière. Pis chaque cinq ans, comme je dis,
18 faut revisiter le plan de déclassement préliminaire pis
19 regarder la garantie financière pis la mettre à jour.

20 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais vous avez pas
21 comme tel la figure -- ou je sais pas -- Hydro-Québec, sur
22 le démantèlement lui-même de la centrale?

23 **M. HOWARD:** Don Howard.

24 Oui, y en a une figure mais ---

25 **COMMISSAIRE HARVEY:** On sait -- moi ce que

1 je veux dire c'est qu'on sait que la -- mettons c'est 1.9
2 milliard si on fait la réfection -- en tout cas, le
3 chiffre annoncé. Mais si on mettait fin aux activités, ça
4 coûterait quoi?

5 **LE PRÉSIDENT:** Mais je pense que le plan
6 existe, le chiffre existe. Mais peut-être -- oui?

7 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets, pour le
8 verbatim.

9 La dernière mise à jour de l'étude estime
10 les coûts de démantèlement à 1.6 milliard et c'est à
11 partir de ça qu'on met les argents en fiducie. Et ce
12 coût-là n'inclut pas les coûts de transfert de combustible
13 qui sont déposés dans le fonds de la SGDN.

14 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais ça, les coûts de
15 démantèlement, ça veut pas dire que les gens vont voir
16 disparaître la coque? Le combustible va être mis en état
17 de sécurité ou dans des puits ou dans des -- c'est de
18 s'organiser pour que la centrale soit en stade dormant
19 dans le fond?

20 **M. DÉSILETS:** Les coûts que je viens de
21 mentionner, ça va ramener le site à un site industriel.
22 Autrement dit, le démantèlement des bâtiments et toute une
23 ---

24 **COMMISSAIRE HARVEY:** Tout ça là en fait.

25 **M. DÉSILETS:** Oui.

1 **COMMISSAIRE HARVEY:** Même si ça s'étale sur
2 50 ans?

3 **M. DÉSILETS:** Même si ça s'étale sur cette
4 période-là, effectivement.

5 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire, soit CMD
6 10-H15.9 est de Environnement Vert-Plus, un groupe
7 écologiste de la Baie des Chaleurs en Gaspésie.

8

9 **10-H15.9**

10 **Mémoire de Environnement**

11 **Vert-Plus**

12

13 **M. LEBLANC:** Est-ce qu'il y a des
14 questions?

15 Dr Barriault?

16 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Merci.

17 Y a une statistique qui nous donne que je
18 questionne. Il nous dit que 80-90 pour cent de la
19 population dans les sondages s'opposent à l'énergie
20 nucléaire au Québec, année après année.

21 Est-ce que quelqu'un a des statistiques
22 pour les sondages de la population, de ce qui s'attende?

23 **M. JAMMAL:** Ici, Ramzi Jammal.

24 Si vous permettez, monsieur le commissaire?
25 J'ai lu le nouvelliste ici; je ne peux pas dire c'est quoi

1 les faits scientifiques.

2 Mais dans la région, il y avait à peu près
3 62 pour cent de support pour renouvellement de permis et
4 l'appui nucléaire et à peu près, si je me souviens très
5 bien, c'était à peu près 46 pour cent pour le Québec en
6 général. Mais c'est pas scientifique, c'est juste d'après
7 ma mémoire.

8 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Bien, j'ai
9 l'impression que c'est la même chose ici. C'est juste
10 pour essayer de clarifier ça. J'ai trouvé que c'était un
11 peu haut à 90 pour cent contre, alors ça m'a surpris.

12 C'est tout. Merci.

13 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire a été
14 déposée par madame Josiane Morinville sous le numéro 10-
15 H15.10.

16

17 **10-H15.10**

18 **Mémoire de**

19 **Josiane Morinville**

20

21 **M. LEBLANC:** Y a-t-il des questions?

22 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Plusieurs des
23 intervenants toujours, toujours, répètent que l'uranium
24 n'est pas renouvelable.

25 Alors combien d'uranium il y a dans le

1 monde? Est-ce que c'est assez pour combien d'années?

2 Est-ce qu'il y a quelqu'un qui a -- je
3 comprends le point scientifique ici, mais est-ce qu'il y a
4 assez d'uranium pour toujours?

5 **M. JAMMAL:** Ici Ramzi Jammal.

6 Il y avait une publication qui a été faite
7 par l'Agence internationale atomique, l'AIEA, l'Agence
8 nucléaire d'énergie, OECD ou bien -- o.k. je mélange
9 toutes les choses.

10 Et puis ils ont déterminé qu'il y a assez
11 d'uranium et puis si vous allez prendre en considération
12 le retraitement d'uranium, la prédiction c'est que ça
13 dépasse à peu près les centaines d'années.

14 **LE PRÉSIDENT:** Alors, centaine d'années,
15 c'est pas nécessairement assez, n'est-ce pas? C'est -- le
16 point, c'est pas renouvelable. Je sais pas s'il y a une
17 définition précise pour qu'est-ce que c'est renouvelable?

18 Parce que le soleil, c'est pas -- o.k., je
19 laisse tomber ça.

20 Vas-y.

21 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire est celui
22 de GENIVAR sous le CMD 10-H15.11.

23

24 **10-H15.11**

25 **Mémoire de**

1 **GENIVAR**

2

3 **M. LEBLANC:** Y a-t-il des questions?

4 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Une petite peut-être
5 pour Hydro-Québec.

6 Vous avez parlé un peu -- vous participez à
7 la recherche de solutions à long terme pour la gestion des
8 combustibles irradiés. Pouvez-vous juste supporter ou
9 soutenir c'est quoi? En quoi ça consiste?

10 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets pour le
11 verbatim.

12 Vous parlez du combustible?

13 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Combustible irradié.

14 **M. DÉSILETS:** Le combustible irradié ---

15 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Je parle -- quand on
16 parlais de recherche de solutions à long terme pour la
17 gestion et le stockage des combustibles irradiés.

18 **M. DÉSILETS:** Nous, on participe avec la
19 Société de gestion des déchets nucléaires pour le stockage
20 du combustible.

21 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** O.k. C'est ---

22 **M. DÉSILETS:** Alors, c'est via cet
23 organisme-là que les -- qui regarde les différentes
24 avenues puis les solutions.

25 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Je voulais savoir si

1 vous faites et via où? Je voulais savoir s'il y a
2 d'autres choses que vous faites que via cet organisme-là?

3 Non?

4 **M. LEBLANC:** Merci.

5 Je vais demander à monsieur Daniel Breton
6 de bien vouloir s'avancer juste ici en avant s'il vous
7 plaît pour votre présentation au nom du Groupe MCN21.

8 Vous avez 10 minutes. Merci.

9 C'est le CMD ---

10 **LE PRÉSIDENT:** Quarante trois (43).

11 **M. LEBLANC:** --- H15.43.

12

13 **10-H15.43**

14 **Exposé oral par le**

15 **Groupe MCN21**

16

17 **M. BRETON:** Bonjour. Merci.

18 Je vais être bref, concis et le plus clair
19 possible. Dans le texte que nous avons écrit, ça c'est un
20 texte qu'on a présenté en 2008 dans les médias. Ça va
21 comme suit.

22 Hydro-Québec et le Gouvernement du Québec
23 ont annoncé la réfection de la centrale nucléaire
24 Gentilly-2. Cette annonce laisse néanmoins plusieurs
25 questions sans réponses.

1 À ce jour, huit réfections de divers
2 niveaux de réacteurs CANDU du type de celui de Gentilly-2
3 ont été faites.

4 Voici six exemples bien documentés.
5 Pickering A-1, la première réfection a prolongé la vie du
6 réacteur de 10 ans.

7 Deuxième réfection a été faite et depuis,
8 ce réacteur n'a fonctionné que 50 pour cent du temps.

9 Pickering A-2, la réfection a prolongé la
10 vie de neuf ans. Il a été fermé en 1997.

11 Pickering A-3, la réfection a prolongé la
12 vie de six ans, fermé en '97.

13 Pickering A-4, la première réfection n'a
14 prolongé la vie que de trois ans. Après une deuxième
15 réfection, on l'a re-ouvert en 2003. Il n'a fonctionné
16 que depuis 50 pour cent du temps.

17 Donc, on a la source des informations là-
18 dessus.

19 Sachant cela, comment Hydro peut-elle
20 prétendre que la réfection prolongera la vie de Gentilly-2
21 de 25 ans. On n'a aucun exemple qui nous démontre que ça
22 a prolongé la vie d'un réacteur de 25 ans.

23 Si on regarde -- je vais faire une petite
24 aparté -- si on regarde la façon dont les choses sont en
25 train de se faire par rapport à la réfection de la

1 centrale de Point Lepreau au Nouveau-Brunswick, ce qu'on
2 est en voie aussi de comprendre, c'est que, non seulement
3 les coûts de réfection ne seront pas respectés mais les
4 délais non plus.

5 Revenons à mon texte. Lors des audiences
6 du BAPE sur la gestion des déchets nucléaires en 1994 et
7 en 2005, le BAPE a exigé d'Hydro-Québec un plan à long
8 terme de la gestion de ses déchets nucléaires.

9 Après 14 ans, Hydro-Québec n'a toujours
10 rien présenté. Comment alors peut-on aller de l'avant
11 sans avoir répondu à ces questions préoccupantes?

12 Maintenant, passons à la crédibilité dans
13 la gestion des projets énergétiques récents d'Hydro-Québec
14 et du Gouvernement du Québec. Et c'est une question que
15 je vous amène parce que si on veut avoir confiance dans
16 les chiffres qu'Hydro-Québec nous présente sur le dossier
17 de Gentilly-2, nous sommes d'avis que si on regarde leurs
18 feuilles de route, il y a lieu de se poser de sérieuses
19 questions.

20 Nous sommes à moins de deux kilomètres
21 d'une centrale qui est fermée après avoir été ouverte un
22 an et trois mois.

23 En 2004, le Gouvernement du Québec et André
24 Cayer, ancien président d'Hydro-Québec, nous disaient que
25 si nous ne construisions pas la centrale au gaz naturel du

1 Suroît, le Québec était pour manque d'électricité. Ça,
2 c'est en janvier 2004.

3 En novembre 2004, on a laissé tomber le
4 projet du Suroît. Pourquoi? Parce qu'il avait plu
5 pendant deux mois cet été-là.

6 Donc, ça m'amène à penser que la stratégie
7 énergétique à long terme -- la planification énergétique à
8 long terme du Québec laisse à désirer.

9 En même 2004, le gouvernement autorisait la
10 construction du projet de centrale privé de Bécancour qui
11 est juste ici à côté. Hydro-Québec vous assurait et le
12 gouvernement que ce serait une catastrophe économique si
13 la centrale de Bécancour ne se construisait pas.

14 On a construit cette centrale-là. Elle a
15 ouvert ses portes en 2006. Alors qu'Hydro-Québec nous
16 promettait que l'électricité provenant de la centrale de
17 Bécancour nous coûterait 6,5 cents du kilowattheure en
18 2004, au moment où elle a ouvert ses portes, le prix était
19 rendu à 10,5 cents du kilowattheure, ce qui est une
20 augmentation de 75 pour cent.

21 À cause de ça, au bout d'un an et trois
22 mois et à cause que ça fait baisser le prix à
23 l'exportation de l'électricité -- parce qu'on a une
24 centrale au gaz -- Hydro-Québec est allé devant la Régie
25 de l'énergie pour demander que la centrale de Bécancour

1 soit fermée.

2 Depuis, pour la garder fermée, ça nous
3 coûte à peu près 150 million de dollars par année. Il
4 n'est pas prévu qu'elle soit re-ouverte avant 2016. Donc,
5 on parle pour garder une centrale privée fermée, ça va
6 nous coûter 1,500,000,000 pour la garder fermée à côté de
7 la centrale TAG.

8 Maintenant, entre Gentilly-2 et la centrale
9 de Bécancour, il y a une autre centrale qui s'appelle la
10 centrale turbine à gaz.

11 En 1993, Hydro-Québec a construit une
12 centrale publique qui s'appelle TAG, turbine à gaz, qui
13 nous a coûté 288 millions.

14 Lorsque le précédent président d'Hydro-
15 Québec, monsieur André Cayer, a décidé d'aller de l'avant
16 avec une série de projets de centrales thermiques, des
17 ingénieurs de la centrale TAG ont proposé, à la place de
18 construire la centrale de Bécancour, de transformer la
19 centrale TAG.

20 On a fait faire une étude. Ces ingénieurs-
21 là ont commandé une étude à SNC-Lavalin qui disait que
22 pour transformer la centrale TAG plutôt que de construire
23 la centrale privée de Bécancour, ça coûterait 120
24 millions. Cette étude-là a été faite en 1999 et si vous
25 voulez la preuve de l'existence et cette étude-là, je

1 pourrais vous l'envoyer parce que j'en ai une copie.

2 Or, arrive les audiences du BAPE sur le
3 projet de la centrale de Bécancour, un ingénieur de la
4 centrale TAG m'appelle pour me dire « La haute direction
5 d'Hydro-Québec nous a refusé de parler publiquement lors
6 des audiences du BAPE sur la centrale de Bécancour, la
7 possibilité de transformer la centrale TAG sous peine de
8 congédiement. »

9 Ils ont fait venir des gardiens de sécurité
10 pour faire disparaître les preuves de l'existence de
11 l'étude de faisabilité de SNC-Lavalin. Et c'est parce que
12 cet homme-là est venu à Montréal et m'a donné une preuve
13 de l'existence de cette centrale-là, de la possibilité de
14 transformer cette centrale-là, que j'ai pu rendre ça
15 public.

16 Donc, aujourd'hui, on a une centrale qui
17 s'appelle Gentilly-2 à côté d'une centrale qui s'appelle
18 TAG, à côté d'une centrale qui s'appelle Bécancour. On a
19 devant nous le scénario idéal pour un fiasco en chaîne
20 dans le domaine de l'énergie dans la Ville de Bécancour.

21 Maintenant, comment le gouvernement et
22 Hydro-Québec ont-ils déjà pu investir sans débats publics
23 plus de 300 millions de dollars dans l'avenir de la
24 centrale Gentilly-2, centrale nucléaire? Et c'est une
25 question qui, pour moi, est aussi très importante.

1 Il y a tout le dossier parce que lorsqu'il
2 y a eu les audiences du BAPE en 2005 sur la gestion des
3 déchets nucléaires, il était dit, et je cite « qu'il
4 fallait que la réfection de la centrale Gentilly-2 fasse
5 l'objet de débat public national. » Or, ça n'a pas été le
6 cas.

7 Le gouvernement et Hydro-Québec et les
8 ministres de l'environnement, Madame Beauchamps, et
9 maintenant Monsieur Arcand, refusent de faire des
10 audiences du BAPE ou de faire un débat national sur
11 l'avenir de la centrale Gentilly-2.

12 On se retrouve, messieurs, devant vous qui
13 avez une responsabilité qui est beaucoup trop lourde pour
14 la simple Commission canadienne de sûreté nucléaire. Mais
15 c'est là qu'on en est à l'évidence.

16 Ensuite de ça, continuons sur la
17 crédibilité du Gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec en
18 particulier. Lorsque le Québec a décidé de se lancer dans
19 l'éolien, les présidents précédents, Messieurs Cayer et
20 Vandal disaient que l'énergie éolienne ne fonctionnerait
21 pas au Québec parce qu'on n'avait pas le climat pour ça.

22 Lorsque nous avons gagné la bataille du
23 Suroît, Monsieur Vandal a dit exactement le contraire de
24 ce qu'il avait dit quelques mois auparavant. Il a dit,
25 « Ça fait des années que je crois dans le développement

1 qu'on peut en conclure c'est qu'Hydro-Québec et le projet
2 de réfection de la centrale de Gentilly-2 ne répond pas
3 aux critères de développement durable, donc, que ce
4 projet-là va à l'encontre des lois québécoises.

5 Comme vous pouvez le constater, je n'ai pas
6 abordé les aspects de santé ou les aspects
7 d'environnement.

8 Mais on parle ici de confiance envers la
9 gestion d'Hydro-Québec, la transparence d'Hydro-Québec,
10 les informations qu'Hydro-Québec nous ont données au fil
11 des années et les résultats subséquents auxquels on a dû
12 faire face.

13 Et c'est pourquoi je ne peux m'empêcher
14 d'émettre des doutes sérieux face à la véracité des
15 affirmations d'Hydro-Québec.

16 Qu'est-ce qui nous donne à dire que la
17 réfection de la centrale de Gentilly-2 va nous coûter 1.9
18 milliard? En fait, rien. On doit se fier sur leur
19 parole. Considérant que leur parole a été passablement
20 ternie au cours des dernières années parce qu'ils nous ont
21 affirmé avant, parce qu'on a découvert après, je pense,
22 qu'à la lumière des information que vous avez devant nous,
23 vous ne devriez pas autoriser la réfection de cette
24 centrale.

25 Merci.

1 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

2 **(APPLAUDISSEMENTS)**

3 **LE PRÉSIDENT:** Des questions?

4 Monsieur Tolgyesi?

5 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Peut-être deux
6 choses avant de vous poser une question.

7 Je voulais vous dire, Monsieur Breton, je
8 comprends vos commentaires en ce qui concerne la politique
9 énergétique, la façon que vous le voyez. C'est à vous;
10 c'est votre position, votre opinion.

11 Cependant, je dois vous souligner que le
12 mandat de la Commission, de cette Commission ici, n'est
13 pas de discuter ou décider les stratégies énergétiques du
14 gouvernement ou des gouvernements, ni les stratégies
15 d'affaires d'entreprises, quelles que soient.

16 Notre rôle, notre mandat, c'est de se
17 concentrer sur la sécurité et la protection du public dans
18 les opérations des centrales nucléaires et des organismes
19 qui relèvent de la loi, qui nous sont confiés.

20 Alors nous, on doit s'assurer seulement --
21 on doit pas décider si on le met en opération ou non.
22 Nous, on doit s'assurer que si c'est mis en opération, ça
23 répond aux exigences, aux standards que nous avons pour
24 produire en sécurité et en protégeant les citoyens et
25 l'environnement. O.k.?

1 **M. BRETON:** Est-ce que je peux répondre à
2 ça?

3 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Bien, vous pouvez
4 répondre à ça, oui. Mais vous connaissez c'est quoi notre
5 mandat.

6 **M. BRETON:** Oui. Je suis bien au fait de
7 votre mandat. Moi, ce que je vous dis, c'est que les
8 informations qu'Hydro-Québec va vous donner pour faire en
9 sorte d'aller de l'avant, que ce soit au niveau de la
10 sécurité, au niveau de la santé, pour moi, me portent à me
11 poser des questions sur la véracité de ces informations-
12 là.

13 Ce dont je vous parle -- je comprends que
14 -- je vous demande pas de remettre en question la
15 stratégie énergétique du Québec. Je vous demande de
16 remettre en question les dires d'Hydro-Québec à votre
17 égard par rapport à la sécurité de cette centrale-là.

18 **(APPLAUDISSEMENTS)**

19 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Si vous permettez,
20 justement pour ça, vous savez qu'il y a les inspecteurs --
21 le personnel de la Commission. Je pense qu'il y en a deux
22 à temps plein sur le site.

23 **M. BRETON:** Oui.

24 **LE PRÉSIDENT:** Oh, plus que ça.

25 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Quatre, excusez,

1 quatre ---

2 **M. BRETON:** Oui.

3 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** --- à temps plein
4 sur le site qui inspectent, qui vérifient la conformité et
5 qui s'assurent que ce qui est fait ça répond aux normes et
6 aux exigences et qu'Hydro-Québec se conforme à la
7 réglementation. Alors pour le moment ---

8 **M. BRETON:** Mais ça laisse pour nous une
9 zone de noirceur, c'est-à-dire que si le grand public a
10 pas accès à ces informations-là, ça nous pose un problème
11 qui va plus loin que votre mandat.

12 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** De ce que vous
13 parlez, cette noirceur jusqu'à un certain point en ce qui
14 concerne les centrales, vous avez parlé de Bécancour, et
15 cetera, je pense que ça relève même pas de Hydro-Québec;
16 ça relève directement du gouvernement qui détermine c'est
17 quoi les stratégies énergétiques. Qu'est-ce qu'on fait?

18 **M. BRETON:** Non, malheureusement, c'est pas
19 comme ça. Mais je comprends qu'il peut y avoir confusion.
20 Mais là où je veux en venir, je ne parle pas de la
21 noirceur par rapport aux autres projets.

22 Je parle d'informations pour les citoyens
23 par rapport à la sécurité, les informations sur la santé
24 qui émaneraient de la centrale de Gentilly-2 et de la
25 Commission canadienne de sûreté nucléaire.

1 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Tous les
2 renseignements que la Commission canadienne de la sûreté
3 nucléaire possède sont publics. Et peut-être qu'on va
4 demander aux membres de la Commission pour qu'ils
5 répondent à vos interrogations.

6 **M. JAMMAL:** Ramzi Jammal ici.

7 Vous avez raison, monsieur le commissaire,
8 que l'information est disponible pour le public. On
9 publie nos rapports annuels. On publie les doses. On
10 publie les événements quand ils sont rapportés à nous
11 autres, la Commission.

12 Mais dans toutes les demandes, on protège
13 les informations qui sont propriétaires, ça veut dire que
14 ce qui est spécifique au niveau de sécurité physique. On
15 le rend pas public, le personnel. Mais tout est en public
16 et on a l'accès à l'information.

17 Il peut faire la demande et en plus là, on
18 a publié les documents qui se trouvent auprès de nous et
19 toute l'information est disponible.

20 **LE PRÉSIDENT:** D'autres questions?

21 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** J'avais une question
22 maintenant. Vous avez -- ça va être peut-être un peu la
23 réponse que -- vous avez parlé ici, Monsieur Breton, de
24 certaines centrales qui n'opèrent pas pendant la vie
25 prévue.

1 **M. BRETON:** Oui.

2 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Alors peut-être,
3 est-ce que vous avez des commentaires en ce qui concerne
4 -- pourquoi, par exemple, Pickering, il n'a pas opéré à
5 ---

6 **M. JAMMAL:** Ramzi Jammal ici.

7 Comme j'ai déjà mentionné, c'est la
8 réfection et l'arrêt et l'exploitation, c'est une décision
9 qui sera faite par les détenteurs de permis. Dans notre
10 cas, c'est une décision à faire si c'est la sécurité. Ça
11 veut dire la sûreté et la sécurité d'opération est notre
12 mandat.

13 Si le détenteur va décider d'arrêter
14 l'exploitation, ça c'est leur décision à eux-mêmes. Tout
15 ce qu'on vérifie, c'est de vérifier et de s'assurer que
16 l'état de d'exploitation ou bien l'état garanti
17 sécuritaire sont toujours sécuritaires en prenant en
18 considération la protection du public, l'environnement et
19 des travailleurs.

20 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Est-ce que dans ces
21 cas-là c'était une défaillance technique ou un problème de
22 sécurité ou c'était une question économique pourquoi le
23 licencié a décidé d'arrêter les opérations?

24 **M. JAMMAL:** Ramzi Jammal ici.

25 Ça, ça été une décision par le détenteur de

1 permis à arrêter l'exploitation. C'est pas une question
2 de sûreté là. Si c'était une question de sûreté on émet
3 un ordre.

4 **M. BRETON:** L'argument de monsieur, je le
5 comprends. Puis c'est pertinent qu'il dise « Écoutez,
6 c'est pas notre décision; c'est à la décision de celui qui
7 détenait la centrale. »

8 Sauf que, nous, comme québécois, si Hydro-
9 Québec nous dit « Ça va durer 25 ans de plus » et on n'a
10 aucun exemple comme quoi ça a duré 25 ans de plus, ça
11 dépasse peut-être votre mandat mais ça fait partie de nos
12 préoccupations parce que là, on aurait une centrale qui
13 durerait pas 25 ans à côté d'une centrale qui est fermée,
14 à côté d'une centrale qui sert pas.

15 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Harvey?

16 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je voudrais intervenir
17 sur ce point.

18 Je pense que -- et on en a discuté hier --
19 les exemples que vous donnez, il y a aucune de ces
20 centrales-là qui avait été -- qui avait eu une réfection.
21 C'était des centrales qui avaient eu des réparations mais
22 aucune avait eu une réfection.

23 **M. BRETON:** Ce que vous dites c'est que,
24 dans le fond, là on est dans la terminologie ---

25 **COMMISSAIRE HARVEY:** Non, non, pas du tout.

1 On va demander au personnel d'expliquer. Mais pas du
2 tout.

3 **M. BRETON:** Réparation, réfection,
4 reconstruction, c'est trois choses différentes.

5 **COMMISSAIRE HARVEY:** Il n'y a rien à voir.
6 Il n'y a rien à voir.

7 Je vais demander au personnel d'expliquer
8 là.

9 **M. RINFRET:** François Rinfret pour le
10 personnel de la CCSN.

11 Oui, on utilise le mot « réfection » pour
12 parler typiquement d'entretien majeur et qui va au-delà
13 des attentes et qui respecte notre protocole et qui
14 respecte, en particulier, un document de réglementation de
15 RD 360 qui est très exigeant et qui contient entre autres
16 des demandes d'aller évaluer comment la centrale se
17 comportera pour les 25-30 prochaines années.

18 Et on a parlé tantôt du fameux rapport EIS
19 qui est différent d'un rapport de sûreté.

20 Donc, je reviens en arrière. Les
21 entretiens qui ont été faits à Pickering, c'était pour
22 continuer l'exploitation pendant un certain temps. Et à
23 un moment donné, le titulaire, pour pouvoir continuer
24 l'exploitation, on lui a demandé de présenter les
25 documents de haut niveau au cas où il devrait faire une

1 réfection pendant les 25-30 prochaines années. Et à ce
2 moment-là, ça fait partie d'une décision de la compagnie.

3 Ce que je peux comprendre c'est que c'est
4 une décision économique. Mais ça, ce n'est qu'une opinion
5 personnelle. Ça aurait coûté trop cher de remettre les
6 ---

7 **COMMISSAIRE HARVEY:** On peut pas comparer
8 les travaux qui seraient faits à Gentilly-2 ou ceux qui
9 ont été faits à Point Lepreau ou qui sont faits à Bruce
10 présentement à ces anciennes centrales.

11 **M. BRETON:** Mais est-ce qu'on peut conclure
12 que on a aucun exemple d'une centrale à date dont la
13 réfection a été faite et qui a duré 25 ans?

14 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je pense que c'est le
15 cas. Ben, c'est-à-dire qu'il y en a pas eu qui ont été
16 ---

17 **M. BRETON:** Donc, tout ça n'est que
18 projection?

19 **COMMISSAIRE HARVEY:** Oui. C'est comme
20 construire une centrale. On la construit ---

21 **M. JAMMAL:** C'était -- ils ont -- ici Ramzi
22 Jammal.

23 Comme mon collègue Monsieur Rinfret a déjà
24 mentionné que c'était des haussements qui étaient faits
25 spécifiques. Ça n'a jamais été une réfection au complet.

1 maintenant avec les mémoires qui étaient uniquement
2 écrits. Le prochain mémoire a été déposé par la Coalition
3 Stop Uranium Baie des Chaleurs, sous le numéro 10-H15.15.

4

5 **10-H15.15**6 **Mémoire de la**7 **Coalition Stop Uranium**8 **Baie des Chaleurs**

9

10 **LE PRÉSIDENT:** Laissez-nous ---11 **M. LEBLANC:** Oui, je vous laisse quelques
12 secondes pour récupérer.13 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** C'est la même
14 présentation que 10-H15.9, c'est la même chose.15 **M. LEBLANC:** La même chose; donc, pas
16 d'autres questions additionnelles?17 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Non.

18 Merci.

19 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire a été
20 déposé pour le Conseil régional de l'environnement
21 Mauricie sous le CMD 10-H15.17.

22 Y a-t-il des questions?

23

24 **10-H15.17**25 **Mémoire du**

1 **Conseil régional de**
2 **l'environnement Mauricie**

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

LE PRÉSIDENT: Peut-être on pourrait discuter par le staff. L'affaire de BAPE, il y a plusieurs gens qui soulignaient les BAPE -- l'étude de BAPE qui a été faite en 2005 ou 2006. Quelles étaient les conclusions précises concernant le Gentilly-2?

M. JAMMAL: Ici Ramzi Jammal.

On cherche le rapport du BAPE.

Dre THOMPSON: Peut-être en attendant que Monsieur David trouve le rapport, quand Hydro-Québec a fait une demande pour agrandir les aires de stockage pour les déchets radioactifs, ça avait été fait en même temps que la planification pour la réfection.

Le mandat du BAPE était pour les aspects installations de gestion de déchets et ne couvrait pas la réfection de la centrale. Donc, le personnel a participé à l'évaluation environnementale dans le contexte du BAPE pour les aspects installation de gestion de déchets et la Commission a pris une décision sur l'évaluation environnementale qui couvrait les installations de déchets et la réfection.

Donc, le BAPE s'est penché sur les installations de déchets radioactifs pour continuer

1 l'opération et stocker les déchets de réfection.

2 **LE PRÉSIDENT:** Mais est-ce qu'ils ont
3 considéré aussi les impacts sur l'environnement, sur le
4 Fleuve Saint-Laurent, sur la santé des peuples, toutes les
5 choses comme ça?

6 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

7 Je vais laisser Monsieur David -- le BAPE
8 avait le mandat de regarder les impacts sur
9 l'environnement de l'installation d'une construction et de
10 l'opération des installations de gestion de déchets qui
11 faisaient l'objet de l'évaluation environnementale avec
12 les sujets habituels, les impacts sur l'environnement, sur
13 la santé et les aspects de sécurité.

14 **M. DAVID:** Claude David.

15 Le BAPE, en plus d'évaluer les impacts des
16 aires de stockage, a aussi évalué les impacts de la
17 réfection.

18 Je regarde ici la table des matières du
19 rapport du BAPE et puis, effectivement, on a fait l'examen
20 des impacts sur la santé publique. On a aussi regardé la
21 sûreté de la centrale. On a parlé de l'énergie nucléaire
22 au Québec; donc, peut-être un aspect politique, question
23 de politique énergétique.

24 On a regardé les émissions radiologiques,
25 leur effet sur la santé publique, sur celles des

1 travailleurs. On a aussi regardé les impacts des
2 situations d'urgence.

3 Et puis on a aussi regardé les impacts à
4 long terme de l'exploitation de la centrale et de
5 l'exploitation des aires de stockage de déchets.

6 **LE PRÉSIDENT:** Mais est-ce que les
7 conclusions étaient positives? Négatives? Est-ce que tu
8 pourrais faire un petit sommaire de ça?

9 **M. DAVID:** Il faudrait chercher un petit
10 peu dans le présent rapport. Mais d'après ce que je me
11 souviens, c'est que on avait trouvé que le projet était
12 acceptable et donc on a procédé à la prochaine étape de
13 faire la demande auprès de la CCSN qui a fait sa propre
14 évaluation environnementale en 2006.

15 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

16 Peut-être demander les détails à Hydro-
17 Québec. Suite au rapport du BAPE, le Gouvernement du
18 Québec, le MDDEP, devait donner des autorisations pour les
19 aires de stockage. Et la condition, c'était que
20 l'évaluation environnementale était acceptée. Mais ils
21 auraient plus de détails.

22 **LE PRÉSIDENT:** O.k.

23 Hydro-Québec?

24 Peut-être Saumure?

25 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets pour le

1 verbatim. Monsieur Claude Tessier va vous répondre.

2 **M. TESSIER:** Claude Tessier.

3 Oui, suite au rapport du BAPE, Hydro-Québec
4 avait proposé l'ensemble de mesures d'atténuation et un
5 programme de suivi environnemental qui tenait compte du
6 milieu physique, du milieu biologique et du milieu humain,
7 et ce programme de suivi environnemental-là est en cours
8 d'étude.

9 Un bilan annuel est publié à chaque année
10 qui montre les résultats de l'avancement et ce programme
11 de suivi-là, suite aux études et aux exigences du BAPE,
12 donc a été mis en action.

13 Donc il y a des études sur le milieu
14 aquatique, le milieu terrestre et sur aussi les impacts
15 directs des activités de construction et des mesures
16 d'atténuation des travaux de construction, par exemple.

17 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

18 Marc.

19 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire a été
20 déposé par l'Association nucléaire canadienne sous le
21 numéro CMD 10-H15.19.

22

23 **10-H15.19**

24 **Mémoire de l'Association**

25 **nucléaire canadienne**

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M. LEBLANC: Y a-t-il des questions?

LE PRÉSIDENT: Non.

M. LEBLANC: D'accord.

Le prochain mémoire a été déposé par
monsieur Denis Desfossés, sous le numéro 10-H15.22.

10-H15.22

Mémoire de

Denis Desfossés

COMMISSAIRE TOLGYESI: J'en ai une.

M. LEBLANC: Monsieur Tolgyesi.

COMMISSAIRE TOLGYESI: C'est juste peut-être une erreur de frappe de la part de Monsieur Desfossés. L'avant-dernier paragraphe, il dit:

"Alors, pour conclure, je demande à
Énergie atomique Canada de ne pas
renouveler le permis d'exploitation."

Je pense qu'il voulait dire la Commission
canadienne.

M. LEBLANC: C'est noté. Merci. Je pense
que vous avez raison.

LE PRÉSIDENT: Moi j'ai une autre question.

Le premier paragraphe c'était une question

1 qui m'intéresse. Qui a choisi ce site originalement?
2 Alors on n'a pas personne ici qui se souvient, mais
3 comment ça a été choisi comme un site? Est-ce que c'était
4 approuvé par le processus? Est-ce qu'il y a quelqu'un qui
5 sait?

6 **Dre THOMPSON:** Ce que j'allais dire c'est
7 qu'on a tous des cheveux blancs, mais on s'en souvient
8 pas.

9 **LE PRÉSIDENT:** Alors c'était de la
10 curiosité.

11 **M. JAMMAL:** C'était une question, j'étais
12 le CEA à l'époque il y avait le processus d'approbation.
13 Ce n'était pas un processus de permis comme tel et puis
14 c'était basé sur des évaluations qui étaient faites à
15 l'époque.

16 Et puis comme j'ai dit, il y a une grande
17 différence maintenant entre le système actuel et le
18 système qui était dans les années '70. C'est basé sur le
19 "Siting Guide" et puis ---

20 **COMMISSAIRE HARVEY:** Ce livre
21 d'environnement a été créé en 1972 et le BAPE en 1980, en
22 '79.

23 **LE PRÉSIDENT:** Tu te souviens pas?

24 O.k. Merci beaucoup.

25 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire a été

1 déposé par monsieur Christophe Buidin sous le numéro 10-
2 H15.23. Je m'excuse pour la prononciation de votre nom.

3

4 **10-H15.23**

5 **Mémoire de**

6 **Christophe Buidin**

7

8 **M. LEBLANC:** Est-ce qu'il y a des
9 questions?

10 **COMMISSAIRE HARVEY:** C'est un mémoire très
11 court. C'est une page qui va dans le sens des groupes qui
12 nous ont présenté qui sont contre et qui n'appuient pas le
13 projet.

14 **M. LEBLANC:** D'accord.

15 Le prochain mémoire a été déposé par madame
16 Hélène Lamothe, sous le numéro 10-H15.31.

17

18 **10-H15.31**

19 **Mémoire de**

20 **Hélène Lamothe**

21

22 **M. LEBLANC:** Est-ce que les commissaires
23 ont des questions au sujet de ce mémoire?

24 **LE PRÉSIDENT:** Oui. L'intervenant a --
25 pourquoi croyez-vous que les décharges radioactives

1 constituent un immense danger?

2 **M. LEBLANC:** Je pense que Madame Lamothe
3 est ici. Peut-être qu'elle peut répondre.

4 Madame Lamothe, êtes-vous encore avec nous?
5 Oui. Est-ce que vous pourriez répondre à cette question
6 et vous approcher? On ne pourra pas vous entendre et ça
7 ne pourra pas être re-transmis. Vous pouvez venir à une
8 table. Merci. Vous devez appuyer sur le bouton. La
9 petite lumière doit s'allumer.

10 **Mme LAMOTHE:** Bon, je ne pensais pas de le
11 faire oral.

12 En fait, quand je parle de dangers c'est
13 que depuis deux jours on parle de sécurité. Ça prend
14 tellement de sécurité pour assumer toutes sortes de
15 techniques que ça prend pour assumer la sécurité de ce
16 site et de tous les déchets. Je pense que c'est important
17 de parler de sécurité, de dire que c'est dangereux. C'est
18 la preuve que c'est tellement dangereux pour des centaines
19 d'années et des milliers d'années à cause des déchets
20 justement.

21 On ne sait pas vraiment où les enfouir
22 présentement. Il n'y a pas de site présentement de trouvé
23 pour enfouir tous les déchets qui vont être produits par
24 toutes les centrales nucléaires, dont celle de Gentilly.

25 Présentement, les déchets sont sur place.

1 C'est ce qui est dangereux présentement autour de nous,
2 pour ceux qui demeurent autour, et pas mal plus loin que
3 huit kilomètres, que j'ai pu comprendre. Je pense que
4 c'est assez prouvé que les dangers sont pas mal plus loin
5 que le huit kilomètres.

6 Alors pour moi, c'est évident que c'est
7 extrêmement dangereux et puis je me demande pourquoi vous
8 me posez la question.

9 **LE PRÉSIDENT:** Mais maintenant les déchets
10 sont dans le site.

11 **Mme LAMOTHE:** Oui.

12 **LE PRÉSIDENT:** Alors, staff, peut-être que
13 tu pourrais décrire pourquoi maintenant. Dans le site,
14 est-ce qu'il y a des dangers maintenant des déchets comme
15 tels?

16 **M. DAVID:** Claude David.

17 Les déchets -- on a des déchets en piscine.
18 On a également des déchets dans des modules qu'on appelle
19 des modules CANSTOR. Ce sont des enceintes de béton.
20 C'est qualifié au niveau sismique.

21 L'aire de stockage de déchets, de
22 combustible radioactif, a tous les systèmes de sécurité au
23 même niveau que les systèmes de sécurité qu'on a pour la
24 centrale. Il y a une surveillance constante.

25 Le combustible est scellé dans des paniers.

1 Le tout est hermétique. Donc il n'y a pas d'émanations et
2 puis ça fait l'objet d'une surveillance constante par les
3 gens de la sécurité d'Hydro-Québec.

4 **LE PRÉSIDENT:** Et il y a des gens qui
5 travaillent autour de ça, n'est-ce pas?

6 **M. DAVID:** Claude David.

7 Oui. Et en fait, lorsqu'on transfère du
8 combustible irradié de la piscine vers l'aire de stockage
9 du combustible irradié, il y a le personnel d'Hydro-
10 Québec, y compris la sécurité, et il y a aussi des agents
11 de l'Agence internationale d'énergie atomique qui
12 surveillent ces transferts-là, y compris le dépôt dans les
13 cylindres Canstar et le scellement de ces cylindres-là.

14 **LE PRÉSIDENT:** Madame Lamothe.

15 **Mme LAMOTHE:** Bien, je pense qu'aussi le
16 danger de tout ce qui est émis dans l'air. Je pense aussi
17 de tous -- il y a plusieurs radionucléides qu'on appelle
18 qui sont émis dans l'air et dans l'eau. On a dit que
19 c'était très minime, mais je pense que quand on parle de
20 radioactivité, même si on dit minime c'est déjà très
21 dangereux.

22 Alors je pense pas qu'il y ait de danger
23 zéro.

24 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Alors merci beaucoup.
25 On a déjà discuté tout ça.

1 **Mme LAMOTHE:** Oui, oui.

2 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup pour cette
3 intervention.

4 **Mme LAMOTHE:** D'accord. Merci.

5 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire a été
6 déposé par monsieur Michel Simard, sous le numéro 10-
7 H15.32.

8

9 **10-H15.32**

10 **Mémoire de**

11 **Michel Simard**

12

13 **M. LEBLANC:** Y a-t-il des questions?

14 **COMMISSAIRE HARVEY:** C'est un mémoire, dans
15 le fond, qui reprend à peu près le même point que
16 l'Association de protection de l'environnement des Hautes-
17 Laurentides. D'ailleurs, Monsieur Simard est membre de
18 l'association.

19 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire a été
20 déposé par le Syndicat professionnel des ingénieurs
21 d'Hydro-Québec, sous le numéro 10-H15.35.

22

23 **10-H15.35**

24 **Mémoire du Syndicat professionnel**

25 **des ingénieurs d'Hydro-Québec**

1

2

M. LEBLANC: Y a-t-il des questions à cet égard?

3

4

COMMISSAIRE HARVEY: Je souligne juste un point qui dit que la production électronucléaire est une des activités les plus réglementées au monde. Est-ce que c'est le cas?

5

6

7

8

M. JAMMAL: Ici Ramzi Jammal.

9

10

Oui, ça c'est le cas. Toutes les activités nucléaires sont réglementées. C'est réglementé d'une façon exigeante et surtout l'industrie nucléaire.

11

12

13

Quand je parle de l'industrie nucléaire, ça veut dire le cycle nucléaire. Ça comprend les mines, réacteurs et l'opération de toutes les activités liées.

14

15

16

COMMISSAIRE HARVEY: Est-ce que la réglementation dans les autres pays est un peu équivalente à ce qu'on peut avoir ici?

17

18

19

M. JAMMAL: Ici Ramzi Jammal.

20

21

22

On prend une grande fierté que les normes qu'on a ici au Canada sont les plus hautes dans le monde entier.

23

24

25

Tout le monde commence d'une base ou bien un dénominateur commun; c'est les normes et les standards qui viennent de l'Agence internationale.

1 est celui de monsieur Réal Richer sous le numéro 10-
2 H15.42, qui reprend aussi, je pense, la présentation de
3 Monsieur Lapierre du Groupe des Hautes-Laurentides d'hier.

4

5 **10-H15.42**6 **Mémoire de**7 **Réal Richer**

8

9 **M. LEBLANC:** Est-ce qu'il y a des questions
10 additionnelles?

11 Le prochain mémoire a été déposé par
12 Vertech, sous le numéro 10-H15.45.

13

14 **10-H15.25**15 **Mémoire de**16 **Vertech**

17

18 **M. LEBLANC:** Y a-t-il des questions?
19 Sinon, je vais passer au prochain.

20 Le prochain mémoire est celui qui a été
21 déposé par monsieur Claude Saint-Jarre, sous le numéro 10-
22 H15.46.

23

24 **10-H15.46**25 **Mémoire de**

1 **Claude Saint-Jarre**

2

3 **M. LEBLANC:** Y a-t-il des questions?

4 **LE PRÉSIDENT:** À la première page,
5 l'intervenant a cité John Gofman, évalué à 32,000 morts
6 aux États-Unis annuellement à cause des radiations des
7 centrales nucléaires.

8 D'où vient cette étude?

9 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

10 C'est des pratiques qui ont été décriées
11 par la plupart des agences qui s'occupent de
12 radioprotection et au niveau scientifique c'est la
13 pratique de prendre la relation linéaire sans seuil et
14 d'extrapoler sur des millions de personnes qui ont des
15 très faibles doses et dire s'il y a tant de millions de
16 personnes d'exposées à 10 microsievverts, par exemple, on
17 estime qu'il y aurait un certain nombre de cancer ou de
18 mortalités par le cancer.

19 Donc c'est l'utilisation de relations
20 linéaires sans seuil et une extrapolation où des millions
21 de personnes sont exposées à des microsievverts ou des très
22 faibles doses qui donnent des chiffres comme ça.

23 Mais c'est une pratique qui a été décriée.
24 C'est une mauvaise utilisation de la relation linéaire
25 sans dose parce que à ces très faibles expositions-là il

1 existe très peu de risques et si les risques existent, ils
2 sont très faibles et c'est une mauvaise application des
3 connaissances scientifiques dans le domaine.

4 **LE PRÉSIDENT:** Mais c'est mon problème avec
5 toutes les études épidémiologiques. Quand quelqu'un fait
6 une étude comme ça, c'est une grande annonce.

7 Quelles étaient les réactions
8 gouvernementales quand on lit des régulateurs américains
9 -- quand on lit quelque chose comme ça?

10 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

11 Ce n'est pas une étude épidémiologique.
12 C'est des calculs qui sont faits et qui ne sont pas basés
13 sur des observations dans des régions ou des comparaisons.
14 C'est simplement des calculs qui sont faits.

15 **LE PRÉSIDENT:** Mais circulent partout.
16 C'est pas la première fois que je ---

17 **Dre THOMPSON:** Effectivement, c'est pour ça
18 que la CIPR et d'autres organisations disent que ce genre
19 de calculs-là n'est pas approprié.

20 C'est pour cette raison-là que, par
21 exemple, la Commission n'utilise pas la notion de doses
22 collectives comme base réglementaire et on n'a pas de
23 limites de doses collectives pour cette raison-là.

24 **LE PRÉSIDENT:** Merci.

25 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire a été

1 déposé par un groupe de citoyens qui sont membres de
2 l'Association des retraitées et retraités de l'éducation
3 et des autres services publics du Québec, sous le numéro
4 CMD 10-H15.48.

5
6 **10-H15.48**

7 **Mémoire d'un groupe de**
8 **citoyens membres de l'Association**
9 **retraitées et retraités de**
10 **l'éducation et des autres**
11 **services publics du Québec**

12
13 **M. LEBLANC:** Y a-t-il des questions?

14 **COMMISSAIRE HARVEY:** En essence, ça reprend
15 une présentation qui nous a été faite cet après-midi
16 presque textuellement.

17 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire est celui
18 de monsieur Marc-Antoine Montpetit et porte le numéro 10-
19 H15.51.

20
21 **10-H15.51**

22 **Mémoire de**
23 **Marc-Antoine Montpetit**

24
25 **M. LEBLANC:** Des questions?

1 **COMMISSAIRE HARVEY:** Et 50, on l'a pas
2 fait?

3 **M. LEBLANC:** On a déjà fait .50. Monsieur
4 Duchesne nous a parlé un peu plus tôt.

5 **COMMISSAIRE HARVEY:** Ah oui, c'est vrai.

6 **LE PRÉSIDENT:** C'était presque la même
7 présentation qui a été faite déjà.

8 **M. LEBLANC:** Oui, c'est les mêmes éléments
9 qui ont été soulevés par Monsieur Lapierre encore une fois
10 hier du Groupe des Hautes-Laurentides.

11 Le prochain mémoire a été déposé par madame
12 Marie-France Doucet, sous le numéro CMD 10-H15.55.

13

14 **10-H15.55**

15 **Mémoire de**

16 **Marie-France Doucet**

17

18 **M. LEBLANC:** Des questions?

19 **COMMISSAIRE HARVEY:** Non.

20 **LE PRÉSIDENT:** C'est presque la même chose
21 aussi.

22 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire a été
23 déposé par monsieur Jacques Normandin, sous le numéro de
24 CMD 10-H15.61.

25

1 **10-H15.61**
2 **Mémoire de**
3 **Jacques Normandin**

4
5 **COMMISSAIRE HARVEY:** Il était question dans
6 le mémoire de la pêche en aval de Gentilly, entre autres
7 sur la Rivière Sainte-Anne-de-la-Pérade. Je crois que
8 vous avez des données -- vous devez avoir des données sur
9 la pêche -- soit la pêche commerciale ou soit la pêche
10 récréative. Est-ce que vous avez des données personnelles
11 sur ça?

12 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.
13 J'ai pas en tête les détails du programme
14 de surveillance environnementale d'Hydro-Québec. Je sais
15 qu'il y a des mesures de faites sur les poissons, mais je
16 ne suis pas certaine qu'il y en a de faites sur le
17 poulamon.

18 **COMMISSAIRE HARVEY:** On peut diriger la
19 question à Hydro-Québec, s'il vous plaît.

20 **M. TESSIER:** Claude Tessier.

21 Oui, effectivement, ça concerne le
22 poulamon. Non, on ne fait pas de mesures spécifiques sur
23 le poulamon, mais je voudrais juste rappeler que le
24 poulamon c'est une espèce migratrice qui vit en mer et qui
25 n'est de passage ici que quelques semaines pour la fraye

1 et qui retourne en mer. Donc son passage est quand même
2 relativement de courte durée. Donc ce n'est pas une
3 espèce dont on mesure des éléments.

4 **COMMISSAIRE HARVEY:** Merci.

5 **LE PRÉSIDENT:** C'est seulement 20
6 kilomètres de Gentilly-2, n'est-ce pas? L'intervenant a
7 dit que ce n'est pas loin.

8 Alors quel est le domaine qui mesure
9 l'aire, le terrain qui prend des mesures des impacts sur
10 l'environnement?

11 **M. TESSIER:** Claude Tessier.

12 En fait, notre programme de surveillance
13 environnementale passe sur la rive nord de Trois-Rivières
14 ouest à Batiscan sur la rive sud, disons, de Sainte-Angèle
15 jusqu'à l'aval de Gentilly et on a -- j'ai dit hier qu'on
16 avait 3,000 relevés. Ça fait que ça dépend des éléments
17 qui sont étudiés.

18 Dans le Fleuve Saint-Laurent ce qui nous
19 intéresse davantage c'est les rejets à la sortie de la
20 centrale nucléaire. Donc on prend des relevés. On a des
21 stations en aval du canal de rejet, pas uniquement pour
22 les aspects radiologiques mais également aussi pour la
23 température de l'eau et les rejets thermiques.

24 Hier, ce que j'ai expliqué c'est qu'à
25 l'aval du canal de rejet, peut-être à 500 mètres, on a une

1 station qui mesure le taux des éléments de tritium et on
2 est à la limite de -- en aval de la centrale, donc à 500
3 mètres ou à peu près. On est à la limite de la détection.

4 **LE PRÉSIDENT:** Alors est-ce que Sainte-
5 Anne-de-la-Pérade est ---

6 **M. TESSIER:** Beaucoup plus en aval que ça.

7 **LE PRÉSIDENT:** Est-ce que c'est dans la
8 zone?

9 **M. TESSIER:** C'est à l'extérieur de la
10 zone, plus loin.

11 Donc nous, comme je vous dis, à 500 mètres
12 on mesure pas de tritium dans le fleuve. Donc plus loin
13 on n'a pas de mesures.

14 **LE PRÉSIDENT:** Mais est-ce qu'il y a des
15 mesures surveillées de toute cette région?

16 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

17 Non, le programme qui est administré par
18 Hydro-Québec, en conformité avec les conditions de permis,
19 c'est le programme qui vient d'être décrit et ce que la
20 Commission demande à Hydro-Québec c'est de couvrir
21 l'ensemble du secteur qui peut être affecté par les
22 activités de la centrale.

23 Et comme vient de l'expliquer Hydro-Québec,
24 au niveau où ils cessent les mesures, on arrive aux
25 limites de détection pour le tritium, donc plus vers

1 Québec, plus en aval du fleuve, le tritium n'est plus
2 détectable, donc la contamination des poissons par le
3 tritium n'est pas possible.

4 **LE PRÉSIDENT:** Hors des zones, est-ce que
5 c'est le Ministère de l'environnement du Québec qui fait
6 des calculs, qui surveille?

7 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

8 À ma connaissance, non. À ma connaissance,
9 il n'y a pas d'organismes qui font la surveillance en
10 dehors du secteur qui est mesuré par Hydro-Québec.

11 Santé Canada a certaines centrales -- a
12 certaines stations de mesure pour le tritium dans l'air
13 dans la zone, mais ils ne font pas de mesures, par
14 exemple, dans l'eau et dans le poisson.

15 **LE PRÉSIDENT:** Et là, la conclusion c'est
16 parce qu'il n'y a pas d'impacts?

17 **Dre THOMPSON:** Patsy Thompson.

18 Exactement. Quand on demande au détenteur
19 de permis de faire des programmes de surveillance, c'est
20 dans les zones où il peut y avoir des impacts.

21 **LE PRÉSIDENT:** Merci.

22 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire est celui
23 de monsieur Gaétan Cloutier, sous le numéro 10-H15.62.

24

25 **10-H15.62**

1 **Mémoire de**
2 **Gaétan Cloutier**

3

4 **M. LEBLANC:** Y a-t-il des questions?

5 **COMMISSAIRE HARVEY:** Oui, j'ai quelque
6 chose. Ça reprend un point qu'on a discuté. C'était le
7 point zéro, voir quelle était la contamination avant et
8 après dans le secteur.

9 **M. LEBLANC:** Le prochain mémoire est celui
10 de madame Rachel Bériault, sous le numéro 10-H15.63.

11

12 **10-H15.63**

13 **Mémoire de**
14 **Rachel Bériault**

15

16 **COMMISSAIRE HARVEY:** Non.

17 **M. LEBLANC:** Donc le prochain mémoire, et
18 le dernier, a été déposé par la Chambre de commerce et
19 d'industrie de Bécancour, sous le numéro 10-H15.64.

20

21 **10-H15.64**

22 **Mémoire de**
23 **Chambre de commerce et**
24 **d'industrie de Bécancour**

25

1 **M. LEBLANC:** Est-ce que les commissaires
2 ont une question?

3 **LE PRÉSIDENT:** Non.

4 **COMMISSAIRE HARVEY:** C'est de nature
5 purement économique.

6 **LE PRÉSIDENT:** Oui, c'est la même chose.

7 **M. LEBLANC:** Monsieur le président.

8 **LE PRÉSIDENT:** Alors ceci termine la liste
9 des mémoires.

10 Nous allons maintenant passer à une
11 dernière période de questions des membres de la
12 Commission.

13 Alors je vais commencer avec Monsieur
14 Barriault.

15 **COMMISSAIRE BARRIAULT:** Merci, monsieur le
16 président.

17 Non, j'ai rien d'autre à ajouter. Merci.

18 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Harvey?

19 **COMMISSAIRE HARVEY:** J'aurais quelques
20 questions rapides pour le personnel.

21 À la page 21, dans l'ébauche du permis vous
22 parlez de limites de puissance du réacteur et vous avez
23 trois différentes limites de puissance du réacteur, qui
24 est de 935, de 7,300 et de 2,156. C'est en kilowatts et
25 en mégawatts.

1 Pouvez-vous juste donner une courte
2 explication quelles sont ces figures-là comparées avec la
3 puissance qu'on connaît de la centrale qui est de 625
4 mégawatts électriques?

5 **M. RINFRET:** François Rinfret.

6 Je vais donner une explication très
7 générale et puis ça va donner le temps à Dr. Michel
8 Couture de venir parler des différences importantes dans
9 ces trois mesures-là.

10 Pour s'assurer qu'il n'y ait pas de
11 défaillance de combustible par surpuissance on doit
12 mesurer à différents endroits, différents types de mesures
13 aussi, et les évaluer, les interpoler ou les extrapoler
14 sur la base du réacteur.

15 **COMMISSAIRE HARVEY:** Parce que ça me paraît
16 quand même important de contrôler. Vous avez différents
17 seuils. Donc ces seuils-là doivent être contrôlés et
18 c'est pour ça que ---

19 **M. RINFRET:** Oui, il y a des limites de
20 puissance qui assurent qu'il n'y ait pas de fonte du
21 combustible, qu'il n'y ait pas d'assèchement de la gaine,
22 qu'il n'y ait pas de surpuissance locale, dépendant des
23 modes d'exploitation et avec les paramètres qui mesurent
24 en différents milieux.

25 Donc, si je peux enchaîner avec le fait

1 qu'il y a plusieurs types de paramètres qui assurent que
2 ces limites-là ne seront pas dépassées, dont des
3 paramètres neutroniques, dont des mesures à l'intérieur
4 même du cœur que l'on ne voit pas dans tous les réacteurs
5 au monde. C'est une particularité canadienne d'avoir un
6 certain nombre de détecteurs de flux à l'intérieur et
7 aussi d'être capable d'assurer une couverture complète.

8 Et comme la plupart des autres réacteurs
9 aussi, des détection de paramètres thermodynamiques, des
10 pressions, des températures. Voilà.

11 Donc je ne sais pas si le Dr. Couture peut
12 enchaîner?

13 **Dr COUTURE:** Michel Couture, Directeur de
14 la physique et du combustible.

15 Ce que je pourrais peut-être ajouter c'est
16 que les puissances d'opération sont, en partie, limitées,
17 par exemple, par le vieillissement ou les effets du
18 vieillissement du caloporteur sur les analyses de sûreté.

19 Actuellement -- et Hydro-Québec pourra
20 peut-être ajouter -- c'est que je crois qu'ils opèrent à
21 environ 95 pour cent de la puissance, 94 ou 95 pour cent
22 et ils la réduisent environ de 1 pour cent ou de .9 pour
23 cent par année dû aux effets du vieillissement pour
24 compenser pour les effets du vieillissement.

25 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais ça c'est la

1 puissance nominale ça?

2 **Dr COUTURE:** Oui, c'est la puissance
3 globale.

4 **COMMISSAIRE HARVEY:** C'est la puissance
5 électrique?

6 **Dr COUTURE:** Globale du réacteur.
7 Ensuite, ça, je suis pas certain
8 actuellement si la limite serait déterminée strictement
9 par le vieillissement du réacteur ou il y a des limites
10 également reliées à la PK majeure qui est fixe. Pour
11 avoir les résultats acceptables lors des analyses de
12 sûreté, la PK majeure dans certains réacteurs détermine la
13 puissance maximale, par exemple, de la grappe et vous
14 allez avoir également une puissance maximale du canal.

15 Et peut-être qu'Hydro-Québec pourra ajouter
16 sur cette question.

17 **COMMISSAIRE HARVEY:** Monsieur Désilets?

18 **M. DÉSILETS:** Mario Désilets pour le
19 verbatim.

20 Les trois puissances que vous avez dans le
21 permis, la plus faible c'est pour une grappe; l'autre
22 c'est pour un canal et l'autre c'est pour le réacteur au
23 complet.

24 Monsieur Patrice Desbiens peut peut-être

25 ---

1 **COMMISSAIRE HARVEY:** Celle pour le réacteur
2 au complet c'est la 2,156 ça qui équivaut à 625
3 électrique?

4 **M. DÉSILETS:** C'est ça, parce qu'il y a des
5 pertes dans le cycle thermique.

6 **COMMISSAIRE HARVEY:** Oui, oui, je
7 comprends.

8 **M. DESBIENS:** Patrice Desbiens pour le
9 verbatim.

10 Donc c'est ça, pour sortir 675 mégawatts
11 électriques, le réacteur en produit 2,156.

12 Maintenant, comme vous savez, on a un
13 patron de rechargement. La distribution dans le réacteur
14 change tous les jours et ce qu'il faut c'est s'assurer
15 qu'il n'y a pas de points chauds.

16 Donc il y a plusieurs façons. Chaque
17 grappe pourrait produire une puissance différente pour un
18 total de 2,156, mais il faut que ce soit uniformément
19 distribué pour éviter tout point chaud.

20 Donc on se donne des limites par canal à
21 7.3 mégawatts, puis par grappe à 937 mégawatts.

22 **COMMISSAIRE HARVEY:** Je comprends. Je
23 comprends bien. Merci.

24 Juste quelques questions très rapides dans
25 le manuel. On dit que le MCP est relié au permis sans

1 qu'il soit pour autant une condition de permis spécifique.

2 Qu'en est-il des engagements spécifiques
3 repris dans le MCP, des engagements d'Hydro-Québec?
4 Hydro-Québec a des engagements et ces engagements-là --
5 est-ce que ces engagements-là font partie du permis ou
6 sont simplement dans le manuel? Puis où peut-on les
7 retrouver ces engagements-là?

8 **M. JAMMAL:** Ramzi Jammal ici.

9 Si vous me permettez de commencer avec le
10 permis, le permis a des conditions et puis le MCP c'est de
11 clarifier les critères et les attentes de la Commission
12 qui sont liés pas juste aux conditions mais qui sont liés
13 à la réglementation et la loi.

14 Alors l'échéancier est l'engagement
15 d'Hydro-Québec qui était nécessaire pour vous donner
16 recommandation et ça fait une partie intégrale de leur
17 demande. C'est dans le MCP.

18 **COMMISSAIRE HARVEY:** J'ai peut-être manqué
19 quelque chose. Les engagements -- je ne sais pas s'il y
20 a des lettres d'engagement qu'Hydro-Québec vous a fournies
21 -- ça fait partie du permis?

22 **M. JAMMAL:** Oui.

23 **COMMISSAIRE HARVEY:** Pas du MCP? C'est
24 parce que là il y a des références. Je lisais ça et puis
25 il y a des références -- c'est à la page 26, entre autres

1 -- qui disaient que le MCP est relié au permis sans qu'il
2 soit autant une condition du permis et puis il y avait des
3 engagements spécifiques qui rentraient dans ça.

4 Et là je me demandais où les retrouver?
5 Est-ce que c'est dans une annexe du permis?

6 **M. JAMMAL:** C'est ça. Les engagements se
7 trouvent dans une annexe du permis et du MCP. Comme on a
8 commencé que la base du permis c'était la demande et les
9 engagements -- ça veut dire que quand on avait lu la
10 demande et puis s'il y avait des lacunes, où on demandait
11 d'autres informations. C'est -- cette partie-là fait une
12 partie intégrale du permis et c'est référé dans le permis.

13 **COMMISSAIRE HARVEY:** O.k. L'autre, c'est
14 au point de vue de l'organisation. On dit qu'Hydro-Québec
15 soumettra pas écrit, le 31 mars, les changements apportés
16 durant la dernière année. C'est sur l'organisation.

17 Par contre, deux pages plus loin on lit:

18 "Tout changement apporté à l'autorité
19 et aux responsabilités des postes
20 accrédités nécessitera l'approbation
21 et le consentement du personnel."

22 Est-ce que c'est deux choses différentes
23 ça? Si c'est deux choses différentes, dites moi juste que
24 c'est deux choses différentes et puis il n'y a pas de
25 problème.

1 **M. JAMMAL:** Oui, ce sont deux choses
2 différentes.

3 **COMMISSAIRE HARVEY:** Bon, j'ai ma réponse.

4 Une dernière c'est le personnel -- ça c'est
5 à la page 37 -- non, non, c'est pas la page 37, page 58:

6 "Le personnel de la Commission sur le
7 site doit être invité aux réunions sur
8 le redémarrage pour s'assurer que
9 toutes les autorisations pertinentes
10 de remise en service ont été données."

11 "Doit être invité" c'est une obligation,
12 ça, dans le fond. Dans le fond, le personnel doit
13 participer et c'est une obligation pour les deux, dans le
14 fond. C'est pas juste une invitation, parce qu'il doit
15 être invité, il me semble que c'est pas fort. Des fois
16 l'invitation ne se rendrait pas. C'est peut-être juste
17 une façon de l'écrire.

18 **M. JAMMAL:** Ici Ramzi Jammal.

19 À la fin, ils n'ont pas de choix.

20 **COMMISSAIRE HARVEY:** Ils n'ont pas le
21 choix.

22 **M. JAMMAL:** Ça veut dire que si on veut
23 participer, ils ne peuvent pas nous empêcher.

24 **COMMISSAIRE HARVEY:** Oui. Mais vous devez
25 participer, j'imagine?

1 **M. JAMMAL:** Sans doute on va participer.
2 Alors on était un peu poli.

3 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais "sans doute" --
4 j'aime pas le "sans doute". C'est que quand c'est une
5 question de repartir ---

6 **M. RINFRET:** Si je peux me permettre,
7 Monsieur Harvey, la carte d'inspecteur donne le droit au
8 personnel -- aux inspecteurs en particulier d'obtenir
9 toutes les portes ouvertes requises.

10 Dans le MCP c'est une invitation, mais pas
11 oublier que lorsqu'il y a des réunions qui sont tenues
12 dans certains domaines, en particulier pour la réfection,
13 le personnel pourrait choisir d'y aller. Il veut être
14 invité, mais il n'est pas obligé de participer à toutes
15 ces réunions.

16 **COMMISSAIRE HARVEY:** Il y a peut-être une
17 façon de l'écrire qui évite -- bon, je pense que ça va.
18 Merci.

19 **M. JAMMAL:** Monsieur Harvey, on va prendre
20 ces notes en considération, et puis parce que le MCP doit
21 retourner, on va -- maintenant, ça fait une partie
22 intégrale du rapport annuel, on va vous présenter le MCP
23 et les changements. On va prendre tous les commentaires
24 en considération et puis on peut les réviser avec le MCP.

25 **COMMISSAIRE HARVEY:** C'est beau.

1 réacteur, sont auscultés par les experts en génie civil et
2 puis en béton d'Hydro-Québec. Ils ont même modélisé par
3 éléments finis le bâtiment et le modèle prédit l'évolution
4 du phénomène qu'on compare à nos mesures, aux inspections
5 qu'on fait et puis aux résultats des essais qu'on fait et
6 ça correspond parfaitement. Alors le modèle est très
7 fiable.

8 Ça fait en sorte qu'on est capable de
9 garantir aujourd'hui que notre bâtiment réacteur est apte
10 à servir pour 25 ans de plus. Ça fait partie du "business
11 case" du projet de réfection et puis c'est confirmé.

12 On voit, par contre, qu'il est possible
13 qu'il y ait besoin de faire des interventions de
14 réparations, comme on a fait dans d'autres ouvrages à
15 Hydro-Québec, mais qu'on est capable d'anticiper, de
16 préparer et puis de faire de façon proactive et jamais
17 avoir de problèmes d'intégrité de nos structures.

18 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Tolgyesi?

19 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Cette réaction-là,
20 est-ce que ça crée les vides et comment vous le corrigez?

21 **M. DESBIENS:** Patrice Desbiens.

22 La réaction vient de l'interaction chimique
23 entre -- alkali granulats -- la poussière de ciment avec
24 l'agrégat, le concassé, la roche, en présence d'humidité
25 et ce que ça fait, c'est une réaction de gonflement.

1 C'est une réaction de gonflement du béton.

2 Donc principalement, ça occasionne
3 élongation ou élargissement et ça n'a pas à être réparé en
4 terme de structure. Ça crée des microfissures qui peuvent
5 éventuellement causer de l'infiltration.

6 Nos structures de béton servent à garantir
7 la solidité ou l'intégrité, mais l'étanchéité, elle est
8 assurée par un revêtement.

9 Alors ce que ça peut nécessiter comme
10 intervention c'est de refaire en tout ou en partie le
11 revêtement pour assurer l'étanchéité à long terme.

12 **LE PRÉSIDENT:** Ça marche?

13 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Oui, oui.

14 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Une autre question
15 c'est vraiment pour les dossiers.

16 Je pense qu'on n'a pas eu une bonne
17 discussion. Si on a un accident catastrophe sans
18 électricité comme au Japon, qu'est-ce qui se passe s'il
19 n'y a pas d'électricité, disons, pour une semaine?

20 Hydro-Québec et après ça le staff.

21 **M. GÉLINAS:** Claude Gélinas.

22 Je prends pour acquis que pour vous, pas
23 d'électricité ça veut dire la perte du réseau Hydro-
24 Québec, qu'il arrive quelque chose sur les lignes de
25 transport et on perd complètement les lignes Hydro-Québec.

1 C'est un événement qui est dans nos analyses de sûreté.

2 Donc les premières étapes c'est, bien
3 entendu, on perd le réseau et initialement, si tout -- je
4 vais vous dire, si tout fonctionne bien, quelles sont les
5 étapes qui s'appliquent.

6 La turbine va rester en ligne et elle va
7 alimenter la centrale en boucle fermée, ce qu'on appelle
8 l'îlotage de la centrale.

9 En même temps, près de G-2 il y a quatre
10 turbines à gaz qui reçoivent un démarrage automatique lors
11 de la perte du réseau et une seule est suffisante pour
12 nous alimenter, mais les quatre vont démarrer.

13 Donc après huit minutes, on en a une qui
14 est prête à se synchroniser à la centrale et aussitôt la
15 synchronisation faite, la turbine débarque et après ça on
16 va arrêter le réacteur.

17 Si ça ne fonctionne pas, là on tombe avec
18 complètement une perte de Classe 4. On a quatre diesels
19 qui vont démarrer pour réalimenter les équipements de
20 sûreté. Sur ces quatre diesels-là, pour la sûreté du
21 réacteur, un seul est nécessaire. Ils sont sur deux
22 parités différentes, donc la probabilité qu'il y en ait
23 aucun qui démarre est très faible.

24 En supposant que la Classe 3, ces quatre
25 diesels-là ne fonctionnent pas, on a 40 minutes qui est

1 alimenté par des systèmes de batteries qui sont
2 maintenues, chargées par le courant normalement, le
3 courant du réseau normal. Ça nous donne 40 minutes pour
4 aller partir deux autres diesels qui sont les diesels de
5 catégorie 0 qui sont ceux qui peuvent fonctionner même
6 après un séisme.

7 Donc c'est la série de -- et si on est
8 rendu là et que rien ne fonctionne encore, bien là je vais
9 passer la parole à Patrice.

10 **M. DESBIENS:** Patrice Desbiens.

11 Alors, ce que Monsieur Gélinas vient de
12 décrire c'est la séquence qui est prévue dans nos analyses
13 de sûreté en fonction des accidents crédités.

14 Si on va plus loin que ça, on tombe dans
15 l'accident hors dimensionnement où même les derniers
16 secours n'ont pas fonctionné.

17 Alors à la lumière des événements de
18 Fukushima, on est en train de faire une revue complète de
19 l'événement et de prévoir des modifications à nos
20 procédures d'intervention sur incidents.

21 La première c'est dans l'intervalle de 40
22 minutes dont Claude vient de parler, dans la période de 40
23 minutes, le refroidissement d'urgence du cœur est
24 d'aligner le réservoir d'arrosage pour avoir un appoint
25 d'eau au niveau du réacteur et puis au niveau des

1 générateurs de vapeur pour entretenir, par circulation
2 naturelle, par thermosiphons, la circulation et le
3 refroidissement du réacteur, et ça, ça peut permettre
4 plusieurs jours de refroidissement en attendant les
5 secours ou l'arrivée d'appoint de système d'alimentation
6 électrique portable.

7 **LE PRÉSIDENT:** Alors la circulation va
8 continuer même s'il n'y a pas d'électricité?

9 **M. DESBIENS:** Oui, par convection. L'eau
10 chaude circule au réacteur, monte. L'eau froide du
11 générateur descend et puis ça va continuer comme ça
12 pendant un certain temps.

13 **LE PRÉSIDENT:** Alors pouvez-vous simuler
14 tout ça comme un exercice et planification des cas
15 catastrophes comme ça?

16 **M. DESBIENS:** Ce mode de refroidissement-là
17 est utilisé en back-up dans nos procédures et puis dans le
18 cadre, justement, de la revue de Fukushima, on veut aller
19 plus loin dans les simulations sur notre simulateur pour
20 être sûr qu'on va ajuster les procédures de la meilleure
21 façon parce que, comme j'ai dit, de façon normale, c'est
22 au-delà du dimensionnement, donc on ne prévoyait pas ne
23 pas pouvoir réalimenter avec nos moteurs diesels
24 sismiques.

25 Mais sachant qu'on a cette possibilité-là,

1 on est en train de renforcer nos procédures et de les
2 simuler avec le simulateur pour les rendre robustes et
3 aussi pour entraîner le personnel.

4 **LE PRÉSIDENT:** Alors merci beaucoup.

5 **COMMISSAIRE TOLGYESI:** Juste une, je
6 m'excuse.

7 Est-ce que l'eau -- vous vous souvenez au
8 Japon le problème est parce qu'ils pompaient --
9 utilisaient l'eau de la mer qui contient du sel pour
10 refroidir.

11 Est-ce que vous avez aussi le réseau
12 d'aqueduc qui vient de votre aqueduc et est-ce que, en cas
13 d'urgence, vous pouvez utiliser l'eau du Saint-Laurent?
14 Est-ce qu'elle est salée ici ou non?

15 **M. DESBIENS:** Patrice Desbiens.

16 Non, l'eau du Saint-Laurent, à la hauteur
17 de Gentilly, n'est pas salée, mais ça fait partie, ça
18 aussi, des leçons apprises de Fukushima d'avoir une façon
19 de se raccorder au fleuve.

20 Il y a déjà plusieurs endroits sur la
21 tuyauterie qui pourraient être utilisés pour accorder un
22 camion d'urgence, un camion pompe qui utiliserait l'eau du
23 fleuve pour l'injecter au réacteur.

24 **LE PRÉSIDENT:** Alors ma dernière question
25 c'est pour le personnel de la CCSN. C'est votre acétate

1 30, ces points d'arrêts Gentilly.

2 Pouvez-vous mieux expliquer pourquoi
3 c'était cinq années? Mais qu'est-ce qui se passe à chaque
4 point d'arrêt?

5 Il y a beaucoup d'intervenants qui ont posé
6 des questions sur pourquoi les point d'arrêts étaient
7 faits avant que toutes les données sont là.

8 Alors il faut expliquer qu'est-ce qui se
9 passe avec l'arrêt de 2011, à 2013 et 2015. Est-ce que
10 c'est clair ce qui doit se passer à chaque arrêt?

11 **M. RINFRET:** François Rinfret pour le
12 personnel de la CCSN.

13 L'arrêt à la fin de l'année 2011 c'est un
14 arrêt -- a été muni d'un point d'arrêt pour ---

15 **LE PRÉSIDENT:** Mais excusez moi
16 d'intervenir.

17 Mais on a approuvé une licence pour
18 Gentilly-2 pour six mois qui ---

19 **M. RINFRET:** Qui se terminait au 1^{er}
20 juillet.

21 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Alors commence ---

22 **M. RINFRET:** Cette année qui s'en vient.

23 **LE PRÉSIDENT:** --- avec le 1^{er} juillet.

24 Alors qu'est-ce qui se passe le 1^{er} juillet?

25 **M. RINFRET:** Le 1^{er} juillet on pourrait

1 penser que la Commission aurait accordé un permis
2 d'exploitation. Si c'est selon la recommandation du
3 personnel, c'est un permis de cinq ans dans laquelle -- la
4 période pendant laquelle il va y avoir certaines activités
5 de complétées.

6 Alors si on passe de gauche à droite sur
7 notre diagramme, le renouvellement de permis est fait à la
8 moitié de 2011 et d'ici la fin de l'année, selon notre --
9 selon le plan d'exploitation et le plan réglementaire,
10 Hydro-Québec doit arrêter d'ici la fin de l'année pour
11 compléter certaines analyses, inspections, dispositions
12 pour démontrer, c'est-à-dire re-confirmer l'exploitabilité
13 jusqu'à la fin de 2012, parce qu'en principe, Hydro-Québec
14 voudrait fonctionner jusqu'à la fin de 2012, date à
15 laquelle il y aurait cet arrêt de réfection-là, un arrêt
16 majeur.

17 **LE PRÉSIDENT:** Alors, pour être absolument
18 clair, s'il ne peut pas -- si vous n'êtes pas d'accord
19 avec tout ce qu'il faut, on pourrait stopper le
20 fonctionnement?

21 **M. RINFRET:** Absolument. Absolument.

22 Ce point d'arrêt là, donc, est muni de
23 conditions, lesquelles sont bien indiquées dans l'ébauche
24 du permis ou des manuels de conditions du permis et qui
25 exigent d'Hydro-Québec certains engagements.

1 La plupart, ce sont des engagements qui ont
2 déjà été discutés et où on est à peu près sur la même
3 longueur d'ondes avec le titulaire du permis. Ces
4 engagements-là consistent à confirmer la capacité de
5 certains équipements d'aller jusqu'au bout de leur vie
6 utile.

7 Nous savons qu'il y aura des inspections à
8 faire, des inspections réglementaires, des inspections et
9 des analyses pour démontrer la capacité d'aller jusque là.

10 Et Hydro-Québec le sait aussi. Alors ils
11 ont déjà planifié un arrêt 2011 pour se donner
12 l'opportunité de faire ces réparations-là.

13 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Alors disons que ---

14 **M. RINFRET:** Ces inspections, pardon.

15 **LE PRÉSIDENT:** Alors disons que tout va
16 bien?

17 **M. RINFRET:** Alors on se retrouve à la fin
18 de l'arrêt avec des conditions qui seraient respectées
19 pour un redémarrage.

20 Si ces conditions ne sont pas respectées,
21 il doit y avoir arrêt à la fin de l'année et rendre les
22 armes, ni plus, ni moins et ne pas pouvoir continuer
23 l'exploitation tant que la démonstration ou la re-
24 confirmation n'est pas faite que l'exploitation est
25 sécuritaire et faisable jusqu'à la période privilégiée par

1 Hydro-Québec qui est une réfection vers la fin de
2 l'automne 2012.

3 Peu importe si c'est la fin de l'automne
4 2012 ou même avant, de toute façon, l'exploitation ne
5 serait plus permise dépassé le 31 décembre 2012. C'est
6 notre deuxième point d'arrêt et ce point d'arrêt là, il
7 est donné aux commissaires. Nous proposons de vous les
8 donner pour mettre encore une fermeture jusqu'à temps que
9 les conditions soient respectées pour soit démontrer une
10 exploitation passé cette date, sait-on jamais. Ce n'est
11 pas prévu, mais sinon c'est pour assurer cet arrêt pour la
12 réfection.

13 **LE PRÉSIDENT:** O.k. Et si une réfection
14 n'aurait pas lieu?

15 **M. RINFRET:** Bien, c'est la fin des
16 opérations. La centrale n'a pas démontré à ce point la
17 capacité de dépasser décembre 2012.

18 **LE PRÉSIDENT:** Alors qu'est-ce qui se passe
19 là?

20 **M. RINFRET:** La fin des opérations à
21 l'exploitation. Donc c'est un arrêt -- la centrale serait
22 mise en un état d'arrêt sécuritaire. On pourrait parler
23 d'état d'arrêt garanti et ainsi de suite pour
24 tranquillement se diriger vers une rencontre avec la
25 Commission pour passer avec un plan à plus long terme, un

1 plan B.

2 **LE PRÉSIDENT:** Monsieur Harvey?

3 **COMMISSAIRE HARVEY:** Oui. C'est de la même
4 nature. Hier on a parlé du nombre d'heures prévues pour
5 les centrales qui étaient de 220,000 heures, je crois, et
6 que ---

7 **M. RINFRET:** Deux cent dix (210).

8 **COMMISSAIRE HARVEY:** Deux cent dix (210)?

9 **M. RINFRET:** Oui.

10 **COMMISSAIRE HARVEY:** Puis qu'on était rendu
11 à 209. Pourtant ---

12 **M. RINFRET:** La fin théorique des
13 opérations ---

14 **COMMISSAIRE HARVEY:** Monsieur Desbiens,
15 est-ce que vous pouvez nous rappeler vos deux chiffres
16 d'hier?

17 **M. DESBIENS:** Avec plaisir. Patrice
18 Desbiens.

19 Aujourd'hui on est à 189.

20 **COMMISSAIRE HARVEY:** Ah, o.k.

21 **M. DESBIENS:** Aujourd'hui. Et puis la date
22 prévue de réfection à la fin 2012, ça sera 201,000 heures
23 pour une date ultime de 210,000 heures.

24 **COMMISSAIRE HARVEY:** O.k. Je vois qu'il y
25 a encore une marge de manœuvre parce que je me disais est-

1 ce que le chiffre magique maximum pourrait devenir un
2 empêchement exploité de la centrale? Est-ce que rendu là
3 c'est terminé?

4 **M. JAMMAL:** Ici Ramzi Jammal.

5 Le 210,000 c'est la conception
6 hypothétique. C'est pourquoi ils doivent avoir l'arrêt
7 sur place pour qu'ils puissent effectuer des inspections
8 et puis déterminer les conditions qui se trouvent sur le
9 champ.

10 Et puis si je pourrais retourner à la
11 période de cinq ans, alors la réfection est prévue pour
12 2012. À ce moment-là Hydro-Québec va avoir à faire une
13 décision, parce qu'on a déjà commencé à réviser le rapport
14 de sûreté intégrée qui est lié à la réfection.

15 Alors on sait c'est quoi les écarts. On
16 sait c'est quoi la condition de la centrale et puis on a
17 mis sur place des arrêts pour nous donner des points
18 réglementaires pour démontrer la sûreté de la centrale en
19 cas où il y a une réfection. À ce moment-là ils vont
20 avoir l'approbation pour qu'ils puissent le faire.

21 S'il n'y a pas une réfection, on va aller

22 ---

23 **COMMISSAIRE HARVEY:** Mais le nombre
24 d'heures en tant que tel est théorique, dans le fond.

25 **M. JAMMAL:** C'est hypothétique.

1 **COMMISSAIRE HARVEY:** C'est pas quelque
2 chose -- c'est pas un mur qu'on frappe dans le sens que
3 ---

4 **M. JAMMAL:** Non, c'est pas un ---

5 **COMMISSAIRE HARVEY:** --- si la centrale est
6 apte à aller une heure de plus, on ne la fermera pas
7 avant?

8 **M. JAMMAL:** Oui.

9 **LE PRÉSIDENT:** Mais de toute façon, il faut
10 faire les cas de sûreté qu'on pourrait continuer.

11 **M. JAMMAL:** C'est ça. La révision du
12 rapport de sûreté, c'est pourquoi maintenant on fait le
13 système en général et puis on le met tout ensemble.

14 **LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

15 Est-ce qu'il y a d'autres questions?

16 Alors ceci termine la période de questions.

17 Je vous remercie pour votre présence et
18 votre patience à tous.

19 Maintenant, je pense que c'est à vous.

20 **M. LEBLANC:** Donc c'est ça, ça clos le
21 volet public de cette audience. Nous allons maintenant
22 aller à huis clos pour discuter des mémoires présentés sur
23 l'aspect sécurité.

24 On invite les représentants d'Hydro-Québec
25 et du personnel qui sont responsables de la sécurité

1 physique à nous rejoindre pour la discussion.

2 Vous m'accompagnerez; on va partir d'ici
3 dans deux ou trois minutes et on va aller joindre les
4 commissaires.

5 De plus, donc ceci conclut l'audience au
6 sujet de la demande visant à renouveler le permis
7 d'exploitation de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et
8 l'installation de déchets radioactifs.

9 Pour ceux qui s'intéressent, suite aux
10 délibérations et si elle est satisfaite qu'elle possède
11 l'information nécessaire pour rendre sa décision, la
12 Commission publiera la décision au moment opportun. La
13 décision sera publiée sur le site internet de la CCSN et
14 distribuée aux participants.

15 Je vous remercie beaucoup de votre présence
16 et votre patience et bonne route. Au revoir.

17 --- L'audience est ajournée à 18h05

18 Upon adjourning at 6:05 p.m.

19

20

21

22

23

24

25

1

2

3